



# Le Groupe Banque TD présente ses résultats pour le deuxième trimestre de 2026

Rapport aux actionnaires • Trois mois et six mois clos le 30 avril 2026

L'information financière dans le présent document est présentée en dollars canadiens et repose sur les états financiers consolidés intermédiaires non audités de la Banque, préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), sauf indication contraire. Certains montants comparatifs ont été révisés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

Les résultats comme présentés sont conformes aux principes comptables généralement reconnus (PCGR), en vertu des IFRS. Les résultats rajustés sont des mesures financières non conformes aux PCGR. Pour plus de renseignements sur l'utilisation par la Banque de mesures financières non conformes aux PCGR, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » de la section « Notre rendement » ou à la section « Rapport de gestion des secteurs d'activité de la TD » du présent document.

## POINTS SAILLANTS FINANCIERS DU DEUXIÈME TRIMESTRE en regard du deuxième trimestre de l'exercice précédent :

- Le résultat dilué par action comme présenté a été de 2,43 \$, par rapport à 6,27 \$.
- Le résultat dilué par action rajusté a été de 2,38 \$, par rapport à 1,97 \$.
- Le résultat net comme présenté a atteint 4 251 millions de dollars, comparativement à 11 129 millions de dollars.
- Le résultat net rajusté a atteint 4 168 millions de dollars, comparativement à 3 626 millions de dollars.

## POINTS SAILLANTS FINANCIERS POUR LE CUMUL DE L'EXERCICE, six mois clos le 30 avril 2026 en regard de la période correspondante de l'exercice précédent :

- Le résultat dilué par action comme présenté a été de 4,77 \$, par rapport à 7,81 \$.
- Le résultat dilué par action rajusté a été de 4,82 \$, par rapport à 3,99 \$.
- Le résultat net comme présenté a atteint 8 294 millions de dollars, comparativement à 13 922 millions de dollars.
- Le résultat net rajusté a atteint 8 384 millions de dollars, comparativement à 7 249 millions de dollars.

## RAJUSTEMENTS DU DEUXIÈME TRIMESTRE (ÉLÉMENTS À NOTER)

Les chiffres du résultat comme présenté pour le deuxième trimestre comprennent les éléments à noter suivants :

- Amortissement des immobilisations incorporelles acquises de 33 millions de dollars (25 millions de dollars après impôt ou 1 cent par action), comparativement à 43 millions de dollars (35 millions de dollars après impôt ou 2 cents par action) au deuxième trimestre de l'exercice précédent.
- Incidence de l'abandon de la stratégie de couverture des fonds propres liée à la transaction d'acquisition de First Horizon Corporation (FHN) de 43 millions de dollars (33 millions de dollars après impôt ou 2 cents par action), comparativement à 47 millions de dollars (35 millions de dollars après impôt ou 2 cents par action) au deuxième trimestre de l'exercice précédent.
- Ajustement de l'impôt à payer sur le profit à la vente des actions de The Charles Schwab Corporation (Schwab) de (288) millions de dollars ((288) millions de dollars après impôt ou (17) cents par action).
- Changement de la quote-part des partenaires dans le portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis de 197 millions de dollars (147 millions de dollars après impôt ou 9 cents par action).

**TORONTO**, le 28 mai 2026 – Le Groupe Banque TD (la « TD » ou la « Banque ») a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers pour le deuxième trimestre clos le 30 avril 2026. Le résultat net comme présenté et le résultat par action comme présenté ont été respectivement de 4,3 milliards de dollars et de 2,43 \$, par rapport respectivement à 11,1 milliards de dollars et à 6,27 \$ au deuxième trimestre de l'exercice précédent. Le résultat net rajusté et le résultat par action rajusté ont été respectivement de 4,2 milliards de dollars et de 2,38 \$, en hausse respectivement de 15 % et de 21 % d'un exercice à l'autre.

« Ce fut un autre excellent trimestre pour la TD. Nous avons généré un résultat record pour un deuxième trimestre dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et atteint un résultat inégalé dans les secteurs Gestion de patrimoine et Assurance et Services bancaires de gros, et nous avons accéléré notre élan dans le secteur Services bancaires aux États-Unis. Nous avons fait preuve de rigueur dans l'exécution, générant une croissance du rendement des capitaux propres et, pour le quatrième trimestre de suite, un levier d'exploitation positif, sur une base rajustée. Nous continuons également de progresser sans relâche à l'égard des mesures correctives et d'amélioration du programme de lutte contre le blanchiment d'argent, qui demeurent au premier rang de nos priorités, a déclaré Raymond Chun, président et chef de la direction, Groupe Banque TD. Notre banque est en plein essor, et nous réalisons d'importants investissements dans les talents, l'innovation, l'IA et l'expérience client tandis que nous restructurons fondamentalement nos coûts de base afin d'améliorer le rendement et de continuer à obtenir de nouveaux mandats. »

## Le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada a généré des produits et un résultat records pour le deuxième trimestre

Le résultat net du secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada s'est établi à 1 925 millions de dollars, en hausse de 15 % d'un exercice à l'autre, reflétant essentiellement une augmentation des produits et une diminution de la provision pour pertes sur créances. Les produits ont augmenté de 5 % d'un exercice à l'autre, soutenus par une croissance des volumes de prêts et de dépôts et une hausse des marges.

Le sous-secteur des Services bancaires personnels au Canada a continué de faire des progrès importants en matière d'approfondissement des relations avec les clients, atteignant un taux de pénétration record pour les cartes de crédit personnelles et les cartes de crédit pour PME. Le sous-secteur a également généré des recommandations conclues pour les activités de gestion de patrimoine d'une valeur de 9 milliards de dollars et une croissance à deux chiffres d'un exercice à l'autre, reflétant un engagement et une exécution solides de la première ligne. Le sous-secteur des Services bancaires commerciaux au Canada a maintenu son élan au cours du trimestre, la poursuite de l'expansion du réseau de distribution ayant favorisé une forte croissance des prêts et de solides résultats.

Financement auto TD s'est, une fois de plus, classé au premier rang pour la satisfaction des concessionnaires à l'égard des prêteurs non exclusifs ayant un crédit non préférentiel ou préférentiel, selon le sondage 2026 de J.D. Power qui évalue la satisfaction des concessionnaires en matière de financement au Canada<sup>1</sup>.

### **Le secteur Services bancaires aux États-Unis a maintenu le dynamisme des activités**

Le résultat net comme présenté du secteur Services bancaires aux États-Unis a atteint 813 millions de dollars (595 millions de dollars américains), en hausse de 771 millions de dollars (560 millions de dollars américains) d'un exercice à l'autre. Sur une base rajustée, le résultat net a atteint 960 millions de dollars (702 millions de dollars américains), en hausse de 8 % (12 % en dollars américains) d'un exercice à l'autre. Le rendement des capitaux propres du secteur s'est établi à 8,2 % sur une base comme présentée et à 9,6 % sur une base rajustée, en hausse respectivement de 770 points de base et de 130 points de base d'un exercice à l'autre, reflétant la rigueur dont fait preuve le secteur dans la gestion des capitaux.

La performance du secteur Services bancaires aux États-Unis a été portée par une croissance dans l'ensemble des portefeuilles de prêts de base<sup>2</sup>, dégagant notamment une croissance à deux chiffres des soldes des prêts commerciaux sur le marché intermédiaire et des cartes de crédit exclusives de la TD d'un exercice à l'autre. Le sous-secteur Gestion de patrimoine a enregistré un nombre record de ventes auprès des clients bien nantis, ce qui a entraîné une croissance à deux chiffres de l'actif d'un exercice à l'autre.

### **Le secteur Gestion de patrimoine et Assurance a généré un résultat et des actifs records**

Le résultat net du secteur Gestion de patrimoine et Assurance s'est établi à 837 millions de dollars, en hausse de 18 % d'un exercice à l'autre, reflétant des actifs records, une augmentation des primes d'assurance acquises et une croissance des volumes de dépôts.

Le sous-secteur Gestion de patrimoine a lancé NégociTitres<sup>MC</sup> TD, une application entièrement repensée qui offre une expérience avant tout mobile et simplifiée ainsi que des capacités de pointe aux investisseurs autonomes de la prochaine génération. TD Assurance a lancé un assistant virtuel propulsé par l'IA générative destiné aux clients, devenant le premier assureur auto et habitation au Canada à déployer une telle capacité. L'assistant permet de simplifier la communication entre les clients et TD Assurance.

### **Le secteur Services bancaires de gros a généré un résultat record**

Le résultat net du secteur Services bancaires de gros s'est établi à 612 millions de dollars, en hausse d'un exercice à l'autre de 46 % sur une base comme présentée et de 38 % sur une base rajustée, reflétant une augmentation des produits et une baisse de la provision pour pertes sur créances, en partie contrebalancées par la hausse des charges autres que d'intérêts. Les produits pour le trimestre se sont élevés à 2 393 millions de dollars, en hausse de 12 % d'un exercice à l'autre, reflétant l'excellente exécution des sous-secteurs Marchés mondiaux et Services bancaires de financement de grandes entreprises et de placement, ainsi que la vigueur des activités liées aux actions, aux marchés financiers et aux prêts.

Le rendement du secteur Services bancaires de gros témoigne de l'étendue et de la diversification de la plateforme, combinées au niveau élevé d'activité des clients et aux conditions de marché favorables. Le rendement des capitaux propres pour le trimestre s'est élevé à 14,5 %, une amélioration importante d'un exercice à l'autre, grâce à une forte croissance des produits, à une croissance modérée des charges et à une gestion rigoureuse des capitaux.

### **Fonds propres**

Le ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de la TD a été de 14,3 %.

### **Conclusion**

« Notre offre de rachat d'actions en cours et l'augmentation du dividende annoncée aujourd'hui témoignent de notre niveau de confiance à l'égard de la croissance de la TD et de sa capacité à générer des bénéfices, a ajouté M. Chun. À mesure que nous renforçons les relations, devenons une banque plus simple et plus rapide et faisons preuve de rigueur dans l'exécution, nous créons de la valeur pour les actionnaires, soutenons nos clients et générons de nouvelles possibilités de croissance. Je tiens à remercier nos collègues qui, encore une fois ce trimestre, ont appuyé la TD ainsi que les plus de 28 millions de clients qu'elle sert. »

Le texte qui précède contient des énoncés prospectifs. Se reporter à la section « Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs » à la page 4.

<sup>1</sup> Financement auto TD a reçu la note la plus élevée dans le segment de détail non exclusif non préférentiel et dans le segment de détail non exclusif préférentiel dans le cadre des sondages de J.D. Power 2024-2026 sur la satisfaction des concessionnaires en matière de financement au Canada, qui portent sur la satisfaction des concessionnaires canadiens à l'égard des fournisseurs de financement automobile. Visitez le site [jdpower.com/awards](http://jdpower.com/awards) pour plus de renseignements.

<sup>2</sup> La croissance des prêts de base désigne la croissance des volumes moyens de prêts, compte non tenu de l'incidence des portefeuilles de prêts identifiés comme destinés à la vente ou à la liquidation dans le cadre du programme de restructuration du bilan aux États-Unis.

## GRUPE DE TRAVAIL SUR LA DIVULGATION ACCRUE DES RENSEIGNEMENTS

Le groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements a été mis sur pied par le Conseil de stabilité financière (CSF) en 2012 pour établir des principes fondamentaux de divulgation de renseignements, des recommandations et des pratiques exemplaires visant à améliorer les informations à fournir sur les risques des banques. Voici un index des recommandations (telles qu'elles ont été publiées par le groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements) et l'endroit où sont présentées les informations connexes dans le rapport aux actionnaires, le document *Information financière supplémentaire* (IFS) ou le document *Information réglementaire supplémentaire* (IRS) du deuxième trimestre de 2026. Les renseignements se trouvant sur le site Web de la TD et dans tout document IFS ou document IRS ne sont pas intégrés par renvoi, et ne devraient pas être considérés comme étant intégrés par renvoi, dans le rapport aux actionnaires, le rapport de gestion ou les états financiers consolidés intermédiaires du deuxième trimestre de 2026. Certains renvois sont faits à l'information présentée dans le rapport annuel 2025 de la Banque.

Type de risque	Sujet	Informations du groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements	Page			
			Rapport aux actionnaires du T2 2026	IFS du T2 2026	IRS du T2 2026	Rapport annuel 2025
Général	1	Regrouper dans un même rapport l'information présentée sur tous les risques	Pour trouver les informations, se reporter aux pages ci-après.			
	2	Indiquer la terminologie et les mesures employées par la Banque pour les risques, et présenter les principales valeurs des paramètres utilisés				92-99, 103, 108, 110, 112, 123-126
	3	Décrire et analyser les principaux risques et les risques émergents				82-91
	4	Décrire les plans pour atteindre chacun des nouveaux ratios clés réglementaires lorsque les règles applicables seront définitives	36			78, 120
Gouvernance pour la gestion des risques, et modèle de gestion des risques et modèle d'affaires	5	Présenter un sommaire sur l'organisation, les processus et les principales fonctions de la gestion des risques de la Banque				93-97
	6	Donner une description de la culture d'approche des risques de la Banque et des procédures mises en œuvre pour respecter cette culture				92-93
	7	Donner une description des risques clés liés aux modèles d'affaires et aux activités de la Banque				77, 92, 98-127
	8	Donner une description des simulations de crise faites pour tester la gouvernance des risques et le cadre économique des fonds propres de la Banque				76, 97-98, 106, 123
Adéquation des fonds propres et actifs pondérés en fonction des risques	9	Décrire les exigences de fonds propres Pilier 1 et leur incidence sur les banques d'importance systémique mondiale	33-36, 89		1-3, 6	73-75, 79, 235
	10	Présenter les composantes des fonds propres et un rapprochement du bilan comptable et du bilan réglementaire			1-3, 5	73
	11	Présenter un état des variations des fonds propres réglementaires			4	
	12	Présenter une analyse de la planification des fonds propres dans le cadre d'une analyse plus générale de la planification stratégique de la direction				74-77, 123
	13	Présenter une analyse des façons dont les actifs pondérés en fonction des risques (APF) sont touchés par les activités de l'entreprise et les risques connexes		9-15		77
	14	Présenter une analyse des exigences de fonds propres applicables à chaque méthode utilisée pour calculer les APF			13	100-101, 103, 105-106
	15	Présenter sous forme de tableau le risque de crédit dans le portefeuille bancaire pour les catégories d'actifs de Bâle et les principaux portefeuilles			36-53, 59-65	
	16	Présenter un état de rapprochement qui montre les variations des APF par type de risque			18-19	
	17	Présenter une analyse des exigences de Bâle III en matière de tests de validation rétroactifs			80	102, 106, 110-111
Liquidité	18	Décrire la gestion des besoins de liquidité et de la réserve de liquidités de la Banque	43-45, 47-48			112-114, 116-117
Financement	19	Présenter les actifs grevés et non grevés sous forme de tableau par catégorie présentée au bilan	46			115, 228
	20	Présenter sous forme de tableau le total consolidé des actifs, des passifs et des engagements hors bilan par durée contractuelle restante à la date du bilan				120-122
	21	Présenter une analyse des sources de financement de la Banque et de la stratégie de financement de la Banque	46-47, 48-51			118-120
Risque de marché	22	Présenter les liens entre les mesures du risque de marché pour le portefeuille lié aux activités de négociation et le portefeuille lié aux activités autres que de négociation et le bilan	40			104
	23	Présenter une ventilation des facteurs de risque de marché importants liés aux activités de négociation et aux activités autres que de négociation	40, 42-43			104, 106-108
	24	Décrire les principales limites du modèle de mesure du risque de marché et les procédures de validation	41			105-108, 110-111
	25	Décrire les principales techniques de gestion des risques, à part les mesures et paramètres de risque présentés	41			105-108
Risque de crédit	26	Fournir de l'information permettant aux utilisateurs de comprendre le profil de risque de crédit de la Banque, y compris les concentrations importantes du risque de crédit	30-33, 69-78	23-38	1-5, 13, 18, 20-70, 72-80	60-72, 99-103, 183-190, 200, 202-204, 233-234
	27	Décrire les politiques de la Banque pour détecter les prêts douteux	78			69, 160-161, 166-167, 190
	28	Présenter un rapprochement du solde d'ouverture et du solde de clôture des prêts douteux de la période avec la provision pour pertes sur prêts	31, 72-73, 75-76	27, 31		67, 186-188
	29	Présenter une analyse du risque de crédit de contrepartie de la Banque dû aux transactions sur dérivés			54-55, 66-70	101, 170-171, 194-196, 200, 202-204
	30	Présenter une analyse des mesures d'atténuation du risque de crédit, notamment les garanties détenues pour toutes les sources de risque de crédit				102, 163, 170-171
Autres risques	31	Décrire les types d'« autres risques » en fonction des classements de la direction et la façon dont ils sont détectés, traités, évalués et gérés individuellement				108-112, 123-127
	32	Présenter pour les autres risques les occurrences de risque connues publiquement	85-86			90-91, 226-228

## TABLE DES MATIÈRES

### RAPPORT DE GESTION

4	Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs
5	Faits saillants financiers
6	Mise à jour sur les activités de redressement du programme de LCBA-BSA aux États-Unis de la Banque et du programme de LCBA à l'échelle de l'entreprise
8	Notre rendement
12	Aperçu des résultats financiers
17	Rapport de gestion des secteurs d'activité de la TD
28	Résultats trimestriels
29	Revue du bilan
30	Qualité du portefeuille de crédit
34	Situation des fonds propres
37	Facteurs de risque et gestion des risques
38	Gestion des risques
52	Titrisation et arrangements hors bilan

52	Méthodes et estimations comptables
52	Modifications du contrôle interne à l'égard de l'information financière
53	Glossaire

### ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES

56	Bilan consolidé intermédiaire
57	État du résultat consolidé intermédiaire
58	État du résultat global consolidé intermédiaire
59	État des variations des capitaux propres consolidé intermédiaire
60	État des flux de trésorerie consolidé intermédiaire
61	Notes des états financiers consolidés intermédiaires

### 90 RENSEIGNEMENTS À L'INTENTION DES ACTIONNAIRES ET DES INVESTISSEURS

## RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion est présenté pour aider les lecteurs à évaluer les changements importants survenus dans la situation financière et les résultats d'exploitation du Groupe Banque TD (la « TD » ou la « Banque ») pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2026, comparativement aux périodes correspondantes indiquées. Il doit être lu avec les états financiers consolidés intermédiaires non audités de la Banque inclus dans le présent rapport aux actionnaires, ainsi qu'avec les états financiers consolidés annuels de 2025 et le rapport de gestion de 2025. Le présent rapport de gestion est daté du 27 mai 2026. À moins d'indication contraire, tous les montants sont exprimés en dollars canadiens et proviennent essentiellement des états financiers consolidés annuels de 2025 ou des états financiers consolidés intermédiaires de la Banque, qui sont dressés selon les IFRS publiées par l'IASB. Certains montants comparatifs ont été révisés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée. Des renseignements additionnels concernant la Banque, y compris la notice annuelle 2025 de la Banque, sont disponibles sur le site Web de la Banque, à l'adresse <http://www.td.com>, de même que sur le site SEDAR+, à l'adresse <http://www.sedarplus.ca>, et sur le site de la SEC, à l'adresse <http://www.sec.gov> (section EDGAR Filers).

#### Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs

De temps à autre, la Banque (comme elle est définie dans le présent document) fait des énoncés prospectifs, écrits et verbaux, y compris dans le présent document, d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis et d'autres communications. En outre, des représentants de la Banque peuvent formuler verbalement des énoncés prospectifs aux analystes, aux investisseurs, aux médias et à d'autres personnes. Tous ces énoncés sont faits conformément aux dispositions d'exonération et se veulent des énoncés prospectifs aux termes de la législation en valeurs mobilières applicable du Canada et des États-Unis, notamment la loi des États-Unis intitulée *Private Securities Litigation Reform Act of 1995*. Les énoncés prospectifs comprennent, entre autres, les énoncés figurant dans le présent document, dans le rapport de gestion (le « rapport de gestion de 2025 ») du rapport annuel 2025 de la Banque à la rubrique « Sommaire et perspectives économiques », aux rubriques « Principales priorités pour 2026 » et « Contexte d'exploitation et perspectives » pour les secteurs Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, Services bancaires aux États-Unis, Gestion de patrimoine et Assurance et Services bancaires de gros, et à la rubrique « Réalisations en 2025 et orientation pour 2026 » pour le secteur Siège social, ainsi que d'autres énoncés concernant les objectifs et les priorités de la Banque pour 2026 et par la suite et les stratégies pour les atteindre, l'environnement réglementaire dans lequel la Banque exerce ses activités, et les attentes en matière de rendement financier pour la Banque. Les énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes et expressions comme « croire », « prévoir », « anticiper », « avoir l'intention de », « estimer », « planifier », « objectif », « cible », « pouvoir », « possible » et « potentiel » et de verbes au futur ou au conditionnel, ainsi que d'autres expressions similaires, ou la forme négative ou des variantes de tels termes, mais ces mots ne sont pas les seuls moyens d'indiquer de telles déclarations. Par leur nature, ces énoncés prospectifs obligent la Banque à formuler des hypothèses et sont assujettis à des risques et incertitudes, généraux ou spécifiques. Particulièrement du fait de l'incertitude quant à l'environnement physique et financier, à la conjoncture économique, au climat politique et au cadre réglementaire, ces risques et incertitudes – dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Banque et dont les répercussions peuvent être difficiles à prévoir – peuvent faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux avancés dans les énoncés prospectifs.

Les facteurs de risque qui pourraient entraîner, isolément ou collectivement, de tels écarts incluent les risques, notamment, stratégiques, de crédit, de marché (y compris le risque actions, le risque sur marchandises, le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque d'écart de taux), les risques opérationnels (y compris les risques liés à la technologie, à la cybersécurité, aux processus, aux systèmes, aux données, aux tierces parties, à la fraude, à l'infrastructure et le risque interne et en matière de conduite), les risques de modèle, d'assurance, de liquidité et d'adéquation des fonds propres, le risque juridique et de conformité à la réglementation, le risque de crime financier, les risques d'atteinte à la réputation, environnementaux et sociaux, et les autres risques. Ces facteurs de risque comprennent notamment la conjoncture économique et commerciale dans les régions où la Banque exerce ses activités; le risque géopolitique (notamment les risques liés aux politiques, au commerce et à l'impôt ainsi que l'incidence potentielle de l'imposition de nouveaux droits de douane ou de droits de douane plus élevés ou de l'imposition de droits de représailles); l'inflation, les taux d'intérêt et la possibilité d'une récession; la surveillance réglementaire et le risque de conformité; les risques associés à la capacité de la Banque de satisfaire aux modalités de la résolution globale des enquêtes sur son programme de lutte contre le blanchiment d'argent (LCBA) et de conformité à la *Bank Secrecy Act (BSA)* aux États-Unis; l'incidence de la résolution globale des enquêtes sur le programme de LCBA-BSA aux États-Unis de la Banque sur les activités, la situation financière et la réputation de la Banque; la capacité de la Banque à réaliser des stratégies à long terme et ses principales priorités stratégiques à plus court terme, notamment la réalisation d'acquisitions et de cessions et l'intégration des acquisitions; la capacité de la Banque d'atteindre ses objectifs financiers ou stratégiques en ce qui a trait à ses investissements, ses plans de fidélisation de la clientèle et à d'autres plans stratégiques; l'exposition de la Banque à certains risques en raison de la relation d'affaires avec The Charles Schwab Corporation dans le cadre de la convention sur les comptes de dépôt assurés; les risques liés à la technologie et à la cybersécurité (y compris les cyberattaques, les intrusions liées aux données ou les défaillances technologiques) visant les technologies, les systèmes et les réseaux de la Banque, ceux des clients de la Banque (y compris leurs propres appareils) et ceux de tiers fournissant des services à la Banque; les risques liés aux données; les risques de modèle; les activités frauduleuses; le risque interne; le risque en matière de conduite; le défaut de tiers de se conformer à leurs obligations envers la Banque ou ses sociétés affiliées, notamment relativement au traitement et au contrôle de l'information, et les autres risques découlant du recours par la Banque à des tiers; l'incidence de la promulgation de nouvelles lois ou règles et de nouveaux règlements, de la modification des lois, règles et règlements actuels ou de leur application, y compris les lois et règlements sur la protection des consommateurs, les lois fiscales, les lignes directrices sur les fonds propres et les directives réglementaires en matière de liquidité; la concurrence accrue exercée par les sociétés établies et les nouveaux venus, y compris les entreprises de technologie financière et les géants du domaine de la technologie; les changements de comportement des consommateurs et les perturbations liées à la technologie; le risque environnemental et social (y compris le risque lié au climat); l'exposition à des litiges et à des questions de réglementation; la capacité de la Banque à recruter, à former et à maintenir en poste des gens de talent; les variations des taux de change, des taux d'intérêt, des écarts de taux et des cours des actions; le déclassement, la suspension ou le retrait des notations attribuées par une agence de notation, les conditions du marché et autres facteurs pouvant influencer sur la valeur et le cours des actions ordinaires et des autres titres de la Banque; l'interconnectivité des institutions financières, y compris les crises de la dette internationale actuelles ou éventuelles; l'augmentation des coûts de financement et la volatilité des marchés causée par l'illiquidité des marchés et la concurrence pour l'accès au financement; les estimations comptables critiques et les changements de normes, de politiques et de méthodes comptables utilisées par la Banque; et l'occurrence d'événements catastrophiques naturels et autres que naturels et les demandes d'indemnisation qui en découlent.

La Banque avise le lecteur que la liste qui précède n'est pas une liste exhaustive de tous les facteurs de risque possibles, et d'autres facteurs pourraient également avoir une incidence négative sur les résultats de la Banque. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section « Facteurs de risque et gestion des risques » du rapport de gestion de 2025, telle qu'elle peut être mise à jour dans les rapports aux actionnaires trimestriels déposés par la suite et dans les communiqués (le cas échéant) relatifs à tout événement ou à toute transaction dont il est question aux sections « Événements importants », « Événements importants et événements postérieurs à la date de clôture » ou « Mise à jour sur les activités de redressement du programme de LCBA-BSA aux États-Unis de la Banque et d'amélioration du programme de LCBA à l'échelle de l'entreprise » dans le rapport de gestion pertinent, lesquels peuvent être consultés sur le site Web [www.td.com](http://www.td.com). Le lecteur doit examiner ces facteurs attentivement, ainsi que d'autres incertitudes et événements possibles, de même que l'incertitude inhérente aux énoncés prospectifs avant de prendre des décisions à l'égard de la Banque, et ne doit pas se fier indûment aux énoncés prospectifs de la Banque. Les hypothèses économiques importantes qui étayent les énoncés prospectifs figurant dans le présent document sont décrites dans le rapport de gestion de 2025 à la rubrique « Sommaire et perspectives économiques » et à la section « Événements importants », aux rubriques « Principales priorités pour 2026 » et « Contexte d'exploitation et perspectives » pour les secteurs Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, Services bancaires aux États-Unis, Gestion de patrimoine et Assurance et Services bancaires de gros, et à la rubrique « Réalisations en 2025 et orientation pour 2026 » pour le secteur Siège social, telles qu'elles peuvent être mises à jour dans les rapports aux actionnaires trimestriels déposés par la suite et dans les communiqués (le cas échéant). Tout énoncé prospectif contenu dans le présent document représente l'opinion de la direction uniquement à la date des présentes et est communiqué afin d'aider les actionnaires de la Banque et les analystes à comprendre la situation financière, les objectifs, les priorités et les attentes en matière de rendement financier pour la Banque aux dates indiquées et pour les périodes closes à ces dates, et peut ne pas convenir à d'autres fins. La Banque n'effectuera pas de mise à jour de quelque énoncé prospectif, écrit ou verbal, qu'elle peut faire de temps à autre directement ou indirectement, à moins que la législation en valeurs mobilières applicable ne l'exige.

*Avant sa publication, le présent document a été revu par le comité d'audit de la Banque et approuvé par le conseil d'administration de la Banque, sur recommandation du comité d'audit.*

**TABLEAU 1 : FAITS SAILLANTS FINANCIERS**

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Trois mois clos les			Six mois clos les	
	30 avril 2026	31 janvier 2026	30 avril 2025	30 avril 2026	30 avril 2025
<b>Résultats d'exploitation</b>					
Total des produits – comme présenté	15 797 \$	16 585 \$	22 937 \$	32 382 \$	36 986 \$
Total des produits – rajusté <sup>1</sup>	16 037	16 629	15 138	32 666	30 168
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	1 001	1 039	1 341	2 040	2 553
Charges afférentes aux activités d'assurance	1 398	1 622	1 417	3 020	2 924
Charges autres que d'intérêts – comme présentées	8 372	8 753	8 139	17 125	16 209
Charges autres que d'intérêts – rajustées <sup>1</sup>	8 339	8 563	7 908	16 902	15 891
Résultat net – comme présenté	4 251	4 043	11 129	8 294	13 922
Résultat net – rajusté <sup>1</sup>	4 168	4 216	3 626	8 384	7 249
<b>Situation financière</b> (en milliards de dollars canadiens)					
Total des prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	964,3 \$	958,5 \$	936,4 \$	964,3 \$	936,4 \$
Total de l'actif	2 085,1	2 099,3	2 064,3	2 085,1	2 064,3
Total des dépôts	1 243,4	1 245,1	1 267,7	1 243,4	1 267,7
Total des capitaux propres	124,3	125,6	126,1	124,3	126,1
Total des actifs pondérés en fonction des risques <sup>2</sup>	641,4	635,2	624,6	641,4	624,6
<b>Ratios financiers</b>					
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – comme présenté <sup>3</sup>	14,7 %	13,6 %	39,1 %	14,1 %	24,8 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – rajusté <sup>1</sup>	14,4	14,2	12,3	14,3	12,7
Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires (RCPCAAO) <sup>1, 3</sup>	17,7	16,3	48,0	17,0	31,3
Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires – rajusté <sup>1</sup>	17,2	16,9	15,0	17,1	15,9
Ratio d'efficacité – comme présenté <sup>3</sup>	53,0	52,8	35,5	52,9	43,8
Ratio d'efficacité – rajusté, compte tenu des charges afférentes aux activités d'assurance <sup>1, 3, 4</sup>	57,0	57,1	57,6	57,0	58,3
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances en % de la moyenne des prêts nets	0,43	0,43	0,58	0,43	0,54
<b>Information sur les actions ordinaires – comme présentée</b> (en dollars canadiens)					
Résultat par action					
De base	2,44 \$	2,35 \$	6,28 \$	4,78 \$	7,81 \$
Dilué	2,43	2,34	6,27	4,77	7,81
Dividendes par action	1,08	1,08	1,05	2,16	2,10
Valeur comptable par action <sup>3</sup>	68,22	68,20	66,75	68,22	66,75
Cours de clôture (TSX) <sup>5</sup>	146,33	127,26	88,09	146,33	88,09
Actions en circulation (en millions)					
Nombre moyen – de base	1 660,7	1 680,3	1 740,5	1 670,6	1 745,3
Nombre moyen – dilué	1 665,5	1 684,7	1 741,7	1 675,4	1 746,3
Fin de période	1 652,1	1 671,2	1 722,5	1 652,1	1 722,5
Capitalisation boursière (en milliards de dollars canadiens)	241,7 \$	212,7 \$	151,7 \$	241,7 \$	151,7 \$
Rendement en dividendes <sup>3</sup>	3,2 %	3,5 %	5,0 %	3,4 %	5,2 %
Ratio de versement de dividendes <sup>3</sup>	44,1	45,9	16,6	45,0	26,8
Ratio cours/bénéfice <sup>3</sup>	17,3	10,3	9,1	17,3	9,1
Rendement total pour les actionnaires (1 an) <sup>3</sup>	72,2	60,0	13,6	72,2	13,6
<b>Information sur les actions ordinaires – rajustée</b> (en dollars canadiens) <sup>1</sup>					
Résultat par action					
De base	2,39 \$	2,45 \$	1,97 \$	4,84 \$	3,99 \$
Dilué	2,38	2,44	1,97	4,82	3,99
Ratio de versement de dividendes	45,0 %	44,0 %	53,0 %	44,5 %	52,4 %
Ratio cours/bénéfice	15,9	14,5	11,4	15,9	11,4
<b>Ratios des fonds propres<sup>2</sup></b>					
Ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	14,3 %	14,5 %	14,9 %	14,3 %	14,9 %
Ratio de fonds propres de catégorie 1	16,0	16,3	16,6	16,0	16,6
Ratio du total des fonds propres	17,8	18,1	18,5	17,8	18,5
Ratio de levier	4,5	4,5	4,7	4,5	4,7
Ratio de la capacité totale d'absorption des pertes (TLAC)	31,1	31,1	31,0	31,1	31,0
Ratio de levier TLAC	8,8	8,6	8,7	8,8	8,7

<sup>1</sup> La Banque Toronto-Dominion (la « TD » ou la « Banque ») dresse ses états financiers consolidés intermédiaires selon les IFRS, les PCGR actuels, et désigne les résultats établis selon les IFRS « comme présentés ». La Banque utilise également des mesures financières non conformes aux PCGR, telles que des résultats « rajustés » et des ratios non conformes aux PCGR, afin d'évaluer chacun de ses secteurs d'exploitation et de mesurer la performance globale de la Banque. Pour obtenir les résultats rajustés, la Banque retranche les « éléments à noter » des résultats comme présentés. Pour obtenir plus de renseignements et consulter une liste des éléments à noter et un rapprochement entre les résultats rajustés et les résultats comme présentés, se reporter aux sections « Notre rendement » ou « Rapport de gestion des secteurs d'activité de la TD » du présent document. Les mesures financières et les ratios non conformes aux PCGR utilisés dans le présent document ne sont pas définis aux termes des IFRS et, par conséquent, pourraient ne pas être comparables à des termes similaires utilisés par d'autres émetteurs.

<sup>2</sup> Ces mesures ont été incluses dans le présent document conformément aux lignes directrices *Normes de fonds propres, Exigences de levier et Capacité totale d'absorption des pertes* (TLAC) du Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF). Pour plus de renseignements, se reporter à la section « Situation des fonds propres » du présent document.

<sup>3</sup> Pour des renseignements additionnels sur ces mesures, se reporter à la section « Glossaire » du présent document.

<sup>4</sup> Le ratio d'efficacité – rajusté, compte tenu des charges afférentes aux activités d'assurance est calculé en divisant les charges autres que d'intérêts rajustées par le total des produits rajustés, déduction faite des charges afférentes aux activités d'assurance. Total des produits rajustés, déduction faite des charges afférentes aux activités d'assurance – deuxième trimestre de 2026 : 14 639 millions de dollars; premier trimestre de 2026 : 15 007 millions de dollars; deuxième trimestre de 2025 : 13 721 millions de dollars; cumul de l'exercice 2026 : 29 646 millions de dollars; cumul de l'exercice 2025 : 27 244 millions de dollars.

<sup>5</sup> Cours de clôture à la Bourse de Toronto.

## MISE À JOUR SUR LES ACTIVITÉS DE REDRESSEMENT DU PROGRAMME DE LCBA-BSA AUX ÉTATS-UNIS DE LA BANQUE ET DU PROGRAMME DE LCBA À L'ÉCHELLE DE L'ENTREPRISE

Comme il a été présenté précédemment, le 10 octobre 2024, la Banque a annoncé qu'à la suite d'une collaboration et d'une communication actives avec les autorités et les organismes de réglementation, elle est parvenue à une résolution (la « résolution globale ») des enquêtes sur son programme de LCBA-BSA aux États-Unis dont il a déjà été fait mention. La Banque et certaines de ses filiales américaines ont consenti à des ordonnances auprès de l'Office of the Comptroller of the Currency (OCC), du Conseil des gouverneurs de la Réserve fédérale et du Financial Crimes Enforcement Network (FinCEN), et elles ont conclu des ententes sur le plaidoyer avec la Money Laundering and Asset Recovery Section, Criminal Division du département de la Justice des États-Unis et le bureau du procureur fédéral du district du New Jersey. Les modalités des ordonnances de consentement et des ententes sur le plaidoyer peuvent être consultées sous le profil de la Banque sur SEDAR+, à l'adresse [www.sedarplus.com](http://www.sedarplus.com).

La Banque s'emploie à se conformer aux modalités des ordonnances sur consentement et des ententes de plaidoyer, notamment aux exigences relatives aux mesures correctives à apporter au programme de LCBA-BSA aux États-Unis de la Banque. De plus, la Banque travaille également à redresser les programmes de LCBA, de lutte contre le financement des activités terroristes et de sanctions à l'échelle de l'entreprise de la Banque (le « programme de LCBA à l'échelle de l'entreprise »).

Pour plus de renseignements sur les risques associés aux activités de redressement du programme de LCBA-BSA aux États-Unis de la Banque et du programme de LCBA à l'échelle de l'entreprise de la Banque, se reporter à la rubrique « Redressement du programme de LCBA-BSA aux États-Unis et du programme de LCBA à l'échelle de l'entreprise de la Banque » de la section « Facteurs de risque qui pourraient avoir une incidence sur les résultats futurs » du rapport de gestion de 2025.

### Mise à jour sur les activités de redressement du programme de LCBA aux États-Unis

La Banque demeure déterminée à redresser son programme de LCBA-BSA aux États-Unis afin de satisfaire aux exigences de la résolution globale. La Banque continue de mettre en œuvre des mesures correctives en matière de gestion (le terme « mesures correctives en matière de gestion » n'est pas défini par la réglementation et désigne, pour la Banque, les évaluations de la cause profonde, la préparation des données, la conception, la documentation, les cadres, les politiques, les normes, la formation, les processus, les systèmes, les tests et la mise en place de contrôles, ainsi que l'embauche des ressources nécessaires); il reste encore d'importants travaux et jalons à réaliser au cours des années civiles 2026 et 2027, notamment l'examen rétrospectif des processus à l'égard des activités douteuses conformément à l'ordonnance sur consentement de l'OCC, que la direction prévoit terminer au cours de l'année civile 2027. Pour l'exercice 2026, la Banque s'attend toujours à ce que les coûts liés au redressement du programme de LCBA-BSA aux États-Unis et les investissements connexes en matière de gouvernance et de contrôle soient essentiellement comparables à ceux de la prévision précédente, soit environ 500 millions de dollars américains avant impôt<sup>3</sup>. Toutes les mesures correctives en matière de gestion seront assujetties à la démonstration de la durabilité et à la validation par le groupe d'audit interne de la Banque (ces activités étant actuellement prévues au cours des années civiles 2026 et 2027), à l'examen par le contrôleur désigné et, ultimement, à l'examen et à l'approbation des organismes de réglementation des banques aux États-Unis et du département de la Justice. À la suite des examens indépendants, des tests et de la validation, d'autres mesures correctives en matière de gestion pourraient être mises en œuvre après l'année civile 2027, ce qui pourrait dans ce cas prolonger le calendrier de redressement. En outre, à mesure que la Banque réalisera les examens rétrospectifs, elle pourrait être tenue d'élargir davantage l'étendue de l'examen, que ce soit en ce qui concerne les sujets abordés et/ou la période visée par l'examen. Le graphique suivant présente le plan de redressement et les progrès prévus de la Banque par année civile, à la lumière des travaux qu'elle a réalisés jusqu'à présent :



Le calendrier de redressement de la Banque est fondé sur les plans actuels de la Banque, ainsi que sur des hypothèses liées à la durée des mesures correctives, y compris l'achèvement des examens rétrospectifs. La capacité de la Banque de respecter les étapes de redressement clés prévues suppose que la Banque sera en mesure de mettre en œuvre avec succès son plan de redressement du programme de LCBA-BSA aux États-Unis, lequel est assujéti à des risques et incertitudes, y compris la capacité de la Banque de recruter des employés clés et de les maintenir en poste, la capacité de tiers de se conformer à leurs obligations contractuelles, l'élaboration et la mise en œuvre efficaces des solutions technologiques requises, ainsi que la disponibilité des données pour l'achèvement des examens rétrospectifs requis. De plus, la mise en œuvre du plan de redressement du programme de LCBA-BSA aux États-Unis, y compris ces étapes clés, ne sera pas entièrement sous le contrôle de la Banque, en raison de divers facteurs, notamment : i) l'obligation d'obtenir l'approbation des organismes de réglementation ou de déterminer l'absence d'opposition de ceux-ci avant de procéder aux diverses étapes, et ii) l'obligation que les divers livrables soient jugés acceptables par les organismes de réglementation et/ou le contrôleur. À la date des présentes, la Banque estime qu'elle-même et ses filiales concernées aux États-Unis ont pris les mesures qui leur ont été demandées jusqu'à maintenant en vertu des modalités des ordonnances sur consentement et des ententes sur le plaidoyer et n'est au courant d'aucun manquement à leur égard. Pour obtenir des renseignements sur le cadre de gouvernance de la Banque en matière de LCBA, se reporter à la section « Gestion des risques » du rapport annuel 2025 de la Banque.

<sup>3</sup> Le montant total prévu des investissements en matière de mesures correctives et de gouvernance et de contrôle est assujéti à des incertitudes et peut varier en fonction i) de l'étendue des travaux dans le cadre du plan de redressement du programme de LCBA-BSA aux États-Unis, qui pourrait faire l'objet de modifications en raison de constatations supplémentaires effectuées au fil de l'avancement des travaux; ii) des coûts réels liés à l'examen du contrôleur et à l'examen rétrospectif, qui pourraient différer des estimations initiales et qui ne sont pas entièrement sous le contrôle de la Banque; et iii) de la capacité de la Banque de mener à bien le redressement du programme de LCBA-BSA aux États-Unis conformément au plan financier du secteur Services bancaires aux États-Unis pour l'exercice 2026 et à moyen terme.

Bien qu'il reste beaucoup de travail à faire, la Banque réalise des progrès à l'égard du redressement et du renforcement de son programme de LCBA-BSA aux États-Unis, comme il est présenté précédemment, y compris en apportant les améliorations continues suivantes :

- 1) la poursuite du développement des processus de surveillance des opérations et d'enquête;
- 2) l'amélioration de la nouvelle plateforme Connaissez votre client (CVC), qui comprend maintenant un modèle amélioré de notation du risque de crédit des clients et devrait produire des évaluations du risque plus précises, plus rapides et plus uniformes pour l'ensemble des clients du secteur Services bancaires aux États-Unis;
- 3) le rehaussement du programme de formation sur la gestion des risques liés aux crimes financiers (GRCF), dont des contrôles améliorés, de façon à avoir une vue détaillée sur l'efficacité de la formation, l'état d'avancement et la préparation de la main-d'œuvre;
- 4) l'amélioration des systèmes d'intégration de première ligne en ce qui concerne les entreprises de services monétaires, afin que les employés du secteur Services bancaires aux États-Unis puissent dorénavant identifier, détecter et gérer les entreprises de services monétaires de façon durable;
- 5) l'achèvement de la première série d'examens prospectifs par le fournisseur tiers.

À l'avenir, la Banque se concentrera à poursuivre les activités de redressement et de renforcement de son programme de LCBA-BSA aux États-Unis, y compris :

- 1) le déploiement d'autres phases de la nouvelle plateforme Connaissez votre client;
- 2) le déploiement d'autres capacités d'apprentissage machine et d'IA spécialisée;
- 3) la poursuite de l'amélioration des données par le déploiement d'environnements de données dédiés à la GRCF qui établiront une source unique de données fiables pour soutenir les capacités de détection avancées;
- 4) l'amélioration continue de ses méthodes et de ses processus d'évaluation des risques liés aux crimes financiers;
- 5) la poursuite des activités de formation et de perfectionnement des collègues;
- 6) la poursuite des examens rétrospectifs requis conformément aux ordonnances sur consentement de l'OCC et du FinCEN.

### **Renforcement du programme de LCBA à l'échelle de l'entreprise de la Banque**

La Banque poursuit ses activités de redressement du programme de LCBA à l'échelle de l'entreprise, y compris la mise en œuvre d'un éventail de mesures correctives et d'amélioration du programme de LCBA à l'échelle de l'entreprise (le terme « mesures correctives et d'amélioration du programme » n'est pas défini par la réglementation et désigne, pour la Banque, les évaluations de la cause profonde, la préparation des données, la conception, la documentation, les cadres, les politiques, les normes, la formation, les processus, les systèmes, les tests et la mise en place de contrôles, ainsi que l'embauche des ressources nécessaires). Bien que la Banque ait réalisé des progrès à l'égard de ces activités de redressement, les travaux s'étendront sur plusieurs années et les activités de redressement sont toujours en cours. Le calendrier d'achèvement des activités de redressement ne sera pas entièrement sous le contrôle de la Banque et est sous réserve de la rétroaction des autorités de réglementation, de la révision interne, de la validation et de l'évaluation des activités. Comme il a été présenté précédemment, après la fin du premier trimestre de l'exercice 2025, le Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada (CANAFE) a entrepris un examen de certaines mesures correctives que la Banque a prises jusqu'à présent pour remédier aux violations constatées par le CANAFE. Cet examen est en cours et, selon les résultats obtenus, il pourrait donner lieu à des procédures administratives supplémentaires.

Les mesures correctives et d'amélioration du programme de LCBA à l'échelle de l'entreprise l'exposeront à des risques semblables à ceux mentionnés dans le cadre du redressement du programme de LCBA-BSA aux États-Unis de la Banque (se reporter également à la rubrique « Redressement du programme de LCBA-BSA aux États-Unis » ci-dessus). En particulier, à mesure qu'elle continue d'apporter les mesures correctives et les améliorations au programme de LCBA à l'échelle de l'entreprise, la Banque s'attend à une augmentation du nombre d'opérations et/ou d'événements à déclarer, ce qui s'ajoutera au retard opérationnel de traitement des enquêtes de GRCF auquel la Banque fait actuellement face, mais qu'elle s'efforce de rattraper, à l'échelle de la Banque. De plus, elle continuera sur une base régulière d'examiner les questions relevées dans un territoire et d'évaluer si elles ont une incidence sur d'autres territoires. En outre, les organismes de réglementation ou les organismes chargés de l'application des lois de la Banque peuvent soulever d'autres questions relativement au programme de LCBA à l'échelle de l'entreprise de la Banque, ce qui pourrait donner lieu à des procédures administratives supplémentaires. Les questions relevées lors de l'examen mené par la Banque ou par les organismes de réglementation ou les organismes chargés de l'application des lois de la Banque pourraient élargir la portée des mesures correctives et des améliorations requises pour le programme de LCBA à l'échelle de l'entreprise.

Bien qu'il reste beaucoup de travail à faire, la Banque réalise des progrès à l'égard du redressement et du renforcement du programme de LCBA à l'échelle de l'entreprise, comme il a été présenté précédemment, notamment :

- 1) le déploiement de capacités de surveillance des opérations améliorées et dotées de scénarios plus complets;
- 2) le renforcement de la gouvernance et de l'engagement de la première ligne pour la gestion des risques liés aux crimes financiers grâce à des forums de gouvernance spécialisés;
- 3) la mise à jour des normes de formation sur la GRCF afin de renforcer les exigences et de les harmoniser à l'échelle mondiale.

À l'avenir, la Banque se concentrera à poursuivre les activités de redressement et de renforcement du programme de LCBA à l'échelle de l'entreprise, y compris :

- 1) la poursuite des progrès en vue d'éliminer le retard opérationnel de traitement des enquêtes;
- 2) l'amélioration continue des capacités de surveillance des opérations;
- 3) la poursuite des investissements pour soutenir les possibilités en matière d'analytique avancée, d'apprentissage machine et d'IA dans le cadre du programme de GRCF.

## NOTRE RENDEMENT

### APERÇU DE LA SOCIÉTÉ

La Banque Toronto-Dominion et ses filiales sont désignées collectivement par l'appellation Groupe Banque TD (la « TD » ou la « Banque »). La TD est la sixième banque en importance en Amérique du Nord en fonction de son actif et elle offre ses services à 28,1 millions de clients. Ces services sont regroupés dans quatre principaux secteurs qui exercent leurs activités dans plusieurs centres financiers dans le monde : Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, y compris TD Canada Trust et Financement auto TD au Canada; Services bancaires aux États-Unis, y compris Financement auto TD aux États-Unis et Gestion de patrimoine TD aux États-Unis; Gestion de patrimoine et Assurance, y compris Gestion de patrimoine TD au Canada, Placements directs TD et TD Assurance; et Services bancaires de gros, y compris Valeurs Mobilières TD et TD Cowen. En outre, la TD figure parmi les principales banques numériques en Amérique du Nord, avec plus de 13 millions d'utilisateurs actifs du service mobile au Canada et aux États-Unis. Au 30 avril 2026, les actifs de la TD totalisaient 2,1 billions de dollars. La Banque Toronto-Dominion est inscrite à la Bourse de Toronto et à la Bourse de New York sous le symbole « TD ».

### PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE DE LA BANQUE

La Banque dresse ses états financiers consolidés intermédiaires selon les IFRS, les PCGR actuels, et désigne les résultats établis selon les IFRS « comme présentés ».

### Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières

En plus des résultats comme présentés, la Banque présente également certaines mesures financières, notamment des mesures financières non conformes aux PCGR qui sont historiques, des ratios non conformes aux PCGR, des mesures financières supplémentaires et des mesures de gestion du capital, pour évaluer ses résultats. Les mesures financières non conformes aux PCGR, telles que les résultats « rajustés », sont utilisées afin d'évaluer les secteurs d'exploitation et de mesurer la performance globale de la Banque. Pour obtenir les résultats rajustés, la Banque retranche les « éléments à noter » des résultats comme présentés. Les éléments à noter comprennent des éléments que la direction n'estime pas révélateurs du rendement sous-jacent; ces éléments sont présentés dans le tableau 3. Les ratios non conformes aux PCGR sont des ratios dont une ou plusieurs des composantes sont des mesures financières non conformes aux PCGR. Les exemples de ratios non conformes aux PCGR comprennent la marge d'intérêts nette rajustée, le résultat de base par action rajusté et le résultat dilué par action rajusté, le ratio de versement de dividendes rajusté, le ratio d'efficacité rajusté, compte tenu des charges afférentes aux activités d'assurance et le taux d'imposition effectif rajusté. La Banque croit que les mesures financières non conformes aux PCGR et les ratios non conformes aux PCGR permettent au lecteur de mieux comprendre comment la direction évalue la performance de la Banque. Les mesures financières non conformes aux PCGR et les ratios non conformes aux PCGR utilisés dans le présent document ne sont pas définis aux termes des IFRS et, par conséquent, pourraient ne pas être comparables à des termes similaires utilisés par d'autres émetteurs. Les mesures financières supplémentaires servent à décrire la performance et la situation financières de la Banque, et les mesures de gestion du capital servent à décrire la situation des fonds propres de la Banque, et elles sont toutes deux expliquées là où elles apparaissent pour la première fois dans le présent document.

### Participation dans The Charles Schwab Corporation (« Schwab ») et convention sur les comptes de dépôt assurés (CDA)

Le 12 février 2025, la Banque a vendu la totalité de sa participation en actions restante dans Schwab dans le cadre d'une offre enregistrée et d'un rachat d'actions par Schwab. La Banque a cessé de comptabiliser sa quote-part du résultat attribuable aux actionnaires ordinaires lié à sa participation dans Schwab par suite de la vente.

Avant la vente, la Banque comptabilisait sa participation dans Schwab selon la méthode de la mise en équivalence. Le secteur Services bancaires aux États-Unis comprenait la quote-part de la Banque du résultat net de sa participation dans Schwab. Le résultat net du secteur Siège social comprenait les montants pour l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises, les charges d'acquisition et d'intégration liées à la transaction avec Schwab ainsi que la quote-part de la Banque des charges de restructuration et autres charges engagées par Schwab. La quote-part de la Banque du résultat attribuable aux actionnaires ordinaires de Schwab était présentée avec un décalage d'un mois. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 12 des états financiers consolidés annuels de 2025 de la Banque.

Après la vente de la totalité de sa participation en actions restante dans Schwab, la Banque continue d'avoir une relation d'affaires avec Schwab dans le cadre de la convention sur les comptes de dépôt assurés (la « convention sur les CDA avec Schwab »).

Le 4 mai 2023, la Banque et Schwab ont conclu une convention sur les CDA avec Schwab révisée, dont la date d'échéance initiale est le 1<sup>er</sup> juillet 2034. Selon la convention sur les CDA avec Schwab, la Banque met des comptes de dépôt de passage à la disposition des clients de Schwab. Schwab désigne une tranche des dépôts auprès de la Banque comme des obligations à taux fixe. La tranche restante des dépôts est désignée comme des obligations à taux variable. Le niveau plancher de dépôt des CDA est établi à 60 milliards de dollars américains.

Pour plus de renseignements sur la convention sur les CDA avec Schwab, se reporter à la note 26 des états financiers consolidés annuels de 2025 de la Banque.

Le tableau qui suit détaille les résultats d'exploitation comme présentés de la Banque.

**TABLEAU 2 : RÉSULTATS D'EXPLOITATION – Comme présentés**

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les			Six mois clos les	
	30 avril 2026	31 janvier 2026	30 avril 2025	30 avril 2026	30 avril 2025
Produits d'intérêts nets	8 861 \$	8 789 \$	8 125 \$	17 650 \$	15 991 \$
Produits autres que d'intérêts	6 936	7 796	14 812	14 732	20 995
Total des produits	15 797	16 585	22 937	32 382	36 986
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	1 001	1 039	1 341	2 040	2 553
Charges afférentes aux activités d'assurance	1 398	1 622	1 417	3 020	2 924
Charges autres que d'intérêts	8 372	8 753	8 139	17 125	16 209
<b>Résultat avant impôt sur le résultat et quote-part du résultat net de la participation dans Schwab</b>	<b>5 026</b>	5 171	12 040	<b>10 197</b>	15 300
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	775	1 128	985	1 903	1 683
Quote-part du résultat net de la participation dans Schwab	–	–	74	–	305
<b>Résultat net – comme présenté</b>	<b>4 251</b>	4 043	11 129	<b>8 294</b>	13 922
Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur autres instruments de capitaux propres	202	101	200	303	286
<b>Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires</b>	<b>4 049 \$</b>	3 942 \$	10 929 \$	<b>7 991 \$</b>	13 636 \$

Le tableau qui suit présente un rapprochement entre les résultats rajustés et les résultats comme présentés de la Banque. Pour de plus amples renseignements, se reporter aux sections « Notre rendement » ou « Rapport de gestion des secteurs d'activité de la TD » du présent document.

**TABLEAU 3 : MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté**

(en millions de dollars canadiens)	Trois mois clos les			Six mois clos les	
	30 avril 2026	31 janvier 2026	30 avril 2025	30 avril 2026	30 avril 2025
<b>Résultats d'exploitation – rajustés</b>					
Produits d'intérêts nets <sup>1,2</sup>	8 904 \$	8 833 \$	8 208 \$	17 737 \$	16 128 \$
Produits autres que d'intérêts <sup>3</sup>	7 133	7 796	6 930	14 929	14 040
Total des produits	16 037	16 629	15 138	32 666	30 168
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	1 001	1 039	1 341	2 040	2 553
Charges afférentes aux activités d'assurance	1 398	1 622	1 417	3 020	2 924
Charges autres que d'intérêts <sup>4</sup>	8 339	8 563	7 908	16 902	15 891
<b>Résultat avant impôt sur le résultat et quote-part du résultat net de la participation dans Schwab</b>	<b>5 299</b>	<b>5 405</b>	<b>4 472</b>	<b>10 704</b>	<b>8 800</b>
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat <sup>5</sup>	1 131	1 189	929	2 320	1 891
Quote-part du résultat net de la participation dans Schwab <sup>6</sup>	–	–	83	–	340
<b>Résultat net – rajusté</b>	<b>4 168</b>	<b>4 216</b>	<b>3 626</b>	<b>8 384</b>	<b>7 249</b>
Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur autres instruments de capitaux propres	202	101	200	303	286
<b>Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – rajusté</b>	<b>3 966</b>	<b>4 115</b>	<b>3 426</b>	<b>8 081</b>	<b>6 963</b>
<b>Rajustements pour les éléments à noter, avant impôt sur le résultat</b>					
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises <sup>7</sup>	(33)	(34)	(43)	(67)	(104)
Charges de restructuration <sup>4</sup>	–	(200)	(163)	(200)	(163)
Charges d'acquisition et d'intégration <sup>4</sup>	–	–	(34)	–	(86)
Incidence de l'abandon de la stratégie de couverture des fonds propres liée à la transaction d'acquisition de FHN <sup>1</sup>	(43)	(44)	(47)	(87)	(101)
Profit à la vente des actions de Schwab <sup>3</sup>	–	–	8 975	–	8 975
Restructuration du bilan <sup>2,3</sup>	–	–	(1 129)	–	(2 056)
Cotisation spéciale de la Federal Deposit Insurance Corporation (FDIC) <sup>4</sup>	–	44	–	44	–
Changement de la quote-part des partenaires dans le portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis <sup>3</sup>	(197)	–	–	(197)	–
<b>Moins l'incidence de l'impôt sur le résultat</b>					
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises	(8)	(8)	(8)	(16)	(17)
Charge de restructuration	–	(52)	(41)	(52)	(41)
Charges d'acquisition et d'intégration	–	–	(8)	–	(19)
Incidence de l'abandon de la stratégie de couverture des fonds propres liée à la transaction d'acquisition de FHN	(10)	(12)	(12)	(22)	(25)
Profit à la vente des actions de Schwab <sup>5</sup>	(288)	–	407	(288)	407
Restructuration du bilan	–	–	(282)	–	(513)
Cotisation spéciale de la FDIC	–	11	–	11	–
Changement de la quote-part des partenaires dans le portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis	(50)	–	–	(50)	–
<b>Total des rajustements pour les éléments à noter</b>	<b>83</b>	<b>(173)</b>	<b>7 503</b>	<b>(90)</b>	<b>6 673</b>
<b>Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – comme présenté</b>	<b>4 049 \$</b>	<b>3 942 \$</b>	<b>10 929 \$</b>	<b>7 991 \$</b>	<b>13 636 \$</b>

<sup>1</sup> Après la résiliation de l'entente de fusion conclue entre la Banque et FHN le 4 mai 2023, l'effet résiduel de la stratégie est contrepassé dans les produits d'intérêts nets – deuxième trimestre de 2026 : (43) millions de dollars; premier trimestre de 2026 : (44) millions de dollars; cumul de l'exercice 2026 : (87) millions de dollars; deuxième trimestre de 2025 : (47) millions de dollars; cumul de l'exercice 2025 : (101) millions de dollars, montants présentés dans le secteur Siège social.

<sup>2</sup> Les produits d'intérêts nets rajustés excluent l'élément à noter suivant :

i. Restructuration du bilan – deuxième trimestre de 2025 : 36 millions de dollars, cumul de l'exercice 2025 : 36 millions de dollars relativement aux activités du secteur Services bancaires aux États-Unis, montants présentés dans le secteur Services bancaires aux États-Unis.

<sup>3</sup> Les produits autres que d'intérêts rajustés excluent les éléments à noter suivants :

i. La Banque a vendu des actions ordinaires de Schwab et a comptabilisé un profit à la vente – deuxième trimestre de 2025 : 8 975 millions de dollars; cumul de l'exercice 2025 : 8 975 millions de dollars, présenté dans le secteur Siège social.

ii. Restructuration du bilan – deuxième trimestre de 2025 : 1 093 millions de dollars, cumul de l'exercice 2025 : 2 020 millions de dollars relativement aux activités du secteur Services bancaires aux États-Unis, montants présentés dans le secteur Services bancaires aux États-Unis.

iii. Charge reflétant un changement de la quote-part des partenaires dans le portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis, ce qui a entraîné un ajustement des montants à recevoir connexes dans le portefeuille – deuxième trimestre de 2026 : 197 millions de dollars, cumul de l'exercice 2026 : 197 millions de dollars, présentée dans le secteur Services bancaires aux États-Unis.

<sup>4</sup> Les charges autres que d'intérêts rajustées excluent les éléments à noter suivants :

i. Amortissement des immobilisations incorporelles acquises – deuxième trimestre de 2026 : 33 millions de dollars; premier trimestre de 2026 : 34 millions de dollars; cumul de l'exercice 2026 : 67 millions de dollars; deuxième trimestre de 2025 : 34 millions de dollars; cumul de l'exercice 2025 : 69 millions de dollars, montants présentés dans le secteur Siège social.

ii. Charges de restructuration – premier trimestre de 2026 : 200 millions de dollars; cumul de l'exercice 2026 : 200 millions de dollars; deuxième trimestre de 2025 : 163 millions de dollars; cumul de l'exercice 2025 : 163 millions de dollars, présentés dans le secteur Siège social.

iii. Charges d'acquisition et d'intégration – deuxième trimestre de 2025 : 34 millions de dollars; cumul de l'exercice 2025 : 86 millions de dollars, présentés dans le secteur Services bancaires de gros.

iv. Cotisation spéciale de la FDIC – premier trimestre de 2026 : (44) millions de dollars; cumul de l'exercice 2026 : (44) millions de dollars, présentée dans le secteur Services bancaires aux États-Unis.

<sup>5</sup> Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat comprenant un avantage fiscal de 288 millions de dollars lié au profit réalisé par la Banque à la vente des actions de Schwab en 2025, présenté dans le secteur Siège social au deuxième trimestre de l'exercice 2026 au moment de la production de la déclaration de revenus de la Banque. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique « Impôt sur le résultat » de la section « Aperçu des résultats financiers » du présent document.

<sup>6</sup> La quote-part du résultat net rajustée de la participation dans Schwab exclut l'élément à noter suivant (après impôt). L'incidence de cet élément a été présentée dans le secteur Siège social.

i. Amortissement des immobilisations incorporelles acquises liées à Schwab – deuxième trimestre de 2025 : 9 millions de dollars; cumul de l'exercice 2025 : 35 millions de dollars.

<sup>7</sup> L'amortissement des immobilisations incorporelles acquises se rapporte aux immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'acquisitions d'actifs ou de regroupements d'entreprises, y compris aux montants après impôt pour l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises attribuables à la quote-part du résultat net de la participation dans Schwab présentés dans le secteur Siège social. Se reporter aux notes de bas de tableau 4 et 6 pour les montants.

**TABLEAU 4 : RAPPROCHEMENT DU RÉSULTAT PAR ACTION COMME PRÉSENTÉ ET DU RÉSULTAT PAR ACTION RAJUSTÉ<sup>1</sup>**

(en dollars canadiens)

	Trois mois clos les			Six mois clos les	
	30 avril 2026	31 janvier 2026	30 avril 2025	30 avril 2026	30 avril 2025
<b>Résultat de base par action – comme présenté</b>	<b>2,44 \$</b>	2,35 \$	6,28 \$	<b>4,78 \$</b>	7,81 \$
Rajustements pour les éléments à noter	(0,05)	0,10	(4,31)	<b>0,06</b>	(3,82)
<b>Résultat de base par action – rajusté</b>	<b>2,39 \$</b>	2,45 \$	1,97 \$	<b>4,84 \$</b>	3,99 \$
<b>Résultat dilué par action – comme présenté</b>	<b>2,43 \$</b>	2,34 \$	6,27 \$	<b>4,77 \$</b>	7,81 \$
Rajustements pour les éléments à noter	(0,05)	0,10	(4,30)	<b>0,05</b>	(3,82)
<b>Résultat dilué par action – rajusté</b>	<b>2,38 \$</b>	2,44 \$	1,97 \$	<b>4,82 \$</b>	3,99 \$

<sup>1</sup> Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période. Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

**TABLEAU 5 : AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, APRÈS IMPÔT SUR LE RÉSULTAT**

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les			Six mois clos les	
	30 avril 2026	31 janvier 2026	30 avril 2025	30 avril 2026	30 avril 2025
Schwab <sup>1</sup>	– \$	– \$	9 \$	– \$	35 \$
Immobilisations incorporelles liées aux services bancaires de gros	<b>20</b>	20	20	<b>40</b>	41
Divers	<b>5</b>	6	6	<b>11</b>	11
<b>Inclus dans les éléments à noter</b>	<b>25</b>	26	35	<b>51</b>	87
Logiciels et droits de gestion d'actifs	<b>135</b>	135	124	<b>270</b>	243
<b>Amortissement des immobilisations incorporelles, après impôt sur le résultat</b>	<b>160 \$</b>	161 \$	159 \$	<b>321 \$</b>	330 \$

<sup>1</sup> Compris dans la quote-part du résultat net de la participation dans Schwab.

**Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires**

Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de la Banque consolidée correspond au résultat net comme présenté attribuable aux actionnaires ordinaires, exprimé en pourcentage des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires rajusté de la Banque consolidée correspond au résultat net rajusté attribuable aux actionnaires ordinaires exprimé en pourcentage des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires rajusté est un ratio financier non conforme aux PCGR et peut être utilisé pour évaluer l'utilisation des capitaux propres par la Banque.

Le rendement des capitaux propres pour les secteurs d'exploitation correspond au résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires d'un secteur d'exploitation donné exprimé en pourcentage de son capital attribué moyen. La méthode de répartition du capital de la Banque à ses secteurs d'exploitation est essentiellement alignée sur les exigences de Bâle III en matière de fonds propres sous forme d'actions ordinaires. Le ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires utilisé aux fins de la répartition du capital aux secteurs d'exploitation a été de 11,5 %.

**TABLEAU 6 : RENDEMENT DES CAPITAUX PROPRES ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES ORDINAIRES**

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Trois mois clos les			Six mois clos les	
	30 avril 2026	31 janvier 2026	30 avril 2025	30 avril 2026	30 avril 2025
Capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires	<b>113 288 \$</b>	115 250 \$	114 585 \$	<b>114 310 \$</b>	110 708 \$
<b>Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – comme présenté</b>	<b>4 049</b>	3 942	10 929	<b>7 991</b>	13 636
Éléments à noter, après impôt sur le résultat	(83)	173	(7 503)	<b>90</b>	(6 673)
<b>Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – rajusté</b>	<b>3 966 \$</b>	4 115 \$	3 426 \$	<b>8 081 \$</b>	6 963 \$
<b>Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – comme présenté</b>	<b>14,7 %</b>	13,6 %	39,1 %	<b>14,1 %</b>	24,8 %
<b>Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – rajusté</b>	<b>14,4</b>	14,2	12,3	<b>14,3</b>	12,7

**Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires**

Les capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires correspondent aux capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires moins le goodwill, le goodwill théorique et les immobilisations incorporelles théoriques liés à la participation dans Schwab, et d'autres immobilisations incorporelles acquises, déduction faite des passifs d'impôt différé connexes. Le rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires (RCPCAAO) correspond au résultat net comme présenté attribuable aux actionnaires ordinaires après ajustement pour exclure l'amortissement après impôt des immobilisations incorporelles acquises, qui sont traitées comme un élément à noter, et exprimé en pourcentage des capitaux propres corporels moyens attribuables aux actionnaires ordinaires. Le RCPCAAO rajusté est calculé à partir du résultat net comme présenté attribuable aux actionnaires ordinaires après ajustement pour exclure tous les éléments à noter et exprimé en pourcentage des capitaux propres corporels moyens attribuables aux actionnaires ordinaires. Les capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires, le RCPCAAO et le RCPCAAO rajusté peuvent être utilisés pour évaluer l'utilisation des capitaux propres par la Banque. Les capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires sont une mesure non conforme aux PCGR, et le RCPCAAO et le RCPCAAO rajusté sont des ratios non conformes aux PCGR.

**TABLEAU 7 : RENDEMENT DES CAPITAUX PROPRES CORPORELS ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES ORDINAIRES**

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Trois mois clos les			Six mois clos les	
	30 avril 2026	31 janvier 2026	30 avril 2025	30 avril 2026	30 avril 2025
Capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires	113 288 \$	115 250 \$	114 585 \$	114 310 \$	110 708 \$
Goodwill moyen	18 584	18 751	19 302	18 696	19 207
Goodwill théorique et immobilisations incorporelles théoriques moyens liés aux participations dans Schwab	–	–	1 304	–	2 924
Autres immobilisations incorporelles acquises moyennes <sup>1</sup>	303	339	450	322	456
Passifs d'impôt différé connexes moyens	(240)	(246)	(236)	(243)	(236)
<b>Capitaux propres corporels moyens attribuables aux actionnaires ordinaires</b>	<b>94 641</b>	<b>96 405</b>	<b>93 765</b>	<b>95 535</b>	<b>88 357</b>
<b>Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – comme présenté</b>	<b>4 049</b>	<b>3 942</b>	<b>10 929</b>	<b>7 991</b>	<b>13 636</b>
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises, après impôt sur le résultat	25	26	35	51	87
<b>Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires après ajustement pour exclure l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises, après impôt sur le résultat</b>	<b>4 074</b>	<b>3 968</b>	<b>10 964</b>	<b>8 042</b>	<b>13 723</b>
Autres éléments à noter, après impôt sur le résultat	(108)	147	(7 538)	39	(6 760)
<b>Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – rajusté</b>	<b>3 966 \$</b>	<b>4 115 \$</b>	<b>3 426 \$</b>	<b>8 081 \$</b>	<b>6 963 \$</b>
<b>Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires</b>	<b>17,7 %</b>	<b>16,3 %</b>	<b>48,0 %</b>	<b>17,0 %</b>	<b>31,3 %</b>
<b>Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires – rajusté</b>	<b>17,2</b>	<b>16,9</b>	<b>15,0</b>	<b>17,1</b>	<b>15,9</b>

<sup>1</sup> Excluent les immobilisations incorporelles liées aux logiciels et aux droits de gestion d'actifs.**INCIDENCE DU TAUX DE CHANGE SUR LES RÉSULTATS CONVERTIS DU SECTEUR SERVICES BANCAIRES AUX ÉTATS-UNIS**

Le tableau suivant présente l'estimation de l'incidence de la conversion des monnaies étrangères sur les principaux éléments de l'état du résultat du secteur Services bancaires aux États-Unis. L'incidence correspond à la différence entre les résultats convertis aux taux de change moyens entre le dollar américain et le dollar canadien pour les périodes indiquées.

**TABLEAU 8 : INCIDENCE DU TAUX DE CHANGE SUR LES RÉSULTATS DU SECTEUR SERVICES DE DÉTAIL AUX ÉTATS-UNIS**

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Trois mois clos les		Six mois clos les	
	30 avril 2026 par rapport au 30 avril 2025		30 avril 2026 par rapport au 30 avril 2025	
	Augmentation (diminution)		Augmentation (diminution)	
<b>Services bancaires aux États-Unis</b>				
Total des produits – comme présenté		(141) \$		(236) \$
Total des produits – rajusté <sup>1</sup>		(148)		(243)
Charges autres que d'intérêts – comme présentées		(92)		(150)
Charges autres que d'intérêts – rajustées <sup>1</sup>		(92)		(151)
<b>Résultat net après impôt du secteur Services bancaires aux États-Unis, compte non tenu de Schwab – comme présenté</b>		(30)		(55)
<b>Résultat net après impôt du secteur Services bancaires aux États-Unis, compte non tenu de Schwab – rajusté<sup>1</sup></b>		(36)		(59)
<b>Résultat net après impôt du secteur Services bancaires aux États-Unis – comme présenté</b>		(30)		(55)
<b>Résultat net après impôt du secteur Services bancaires aux États-Unis – rajusté<sup>1</sup></b>		(36)		(59)
<b>Résultat par action (en dollars canadiens)</b>				
Résultat de base – comme présenté		(0,02) \$		(0,03) \$
Résultat de base – rajusté <sup>1</sup>		(0,02)		(0,04)
Résultat dilué – comme présenté		(0,02)		(0,03)
Résultat dilué – rajusté <sup>1</sup>		(0,02)		(0,04)

**Taux de change moyen (équivalent de 1,00 \$ CA)**

	Trois mois clos les		Six mois clos les	
	30 avril 2026	30 avril 2025	30 avril 2026	30 avril 2025
Dollar américain	0,730 \$	0,703 \$	0,725 \$	0,704 \$

<sup>1</sup> Pour plus de renseignements sur l'utilisation par la Banque de mesures financières non conformes aux PCGR, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » de la section « Notre rendement » du présent document.

---

## APERÇU DES RÉSULTATS FINANCIERS

### Sommaire du rendement

Un aperçu du rendement de la Banque pour le deuxième trimestre de 2026 est présenté ci-après. Les indicateurs de rendement pour les actionnaires servent de guides et de points de repère quant aux réalisations de la Banque. Aux fins de cette analyse, la Banque utilise des résultats rajustés, lesquels excluent les éléments à noter des résultats comme présentés qui ont été préparés selon les IFRS. Les résultats comme présentés et les résultats rajustés ainsi que les éléments à noter sont expliqués à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » dans la section « Notre rendement » du présent document.

- Le résultat dilué par action rajusté pour les six mois clos le 30 avril 2026 a augmenté de 21 % par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent.
- Le rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires rajusté pour les six mois clos le 30 avril 2026 a été de 17,1 %.
- Pour les douze mois clos le 30 avril 2026, le total du rendement pour les actionnaires a atteint 72,2 % par rapport au rendement moyen de 64,0 % des établissements financiers homologues canadiens<sup>4</sup>.

### Résultat net

#### Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T2 2026 par rapport au T2 2025

Le résultat net comme présenté pour le trimestre s'est établi à 4 251 millions de dollars, en baisse de 6 878 millions de dollars, ou 62 %, par rapport à celui du deuxième trimestre de l'exercice précédent, reflétant essentiellement le profit à la vente des actions de Schwab réalisé à l'exercice précédent et l'augmentation des charges autres que d'intérêts, le tout en partie contrebalancé par la hausse des produits et la baisse de la provision pour pertes sur créances. Sur une base rajustée, le résultat net pour le trimestre s'est établi à 4 168 millions de dollars, en hausse de 542 millions de dollars, ou 15 %, par rapport à celui du deuxième trimestre de l'exercice précédent.

Répartie par secteur, la baisse du résultat net comme présenté s'explique par une diminution de 8 151 millions de dollars dans le secteur Siège social, en partie contrebalancée par des augmentations de 693 millions de dollars dans le secteur Services bancaires aux États-Unis, de 257 millions de dollars dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, de 193 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros et de 130 millions de dollars dans le secteur Gestion de patrimoine et Assurance.

#### Par rapport au trimestre précédent – T2 2026 par rapport au T1 2026

Le résultat net comme présenté pour le trimestre a augmenté de 208 millions de dollars, ou 5 %, par rapport à celui du trimestre précédent, reflétant principalement l'incidence au trimestre considéré d'un avantage fiscal lié à la vente des actions de Schwab réalisée à l'exercice précédent ainsi que la baisse des charges afférentes aux activités d'assurance et les charges de restructuration au trimestre précédent, le tout en partie contrebalancé par la baisse des produits, y compris l'ajustement des montants à recevoir dans le portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis. Le résultat net rajusté pour le trimestre a diminué de 48 millions de dollars, ou 1 %, par rapport à celui du trimestre précédent.

Répartie par secteur, la hausse du résultat net comme présenté s'explique par des augmentations de 423 millions de dollars dans le secteur Siège social, de 80 millions de dollars dans le secteur Gestion de patrimoine et Assurance, et de 51 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros, en partie contrebalancées par des diminutions de 227 millions de dollars dans le secteur Services bancaires aux États-Unis, et de 119 millions de dollars dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada.

#### Cumul de l'exercice – T2 2026 par rapport au T2 2025

Le résultat net comme présenté de 8 294 millions de dollars a diminué de 5 628 millions de dollars, ou 40 %, par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent. La diminution reflète principalement le profit à la vente des actions de Schwab réalisé à l'exercice précédent et l'augmentation des charges autres que d'intérêts, le tout en partie contrebalancé par la hausse des produits. Le résultat net rajusté s'est établi à 8 384 millions de dollars, en hausse de 1 135 millions de dollars, ou 16 %.

Répartie par secteur, la diminution du résultat net comme présenté s'explique par une diminution de 8 151 millions de dollars dans le secteur Siège social, en partie contrebalancée par des augmentations de 1 391 millions de dollars dans le secteur Services bancaires aux États-Unis, de 470 millions de dollars dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, de 455 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros, et de 207 millions de dollars dans le secteur Gestion de patrimoine et Assurance.

### Produits d'intérêts nets

#### Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T2 2026 par rapport au T2 2025

Les produits d'intérêts nets comme présentés pour le trimestre ont été de 8 861 millions de dollars, en hausse de 736 millions de dollars, ou 9 %, par rapport à ceux du deuxième trimestre de l'exercice précédent, reflétant principalement la croissance des volumes et la hausse des marges dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, la hausse des produits d'intérêts nets dans le secteur Services bancaires de gros ainsi que la hausse des marges sur les produits et l'ajustement lié à certains coûts différés d'acquisition de produits (l'« ajustement des coûts différés ») au deuxième trimestre de l'exercice précédent dans le secteur Services bancaires aux États-Unis. Sur une base rajustée, les produits d'intérêts nets se sont établis à 8 904 millions de dollars, en hausse de 696 millions de dollars, ou 8 %.

Répartie par secteur, la hausse des produits d'intérêts nets comme présentés s'explique par des augmentations de 266 millions de dollars dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, de 231 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros, de 158 millions de dollars dans le secteur Services bancaires aux États-Unis, de 61 millions de dollars dans le secteur Gestion de patrimoine et Assurance, et de 20 millions de dollars dans le secteur Siège social.

#### Par rapport au trimestre précédent – T2 2026 par rapport au T1 2026

Les produits d'intérêts nets comme présentés pour le trimestre ont augmenté de 72 millions de dollars, ou 1 %, par rapport à ceux du trimestre précédent, reflétant principalement la hausse des produits d'intérêts nets dans le secteur Services bancaires de gros, contrebalancée en partie par la baisse des produits dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et le secteur Services bancaires aux États-Unis en raison du fait que le deuxième trimestre comptait moins de jours, et par l'incidence de la conversion des monnaies étrangères. Sur une base rajustée, les produits d'intérêts nets ont augmenté de 71 millions de dollars, ou 1 %.

---

<sup>4</sup> Les homologues au Canada comprennent la Banque de Montréal, la Banque Canadienne Impériale de Commerce, la Banque Royale du Canada et La Banque de Nouvelle-Écosse.

Répartie par secteur, la hausse des produits d'intérêts nets comme présentés s'explique par des augmentations de 351 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros, de 17 millions de dollars dans le secteur Gestion de patrimoine et Assurance, en partie contrebalancées par des diminutions de 105 millions de dollars dans le secteur de Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, de 100 millions de dollars dans le secteur Services bancaires aux États-Unis et de 91 millions de dollars dans le secteur Siège social.

#### Cumul de l'exercice – T2 2026 par rapport au T2 2025

Les produits d'intérêts nets comme présentés se sont établis à 17 650 millions de dollars, en hausse de 1 659 millions de dollars, ou 10 %, par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent, reflétant principalement la croissance des volumes et la hausse des marges sur les prêts dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, l'augmentation des produits tirés des activités de gestion de la trésorerie et du bilan dans le secteur Siège social, la hausse des produits d'intérêts nets dans le secteur Services bancaires de gros, ainsi que la hausse des marges sur les produits et l'incidence des activités de restructuration du bilan aux États-Unis dans le secteur Services bancaires aux États-Unis. Sur une base rajustée, les produits d'intérêts nets se sont établis à 17 737 millions de dollars, en hausse de 1 609 millions de dollars, ou 10 %.

Répartie par secteur, la hausse des produits d'intérêts nets comme présentés s'explique par des augmentations de 525 millions de dollars dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, de 390 millions de dollars dans le secteur Services bancaires aux États-Unis, de 383 millions de dollars dans le secteur Siège social, de 263 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros, et de 98 millions de dollars dans le secteur Gestion de patrimoine et Assurance.

#### **Produits autres que d'intérêts**

##### Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T2 2026 par rapport au T2 2025

Les produits autres que d'intérêts comme présentés pour le trimestre se sont établis à 6 936 millions de dollars, en baisse de 7 876 millions de dollars, ou 53 %, par rapport à ceux du deuxième trimestre de l'exercice précédent, reflétant essentiellement le profit à la vente des actions de Schwab réalisé à l'exercice précédent dans le secteur Siège social, en partie contrebalancé par la hausse des produits autres que d'intérêts dans le secteur Services bancaires aux États-Unis, découlant de l'incidence des activités de restructuration du bilan aux États-Unis au deuxième trimestre de l'exercice précédent, ainsi que par l'augmentation des produits tirés des comptes à honoraires, attribuable à la croissance des actifs, et la hausse des primes d'assurance acquises dans le secteur Gestion de patrimoine et Assurance. Sur une base rajustée, les produits autres que d'intérêts se sont établis à 7 133 millions de dollars, en hausse de 203 millions de dollars, ou 3 %.

Répartie par secteur, la baisse des produits autres que d'intérêts comme présentés s'explique par une diminution de 8 994 millions de dollars dans le secteur Siège social, en partie contrebalancée par des augmentations de 872 millions de dollars dans le secteur Services bancaires aux États-Unis, de 214 millions de dollars dans le secteur Gestion de patrimoine et Assurance et de 33 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros.

##### Par rapport au trimestre précédent – T2 2026 par rapport au T1 2026

Les produits autres que d'intérêts comme présentés pour le trimestre ont diminué de 860 millions de dollars, ou 11 %, par rapport à ceux du trimestre précédent, reflétant essentiellement la diminution des produits autres que d'intérêts dans le secteur Services bancaires de gros, l'ajustement des montants à recevoir dans le portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis dans le secteur Services bancaires aux États-Unis et l'incidence, dans le secteur Gestion de patrimoine et Assurance, du fait que le deuxième trimestre comptait moins de jours. Sur une base rajustée, les produits autres que d'intérêts ont diminué de 663 millions de dollars, ou 9 %.

Répartie par secteur, la baisse des produits autres que d'intérêts comme présentés s'explique par des diminutions de 428 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros, de 201 millions de dollars dans le secteur Services bancaires aux États-Unis, de 145 millions de dollars dans le secteur Gestion de patrimoine et Assurance, de 60 millions de dollars dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, et de 26 millions de dollars dans le secteur Siège social.

#### Cumul de l'exercice – T2 2026 par rapport au T2 2025

Les produits autres que d'intérêts comme présentés se sont établis à 14 732 millions de dollars, en baisse de 6 263 millions de dollars, ou 30 %, par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent, reflétant surtout le profit à la vente des actions de Schwab réalisé à l'exercice précédent dans le secteur Siège social, en partie contrebalancé par la hausse des produits autres que d'intérêts dans le secteur Services bancaires aux États-Unis, découlant de l'incidence des activités de restructuration du bilan aux États-Unis à l'exercice précédent, par les augmentations des produits tirés des comptes à honoraires, des primes d'assurance acquises et des produits tirés des transactions dans le secteur Gestion de patrimoine et Assurance ainsi que par la hausse des produits autres que d'intérêts dans le secteur Services bancaires de gros. Les produits autres que d'intérêts rajustés se sont établis à 14 929 millions de dollars, une hausse de 889 millions de dollars, ou 6 %.

Répartie par secteur, la baisse des produits autres que d'intérêts comme présentés s'explique par une diminution de 9 010 millions de dollars dans le secteur Siège social, en partie contrebalancée par des augmentations de 1 779 millions de dollars dans le secteur Services bancaires aux États-Unis, de 485 millions de dollars dans le secteur Gestion de patrimoine et Assurance, de 471 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros et de 12 millions de dollars dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada.

#### **Provision pour pertes sur créances**

##### Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T2 2026 par rapport au T2 2025

La provision pour pertes sur créances pour le trimestre s'est établie à 1 001 millions de dollars, en baisse de 340 millions de dollars par rapport à celle du deuxième trimestre de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés s'est établie à 973 millions de dollars, en hausse de 27 millions de dollars, ou 3 %, reflétant essentiellement la migration du crédit constatée dans les portefeuilles de prêts à la consommation au Canada et aux États-Unis et les portefeuilles de prêts du secteur Services bancaires de gros, en partie contrebalancée par la baisse des provisions dans le portefeuille de prêts commerciaux au Canada. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs a consisté en une constitution de provision de 28 millions de dollars, en baisse de 367 millions de dollars par rapport à celle du deuxième trimestre de l'exercice précédent. Les provisions relatives aux actifs productifs pour le trimestre considéré reflètent une mise à jour des perspectives macroéconomiques et une migration du crédit, en partie contrebalancées par la migration des provisions de la catégorie « actifs productifs » vers la catégorie « actifs dépréciés » dans le secteur Services bancaires de gros. Le total de la provision pour pertes sur créances pour le trimestre, exprimé en pourcentage annualisé du volume des prêts, s'est établi à 0,43 %.

Répartie par secteur, la provision pour pertes sur créances a diminué de 124 millions de dollars dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, de 100 millions de dollars dans le secteur Services bancaires aux États-Unis, de 71 millions de dollars dans le secteur Siège social et de 45 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros.

#### Par rapport au trimestre précédent – T2 2026 par rapport au T1 2026

La provision pour pertes sur créances pour le trimestre s'est établie à 1 001 millions de dollars, en baisse de 38 millions de dollars par rapport à celle du trimestre précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés s'est établie à 973 millions de dollars, en baisse de 191 millions de dollars, ou 16 %, ce qui est en grande partie attribuable à la diminution de la migration du crédit dans les secteurs Services bancaires de gros et Services bancaires aux États-Unis. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs a consisté en une constitution de provision de 28 millions de dollars, par rapport à une reprise de provision de 125 millions de dollars pour le trimestre précédent. Les provisions relatives aux actifs productifs pour le trimestre considéré reflètent une mise à jour des perspectives macroéconomiques et une migration du crédit, en partie contrebalancées par la migration des provisions de la catégorie « actifs productifs » vers la catégorie « actifs dépréciés » dans le secteur Services bancaires de gros. Le total de la provision pour pertes sur créances pour le trimestre, exprimé en pourcentage annualisé du volume des prêts, s'est établi à 0,43 %.

Répartie par secteur, la provision pour pertes sur créances a augmenté de 62 millions de dollars dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et de 47 millions de dollars dans le secteur Services bancaires aux États-Unis, et elle a diminué de 94 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros et de 53 millions de dollars dans le secteur Siège social.

À plus long terme, bien que les résultats puissent varier d'un trimestre à l'autre et selon l'évolution de la conjoncture économique, nous continuons de nous attendre à ce que la provision pour pertes sur créances pour l'exercice 2026 se situe dans une fourchette de 40 à 50 points de base<sup>5</sup>.

#### Cumul de l'exercice – T2 2026 par rapport au T2 2025

La provision pour pertes sur créances s'est établie à 2 040 millions de dollars, en baisse de 513 millions de dollars par rapport à celle de la période correspondante de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés s'est établie à 2 137 millions de dollars, en baisse de 25 millions de dollars en raison surtout de la baisse des provisions dans les portefeuilles de prêts commerciaux au Canada et aux États-Unis et les portefeuilles de prêts à la consommation aux États-Unis, en partie contrebalancée par la migration du crédit dans les portefeuilles de prêts à la consommation au Canada et quelques dépréciations dans le secteur Services bancaires de gros. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs a consisté en une reprise de provision de 97 millions de dollars, par rapport à la constitution d'une provision de 391 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. La reprise de provisions relatives aux actifs productifs pour l'exercice considéré reflète essentiellement la migration des provisions de la catégorie « actifs productifs » vers la catégorie « actifs dépréciés » et une mise à jour des perspectives macroéconomiques, en partie contrebalancées par la migration du crédit dans les portefeuilles de prêts à la consommation au Canada. Le total de la provision pour pertes sur créances, exprimé en pourcentage annualisé du volume des prêts, s'est établi à 0,43 %.

Répartie par secteur, la provision pour pertes sur créances a diminué de 209 millions de dollars dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, de 256 millions de dollars dans le secteur Services bancaires aux États-Unis et de 103 millions de dollars dans le secteur Siège social, et elle a augmenté de 55 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros.

**TABLEAU 9 : PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES<sup>1</sup>**

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les			Six mois clos les	
	30 avril 2026	31 janvier 2026	30 avril 2025	30 avril 2026	30 avril 2025
<b>Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – Étape 3 (actifs dépréciés)</b>					
Services bancaires personnels et commerciaux au Canada	465 \$	424 \$	428 \$	889 \$	887 \$
Services bancaires aux États-Unis	332	394	309	726	838
Services bancaires de gros	80	216	61	296	94
Siège social <sup>2</sup>	96	130	148	226	343
<b>Total de la provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – Étape 3</b>	<b>973</b>	<b>1 164</b>	<b>946</b>	<b>2 137</b>	<b>2 162</b>
<b>Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – Étape 1 et étape 2 (actifs productifs)</b>					
Services bancaires personnels et commerciaux au Canada	33	12	194	45	256
Services bancaires aux États-Unis	10	(99)	133	(89)	55
Services bancaires de gros	(2)	(44)	62	(46)	101
Siège social <sup>2</sup>	(13)	6	6	(7)	(21)
<b>Total de la provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – Étape 1 et étape 2</b>	<b>28</b>	<b>(125)</b>	<b>395</b>	<b>(97)</b>	<b>391</b>
<b>Total de la provision (reprise de provision) pour pertes sur créances</b>	<b>1 001 \$</b>	<b>1 039 \$</b>	<b>1 341 \$</b>	<b>2 040 \$</b>	<b>2 553 \$</b>

<sup>1</sup> Comprend la provision pour pertes sur créances pour les instruments hors bilan.

<sup>2</sup> Comprend la provision pour pertes sur créances sur la partie revenant aux partenaires des programmes de détaillants du portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis.

#### Charges afférentes aux activités d'assurance

##### Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T2 2026 par rapport au T2 2025

Les charges afférentes aux activités d'assurance pour le trimestre se sont établies à 1 398 millions de dollars, un niveau relativement stable par rapport à celles du deuxième trimestre de l'exercice précédent.

##### Par rapport au trimestre précédent – T2 2026 par rapport au T1 2026

Les charges afférentes aux activités d'assurance ont diminué de 224 millions de dollars, ou 14 %, par rapport à celles du trimestre précédent, en raison principalement de la diminution de la fréquence des sinistres et de la libération de provisions liées aux exercices précédents.

<sup>5</sup> La fourchette estimée des provisions pour pertes sur créances de la Banque est fondée sur des hypothèses prospectives qui comportent des risques et des incertitudes. Les résultats peuvent varier selon les conditions économiques ou les conditions de crédit réelles et selon le rendement, notamment le taux de chômage, les taux d'intérêt, la croissance ou le ralentissement de l'économie, et les facteurs et conditions propres à l'emprunteur ou à l'industrie, notamment l'incertitude politique et commerciale. Les provisions pour pertes sur créances estimées de la Banque sont assujetties à des risques et à des incertitudes, notamment ceux décrits à la section « Facteurs de risque qui pourraient avoir une incidence sur les résultats futurs » du présent document.

#### Cumul de l'exercice – T2 2026 par rapport au T2 2025

Les charges afférentes aux activités d'assurance se sont établies à 3 020 millions de dollars, en hausse de 96 millions de dollars, ou 3 %, par rapport à celles de la période correspondante de l'exercice précédent, reflétant essentiellement la croissance des activités et l'accroissement de la gravité des sinistres, en partie contrebalancés par une diminution des pertes estimées découlant des sinistres liés aux catastrophes.

#### **Charges autres que d'intérêts et ratio d'efficience**

##### Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T2 2026 par rapport au T2 2025

Les charges autres que d'intérêts comme présentées de 8 372 millions de dollars ont augmenté de 233 millions de dollars, ou 3 %, par rapport à celles du deuxième trimestre de l'exercice précédent, reflétant essentiellement l'accroissement des investissements dans l'infrastructure de gouvernance et de contrôle, y compris les coûts liés au redressement du programme de LCBA-BSA aux États-Unis, et l'augmentation des dépenses relatives aux initiatives de croissance des activités, notamment les charges du personnel, le tout en partie contrebalancé par les charges de restructuration au deuxième trimestre de l'exercice précédent. Sur une base rajustée, les charges autres que d'intérêts se sont établies à 8 339 millions de dollars, en hausse de 431 millions de dollars, ou 5 %. La Banque prévoit toujours que la croissance des charges rajustées pour l'exercice 2026, en supposant que la rémunération variable, l'incidence de la conversion des monnaies étrangères et l'incidence du portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis demeurent aux mêmes niveaux que ceux de l'exercice 2025, s'inscrira dans la fourchette de 3 % à 4 % indiquée précédemment, reflétant les investissements visant à soutenir la croissance des activités et les investissements dans l'infrastructure de gouvernance et de contrôle, compte tenu des gains de productivité attendus et des économies de coûts découlant des restructurations<sup>6</sup>.

Répartie par secteur, la hausse des charges autres que d'intérêts comme présentées s'explique par des augmentations de 138 millions de dollars dans le secteur Services bancaires aux États-Unis, de 118 millions de dollars dans le secteur Gestion de patrimoine et Assurance, de 48 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros, et de 36 millions de dollars dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, en partie contrebalancées par une diminution de 107 millions de dollars dans le secteur Siège social.

Le ratio d'efficience comme présenté de la Banque s'est établi à 53,0 %, en regard de 35,5 % pour le deuxième trimestre de l'exercice précédent. Le ratio d'efficience rajusté, compte tenu des charges afférentes aux activités d'assurance de la Banque s'est établi à 57,0 %, par rapport à 57,6 % au deuxième trimestre de l'exercice précédent.

##### Par rapport au trimestre précédent – T2 2026 par rapport au T1 2026

Les charges autres que d'intérêts comme présentées ont diminué de 381 millions de dollars, ou 4 %, par rapport à celles du trimestre précédent, en raison surtout des charges de restructuration au trimestre précédent et de la baisse des charges de personnel. Les charges autres que d'intérêts rajustées ont diminué de 224 millions de dollars, ou 3 %, par rapport à celles du trimestre précédent.

Répartie par secteur, la baisse des charges autres que d'intérêts comme présentées s'explique par des diminutions de 267 millions de dollars dans le secteur Siège social, de 59 millions de dollars dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, de 54 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros et de 9 millions de dollars dans le secteur Gestion de patrimoine et Assurance, en partie contrebalancées par une augmentation de 8 millions de dollars dans le secteur Services bancaires aux États-Unis.

Le ratio d'efficience comme présenté de la Banque s'est établi à 53,0 %, en regard de 52,8 % pour le trimestre précédent. Le ratio d'efficience rajusté, compte tenu des charges afférentes aux activités d'assurance de la Banque s'est établi à 57,0 %, en regard de 57,1 % pour le trimestre précédent.

#### Cumul de l'exercice – T2 2026 par rapport au T2 2025

Les charges autres que d'intérêts comme présentées de 17 125 millions de dollars ont augmenté de 916 millions de dollars, ou 6 %, par rapport à celles de la période correspondante à l'exercice précédent, reflétant essentiellement la hausse des investissements dans l'infrastructure de gouvernance et de contrôle, y compris les coûts liés au redressement du programme de LCBA-BSA aux États-Unis, et l'augmentation des dépenses relatives aux initiatives de croissance des activités, y compris les charges de personnel. Sur une base rajustée, les charges autres que d'intérêts se sont établies à 16 902 millions de dollars, en hausse de 1 011 millions de dollars, ou 6 %.

Répartie par secteur, la hausse des charges autres que d'intérêts comme présentées s'explique par des augmentations de 314 millions de dollars dans le secteur Siège social, de 226 millions de dollars dans le secteur Services bancaires aux États-Unis, de 203 millions de dollars dans le secteur Gestion de patrimoine et Assurance, de 97 millions de dollars dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et de 76 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros.

Le ratio d'efficience comme présenté de la Banque s'est établi à 52,9 %, en regard de 43,8 % pour la période correspondante de l'exercice précédent. Le ratio d'efficience rajusté, compte tenu des charges afférentes aux activités d'assurance de la Banque s'est établi à 57,0 %, en regard de 58,3 % pour la période correspondante de l'exercice précédent.

<sup>6</sup> Les attentes de la Banque en matière de croissance des charges s'appuient sur les hypothèses de la Banque à l'égard de certains facteurs, notamment les investissements dans l'infrastructure de gouvernance et de contrôle, le calendrier des investissements des entreprises, les charges de personnel, l'incidence de la conversion des monnaies étrangères, la majoration de la partie revenant aux partenaires des programmes de détaillants de la provision pour pertes sur créances liée au portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis de la Banque (« incidence du PCS »), et les gains de productivité et les économies réalisées à la suite de la restructuration. En particulier, pour estimer ses attentes en matière de croissance des charges, la Banque a supposé que les trois facteurs suivants auront le même effet sur les charges rajustées de la Banque pour l'exercice 2026 qu'ils ont eu sur les charges rajustées de la Banque pour l'exercice 2025 : i) une rémunération variable dans le secteur Services bancaires de gros et le sous-secteur Gestion de patrimoine; ii) la conversion des monnaies étrangères; et iii) l'incidence du PCS. À titre de référence, pour le deuxième trimestre de 2026, la rémunération variable, la conversion des monnaies étrangères et l'incidence du PCS, ensemble, représentaient environ 2 % de l'augmentation de 5 % d'un exercice à l'autre des charges autres que d'intérêts rajustées. Les hypothèses de la Banque sont assujetties à des incertitudes inhérentes et peuvent varier en fonction de plusieurs facteurs dépendants et indépendants de la volonté de la Banque, y compris la précision des prévisions des charges de la Banque relatives aux salaires et avantages du personnel, l'incidence du rendement de l'entreprise sur la rémunération variable, l'inflation, la cadence des initiatives de productivité au sein de l'organisation et les dépenses imprévues, notamment en ce qui concerne les questions juridiques. Se reporter à la section « Facteurs de risque qui pourraient avoir une incidence sur les résultats futurs » du présent document pour plus de renseignements sur les risques et les incertitudes susceptibles d'avoir une incidence sur les estimations de la Banque.

## Impôt sur le résultat

Le taux d'imposition effectif comme présenté de la Banque a été de 15,4 % pour le trimestre considéré, contre 8,2 % pour le deuxième trimestre de l'exercice précédent et 21,8 % pour le trimestre précédent. La hausse d'un exercice à l'autre reflète surtout l'incidence fiscale de la vente des actions de Schwab réalisée à l'exercice précédent. La diminution d'un trimestre à l'autre témoigne principalement de l'ajustement au trimestre considéré de l'estimation de la Banque à l'égard de l'impôt à payer sur le profit à la vente des actions de Schwab réalisé à l'exercice précédent.

Pour permettre le calcul après impôt du résultat rajusté, la charge d'impôt sur le résultat rajustée est calculée en rajustant les impôts pour chaque élément à noter au moyen du taux d'imposition prévu par la loi de l'entité juridique en question. Le taux d'imposition effectif rajusté correspond à la charge d'impôt sur le résultat rajustée en pourcentage du résultat net rajusté avant impôt. Le taux d'imposition effectif rajusté de la Banque a été de 21,3 % pour le trimestre considéré, contre 20,8 % pour le deuxième trimestre de l'exercice précédent et 22,0 % pour le trimestre précédent. L'augmentation d'un exercice à l'autre reflète essentiellement l'incidence de la hausse du résultat avant impôt rajusté, en partie contrebalancée par les variations liées à la composition des résultats. La diminution d'un trimestre à l'autre reflète essentiellement l'incidence des variations liées à la composition des résultats.

**TABLEAU 10 : IMPÔT SUR LE RÉSULTAT – Rapprochement de la charge d'impôt sur le résultat comme présentée et de la charge d'impôt sur le résultat rajustée**

	<i>Trois mois clos les</i>						<i>Six mois clos les</i>	
	<b>30 avril 2026</b>		31 janvier 2026		30 avril 2025		<b>30 avril 2026</b>	
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)								
Impôt au taux d'imposition canadien prévu par la loi	1 397 \$	27,8 %	1 438 \$	27,8 %	3 347 \$	27,8 %	2 835 \$	27,8 %
<b>Augmentation (diminution) attribuable aux éléments suivants :</b>								
Écarts de taux liés aux activités internationales <sup>1</sup>	(591)	(11,8)	(276)	(5,3)	(2 303)	(19,1)	(867)	(8,5)
Divers	(31)	(0,6)	(34)	(0,7)	(59)	(0,5)	(65)	(0,6)
<b>Charge d'impôt sur le résultat et taux d'imposition effectif – comme présentés</b>	<b>775 \$</b>	<b>15,4 %</b>	<b>1 128 \$</b>	<b>21,8 %</b>	<b>985 \$</b>	<b>8,2 %</b>	<b>1 903 \$</b>	<b>18,7 %</b>
<b>Total des rajustements pour les éléments à noter</b>	<b>356</b>		<b>61</b>		<b>(56)</b>		<b>417</b>	
<b>Charge d'impôt sur le résultat et taux d'imposition effectif – rajustés</b>	<b>1 131 \$</b>	<b>21,3 %</b>	<b>1 189 \$</b>	<b>22,0 %</b>	<b>929 \$</b>	<b>20,8 %</b>	<b>2 320 \$</b>	<b>21,7 %</b>

<sup>1</sup> Ces montants tiennent compte des crédits d'impôt ainsi que de la composition des résultats des établissements à l'étranger.

## Ajustement de l'impôt à payer sur le profit à la vente des actions de Schwab

Au cours du trimestre considéré, la Banque a révisé son estimation de l'impôt à payer sur le profit à la vente des actions de Schwab réalisé à l'exercice précédent. La révision, qui reflète les plus récentes déclarations fiscales de la Banque et tient compte d'informations auparavant impossibles à estimer, a réduit la charge d'impôt sur le résultat de la Banque de 288 millions de dollars et a été présentée comme un élément à noter dans les résultats du secteur Siège social.

## SOMMAIRE ET PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES

Les perspectives économiques mondiales continuent de s'assombrir au cours de l'année civile 2026. Le conflit au Moyen-Orient et la flambée des prix du pétrole qui en a résulté ont déjà alimenté l'inflation et devraient continuer d'exercer des pressions à la baisse sur la croissance mondiale. Le conflit a également accentué la volatilité des marchés financiers et des marchés de produits de base en raison de l'incertitude entourant la durée des restrictions liées aux flux de pétrole transitant par le détroit d'Ormuz et les prix élevés du pétrole. Si certaines économies, notamment certaines régions d'Europe, sont susceptibles de pouvoir bénéficier d'une modeste reprise de l'activité économique plus tard dans l'année sous l'effet d'une hausse des dépenses publiques, les répercussions à court terme du resserrement de l'approvisionnement en pétrole demeureront un facteur déterminant qui freine la croissance dans une grande partie de l'Asie et de l'Europe.

De récentes données indiquent que l'économie américaine a continué de faire preuve de résilience malgré un contexte politique en constante évolution. L'activité au cours du premier trimestre de l'année civile 2026 a été portée par des dépenses d'investissement liées à l'IA soutenues (auparavant liées à la construction et maintenant liées au matériel et aux logiciels) et par un rebond de l'activité gouvernementale à la suite de la paralysie de l'an dernier. Les dépenses de consommation ont continué de montrer des signes de faiblesse, en partie sous l'effet de conditions météorologiques défavorables et, plus récemment, de la hausse des prix de l'essence. À plus long terme, les Services économiques TD prévoient que les réductions d'impôt, la poursuite des investissements dans l'IA et un environnement réglementaire favorable aux entreprises contribueront à soutenir l'expansion. Toutefois, le rythme de croissance demeurera tributaire des conditions du marché du travail, de la volatilité des prix de l'énergie et de l'orientation de la politique commerciale.

L'embauche aux États-Unis a été volatile au cours du premier trimestre de l'année civile 2026, mais abstraction faite de la volatilité mensuelle, la tendance laisse entrevoir une reprise de la croissance de l'emploi, par rapport au rythme particulièrement faible observé à la fin de l'an dernier, de même qu'une stabilisation du taux de chômage. Les pressions inflationnistes se sont également intensifiées, reflétant à la fois les répercussions des droits de douane et la hausse des prix de l'énergie. Nous prévoyons que l'inflation de base augmentera au cours des prochains mois, sous l'effet domino de la hausse des coûts de l'énergie. Par conséquent, la Réserve fédérale devrait laisser le taux des fonds fédéraux inchangé, dans une fourchette de 3,5 % à 3,75 %, cette année. Si les perturbations en matière d'approvisionnement s'atténuent et que les tendances inflationnistes s'améliorent, les Services économiques TD s'attendent à ce que la Réserve fédérale abaisse le taux directeur pour le ramener dans une fourchette de 3,25 % à 3,50 %, soit un seuil proche des estimations d'un niveau « neutre », en 2027. Le calendrier et le rythme de l'évolution des taux d'intérêt dépendront de tout nouvel affaiblissement de la croissance de l'emploi, ainsi que de la mesure dans laquelle les pressions inflationnistes s'avéreront plus persistantes que prévu.

L'économie canadienne a poursuivi sa croissance à un rythme modéré. L'effet des droits de douane américains se fait sentir tant de façon directe, par le recul des exportations dans les secteurs touchés, que de façon indirecte, par l'incertitude accrue, qui a freiné l'embauche et retardé certaines décisions d'investissement. Dans l'ensemble, le marché du travail canadien a fait preuve d'un manque de dynamisme. Depuis le début de l'année, le niveau d'emploi global s'est contracté modérément, le marché perdant en moyenne 28 000 emplois par mois. Le ralentissement de la croissance démographique a réduit l'augmentation de la population active, ce qui a maintenu le taux de chômage dans une fourchette encore élevée de 6,5 % à 7 %. À plus long terme en 2026, une légère amélioration de l'économie est attendue, parallèlement à une reprise graduelle de l'activité dans le secteur du logement, des dépenses liées à l'infrastructure publique et des dépenses de défense, ainsi qu'à un certain raffermissement des investissements des entreprises. Toutefois, les risques entourant les perspectives demeurent très sensibles aux événements géopolitiques et à la politique commerciale des États-Unis.

La banque centrale canadienne a maintenu une politique monétaire stable en 2026, laissant le taux du financement à un jour à 2,25 % après un important cycle d'assouplissement amorcé au milieu de 2024. Les Services économiques TD prévoient qu'aucun changement ne sera apporté au taux directeur pour le reste de 2026. Dans un contexte économique marqué par une offre excédentaire et le ralentissement de la croissance économique, ces facteurs devraient l'emporter sur toute hausse de l'inflation à court terme d'après les conditions évaluées par la Banque du Canada. Une fois le conflit apaisé, un dollar américain généralement plus faible, combiné à un écart plus restreint entre les taux d'intérêt à court terme aux États-Unis et au Canada, devrait soutenir l'appréciation du dollar canadien. Les Services économiques TD prévoient que le dollar canadien se négociera dans une fourchette de 74 à 75 cents américains d'ici la fin de 2026, l'issue de la politique commerciale américaine constituant toutefois un facteur déterminant de l'échéancier et de la direction de cette évolution.

---

## RAPPORT DE GESTION DES SECTEURS D'ACTIVITÉ DE LA TD

Aux fins de la présentation de l'information de gestion, l'exploitation et les activités de la Banque s'articulent autour des quatre grands secteurs d'exploitation suivants : Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, Services bancaires aux États-Unis, Gestion de patrimoine et Assurance et Services bancaires de gros. Les autres activités de la Banque sont regroupées au sein du secteur Siège social. À compter du 1<sup>er</sup> juin 2026, la Banque mettra en œuvre une réorganisation au sein du secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, dans le cadre de laquelle les activités des Services bancaires aux petites entreprises seront transférées du sous-secteur Services bancaires commerciaux au Canada au sous-secteur Services bancaires personnels au Canada. Cette réorganisation n'aura pas d'incidence sur la présentation de l'information du secteur.

Les résultats de chaque secteur reflètent les produits, les charges, les actifs et les passifs du secteur. Le cas échéant, la Banque mesure et évalue le rendement de chaque secteur d'après les résultats rajustés et le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, et, pour ces secteurs, la Banque indique que la mesure est rajustée. Pour plus de renseignements, se reporter à la section « Notre rendement » du présent document, à la section « Aperçu des résultats financiers » du rapport de gestion de 2025 de la Banque et à la note 27 des états financiers consolidés annuels de la Banque pour l'exercice clos le 31 octobre 2025.

La provision pour pertes sur créances relative aux actifs financiers productifs (étape 1 et étape 2) et dépréciés (étape 3), aux engagements de prêt et aux contrats de garantie financière est comptabilisée dans les secteurs respectifs.

Les produits d'intérêts nets au sein du secteur Services bancaires de gros sont présentés en équivalence fiscale, ce qui signifie que la valeur d'un produit non imposable ou exonéré d'impôt, comme les dividendes, est ajustée à la valeur équivalente avant impôt. L'équivalence fiscale permet à la Banque de mesurer les produits tirés de toutes les valeurs mobilières et de tous les prêts de manière uniforme. Elle procure en outre des éléments de comparaison plus significatifs des produits d'intérêts nets avec ceux d'institutions semblables. La majoration en équivalence fiscale des produits d'intérêts nets et de la charge d'impôt sur le résultat présentée dans le secteur Services bancaires de gros est reprise dans le secteur Siège social. Le rajustement de l'équivalence fiscale pour le trimestre s'est établi à 18 millions de dollars, par rapport à 17 millions de dollars pour le trimestre précédent et à 13 millions de dollars pour le deuxième trimestre de l'exercice précédent.

Le portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis de la Banque comprend des conventions conclues avec certains détaillants américains en vertu desquelles la TD est l'émetteur aux États-Unis de cartes de crédit de marque privée et comarquées à l'intention de leurs clients américains. En vertu des modalités de ces conventions individuelles, la Banque et les détaillants partagent les profits générés par les portefeuilles concernés après déduction des pertes sur créances. Selon les IFRS, la TD est tenue de présenter les montants bruts des produits et des provisions pour pertes sur créances liés à ces portefeuilles dans l'état du résultat consolidé intermédiaire de la Banque. À l'échelle des secteurs d'exploitation, la part des produits et des pertes sur créances revenant aux partenaires des programmes de détaillants est présentée dans le secteur Siège social et un montant correspondant (représentant la quote-part nette des partenaires) est comptabilisé dans les charges autres que d'intérêts, de sorte à éliminer toute incidence sur le résultat net comme présenté du secteur

Siège social. Le résultat net présenté dans le secteur Services bancaires aux États-Unis ne comprend que la part des produits et des pertes sur créances attribuables à la TD en vertu des conventions.

À compter du premier trimestre de 2026, les produits autres que d'intérêts du secteur Services bancaires aux États-Unis sont ajustés pour exclure la quote-part de la Banque des pertes liées aux placements communautaires comportant des avantages fiscaux comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence, laquelle quote-part est reclassée dans la charge d'impôt sur le résultat. Cela permet à la Banque de calculer le taux d'imposition effectif du secteur Services bancaires aux États-Unis de la même façon que celui d'institutions similaires. L'ajustement entre les produits autres que d'intérêts et la charge d'impôt sur le résultat présenté dans le secteur Services bancaires aux États-Unis est renversé dans le secteur Siège social. Les montants comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour le premier trimestre de 2026.

Le 12 février 2025, la Banque a vendu la totalité de sa participation en actions restante dans Schwab. Avant la vente, la Banque comptabilisait sa participation dans Schwab selon la méthode de la mise en équivalence et la quote-part du résultat net de sa participation dans Schwab était présentée dans le secteur Services bancaires aux États-Unis. Les montants pour l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises, les charges d'acquisition et d'intégration liées à la transaction avec Schwab et la quote-part de la Banque des charges de restructuration et autres charges engagées par Schwab ont été comptabilisés dans le secteur Siège social. À compter du troisième trimestre de l'exercice 2025, le secteur Services bancaires aux États-Unis ne tient plus compte des contributions de Schwab et, par conséquent, les discussions concernant la performance de ce secteur excluent Schwab.

#### TABLEAU 11 : SERVICES BANCAIRES PERSONNELS ET COMMERCIAUX AU CANADA

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Trois mois clos les			Six mois clos les	
	30 avril 2026	31 janvier 2026	30 avril 2025	30 avril 2026	30 avril 2025
Produits d'intérêts nets	4 289 \$	4 394 \$	4 023 \$	8 683 \$	8 158 \$
Produits autres que d'intérêts	967	1 027	968	1 994	1 982
Total des produits	5 256	5 421	4 991	10 677	10 140
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – actifs dépréciés	465	424	428	889	887
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – actifs productifs	33	12	194	45	256
Total de la provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	498	436	622	934	1 143
Charges autres que d'intérêts	2 088	2 147	2 052	4 235	4 138
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	745	794	649	1 539	1 360
<b>Résultat net</b>	<b>1 925 \$</b>	<b>2 044 \$</b>	<b>1 668 \$</b>	<b>3 969 \$</b>	<b>3 499 \$</b>

#### Principaux volumes et ratios

Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires <sup>1</sup>	31,3 %	32,1 %	28,9 %	31,7 %	30,2 %
Marge d'intérêts nette (y compris sur les actifs titrisés) <sup>2</sup>	2,85	2,83	2,82	2,84	2,82
Ratio d'efficacité	39,7	39,6	41,1	39,7	40,8
Nombre de succursales de détail au Canada à la fin de la période	1 042	1 043	1 059	1 042	1 059
Nombre moyen d'équivalents temps plein <sup>3</sup>	33 159	33 660	32 152	33 414	32 204

<sup>1</sup> Le ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires utilisé aux fins de la répartition du capital au secteur était de 11,5 %.

<sup>2</sup> La marge d'intérêts nette est calculée en divisant les produits d'intérêts nets par les actifs productifs d'intérêts moyens. Les actifs productifs d'intérêts moyens utilisés dans le calcul de la marge d'intérêts nette sont une mesure financière non conforme aux PCGR. Pour plus de renseignements sur ces mesures, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » de la section « Notre rendement » et à la section « Glossaire » du présent document.

<sup>3</sup> À compter du troisième trimestre de 2025, les activités des centres d'appels, précédemment présentées dans le secteur Siège social, ont été intégrées à leur secteur d'activité respectif, ce qui permet d'assurer le contrôle de bout en bout de l'expérience client. Ce changement touche essentiellement le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada. Le nombre moyen d'équivalents temps plein a été retraité pour les périodes comparatives.

#### Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T2 2026 par rapport au T2 2025

Le résultat net du secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada pour le trimestre s'est établi à 1 925 millions de dollars, en hausse de 257 millions de dollars, ou 15 %, par rapport à celui du deuxième trimestre de l'exercice précédent, reflétant principalement une hausse des produits et une baisse de la provision pour pertes sur créances. Le rendement annualisé des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires pour le trimestre a été de 31,3 %, contre 28,9 % pour le deuxième trimestre de l'exercice précédent.

Les produits pour le trimestre se sont élevés à 5 256 millions de dollars, en hausse de 265 millions de dollars, ou 5 %, par rapport à ceux du deuxième trimestre de l'exercice précédent. Les produits d'intérêts nets se sont établis à 4 289 millions de dollars, en hausse de 266 millions de dollars, ou 7 %, reflétant essentiellement la croissance des volumes et la hausse des marges. Le volume moyen des prêts a augmenté de 32 milliards de dollars, ou 6 %, témoignant de la croissance de 5 % des prêts aux particuliers et de 7 % des prêts aux entreprises. Le volume moyen des dépôts a progressé de 12 milliards de dollars, ou 3 %, reflétant la croissance de 1 % des dépôts de particuliers et de 5 % des dépôts d'entreprises. La marge d'intérêts nette s'est établie à 2,85 %, une augmentation de 3 points de base (pdb) attribuable principalement à la hausse des marges sur les prêts et les dépôts, en partie contrebalancée par les changements apportés à la composition du bilan. Les produits autres que d'intérêts se sont chiffrés à 967 millions de dollars, relativement stables par rapport à ceux du deuxième trimestre de l'exercice précédent.

La provision pour pertes sur créances pour le trimestre s'est établie à 498 millions de dollars, en baisse de 124 millions de dollars par rapport à celle du deuxième trimestre de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés s'est établie à 465 millions de dollars, en hausse de 37 millions de dollars, ou 9 %, témoignant surtout de la migration du crédit dans les portefeuilles de prêts à la consommation, contrebalancée en partie par la baisse des provisions dans le portefeuille de prêts commerciaux. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs s'est établie à 33 millions de dollars, en baisse de 161 millions de dollars par rapport à celle du deuxième trimestre de l'exercice précédent. Les provisions relatives aux actifs productifs pour le trimestre considéré sont en grande partie attribuables aux portefeuilles de prêts à la consommation, reflétant une mise à jour des perspectives macroéconomiques. Le total de la provision pour pertes sur créances, exprimé en pourcentage annualisé du volume des prêts, s'est établi à 0,33 %, en baisse de 11 pdb par rapport à celui du deuxième trimestre de l'exercice précédent.

Les charges autres que d'intérêts pour le trimestre se sont élevées à 2 088 millions de dollars, en hausse de 36 millions de dollars, ou 2 %, par rapport à celles du deuxième trimestre de l'exercice précédent, reflétant principalement la hausse des charges de personnel.

Le ratio d'efficacité pour le trimestre s'est établi à 39,7 %, contre 41,1 % pour le deuxième trimestre de l'exercice précédent.

#### Par rapport au trimestre précédent – T2 2026 par rapport au T1 2026

Le résultat net du secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada pour le trimestre s'est établi à 1 925 millions de dollars, en baisse de 119 millions de dollars, ou 6 %, par rapport à celui du trimestre précédent, reflétant principalement le fait que le deuxième trimestre comptait moins de jours et l'augmentation de la provision pour pertes sur créances. Le rendement annualisé des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires pour le trimestre a été de 31,3 %, contre 32,1 % pour le trimestre précédent.

Les produits ont diminué de 165 millions de dollars, ou 3 %, en regard de ceux du trimestre précédent. Les produits d'intérêts nets ont diminué de 105 millions de dollars, ou 2 %, essentiellement en raison du fait que le deuxième trimestre comptait moins de jours. Le volume moyen des prêts a augmenté de 3 milliards de dollars, tandis que le volume moyen des dépôts a diminué de 2 milliards de dollars. La marge d'intérêts nette s'est établie à 2,85 %, une augmentation de 2 pdb attribuable principalement à la hausse des marges sur les prêts et les dépôts, en partie contrebalancée par les changements apportés à la composition du bilan. À l'aube du troisième trimestre, compte tenu du taux actuel et de la dynamique concurrentielle du marché, nous nous attendons à ce que la marge d'intérêts nette demeure relativement stable, à l'exemple des résultats du trimestre considéré<sup>7</sup>. Les produits autres que d'intérêts ont diminué de 60 millions de dollars, ou 6 %, par rapport à ceux du trimestre précédent, reflétant une baisse des produits tirés des comptes à honoraires.

La provision pour pertes sur créances pour le trimestre s'est établie à 498 millions de dollars, en hausse de 62 millions de dollars par rapport à celle du trimestre précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés s'est établie à 465 millions de dollars, en hausse de 41 millions de dollars, ou 10 %, témoignant surtout de l'augmentation des provisions dans le portefeuille de prêts commerciaux. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs s'est établie à 33 millions de dollars, en hausse de 21 millions de dollars par rapport à celle du trimestre précédent. Les provisions relatives aux actifs productifs pour le trimestre considéré sont en grande partie attribuables aux portefeuilles de prêts à la consommation, reflétant une mise à jour des perspectives macroéconomiques. Le total de la provision pour pertes sur créances, exprimé en pourcentage annualisé du volume des prêts, s'est établi à 0,33 %, en hausse de 5 pdb par rapport à celui du trimestre précédent.

Les charges autres que d'intérêts ont diminué de 59 millions de dollars, ou 3 %, par rapport à celles du trimestre précédent, en raison surtout du fait que le deuxième trimestre comptait moins de jours.

Le ratio d'efficacité a été de 39,7 %, contre 39,6 % pour le trimestre précédent.

#### Cumul de l'exercice – T2 2026 par rapport au T2 2025

Le résultat net du secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada pour les six mois clos le 30 avril 2026 s'est établi à 3 969 millions de dollars, en hausse de 470 millions de dollars, ou 13 %, par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent, reflétant une augmentation des produits et une diminution de la provision pour pertes sur créances, en partie contrebalancées par la hausse des charges autres que d'intérêts. Le rendement annualisé des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires pour la période a été de 31,7 %, contre 30,2 % pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Les produits pour la période se sont chiffrés à 10 677 millions de dollars, en hausse de 537 millions de dollars, ou 5 %, en regard de ceux de la période correspondante de l'exercice précédent. Les produits d'intérêts nets se sont établis à 8 683 millions de dollars, en hausse de 525 millions de dollars, ou 6 %, par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent, reflétant principalement la croissance des volumes et la hausse des marges sur les prêts. Le volume moyen des prêts a augmenté de 32 milliards de dollars, ou 5 %, témoignant de la croissance de 5 % des prêts aux particuliers et de 6 % des prêts aux entreprises. Le volume moyen des dépôts a progressé de 14 milliards de dollars, ou 3 %, reflétant la croissance de 2 % des dépôts de particuliers et de 5 % des dépôts d'entreprises. La marge d'intérêts nette s'est établie à 2,84 %, une augmentation de 2 pdb attribuable principalement à la hausse des marges sur les prêts et les dépôts, en partie contrebalancée par les changements apportés à la composition du bilan. Les produits autres que d'intérêts se sont établis à 1 994 millions de dollars, en hausse de 12 millions de dollars, ou 1 %, reflétant la croissance des activités.

La provision pour pertes sur créances s'est établie à 934 millions de dollars, en baisse de 209 millions de dollars par rapport à celle de la période correspondante de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés s'est établie à 889 millions de dollars, en hausse de 2 millions de dollars, relativement stable par rapport à celle de la période correspondante de l'exercice précédent, témoignant de la migration du crédit dans les portefeuilles de prêts à la consommation, contrebalancée en grande partie par la baisse des provisions dans le portefeuille de prêts commerciaux. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs s'est établie à 45 millions de dollars, en baisse de 211 millions de dollars par rapport à celle de la période correspondante de l'exercice précédent. Les provisions relatives aux actifs productifs pour l'exercice considéré sont en grande partie liées à la migration du crédit dans les portefeuilles de prêts à la consommation et à la croissance des volumes, contrebalancées en partie par l'incidence d'une mise à jour du modèle dans les portefeuilles des autres prêts aux particuliers. Le total de la provision pour pertes sur créances, exprimé en pourcentage annualisé du volume des prêts, s'est établi à 0,31 %, en baisse de 8 pdb par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent.

Les charges autres que d'intérêts se sont élevées à 4 235 millions de dollars, en hausse de 97 millions de dollars, ou 2 %, par rapport à celles de la période correspondante de l'exercice précédent, reflétant l'augmentation des charges de personnel.

Le ratio d'efficacité a été de 39,7 %, contre 40,8 % pour la période correspondante de l'exercice précédent.

<sup>7</sup> Les attentes de la Banque à l'égard de la marge d'intérêts nette au troisième trimestre de 2026 pour le secteur sont fondées sur les hypothèses de la Banque ayant trait à des mesures comme les baisses de taux d'intérêt de la Banque du Canada, la dynamique concurrentielle sur le marché ainsi que les taux de réinvestissement et les profils d'échéance des dépôts, et sont assujetties à des risques et à des incertitudes, notamment ceux qui sont décrits à la section « Facteurs de risque qui pourraient avoir une incidence sur les résultats futurs » du présent rapport de gestion.

**TABLEAU 12 : SERVICES BANCAIRES AUX ÉTATS-UNIS**

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	Trois mois clos les			Six mois clos les	
	30 avril 2026	31 janvier 2026	30 avril 2025	30 avril 2026	30 avril 2025
<b>Dollars canadiens</b>					
Produits d'intérêts nets – comme présentés	3 196 \$	3 296 \$	3 038 \$	6 492 \$	6 102 \$
Produits d'intérêts nets – rajustés <sup>1,2</sup>	3 196	3 296	3 074	6 492	6 138
Produits (pertes) autres que d'intérêts – comme présentés <sup>3</sup>	588	789	(284)	1 377	(402)
Produits autres que d'intérêts – rajustés <sup>1,3,4</sup>	785	789	809	1 574	1 618
Total des produits – comme présenté	3 784	4 085	2 754	7 869	5 700
Total des produits – rajusté <sup>1</sup>	3 981	4 085	3 883	8 066	7 756
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – actifs dépréciés	332	394	309	726	838
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – actifs productifs	10	(99)	133	(89)	55
Total de la provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	342	295	442	637	893
Charges autres que d'intérêts – comme présentées	2 476	2 468	2 338	4 944	4 718
Charges autres que d'intérêts – rajustées <sup>1,5</sup>	2 476	2 512	2 338	4 988	4 718
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat – comme présenté <sup>3</sup>	153	282	(68)	435	(96)
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat – rajusté <sup>1,3</sup>	203	271	214	474	417
<b>Résultat net du secteur Services bancaires aux États-Unis, compte non tenu de Schwab – comme présenté</b>	<b>813</b>	<b>1 040</b>	<b>42</b>	<b>1 853</b>	<b>185</b>
<b>Résultat net du secteur Services bancaires aux États-Unis, compte non tenu de Schwab – rajusté<sup>1</sup></b>	<b>960</b>	<b>1 007</b>	<b>889</b>	<b>1 967</b>	<b>1 728</b>
Quote-part du résultat net de la participation dans Schwab <sup>6,7</sup>	–	–	78	–	277
<b>Résultat net du secteur Services bancaires aux États-Unis – comme présenté</b>	<b>813 \$</b>	<b>1 040 \$</b>	<b>120 \$</b>	<b>1 853 \$</b>	<b>462 \$</b>
<b>Résultat net du secteur Services bancaires aux États-Unis – rajusté<sup>1</sup></b>	<b>960</b>	<b>1 007</b>	<b>967</b>	<b>1 967</b>	<b>2 005</b>
<b>Dollars américains</b>					
Produits d'intérêts nets – comme présentés	2 332 \$	2 372 \$	2 136 \$	4 704 \$	4 296 \$
Produits d'intérêts nets – rajustés <sup>1,2</sup>	2 332	2 372	2 161	4 704	4 321
Produits (pertes) autres que d'intérêts – comme présentés <sup>3</sup>	430	569	(193)	999	(275)
Produits autres que d'intérêts – rajustés <sup>1,3,4</sup>	574	569	570	1 143	1 140
Total des produits – comme présenté	2 762	2 941	1 943	5 703	4 021
Total des produits – rajusté <sup>1</sup>	2 906	2 941	2 731	5 847	5 461
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – actifs dépréciés	243	284	216	527	587
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – actifs productifs	7	(72)	95	(65)	42
Total de la provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	250	212	311	462	629
Charges autres que d'intérêts – comme présentées	1 807	1 778	1 644	3 585	3 319
Charges autres que d'intérêts – rajustées <sup>1,5</sup>	1 807	1 810	1 644	3 617	3 319
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat – comme présenté <sup>3</sup>	110	204	(47)	314	(67)
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat – rajusté <sup>1,3</sup>	147	196	150	343	293
<b>Résultat net du secteur Services bancaires aux États-Unis, compte non tenu de Schwab – comme présenté</b>	<b>595</b>	<b>747</b>	<b>35</b>	<b>1 342</b>	<b>140</b>
<b>Résultat net du secteur Services bancaires aux États-Unis, compte non tenu de Schwab – rajusté<sup>1</sup></b>	<b>702</b>	<b>723</b>	<b>626</b>	<b>1 425</b>	<b>1 220</b>
Quote-part du résultat net de la participation dans Schwab <sup>6,7</sup>	–	–	54	–	196
<b>Résultat net du secteur Services bancaires aux États-Unis – comme présenté</b>	<b>595 \$</b>	<b>747 \$</b>	<b>89 \$</b>	<b>1 342 \$</b>	<b>336 \$</b>
<b>Résultat net du secteur Services bancaires aux États-Unis – rajusté<sup>1</sup></b>	<b>702</b>	<b>723</b>	<b>680</b>	<b>1 425</b>	<b>1 416</b>
<b>Principaux volumes et ratios</b>					
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires du secteur Services bancaires aux États-Unis, compte non tenu de Schwab – comme présenté <sup>8</sup>	8,2 %	9,9 %	0,5 %	9,0 %	0,9 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires du secteur Services bancaires aux États-Unis, compte non tenu de Schwab – rajusté <sup>1,8</sup>	9,6	9,6	8,3	9,6	7,9
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires du secteur Services bancaires aux États-Unis – comme présenté <sup>8</sup>	8,2	9,9	1,1	9,0	2,1
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires du secteur Services bancaires aux États-Unis – rajusté <sup>1,8</sup>	9,6	9,6	8,8	9,6	8,7
Marge d'intérêts nette – comme présentée <sup>9</sup>	3,41	3,38	3,00	3,40	2,93
Marge d'intérêts nette – rajustée <sup>1,9</sup>	3,41	3,38	3,04	3,40	2,95
Ratio d'efficacité – comme présenté <sup>3</sup>	65,4	60,5	84,6	62,9	82,5
Ratio d'efficacité – rajusté <sup>1,3</sup>	62,2	61,5	60,2	61,9	60,8
Actifs administrés (en milliards de dollars américains) <sup>10</sup>	46 \$	47 \$	45 \$	46 \$	45 \$
Actifs gérés (en milliards de dollars américains) <sup>10</sup>	11	11	9	11	9
Nombre de succursales bancaires aux États-Unis	1 048	1 049	1 137	1 048	1 137
Nombre moyen d'équivalents temps plein	30 326	29 877	28 604	30 098	28 437

<sup>1</sup> Pour plus de renseignements sur l'utilisation par la Banque de mesures financières non conformes aux PCGR, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » de la section « Notre rendement » et à la section « Glossaire » du présent document.

<sup>2</sup> Les produits d'intérêts nets rajustés excluent l'élément à noter suivant :

- Restructuration du bilan (incidence du rééquilibrage des couvertures de prêt avant la conclusion de la vente de prêts correspondants) – deuxième trimestre de 2025 : 36 millions de dollars ou 25 millions de dollars américains (26 millions de dollars après impôt ou 19 millions de dollars américains après impôt); cumul de l'exercice 2025 : 36 millions de dollars ou 25 millions de dollars américains (26 millions de dollars après impôt ou 19 millions de dollars américains après impôt).

<sup>3</sup> À compter du premier trimestre de 2026, les produits autres que d'intérêts du secteur Services bancaires aux États-Unis sont ajustés pour exclure la quote-part de la Banque des pertes liées aux placements communautaires comportant des avantages fiscaux comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence, laquelle quote-part est reclassée dans la charge d'impôt sur le résultat. L'ajustement entre les produits autres que d'intérêts et la charge d'impôt sur le résultat présenté dans le secteur Services bancaires aux États-Unis est renversé dans le secteur Siège social. L'ajustement pour le trimestre s'est établi à 179 millions de dollars (131 millions de dollars américains), par rapport à 184 millions de dollars (132 millions de dollars américains) pour le trimestre précédent et à 161 millions de dollars (113 millions de dollars américains) pour le deuxième trimestre de l'exercice précédent; cumul de l'exercice 2026 : 363 millions de dollars (263 millions de dollars américains); cumul de l'exercice 2025 : 325 millions de dollars (229 millions de dollars américains). Les montants comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour le premier trimestre de 2026.

<sup>4</sup> Les produits autres que d'intérêts rajustés excluent les éléments à noter suivants :

- Restructuration du bilan – deuxième trimestre de 2025 : 1 093 millions de dollars ou 763 millions de dollars américains (821 millions de dollars après impôt ou 572 millions de dollars américains après impôt); cumul de l'exercice 2025 : 2 020 millions de dollars ou 1 415 millions de dollars américains (1 517 millions de dollars après impôt ou 1 061 millions de dollars américains après impôt).
- Charge reflétant un changement de la quote-part des partenaires dans le portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis, ce qui a entraîné un ajustement des montants à recevoir connexes dans le portefeuille – deuxième trimestre de 2026 : 197 millions de dollars ou 144 millions de dollars américains (147 millions de dollars après impôt ou 107 millions de dollars américains après impôt); cumul de l'exercice 2026 : 197 millions de dollars ou 144 millions de dollars américains (147 millions de dollars après impôt ou 107 millions de dollars américains après impôt).

<sup>5</sup> Les charges autres que d'intérêts rajustés excluent l'élément à noter suivant :

- Cotisation spéciale de la FDIC – premier trimestre de 2026 : (44) millions de dollars ou (32) millions de dollars américains ((33) millions de dollars après impôt ou (24) millions de dollars américains après impôt); cumul de l'exercice 2026 : (44) millions de dollars ou (32) millions de dollars américains ((33) millions de dollars après impôt ou (24) millions de dollars américains après impôt).

<sup>6</sup> La quote-part de la Banque du résultat de Schwab était présentée avec un décalage d'un mois. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 7 des états financiers consolidés intermédiaires du deuxième trimestre de 2026 de la Banque.

<sup>7</sup> Le montant après impôt pour l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises est comptabilisé dans le secteur Siège social.

<sup>8</sup> Le ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires utilisé aux fins de la répartition du capital au secteur était de 11,5 %.

<sup>9</sup> La marge d'intérêts nette est calculée en divisant les produits d'intérêts nets du secteur Services bancaires aux États-Unis par les actifs productifs d'intérêts moyens, sans tenir compte de l'incidence liée aux conventions sur les comptes de passage et de l'incidence des dépôts intersociétés et des sûretés sous forme de trésorerie, ce qui, selon la direction, reflète mieux la performance du secteur. En outre, la valeur des produits d'intérêts exonérés d'impôt est rajustée à la valeur équivalente avant impôt. En ce qui a trait aux titres de placement, l'ajustement de réévaluation à la juste valeur est compris dans le calcul des actifs productifs d'intérêts moyens. Les produits d'intérêts nets et les actifs productifs d'intérêts moyens utilisés dans le calcul sont des mesures financières non conformes aux PCGR.

<sup>10</sup> Pour des renseignements additionnels sur cette mesure, se reporter à la section « Glossaire » du présent document.

Le 12 février 2025, la Banque a vendu la totalité de sa participation en actions restante dans Schwab. Les discussions concernant la performance du secteur Services bancaires aux États-Unis excluent Schwab. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section « Événements importants » du rapport annuel 2025 de la Banque.

Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2026, la Banque a achevé la migration de son portefeuille de cartes de crédit Nordstrom vers sa plateforme de services et a reçu une plus grande part des produits et des pertes sur créances. La Banque a engagé une charge de 197 millions de dollars (144 millions de dollars américains) avant impôt, reflétant un ajustement des montants qui ne seront plus recouverts auprès de Nordstrom pour les pertes de crédit attendues (« ajustement des montants à recevoir »).

#### Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T2 2026 par rapport au T2 2025

Le résultat net comme présenté du secteur Services bancaires aux États-Unis s'est établi à 813 millions de dollars (595 millions de dollars américains), en hausse de 771 millions de dollars (560 millions de dollars américains) par rapport à celui du deuxième trimestre de l'exercice précédent, reflétant l'incidence des activités de restructuration du bilan aux États-Unis et la baisse de la provision pour pertes sur créances, en partie contrebalancées par l'ajustement des montants à recevoir dans le portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis, l'accroissement des investissements dans l'infrastructure de gouvernance et de contrôle, y compris les coûts liés au redressement du programme de LCBA-BSA aux États-Unis au cours du trimestre considéré, et la hausse des dépenses relatives aux initiatives de croissance des activités. Le résultat net rajusté du secteur Services bancaires aux États-Unis s'est établi à 960 millions de dollars (702 millions de dollars américains), en hausse de 71 millions de dollars (76 millions de dollars américains), ou 8 % (12 % en dollars américains), par rapport à celui du deuxième trimestre de l'exercice précédent, reflétant la baisse de la provision pour pertes sur créances et l'incidence des activités de restructuration du bilan aux États-Unis, en partie contrebalancées par l'accroissement des investissements dans l'infrastructure de gouvernance et de contrôle, y compris les coûts liés au redressement du programme de LCBA-BSA aux États-Unis au trimestre considéré, et la hausse des dépenses relatives aux initiatives de croissance des activités. Le rendement annualisé des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires comme présenté et rajusté pour le trimestre a été respectivement de 8,2 % et de 9,6 %, contre respectivement 0,5 % et 8,3 % pour le deuxième trimestre de l'exercice précédent.

Les produits comme présentés pour le trimestre se sont élevés à 2 762 millions de dollars américains, en hausse de 819 millions de dollars américains, ou 42 %, par rapport à ceux du deuxième trimestre de l'exercice précédent. Les produits rajustés pour le trimestre ont atteint 2 906 millions de dollars américains, en hausse de 175 millions de dollars américains, ou 6 %, par rapport à ceux du deuxième trimestre de l'exercice précédent. Les produits d'intérêts nets comme présentés et rajustés se sont chiffrés à 2 332 millions de dollars américains, en hausse de 196 millions de dollars américains, ou 9 %, sur une base comme présentée et en hausse de 171 millions de dollars américains, ou 8 %, sur une base rajustée, reflétant principalement l'augmentation des marges sur les produits et l'ajustement des coûts différés au deuxième trimestre de l'exercice précédent. La marge d'intérêts nette comme présentée et rajustée s'est établie à 3,41 %, en hausse de 41 pnb sur une base comme présentée et en hausse de 37 pnb sur une base rajustée, en raison de l'augmentation des marges sur les prêts et les dépôts, de l'incidence des activités de restructuration du bilan aux États-Unis et de la normalisation des niveaux de liquidités élevés (ce qui a eu une incidence positive de 8 pnb sur la marge d'intérêts nette). Les produits autres que d'intérêts comme présentés se sont établis à 430 millions de dollars américains, en hausse de 623 millions de dollars américains par rapport à ceux du deuxième trimestre de l'exercice précédent, reflétant l'incidence des activités de restructuration du bilan aux États-Unis au deuxième trimestre de l'exercice précédent, en partie contrebalancée par l'ajustement des montants à recevoir dans le portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis. Sur une base rajustée, les produits autres que d'intérêts se sont établis à 574 millions de dollars américains, en hausse de 4 millions de dollars américains, ou 1 %, par rapport à ceux du deuxième trimestre de l'exercice précédent.

Le volume moyen des prêts a diminué de 13 milliards de dollars américains, ou 7 %, en regard de celui du deuxième trimestre de l'exercice précédent. Les prêts aux particuliers ont diminué de 4 % et les prêts aux entreprises, de 10 %, reflet des activités de restructuration du bilan aux États-Unis. Compte non tenu de l'incidence des portefeuilles de prêts identifiés comme destinés à la vente ou à la liquidation dans le cadre de notre programme de restructuration du bilan aux États-Unis, le volume moyen des prêts de base a augmenté de 4 milliards de dollars américains, ou 3 %<sup>8</sup>, <sup>9</sup>. Le volume moyen des dépôts a diminué de 17 milliards de dollars américains, ou 5 %, reflet des baisses de 14 % des dépôts des comptes de passage, de 2 % des dépôts de particuliers et de 2 % des dépôts d'entreprises.

Au 30 avril 2026, les actifs administrés s'élevaient à 46 milliards de dollars américains, en hausse de 1 milliard de dollars américains, ou 2 %, par rapport à ceux du deuxième trimestre de l'exercice précédent, et les actifs gérés s'élevaient à 11 milliards de dollars américains, en hausse de 2 milliards de dollars américains, ou 22 %, par rapport à ceux du deuxième trimestre de l'exercice précédent, reflétant dans les deux cas la croissance de l'actif net et l'appréciation des marchés.

La provision pour pertes sur créances pour le trimestre s'est établie à 250 millions de dollars américains, en baisse de 61 millions de dollars américains par rapport à celle du deuxième trimestre de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés s'est établie à 243 millions de dollars américains, en hausse de 27 millions de dollars américains, ou 13 %, reflétant essentiellement la migration du crédit dans les portefeuilles de prêts à la consommation. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs a consisté en une constitution de provision de 7 millions de dollars américains, en baisse de 88 millions de dollars américains par rapport à celle du deuxième trimestre de l'exercice précédent. Les provisions relatives aux actifs productifs pour le trimestre considéré ont été constatées à la fois dans les portefeuilles de prêts à la consommation et les portefeuilles de prêts commerciaux, en partie contrebalancées par une baisse des volumes. Exprimée en pourcentage annualisé du volume des prêts, la provision pour pertes sur créances du secteur Services

<sup>8</sup> Les portefeuilles de prêts identifiés comme destinés à la vente ou à la liquidation comprennent les activités de financement offert aux points de vente visant les détaillants tiers, les portefeuilles de prêts correspondants, de prêts relatifs aux exportations et aux importations et de services commerciaux aux concessionnaires, ainsi que d'autres portefeuilles secondaires. Volume moyen des prêts pour le deuxième trimestre de 2026 : 173 milliards de dollars américains (premier trimestre de 2026 : 175 milliards de dollars américains; cumul de l'exercice 2026 : 174 milliards de dollars américains; deuxième trimestre de 2025 : 187 milliards de dollars américains; cumul de l'exercice 2025 : 190 milliards de dollars américains). Volume moyen des prêts pour les portefeuilles de prêts identifiés comme destinés à la vente ou à la liquidation pour le deuxième trimestre de 2026 : 9 milliards de dollars américains (premier trimestre de 2026 : 11 milliards de dollars américains; cumul de l'exercice 2026 : 10 milliards de dollars américains; deuxième trimestre de 2025 : 27 milliards de dollars américains; cumul de l'exercice 2025 : 30 milliards de dollars américains). Volume moyen des prêts compte non tenu des portefeuilles de prêts identifiés comme destinés à la vente ou à la liquidation pour le deuxième trimestre de 2026 : 164 milliards de dollars américains (premier trimestre de 2026 : 164 milliards de dollars américains; cumul de l'exercice 2026 : 164 milliards de dollars américains; deuxième trimestre de 2025 : 160 milliards de dollars américains; cumul de l'exercice 2025 : 160 milliards de dollars américains).

<sup>9</sup> Pour plus de renseignements sur l'utilisation par la Banque de mesures financières non conformes aux PCGR, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » de la section « Notre rendement » du présent document.

bancaires aux États-Unis, qui comprend uniquement la quote-part de la Banque de la provision pour pertes sur créances du portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis, s'est élevée à 0,60 %, en baisse de 9 pdb par rapport à celle du deuxième trimestre de l'exercice précédent.

Les charges autres que d'intérêts pour le trimestre se sont établies à 1 807 millions de dollars américains, en hausse de 163 millions de dollars américains, ou 10 %, par rapport à celles du deuxième trimestre de l'exercice précédent, reflétant l'accroissement des investissements dans l'infrastructure de gouvernance et de contrôle, y compris les coûts de 173 millions de dollars américains liés au redressement du programme de LCBA-BSA aux États-Unis, l'augmentation des dépenses en vue de soutenir les initiatives de croissance des activités, et la hausse des charges de personnel.

Le ratio d'efficacité comme présenté et le ratio d'efficacité rajusté pour le trimestre se sont établis respectivement à 65,4 % et à 62,2 %, contre respectivement 84,6 % et 60,2 % pour le deuxième trimestre de l'exercice précédent.

#### Par rapport au trimestre précédent – T2 2026 par rapport au T1 2026

Le résultat net comme présenté du secteur Services bancaires aux États-Unis s'est établi à 813 millions de dollars (595 millions de dollars américains), en baisse de 227 millions de dollars (152 millions de dollars américains), ou 22 % (20 % en dollars américains) par rapport à celui du trimestre précédent, reflétant surtout l'ajustement des montants à recevoir dans le portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis, l'augmentation de la provision pour pertes sur créances, l'incidence du fait que le deuxième trimestre comptait moins de jours et le recouvrement de charge liée à la cotisation spéciale de la FDIC au cours du trimestre précédent. Le résultat net rajusté du secteur Services bancaires aux États-Unis s'est établi à 960 millions de dollars (702 millions de dollars américains), en baisse de 47 millions de dollars (21 millions de dollars américains), ou 5 % (3 % en dollars américains), par rapport à celui du trimestre précédent, reflétant surtout la hausse de la provision pour pertes sur créances et l'incidence du fait que le deuxième trimestre comptait moins de jours. Le rendement annualisé des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires comme présenté et rajusté pour le trimestre a été respectivement de 8,2 % et de 9,6 %, contre respectivement 9,9 % et 9,6 % pour le trimestre précédent.

Les produits comme présentés pour le trimestre se sont élevés à 2 762 millions de dollars américains, en baisse de 179 millions de dollars américains, ou 6 %, par rapport à ceux du trimestre précédent. Les produits rajustés pour le trimestre ont atteint 2 906 millions de dollars américains, en baisse de 35 millions de dollars américains, ou 1 %, par rapport à ceux du trimestre précédent. Les produits d'intérêts nets comme présentés et rajustés se sont chiffrés à 2 332 millions de dollars américains, en baisse de 40 millions de dollars américains, ou 2 %, essentiellement en raison du fait que le deuxième trimestre comptait moins de jours. La marge d'intérêts nette s'est établie à 3,41 %, en hausse de 3 pdb en raison de la hausse des marges sur les prêts et les dépôts. La marge d'intérêts nette devrait augmenter légèrement au troisième trimestre de l'exercice 2026<sup>10</sup>. Les produits autres que d'intérêts comme présentés se sont établis à 430 millions de dollars américains, en baisse de 139 millions de dollars américains, ou 24 %, par rapport à ceux du trimestre précédent, reflétant l'ajustement des montants à recevoir dans le portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis. Sur une base rajustée, les produits autres que d'intérêts se sont établis à 574 millions de dollars américains, en hausse de 5 millions de dollars américains, ou 1 %, par rapport à ceux du trimestre précédent.

Le volume moyen des prêts a diminué de 2 milliards de dollars américains, ou 1 %, par rapport à celui du trimestre précédent, reflet d'une baisse de 1 % des prêts aux particuliers et d'une baisse de 1 % des prêts aux entreprises. Compte non tenu de l'incidence des portefeuilles de prêts identifiés comme destinés à la vente ou à la liquidation dans le cadre de notre programme de restructuration du bilan aux États-Unis, le volume moyen des prêts de base est demeuré stable<sup>8, 9</sup>. Le volume moyen des dépôts a diminué de 4 milliards de dollars américains, ou 1 %, par rapport à celui du trimestre précédent, reflet d'une baisse de 3 % des dépôts des comptes de passage et d'une baisse de 3 % des dépôts d'entreprises, en partie contrebalancées par une augmentation de 1 % des dépôts de particuliers, par rapport à ceux du trimestre précédent.

Au 30 avril 2026, les actifs administrés s'élevaient à 46 milliards de dollars américains, en baisse de 1 milliard de dollars américains, ou 2 %, par rapport à ceux du trimestre précédent, reflétant une baisse de l'actif net, et les actifs gérés s'élevaient à 11 milliards de dollars américains, relativement stables par rapport à ceux du trimestre précédent.

La provision pour pertes sur créances pour le trimestre s'est établie à 250 millions de dollars américains, en hausse de 38 millions de dollars américains par rapport à celle du trimestre précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés s'est établie à 243 millions de dollars américains, en baisse de 41 millions de dollars américains, ou 14 %, témoignant de la baisse des provisions à la fois dans les portefeuilles de prêts commerciaux et les portefeuilles de prêts à la consommation. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs a consisté en une constitution de provision de 7 millions de dollars américains, par rapport à une reprise de provision de 72 millions de dollars américains au trimestre précédent. Les provisions relatives aux actifs productifs pour le trimestre considéré ont été constatées à la fois dans les portefeuilles de prêts à la consommation et les portefeuilles de prêts commerciaux, en partie contrebalancées par une baisse des volumes. Exprimée en pourcentage annualisé du volume des prêts, la provision pour pertes sur créances du secteur Services bancaires aux États-Unis, qui comprend uniquement la quote-part de la Banque de la provision pour pertes sur créances du portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis, s'est élevée à 0,60 %, en hausse de 11 pdb par rapport à celle du trimestre précédent.

Les charges autres que d'intérêts comme présentées et rajustées pour le trimestre se sont établies à 1 807 millions de dollars américains, en hausse de 29 millions de dollars américains, ou 2 %, sur une base comme présentée par rapport à celles du trimestre précédent, en raison du recouvrement de charge liée à la cotisation spéciale de la FDIC au trimestre précédent. Sur une base rajustée, les charges autres que d'intérêts sont demeurées relativement stables par rapport à celles du trimestre précédent.

Le ratio d'efficacité comme présenté et le ratio d'efficacité rajusté pour le trimestre ont été respectivement de 65,4 % et de 62,2 %, contre respectivement 60,5 % et 61,5 % pour le trimestre précédent.

#### Cumul de l'exercice – T2 2026 par rapport au T2 2025

Le résultat net comme présenté du secteur Services bancaires aux États-Unis pour les six mois clos le 30 avril 2026 s'est établi à 1 853 millions de dollars (1 342 millions de dollars américains), en hausse de 1 668 millions de dollars (1 202 millions de dollars américains) par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent, reflétant l'incidence des activités de restructuration du bilan aux États-Unis, la baisse de la provision pour pertes sur créances et le recouvrement de charge liée à la cotisation spéciale de la FDIC, le tout en partie contrebalancé par l'accroissement des investissements dans l'infrastructure de gouvernance et de contrôle, y compris les coûts liés au redressement du programme de LCBA-BSA aux États-Unis, et par l'ajustement des montants à recevoir dans le portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis. Le résultat net rajusté du secteur Services bancaires aux États-Unis s'est établi à 1 967 millions de dollars (1 425 millions de dollars américains), en hausse de 239 millions de dollars (205 millions de dollars américains), ou 14 % (17 % en dollars américains), reflétant l'incidence des activités de restructuration du bilan aux États-Unis et la baisse de la provision pour pertes sur créances, contrebalancées en partie par l'accroissement des investissements dans l'infrastructure de gouvernance et de contrôle, y compris les coûts liés au redressement du programme de LCBA-BSA aux États-Unis. Le rendement annualisé des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires comme présenté et rajusté pour la période a été respectivement de 9,0 % et de 9,6 %, contre respectivement 0,9 % et 7,9 % pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Les produits comme présentés pour la période ont été de 5 703 millions de dollars américains, en hausse de 1 682 millions de dollars américains, ou 42 %, en regard de ceux de la période correspondante de l'exercice précédent. Sur une base rajustée, les produits pour la période ont été de 5 847 millions de dollars américains, en hausse de 386 millions de dollars américains, ou 7 %, en regard de ceux de la période correspondante de l'exercice précédent. Les produits

<sup>10</sup> Les attentes de la Banque à l'égard de la marge d'intérêts nette au troisième trimestre de 2026 pour le secteur sont fondées sur les hypothèses de la Banque concernant les taux d'intérêt, les taux de réinvestissement des dépôts, les niveaux moyens des actifs, la mise en œuvre des possibilités de restructuration prévues et d'autres variables, et sont assujetties à des risques et à des incertitudes, notamment ceux décrits à la section « Facteurs de risque qui pourraient avoir une incidence sur les résultats futurs » du présent document.

d'intérêts nets comme présentés et rajustés se sont chiffrés à 4 704 millions de dollars américains, en hausse de 408 millions de dollars américains, ou 9 %, sur une base comme présentée et en hausse de 383 millions de dollars américains, ou 9 %, sur une base rajustée, reflétant l'augmentation des marges sur les produits, l'incidence des activités de restructuration du bilan aux États-Unis et l'ajustement des coûts différés à l'exercice précédent. La marge d'intérêts nette comme présentée et rajustée s'est établie à 3,40 %, en hausse de 47 pdb sur une base comme présentée et en hausse de 45 pdb sur une base rajustée en raison de l'augmentation des marges sur les dépôts et les prêts ainsi que des activités de restructuration du bilan aux États-Unis. Les produits autres que d'intérêts nets comme présentés se sont établis à 999 millions de dollars américains, en hausse de 1 274 millions de dollars américains, reflétant surtout l'incidence des activités de restructuration du bilan aux États-Unis à l'exercice précédent, en partie contrebalancée par l'ajustement des montants à recevoir dans le portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis. Sur une base rajustée, les produits autres que d'intérêts nets se sont établis à 1 143 millions de dollars américains, en hausse de 3 millions de dollars américains par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent.

Le volume moyen des prêts pour la période a diminué de 15 milliards de dollars américains, ou 8 %, par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent, reflète d'une baisse de 11 % des prêts aux entreprises et d'une baisse de 6 % des prêts aux particuliers. Compte non tenu de l'incidence des portefeuilles de prêts identifiés comme destinés à la vente ou à la liquidation dans le cadre de notre programme de restructuration du bilan, le volume moyen des prêts pour la période a augmenté de 4 milliards de dollars américains, ou 2 %, par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent<sup>8, 9</sup>. Le volume moyen des dépôts a diminué de 15 milliards de dollars américains, ou 5 %, par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent, reflète d'une baisse de 13 % des dépôts des comptes de passage, d'une baisse de 2 % des dépôts de particuliers et d'une baisse de 1 % des dépôts d'entreprises.

La provision pour pertes sur créances s'est établie à 462 millions de dollars américains, en baisse de 167 millions de dollars américains par rapport à celle de la période correspondante de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés s'est établie à 527 millions de dollars américains, en baisse de 60 millions de dollars américains, ou 10 %, témoignant surtout de la baisse des provisions à la fois dans les portefeuilles de prêts commerciaux et les portefeuilles de prêts à la consommation. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs a consisté en une reprise de provision de 65 millions de dollars américains, par rapport à la constitution d'une provision de 42 millions de dollars américains à la période correspondante de l'exercice précédent. La reprise de provisions relatives aux actifs productifs pour l'exercice considéré reflète une mise à jour des perspectives macroéconomiques, la migration du crédit de la catégorie « actifs productifs » vers la catégorie « actifs dépréciés » dans le portefeuille de prêts commerciaux et une baisse des volumes. Exprimée en pourcentage annualisé du volume des prêts, la provision pour pertes sur créances du secteur Services de détail aux États-Unis, qui comprend uniquement la quote-part de la Banque de la provision pour pertes sur créances du portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis, s'est élevée à 0,54 %, en baisse de 14 pdb par rapport à celle de la période correspondante de l'exercice précédent.

Les charges autres que d'intérêts nets comme présentées pour la période se sont établies à 3 585 millions de dollars américains, en hausse de 266 millions de dollars américains, ou 8 %, par rapport à celles de la période correspondante de l'exercice précédent, reflétant l'accroissement des investissements dans l'infrastructure de gouvernance et de contrôle, y compris les coûts liés au redressement du programme de LCBA-BSA aux États-Unis, la hausse des charges de personnel, et les dépenses relatives aux initiatives de croissance des activités, le tout contrebalancé en partie par le recouvrement de charge liée à la cotisation spéciale de la FDIC. Sur une base rajustée, les charges autres que d'intérêts nets pour la période se sont établies à 3 617 millions de dollars américains, en hausse de 298 millions de dollars américains, ou 9 %, reflétant l'accroissement des investissements dans l'infrastructure de gouvernance et de contrôle, y compris les coûts liés au redressement du programme de LCBA-BSA aux États-Unis, la hausse des charges de personnel, et les dépenses relatives aux initiatives de croissance des activités.

Le ratio d'efficacité comme présenté et le ratio d'efficacité rajusté pour la période se sont établis respectivement à 62,9 % et à 61,9 %, contre respectivement 82,5 % et 60,8 % pour la période correspondante de l'exercice précédent.

### TABLEAU 13 : GESTION DE PATRIMOINE ET ASSURANCE

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Trois mois clos les			Six mois clos les	
	30 avril 2026	31 janvier 2026	30 avril 2025	30 avril 2026	30 avril 2025
Produits d'intérêts nets	423 \$	406 \$	362 \$	829 \$	731 \$
Produits autres que d'intérêts	3 355	3 500	3 141	6 855	6 370
Total des produits	3 778	3 906	3 503	7 684	7 101
Charges afférentes aux activités d'assurance <sup>1</sup>	1 398	1 622	1 417	3 020	2 924
Charges autres que d'intérêts	1 249	1 258	1 131	2 507	2 304
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	294	269	248	563	486
<b>Résultat net</b>	<b>837 \$</b>	<b>757 \$</b>	<b>707 \$</b>	<b>1 594 \$</b>	<b>1 387 \$</b>

#### Principaux volumes et ratios

Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	51,2 %	45,3 %	46,8 %	48,2 %	44,7 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – activités de gestion de patrimoine <sup>2</sup>	65,0	66,3	57,8	65,7	59,9
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – activités d'assurance	35,9	22,7	33,5	29,2	27,3
Ratio d'efficacité	33,1	32,2	32,3	32,6	32,4
Ratio d'efficacité, compte tenu des charges afférentes aux activités d'assurance <sup>3</sup>	52,5	55,1	54,2	53,8	55,2
Actifs administrés (en milliards de dollars canadiens) <sup>4</sup>	797 \$	771 \$	654 \$	797 \$	654 \$
Actifs gérés (en milliards de dollars canadiens)	643	610	542	643	542
Nombre moyen d'équivalents temps plein	16 023	15 872	15 190	15 946	15 183

<sup>1</sup> Comprendent des pertes estimées découlant des sinistres liés aux catastrophes – deuxième trimestre de 2026 : néant; premier trimestre de 2026 : 7 millions de dollars; deuxième trimestre de 2025 : 50 millions de dollars; cumul de l'exercice 2026 : 7 millions de dollars; cumul de l'exercice 2025 : 50 millions de dollars.

<sup>2</sup> Le ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires utilisé aux fins de la répartition du capital au sous-secteur était de 11,5 %.

<sup>3</sup> Le ratio d'efficacité, compte tenu des charges afférentes aux activités d'assurance, est calculé en divisant les charges autres que d'intérêts par le total des produits, déduction faite des charges afférentes aux activités d'assurance. Total des produits, déduction faite des charges afférentes aux activités d'assurance – deuxième trimestre de 2026 : 2 380 millions de dollars; premier trimestre de 2026 : 2 284 millions de dollars; deuxième trimestre de 2025 : 2 086 millions de dollars; cumul de l'exercice 2026 : 4 664 millions de dollars; cumul de l'exercice 2025 : 4 177 millions de dollars. Le total des produits, déduction faite des charges afférentes aux activités d'assurance est une mesure financière non conforme au PCGR. Pour plus de renseignements sur cette mesure, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » de la section « Notre rendement » et à la section « Glossaire » du présent document.

<sup>4</sup> Comprendent les actifs administrés par Services d'investissement TD Inc., qui fait partie du secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada.

#### Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T2 2026 par rapport au T2 2025

Le résultat net du secteur Gestion de patrimoine et Assurance pour le trimestre s'est établi à 837 millions de dollars, en hausse de 130 millions de dollars, ou 18 %, par rapport à celui du deuxième trimestre de l'exercice précédent, reflétant le résultat net lié aux activités de gestion de patrimoine de 558 millions de dollars, en hausse de 78 millions de dollars, ou 16 %, par rapport à celui du deuxième trimestre de l'exercice précédent, et le résultat net lié aux activités d'assurance de 279 millions de dollars, en hausse de 52 millions de dollars, ou 23 % par rapport à celui du deuxième trimestre de l'exercice précédent. Le rendement annualisé des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires pour le trimestre a été de 51,2 %, contre 46,8 % pour le deuxième trimestre de l'exercice précédent. Le rendement annualisé des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires lié aux activités de gestion de patrimoine pour le trimestre a été de 65,0 %, contre 57,8 % pour le deuxième trimestre de l'exercice précédent, et le rendement annualisé des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires lié aux activités d'assurance pour le trimestre a été de 35,9 %, contre 33,5 % pour le deuxième trimestre de l'exercice précédent.

Les produits pour le trimestre se sont élevés à 3 778 millions de dollars, en hausse de 275 millions de dollars, ou 8 %, par rapport à ceux du deuxième trimestre de l'exercice précédent. Les produits autres que d'intérêts se sont établis à 3 355 millions de dollars, en hausse de 214 millions de dollars, ou 7 %, du fait de l'augmentation des produits tirés des comptes à honoraires attribuable à la croissance de l'actif et de la hausse des primes acquises. Les produits d'intérêts nets se sont établis à 423 millions de dollars, en hausse de 61 millions de dollars, ou 17 %, par rapport à ceux du deuxième trimestre de l'exercice précédent, reflétant une hausse des volumes de dépôts.

Au 30 avril 2026, les actifs administrés s'élevaient à 797 milliards de dollars, en hausse de 143 milliards de dollars, ou 22 %, et les actifs gérés s'établissaient à 643 milliards de dollars, en hausse de 101 milliards de dollars, ou 19 % par rapport à ceux du deuxième trimestre de l'exercice précédent, reflétant dans les deux cas l'appréciation des marchés et la croissance de l'actif net.

Les charges afférentes aux activités d'assurance pour le trimestre se sont établies à 1 398 millions de dollars, demeurant relativement stables par rapport à celles du deuxième trimestre de l'exercice précédent.

Les charges autres que d'intérêts pour le trimestre se sont établies à 1 249 millions de dollars, en hausse de 118 millions de dollars, ou 10 %, en regard de celles du deuxième trimestre de l'exercice précédent, en raison d'une hausse de la rémunération variable proportionnelle à la hausse des produits, d'une hausse des charges de personnel et d'une hausse des investissements en technologie.

Le ratio d'efficacité pour le trimestre s'est établi à 33,1 %, contre 32,3 % pour le deuxième trimestre de l'exercice précédent. Le ratio d'efficacité, compte tenu des charges afférentes aux activités d'assurance s'est établi à 52,5 % pour le trimestre, par rapport à 54,2 % pour le deuxième trimestre de l'exercice précédent.

#### Par rapport au trimestre précédent – T2 2026 par rapport au T1 2026

Le résultat net du secteur Gestion de patrimoine et Assurance pour le trimestre s'est établi à 837 millions de dollars, en hausse de 80 millions de dollars, ou 11 %, par rapport à celui du trimestre précédent, reflétant le résultat net lié aux activités de gestion de patrimoine de 558 millions de dollars, en baisse de 16 millions de dollars, ou 3 %, par rapport à celui du trimestre précédent, et le résultat net lié aux activités d'assurance de 279 millions de dollars, en hausse de 96 millions de dollars, ou 52 %, par rapport à celui du trimestre précédent. Le rendement annualisé des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires pour le trimestre a été de 51,2 %, contre 45,3 % pour le trimestre précédent. Le rendement annualisé des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires lié aux activités de gestion de patrimoine pour le trimestre a été de 65,0 %, demeurant relativement stable par rapport à celui du trimestre précédent, et le rendement annualisé des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires lié aux activités d'assurance pour le trimestre a été de 35,9 %, contre 22,7 % au trimestre précédent.

Les produits ont diminué de 128 millions de dollars, ou 3 %, en regard de ceux du trimestre précédent. Les produits autres que d'intérêts ont diminué de 145 millions de dollars, ou 4 %, en raison surtout du fait que le deuxième trimestre comptait moins de jours. Les produits d'intérêts nets ont augmenté de 17 millions de dollars, ou 4 %, reflétant une hausse des volumes de dépôts.

Les actifs administrés ont augmenté de 26 milliards de dollars, ou 3 %, et les actifs gérés ont augmenté de 33 milliards de dollars, ou 5 %, par rapport à ceux du trimestre précédent, reflétant dans les deux cas l'appréciation des marchés.

Les charges afférentes aux activités d'assurance ont diminué de 224 millions de dollars, ou 14 %, par rapport à celles du trimestre précédent, en raison surtout de la baisse de la fréquence des sinistres et de la libération de provisions liées aux exercices précédents.

Les charges autres que d'intérêts sont demeurées relativement stables par rapport à celles du trimestre précédent.

Le ratio d'efficacité pour le trimestre s'est établi à 33,1 %, par rapport à 32,2 % pour le trimestre précédent. Le ratio d'efficacité, compte tenu des charges afférentes aux activités d'assurance s'est établi à 52,5 % pour le trimestre, par rapport à 55,1 % pour le trimestre précédent.

#### Cumul de l'exercice – T2 2026 par rapport au T2 2025

Le résultat net du secteur Gestion de patrimoine et Assurance pour les six mois clos le 30 avril 2026 s'est établi à 1 594 millions de dollars, en hausse de 207 millions de dollars, ou 15 %, par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent, reflétant le résultat net lié aux activités de gestion de patrimoine de 1 132 millions de dollars, en hausse de 140 millions de dollars, ou 14 %, par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent, et le résultat net lié aux activités d'assurance de 462 millions de dollars, en hausse de 67 millions de dollars, ou 17 %, par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent. Le rendement annualisé des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires pour la période a été de 48,2 %, contre 44,7 % pour la période correspondante de l'exercice précédent. Le rendement annualisé des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires lié aux activités de gestion de patrimoine pour la période a été de 65,7 %, contre 59,9 % pour la période correspondante de l'exercice précédent, et le rendement annualisé des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires lié aux activités d'assurance pour la période a été de 29,2 %, contre 27,3 % pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Les produits pour la période ont été de 7 684 millions de dollars, en hausse de 583 millions de dollars, ou 8 %, en regard de ceux de la période correspondante de l'exercice précédent. Les produits autres que d'intérêts ont augmenté de 485 millions de dollars, ou 8 %, du fait de la hausse des produits tirés des comptes à honoraires, attribuable à la croissance de l'actif, de l'augmentation des primes d'assurance acquises et de la progression des produits tirés des transactions. Les produits d'intérêts nets ont augmenté de 98 millions de dollars, ou 13 %, reflétant essentiellement une hausse des volumes de dépôts.

Les charges afférentes aux activités d'assurance se sont établies à 3 020 millions de dollars, en hausse de 96 millions de dollars, ou 3 %, par rapport à celles de la période correspondante de l'exercice précédent, reflétant essentiellement la croissance des activités et l'accroissement de la gravité des sinistres, en partie contrebalancés par une diminution des pertes découlant des sinistres liés aux catastrophes.

Les charges autres que d'intérêts se sont établies à 2 507 millions de dollars, en hausse de 203 millions de dollars, ou 9 %, par rapport à celles de la période correspondante de l'exercice précédent, en raison d'une hausse de la rémunération variable proportionnelle à la hausse des produits, d'une hausse des charges de personnel et d'une hausse des investissements en technologie.

Le ratio d'efficacité pour la période a été de 32,6 %, contre 32,4 % pour la période correspondante de l'exercice précédent. Le ratio d'efficacité, compte tenu des charges afférentes aux activités d'assurance pour la période a été de 53,8 %, contre 55,2 % pour la période correspondante de l'exercice précédent.

**TABLEAU 14 : SERVICES BANCAIRES DE GROS**

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Trois mois clos les			Six mois clos les	
	30 avril 2026	31 janvier 2026	30 avril 2025	30 avril 2026	30 avril 2025
Produits (pertes) d'intérêts nets (équivalence fiscale)	276 \$	(75) \$	45 \$	201 \$	(62) \$
Produits autres que d'intérêts	2 117	2 545	2 084	4 662	4 191
Total des produits	2 393	2 470	2 129	4 863	4 129
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – actifs dépréciés	80	216	61	296	94
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – actifs productifs	(2)	(44)	62	(46)	101
Total de la provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	78	172	123	250	195
Charges autres que d'intérêts – comme présentées	1 509	1 563	1 461	3 072	2 996
Charges autres que d'intérêts – rajustées <sup>1,2</sup>	1 509	1 563	1 427	3 072	2 910
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat (équivalence fiscale) – comme présenté	194	174	126	368	220
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat (équivalence fiscale) – rajusté <sup>1</sup>	194	174	134	368	239
<b>Résultat net – comme présenté</b>	<b>612 \$</b>	<b>561 \$</b>	<b>419 \$</b>	<b>1 173 \$</b>	<b>718 \$</b>
<b>Résultat net – rajusté<sup>1</sup></b>	<b>612</b>	<b>561</b>	<b>445</b>	<b>1 173</b>	<b>785</b>

**Principaux volumes et ratios**

Produits liés aux activités de négociation (équivalence fiscale) <sup>1,3</sup>	868 \$	1 146 \$	856 \$	2 014 \$	1 760 \$
Moyenne brute du portefeuille de prêts (en milliards de dollars canadiens) <sup>4</sup>	100,0	93,9	103,1	97,0	102,0
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – comme présenté <sup>5</sup>	14,5 %	12,6 %	10,2 %	13,5 %	8,8 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – rajusté <sup>1,5</sup>	14,5	12,6	10,9	13,5	9,6
Ratio d'efficacité – comme présenté	63,1	63,3	68,6	63,2	72,6
Ratio d'efficacité – rajusté <sup>1</sup>	63,1	63,3	67,0	63,2	70,5
Nombre moyen d'équivalents temps plein	7 226	7 334	6 970	7 281	6 944

<sup>1</sup> Pour plus de renseignements sur l'utilisation par la Banque de mesures financières non conformes aux PCGR, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » de la section « Notre rendement » et à la section « Glossaire » du présent document.

<sup>2</sup> Les charges autres que d'intérêts rajustées ne tiennent pas compte des charges d'acquisition et d'intégration liées à l'acquisition de Cowen – deuxième trimestre de 2025 : 34 millions de dollars (26 millions de dollars après impôt); cumul de l'exercice 2025 : 86 millions de dollars (67 millions de dollars après impôt).

<sup>3</sup> Comprennent des produits (pertes) d'intérêts nets en équivalence fiscale de (121) millions de dollars (premier trimestre de 2026 : (455) millions de dollars; deuxième trimestre de 2025 : (272) millions de dollars; cumul de l'exercice 2026 : (576) millions de dollars; cumul de l'exercice 2025 : (676) millions de dollars), et des produits (pertes) de négociation de 989 millions de dollars (premier trimestre de 2026 : 1 601 millions de dollars; deuxième trimestre de 2025 : 1 128 millions de dollars; cumul de l'exercice 2026 : 2 590 millions de dollars; cumul de l'exercice 2025 : 2 436 millions de dollars). Les produits liés aux activités de négociation (équivalence fiscale) sont une mesure financière non conforme aux PCGR.

<sup>4</sup> Comprend les prêts bruts liés au secteur Services bancaires de gros, compte non tenu des lettres de crédit, des garanties sous forme de trésorerie, des swaps sur défaillance de crédit et de la provision pour pertes sur créances.

<sup>5</sup> Le ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires utilisé aux fins de la répartition du capital au secteur était de 11,5 %.

**Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T2 2026 par rapport au T2 2025**

Le résultat net comme présenté et le résultat net rajusté du secteur Services bancaires de gros pour le trimestre se sont établis à 612 millions de dollars. Le résultat net comme présenté pour le trimestre a augmenté de 193 millions de dollars, ou 46 %, par rapport à celui du deuxième trimestre de l'exercice précédent, reflétant principalement une hausse des produits et une baisse de la provision pour pertes sur créances, en partie contrebalancées par une hausse des charges autres que d'intérêts. Sur une base rajustée, le résultat net a augmenté de 167 millions de dollars, ou 38 %, par rapport à celui du deuxième trimestre de l'exercice précédent.

Les produits pour le trimestre se sont élevés à 2 393 millions de dollars, en hausse de 264 millions de dollars, ou 12 %, par rapport à ceux du deuxième trimestre de l'exercice précédent. La hausse des produits s'explique principalement par des augmentations des produits tirés des prêts et du financement, des honoraires de services-conseils et des commissions sur actions.

La provision pour pertes sur créances pour le trimestre s'est établie à 78 millions de dollars, en baisse de 45 millions de dollars par rapport à celle du deuxième trimestre de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés a totalisé 80 millions de dollars, en hausse de 19 millions de dollars par rapport à celle de la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de quelques dépréciations dans divers secteurs. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs a consisté en une reprise de provision de 2 millions de dollars, par rapport à la constitution d'une provision de 62 millions de dollars au trimestre correspondant de l'exercice précédent. La reprise de provisions relatives aux actifs productifs pour le trimestre considéré reflète la migration du crédit de la catégorie « actifs productifs » vers la catégorie « actifs dépréciés », en partie contrebalancée par une mise à jour des perspectives macroéconomiques.

Les charges autres que d'intérêts comme présentées et rajustées pour le trimestre se sont établies à 1 509 millions de dollars. Les charges autres que d'intérêts comme présentées ont augmenté de 48 millions de dollars, ou 3 %, par rapport à celles du deuxième trimestre de l'exercice précédent, reflétant principalement des hausses de la rémunération variable et des charges d'exploitation, notamment les coûts liés à la technologie et au service à la clientèle, en partie contrebalancées par la non-réurrence des charges d'acquisition et d'intégration. Sur une base rajustée, les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 82 millions de dollars, ou 6 %.

#### Par rapport au trimestre précédent – T2 2026 par rapport au T1 2026

Le résultat net comme présenté et le résultat net rajusté du secteur Services bancaires de gros pour le trimestre se sont établis à 612 millions de dollars. Le résultat net comme présenté et rajusté a augmenté de 51 millions de dollars, ou 9 %, par rapport à celui du trimestre précédent, reflétant principalement des baisses de la provision pour pertes sur créances et des charges autres que d'intérêts, en partie contrebalancées par une diminution des produits.

Les produits pour le trimestre ont diminué de 77 millions de dollars, ou 3 %, par rapport à ceux du trimestre précédent. La baisse des produits s'explique principalement par la diminution des produits liés aux activités de négociation, en partie contrebalancée par l'augmentation des honoraires de prise ferme, la hausse des produits tirés des prêts et du financement et la variation nette de la juste valeur des engagements des souscriptions de prêts.

La provision pour pertes sur créances pour le trimestre s'est établie à 78 millions de dollars, en baisse de 94 millions de dollars par rapport à celle du trimestre précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés a totalisé 80 millions de dollars, en baisse de 136 millions de dollars, en raison d'une hausse des dépréciations au cours de la période précédente. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs a consisté en une reprise de provision de 2 millions de dollars, par rapport à une reprise de provision de 44 millions de dollars pour le trimestre précédent. La reprise de provisions relatives aux actifs productifs pour le trimestre considéré reflète la migration du crédit de la catégorie « actifs productifs » vers la catégorie « actifs dépréciés », en partie contrebalancée par une mise à jour des perspectives macroéconomiques.

Les charges autres que d'intérêts comme présentées et rajustées pour le trimestre ont diminué de 54 millions de dollars, ou 3 %, par rapport à celles du trimestre précédent, reflétant principalement une baisse des charges d'exploitation, notamment les coûts liés à la technologie et au service à la clientèle et la rémunération variable.

#### Cumul de l'exercice – T2 2026 par rapport au T2 2025

Le résultat net comme présenté et le résultat net rajusté du secteur Services bancaires de gros pour les six mois clos le 30 avril 2026 se sont établis à 1 173 millions de dollars. Le résultat net comme présenté pour la période a augmenté de 455 millions de dollars, ou 63 %, par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent, reflétant une hausse des produits, en partie contrebalancée par des augmentations des charges autres que d'intérêts et de la provision pour pertes sur créances. Sur une base rajustée, le résultat net a augmenté de 388 millions de dollars, ou 49 %.

Les produits ont été de 4 863 millions de dollars, en hausse de 734 millions de dollars, ou 18 %, en regard de ceux de la période correspondante de l'exercice précédent. La hausse des produits s'explique principalement par l'augmentation des produits tirés des prêts et du financement, la hausse des produits liés aux activités de négociation et la progression des honoraires de services-conseils.

La provision pour pertes sur créances s'est établie à 250 millions de dollars, en hausse de 55 millions de dollars par rapport à celle de la période correspondante de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés a totalisé 296 millions de dollars, en hausse de 202 millions de dollars, en raison de quelques dépréciations dans divers secteurs. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs a consisté en une reprise de provision de 46 millions de dollars, par rapport à la constitution d'une provision de 101 millions de dollars à la période correspondante de l'exercice précédent. La reprise de provisions relatives aux actifs productifs à l'exercice considéré témoigne de la migration du crédit de la catégorie « actifs productifs » vers la catégorie « actifs dépréciés », en partie contrebalancée par une mise à jour des perspectives macroéconomiques.

Les charges autres que d'intérêts comme présentées et rajustées se sont établies à 3 072 millions de dollars. Les charges autres que d'intérêts comme présentées ont augmenté de 76 millions de dollars, ou 3 %, par rapport à celles de la période correspondante de l'exercice précédent, reflétant principalement des hausses des charges d'exploitation, notamment les coûts liés au service à la clientèle et à la technologie, de la rémunération variable et des dépenses visant à soutenir les initiatives de croissance des activités, en partie contrebalancées par la non-réurrence des charges d'acquisition et d'intégration. Sur une base rajustée, les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 162 millions de dollars, ou 6 %.

#### TABLEAU 15 : SIÈGE SOCIAL

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les			Six mois clos les	
	30 avril 2026	31 janvier 2026	30 avril 2025	30 avril 2026	30 avril 2025
<b>Résultat net – comme présenté</b>	<b>64 \$</b>	<b>(359) \$</b>	<b>8 215 \$</b>	<b>(295) \$</b>	<b>7 856 \$</b>
<b>Rajustements pour les éléments à noter</b>					
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises	33	34	43	67	104
Charges de restructuration	–	200	163	200	163
Incidence de l'abandon de la stratégie de couverture des fonds propres liée à la transaction d'acquisition de FHN	43	44	47	87	101
Profit à la vente des actions de Schwab	–	–	(8 975)	–	(8 975)
<b>Moins : incidence de l'impôt sur le résultat</b>					
Profit à la vente des actions de Schwab <sup>1</sup>	288	–	(407)	288	(407)
Autres éléments à noter	18	72	61	90	83
<b>Résultat net – rajusté<sup>2</sup></b>	<b>(166) \$</b>	<b>(153) \$</b>	<b>(161) \$</b>	<b>(319) \$</b>	<b>(427) \$</b>
<b>Ventilation des éléments inclus dans le résultat net – rajusté</b>					
Charges nettes du Siège social <sup>3</sup>	<b>(543) \$</b>	<b>(515) \$</b>	<b>(431) \$</b>	<b>(1 058) \$</b>	<b>(801) \$</b>
Autres	<b>377</b>	<b>362</b>	<b>270</b>	<b>739</b>	<b>374</b>
<b>Résultat net – rajusté<sup>2</sup></b>	<b>(166) \$</b>	<b>(153) \$</b>	<b>(161) \$</b>	<b>(319) \$</b>	<b>(427) \$</b>
<b>Principaux volumes</b>					
Nombre moyen d'équivalents temps plein <sup>4</sup>	<b>18 111</b>	<b>18 098</b>	<b>18 356</b>	<b>18 104</b>	<b>18 073</b>

<sup>1</sup> L'incidence de l'impôt sur le résultat au trimestre considéré comprend un ajustement de l'estimation de la Banque à l'égard de l'impôt à payer sur le profit à la vente des actions de Schwab réalisé à l'exercice précédent. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique « Impôt sur le résultat » à la section « Aperçu des résultats financiers » du présent document.

<sup>2</sup> Pour plus de renseignements sur l'utilisation par la Banque de mesures financières non conformes aux PCGR, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » de la section « Notre rendement » et à la section « Glossaire » du présent document.

<sup>3</sup> Pour plus de renseignements sur cette mesure, se reporter à la section « Glossaire » du présent document.

<sup>4</sup> À compter du troisième trimestre de 2025, les activités des centres d'appels, précédemment présentées dans le secteur Siège social, ont été intégrées à leur secteur d'activité respectif, ce qui permet d'assurer le contrôle de bout en bout de l'expérience client. Ce changement touche essentiellement le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada. Le nombre moyen d'équivalents temps plein a été retraité pour les périodes comparatives.

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T2 2026 par rapport au T2 2025

Le résultat net comme présenté du secteur Siège social pour le trimestre s'est établi à 64 millions de dollars, en comparaison de 8 215 millions de dollars pour le deuxième trimestre de l'exercice précédent. La baisse du résultat net reflète principalement le profit à la vente des actions de Schwab réalisé à l'exercice précédent. Les charges nettes du Siège social ont augmenté de 112 millions de dollars par rapport à celles du deuxième trimestre de l'exercice précédent, reflétant principalement les investissements continus dans l'infrastructure de gouvernance et de contrôle. La perte nette rajustée pour le trimestre s'est élevée à 166 millions de dollars, comparativement à 161 millions de dollars pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Par rapport au trimestre précédent – T2 2026 par rapport au T1 2026

Le résultat net comme présenté du secteur Siège social pour le trimestre s'est établi à 64 millions de dollars, en comparaison d'une perte nette comme présentée de 359 millions de dollars pour le trimestre précédent. La variation d'un trimestre à l'autre reflète principalement l'incidence au trimestre considéré d'un avantage fiscal lié au profit à la vente des actions de Schwab réalisé à l'exercice précédent et des charges de restructuration au trimestre précédent. La perte nette rajustée pour le trimestre s'est élevée à 166 millions de dollars, comparativement à 153 millions de dollars au trimestre précédent.

Cumul de l'exercice – T2 2026 par rapport au T2 2025

La perte nette comme présentée du secteur Siège social pour les six mois clos le 30 avril 2026 s'est établie à 295 millions de dollars, en comparaison d'un résultat net comme présenté de 7 856 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. La variation d'un exercice à l'autre reflète essentiellement le profit à la vente des actions de Schwab réalisé à l'exercice précédent. Les charges nettes du Siège social ont augmenté de 257 millions de dollars par rapport à celles de la période correspondante de l'exercice précédent, reflétant principalement les investissements continus dans l'infrastructure de gouvernance et de contrôle. La perte nette rajustée pour les six mois clos le 30 avril 2026 s'est établie à 319 millions de dollars, par rapport à 427 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent.

## RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Le tableau suivant présente un résumé des renseignements se rapportant aux résultats des huit derniers trimestres de la Banque.

TABLEAU 16 : RÉSULTATS TRIMESTRIELS (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Trois mois clos les							
	2026				2025			
	30 avril	31 janv.	31 oct.	31 juill.	30 avril	31 janv.	31 oct.	31 juill.
Produits d'intérêts nets	8 861 \$	8 789 \$	8 545 \$	8 526 \$	8 125 \$	7 866 \$	7 940 \$	7 579 \$
Produits autres que d'intérêts	6 936	7 796	6 949	6 771	14 812	6 183	7 574	6 597
Total des produits	15 797	16 585	15 494	15 297	22 937	14 049	15 514	14 176
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	1 001	1 039	982	971	1 341	1 212	1 109	1 072
Charges afférentes aux activités d'assurance	1 398	1 622	1 602	1 563	1 417	1 507	2 364	1 669
Charges autres que d'intérêts	8 372	8 753	8 808	8 522	8 139	8 070	8 050	11 012
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	775	1 128	822	905	985	698	534	794
Quote-part du résultat net de la participation dans Schwab	–	–	–	–	74	231	178	190
<b>Résultat net – comme présenté</b>	<b>4 251</b>	<b>4 043</b>	<b>3 280</b>	<b>3 336</b>	<b>11 129</b>	<b>2 793</b>	<b>3 635</b>	<b>(181)</b>
<b>Rajustements pour les éléments à noter, avant impôt<sup>1</sup></b>								
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises	33	34	34	33	43	61	60	64
Charges d'acquisition et d'intégration liées à la transaction avec Schwab <sup>2,3</sup>	–	–	–	–	–	–	35	21
Charges de restructuration	–	200	190	333	163	–	–	110
Charges d'acquisition et d'intégration	–	–	44	32	34	52	82	78
Incidence de l'abandon de la stratégie de couverture des fonds propres liée à la transaction d'acquisition de FHN	43	44	49	55	47	54	59	62
Profit à la vente des actions de Schwab	–	–	–	–	(8 975)	–	(1 022)	–
Restructuration du bilan	–	–	485	262	1 129	927	311	–
Questions relatives aux taxes indirectes <sup>2,4</sup>	–	–	–	–	–	–	226	–
Cotisation spéciale de la FDIC	–	(44)	–	–	–	–	(72)	–
Changement de la quote-part des partenaires dans le portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis	197	–	–	–	–	–	–	–
Résolution globale des enquêtes sur le programme de LCBA-BSA aux États-Unis de la Banque <sup>2</sup>	–	–	–	–	–	–	52	3 566
<b>Total des rajustements pour les éléments à noter, avant impôt<sup>1</sup></b>	<b>273</b>	<b>234</b>	<b>802</b>	<b>715</b>	<b>(7 559)</b>	<b>1 094</b>	<b>(269)</b>	<b>3 901</b>
Moins : incidence de l'impôt sur le résultat	356	61	177	180	(56)	264	161	74
Résultat net – rajusté <sup>1</sup>	4 168	4 216	3 905	3 871	3 626	3 623	3 205	3 646
Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur autres instruments de capitaux propres	202	101	191	88	200	86	193	69
<b>Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – rajusté<sup>1</sup></b>	<b>3 966 \$</b>	<b>4 115 \$</b>	<b>3 714 \$</b>	<b>3 783 \$</b>	<b>3 426 \$</b>	<b>3 537 \$</b>	<b>3 012 \$</b>	<b>3 577 \$</b>

(en dollars canadiens, sauf indication contraire)

Résultat de base par action								
Comme présenté	2,44 \$	2,35 \$	1,82 \$	1,89 \$	6,28 \$	1,55 \$	1,97 \$	(0,14) \$
Rajusté <sup>1</sup>	2,39	2,45	2,19	2,20	1,97	2,02	1,72	2,05
Résultat dilué par action								
Comme présenté	2,43	2,34	1,82	1,89	6,27	1,55	1,97	(0,14)
Rajusté <sup>1</sup>	2,38	2,44	2,18	2,20	1,97	2,02	1,72	2,05
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – comme présenté								
	14,7 %	13,6 %	10,7 %	11,3 %	39,1 %	10,1 %	13,4 %	(1,0) %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – rajusté <sup>1</sup>								
	14,4	14,2	12,8	13,2	12,3	13,2	11,7	14,1

(en milliards de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Actif total moyen	2 098 \$	2 121 \$	2 102 \$	2 112 \$	2 156 \$	2 063 \$	2 035 \$	1 968 \$
Actifs productifs d'intérêts moyens <sup>5</sup>	1 865	1 882	1 863	1 855	1 894	1 883	1 835	1 778
Marge d'intérêts nette – comme présentée	1,95 %	1,85 %	1,82 %	1,82 %	1,76 %	1,66 %	1,72 %	1,70 %
Marge d'intérêts nette – rajustée <sup>1</sup>	1,96	1,86	1,83	1,83	1,78	1,67	1,74	1,71

<sup>1</sup> Pour des explications sur les éléments à noter, se reporter au tableau « Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté » de la section « Notre rendement » du présent document.

<sup>2</sup> Les charges autres que d'intérêts rajustées excluent les éléments à noter suivants :

- Charges d'acquisition et d'intégration propres à la Banque liées à la transaction avec Schwab, présentées dans le secteur Siège social.
- Questions relatives aux taxes indirectes, montant présenté dans le secteur Siège social.
- Charges relatives à la résolution globale des enquêtes sur le programme de LCBA-BSA aux États-Unis de la Banque, présentées dans le secteur Services bancaires aux États-Unis.

<sup>3</sup> La quote-part du résultat net rajustée de la participation dans Schwab exclut l'élément à noter suivant (après impôt). L'incidence de cet élément sur les résultats a été présentée dans le secteur Siège social.

- Quote-part de la Banque des charges d'acquisition et d'intégration liées à l'acquisition de TD Ameritrade par Schwab.

<sup>4</sup> Les produits d'intérêts nets rajustés excluent l'élément à noter suivant :

- Questions relatives aux taxes indirectes, montant présenté dans le secteur Siège social.

<sup>5</sup> Les actifs productifs d'intérêts moyens utilisés dans le calcul de la marge d'intérêts nette sont une mesure financière non conforme aux PCGR. Pour plus de renseignements sur ces mesures, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » de la section « Notre rendement » et à la section « Glossaire » du présent document.

## REVUE DU BILAN

**TABLEAU 17 : PRINCIPALES DONNÉES DES BILANS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES**

(en millions de dollars canadiens)

	30 avril 2026	Aux 31 octobre 2025
<b>Actif</b>		
Trésorerie et dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	115 982 \$	116 929 \$
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction	231 680	220 136
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net	8 095	7 395
Dérivés	74 835	82 972
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	7 299	6 986
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	128 612	126 369
Titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances	238 677	240 439
Valeurs mobilières prises en pension	220 120	247 078
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	964 289	953 012
Autres	95 516	93 242
<b>Total de l'actif</b>	<b>2 085 105 \$</b>	<b>2 094 558 \$</b>
<b>Passif</b>		
Dépôts détenus à des fins de transaction	39 308 \$	37 882 \$
Dérivés	74 532	79 356
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	222 503	197 635
Dépôts	1 243 431	1 267 104
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension	218 392	221 150
Billets et débentures subordonnés	10 345	10 733
Autres	152 276	152 871
<b>Total du passif</b>	<b>1 960 787</b>	<b>1 966 731</b>
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>124 318</b>	<b>127 827</b>
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>	<b>2 085 105 \$</b>	<b>2 094 558 \$</b>

Le **total de l'actif** s'établissait à 2 085 milliards de dollars au 30 avril 2026, soit 10 milliards de dollars de moins qu'au 31 octobre 2025. L'incidence de la conversion des monnaies étrangères découlant de l'appréciation du dollar canadien a entraîné une diminution de 29 milliards de dollars du total de l'actif.

La diminution du total de l'actif est attribuable à des baisses de 27 milliards de dollars des valeurs mobilières prises en pension, de 8 milliards de dollars des dérivés, de 2 milliards de dollars des titres de créance au coût amorti et de 1 milliard de dollars de la trésorerie et des dépôts productifs d'intérêts auprès de banques. Ces baisses ont été en partie contrebalancées par des hausses de 12 milliards de dollars des prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction, de 11 milliards de dollars des prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts, de 2 milliards de dollars des actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG), de 2 milliards de dollars des autres actifs et de 1 milliard de dollars des actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN).

La **trésorerie et les dépôts productifs d'intérêts auprès de banques** ont diminué de 1 milliard de dollars, reflétant surtout l'incidence de la conversion des monnaies étrangères, contrebalancée en partie par les activités de gestion de la trésorerie.

Les **prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction** ont augmenté de 12 milliards de dollars principalement du fait de la hausse des titres de capitaux propres et des titres de créances d'un gouvernement ou liés à un gouvernement, en partie contrebalancée par l'incidence de la conversion des monnaies étrangères.

Les **actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net** ont augmenté de 1 milliard de dollars essentiellement en raison de nouveaux placements.

Les **actifs dérivés** ont diminué de 8 milliards de dollars, reflétant surtout une diminution de la réévaluation à la valeur du marché des contrats de change, en partie contrebalancée par une augmentation des dérivés d'actions et des contrats de marchandises.

Les **actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global** ont augmenté de 2 milliards de dollars en raison de nouveaux placements, en partie contrebalancés par les échéances et les ventes, et l'incidence de la conversion des monnaies étrangères.

Les **titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances**, ont diminué de 2 milliards de dollars, reflétant surtout les échéances et l'incidence de la conversion des monnaies étrangères, contrebalancées en partie par de nouveaux placements.

Les **valeurs mobilières prises en pension** ont diminué de 27 milliards de dollars en raison principalement d'une baisse des volumes et de l'incidence de la conversion des monnaies étrangères.

Les **prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts**, ont augmenté de 11 milliards de dollars, reflétant surtout la croissance des volumes des prêts à la consommation et des prêts aux entreprises et aux gouvernements, en partie contrebalancée par une baisse des prêts hypothécaires résidentiels et l'incidence de la conversion des monnaies étrangères.

Les **autres actifs** ont augmenté de 2 milliards de dollars du fait essentiellement d'une hausse des montants à recevoir des courtiers et des clients découlant des volumes plus élevés de transactions non réglées.

Le **total du passif** s'établissait à 1 961 milliards de dollars au 30 avril 2026, soit 6 milliards de dollars de moins qu'au 31 octobre 2025. L'incidence de la conversion des monnaies étrangères découlant de l'appréciation du dollar canadien a entraîné une diminution de 31 milliards de dollars du total du passif.

La baisse du total du passif est attribuable à des diminutions de 24 milliards de dollars des dépôts, de 5 milliards de dollars des dérivés, de 3 milliards de dollars des obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension et de 1 milliard de dollars des autres passifs. Ces diminutions ont été en partie contrebalancées par des hausses de 25 milliards de dollars des passifs financiers désignés à la JVRN et de 2 milliards de dollars des dépôts détenus à des fins de transaction.

Les **dépôts détenus à des fins de transaction** ont augmenté de 2 milliards de dollars en raison surtout de nouvelles émissions, en partie contrebalancées par les échéances.

Les **passifs dérivés** ont diminué de 5 milliards de dollars, reflétant principalement une diminution de la réévaluation à la valeur du marché des contrats de change, en partie contrebalancée par les dérivés d'actions.

Les **passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net** ont augmenté de 25 milliards de dollars en raison surtout de nouvelles émissions, contrebalancées en partie par les échéances et l'incidence de la conversion des monnaies étrangères.

Les **dépôts** ont diminué de 24 milliards de dollars en raison principalement de l'incidence de la conversion des monnaies étrangères et de la baisse des volumes de dépôts d'entreprises, de gouvernements et de banques. La baisse a été en partie contrebalancée par la hausse du volume des dépôts des particuliers.

Les **obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension** ont diminué de 3 milliards de dollars en raison principalement de l'incidence de la conversion des monnaies étrangères.

Les **autres passifs** ont diminué de 1 milliard de dollars en raison principalement d'une baisse des obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert et des salaires et avantages du personnel à payer. La diminution a été en partie contrebalancée par une hausse des montants à payer aux courtiers et aux clients et des passifs de titrisation.

Les **capitaux propres** s'établissaient à 124 milliards de dollars au 30 avril 2026, soit 4 milliards de dollars de moins qu'au 31 octobre 2025. Le recul reflète des pertes dans le cumul des autres éléments du résultat global, attribuables principalement aux écarts de conversion latents et aux couvertures de flux de trésorerie. Les résultats non distribués sont demeurés stables, le résultat net pour la période ayant été contrebalancé par la prime sur le rachat d'actions ordinaires et les distributions de dividendes.

---

## QUALITÉ DU PORTEFEUILLE DE CRÉDIT

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T2 2026 par rapport au T2 2025

Les prêts douteux bruts atteignaient 5 281 millions de dollars au 30 avril 2026, en hausse de 415 millions de dollars, ou 9 %, par rapport à ceux du deuxième trimestre de l'exercice précédent. Les prêts douteux bruts du secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada ont augmenté de 337 millions de dollars, ou 19 %, par rapport à ceux du deuxième trimestre de l'exercice précédent, en raison d'une hausse des dépréciations dans les portefeuilles de prêts à la consommation et commerciaux. Les prêts douteux bruts du secteur Services bancaires aux États-Unis ont augmenté de 252 millions de dollars, ou 9 %, par rapport à ceux du deuxième trimestre de l'exercice précédent, reflétant une hausse des dépréciations dans les portefeuilles de prêts à la consommation et commerciaux et l'incidence de la conversion des monnaies étrangères. Les prêts douteux bruts du secteur Services bancaires de gros ont diminué de 172 millions de dollars, ou 53 %, par rapport à ceux du deuxième trimestre de l'exercice précédent, en raison des résolutions, dont le nombre a dépassé celui des créances générées. Les prêts douteux nets atteignaient 3 751 millions de dollars au 30 avril 2026, en hausse de 513 millions de dollars, ou 16 %, par rapport à ceux du deuxième trimestre de l'exercice précédent.

La provision pour pertes sur créances de 9 454 millions de dollars au 30 avril 2026 comprenait une provision pour pertes sur prêts douteux à l'étape 3 de 1 535 millions de dollars, une provision à l'étape 2 de 4 706 millions de dollars et une provision à l'étape 1 de 3 208 millions de dollars ainsi qu'une provision relative aux titres de créance de 5 millions de dollars. Les provisions à l'étape 1 et à l'étape 2 sont pour les prêts productifs et les instruments hors bilan.

La provision pour pertes sur prêts à l'étape 3 a diminué de 97 millions de dollars, ou 6 %, reflétant une baisse dans les portefeuilles de prêts de gros et de prêts commerciaux au Canada, en partie contrebalancée par une hausse dans les portefeuilles de prêts du secteur Services bancaires aux États-Unis et les portefeuilles de prêts à la consommation au Canada. Les provisions pour pertes sur prêts à l'étape 1 et à l'étape 2 ont diminué de 38 millions de dollars, ou 1 %, reflétant l'incidence de la conversion des monnaies étrangères, en partie contrebalancée par la migration du crédit. La variation de la provision comprend une diminution de 96 millions de dollars attribuable à la partie revenant aux partenaires des programmes de détaillants du portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis.

Les informations prospectives, y compris les variables macroéconomiques réputées être prédictives des pertes de crédit attendues selon l'expérience de la Banque, sont utilisées pour déterminer les scénarios de pertes de crédit attendues et les pondérations probabilistes connexes afin d'établir les pertes de crédit attendues fondées sur des pondérations probabilistes. Chaque trimestre, l'ensemble des variables macroéconomiques de base prévues sont mises à jour, donnant lieu à de nouveaux scénarios macroéconomiques optimistes et pessimistes. Les pondérations probabilistes appliquées à chaque scénario de pertes de crédit attendues sont également passées en revue chaque trimestre et mises à jour, au besoin, dans le cadre du processus de gouvernance de la Banque à l'égard des pertes de crédit attendues. Par suite des revues périodiques et des mises à jour trimestrielles, la provision pour pertes sur créances pourrait être revue afin de tenir compte des mises à jour des estimations de pertes calculées en fonction des pertes récentes de la Banque et de ses opinions prospectives. La Banque passe régulièrement en revue la méthode employée et a effectué des évaluations quantitatives et qualitatives supplémentaires au niveau du portefeuille et des prêts pour déterminer si le risque de crédit a augmenté de manière importante. Pour plus de renseignements sur les informations prospectives, se reporter à la note 3 et à la note 6 des états financiers consolidés intermédiaires du deuxième trimestre de 2026 de la Banque.

La provision pour pertes sur créances fondées sur des pondérations probabilistes reflète les opinions prospectives de la Banque. Dans la mesure où certaines répercussions anticipées ne peuvent pas être totalement intégrées dans les modèles quantitatifs, la direction continue d'exercer un jugement d'expert en matière de crédit pour déterminer le montant des pertes de crédit attendues, y compris pour les risques associés à l'incertitude élevée en matière de politique et de commerce, et ces ajustements seront mis à jour dans les trimestres à venir au fur et à mesure que de nouvelles informations seront obtenues. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 6 des états financiers consolidés intermédiaires du deuxième trimestre de 2026 de la Banque.

La Banque établit des provisions pour pertes sur créances attendues à l'égard des titres de créance évalués au coût amorti ou à la JVAERG. La Banque détient pour 364 milliards de dollars de ces titres de créance. Tous ces titres sont considérés comme étant productifs (étape 1 et étape 2) et aucun n'est considéré

comme étant déprécié (étape 3). La provision pour pertes sur créances à l'égard des titres de créance au coût amorti s'établissait à 2 millions de dollars et celle à l'égard des titres de créance à la JVAERG, à 3 millions de dollars, pour un montant total de 5 millions de dollars, soit un niveau stable par rapport à celui au deuxième trimestre de l'exercice précédent.

#### Par rapport au trimestre précédent – T2 2026 par rapport au T1 2026

Les prêts douteux bruts ont diminué de 313 millions de dollars, ou 6 %, par rapport à ceux du trimestre précédent, baisse découlant en grande partie du portefeuille du secteur Services bancaires de gros et du portefeuille de prêts à la consommation aux États-Unis, en partie contrebalancée par une augmentation dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada. Les prêts douteux, déduction faite de la provision, ont diminué de 149 millions de dollars, ou 4 %, par rapport à ceux du trimestre précédent.

La provision pour pertes sur créances de 9 454 millions de dollars au 30 avril 2026 comprenait une provision pour pertes sur prêts douteux à l'étape 3 de 1 535 millions de dollars, une provision à l'étape 2 de 4 706 millions de dollars et une provision à l'étape 1 de 3 208 millions de dollars ainsi qu'une provision relative aux titres de créance de 5 millions de dollars. Les provisions à l'étape 1 et à l'étape 2 sont pour les prêts productifs et les instruments hors bilan. La provision pour pertes sur prêts à l'étape 3 a diminué de 165 millions de dollars, ou 10 %, par rapport à celle du trimestre précédent, reflétant une augmentation moins rapide des provisions relatives aux actifs dépréciés par rapport aux résolutions dans le portefeuille du secteur Services bancaires de gros, en partie contrebalancée par une hausse des dépréciations dans le portefeuille du secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada. Les provisions pour pertes sur prêts à l'étape 1 et à l'étape 2 ont augmenté de 17 millions de dollars, demeurant relativement stables par rapport à celles du trimestre précédent, reflétant une mise à jour des perspectives macroéconomiques. Les hausses des provisions ont été en grande partie constatées dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada.

La provision relative aux titres de créance a augmenté de 1 million de dollars par rapport à celle du trimestre précédent.

Pour plus de renseignements sur les prêts, les prêts douteux, la provision pour pertes sur créances et sur l'utilisation par la Banque des informations prospectives et des variables macroéconomiques pour déterminer sa provision pour pertes sur créances, se reporter à la note 6 des états financiers consolidés intermédiaires du deuxième trimestre de 2026 de la Banque.

**TABLEAU 18 : VARIATIONS DES PRÊTS DOUTEUX BRUTS<sup>1</sup>**

	Trois mois clos les			Six mois clos les	
	30 avril 2026	31 janvier 2026	30 avril 2025	30 avril 2026	30 avril 2025
<b>Prêts aux particuliers, aux entreprises et aux gouvernements</b>					
Prêts douteux au début de la période	5 594 \$	5 420 \$	5 453 \$	5 420 \$	4 949 \$
Classés comme douteux au cours de la période	2 122	2 579	2 031	4 701	4 463
Transférés dans les prêts productifs au cours de la période	(376)	(297)	(451)	(673)	(778)
Remboursements nets	(582)	(569)	(688)	(1 151)	(1 220)
Cessions de prêts	(125)	(240)	–	(365)	(47)
Montants radiés	(1 340)	(1 210)	(1 315)	(2 550)	(2 459)
Variations de change et autres variations	(12)	(89)	(164)	(101)	(42)
<b>Prêts douteux à la fin de la période</b>	<b>5 281 \$</b>	<b>5 594 \$</b>	<b>4 866 \$</b>	<b>5 281 \$</b>	<b>4 866 \$</b>

<sup>1</sup> Incluent les prêts évalués à la JVAERG.

**TABLEAU 19 : PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES (AU BILAN)**

	Aux		
	30 avril 2026	31 janvier 2026	30 avril 2025
<b>Provision pour pertes sur prêts au titre des prêts au bilan</b>			
Provision pour pertes sur prêts à l'étape 1	2 736 \$	2 723 \$	2 645 \$
Provision pour pertes sur prêts à l'étape 2	4 153	4 150	4 340
Provision pour pertes sur prêts à l'étape 3	1 530	1 694	1 628
Total de la provision pour pertes sur prêts au titre des prêts au bilan <sup>1</sup>	8 419	8 567	8 613
<b>Provision pour les instruments hors bilan</b>			
Provision pour pertes sur prêts à l'étape 1	472	469	415
Provision pour pertes sur prêts à l'étape 2	553	555	552
Provision pour pertes sur prêts à l'étape 3	5	6	4
Total de la provision pour les instruments hors bilan	1 030	1 030	971
<b>Provision pour pertes sur prêts</b>	<b>9 449</b>	<b>9 597</b>	<b>9 584</b>
Provision relative aux titres de créance	5	4	5
<b>Provision pour pertes sur créances</b>	<b>9 454 \$</b>	<b>9 601 \$</b>	<b>9 589 \$</b>
Prêts douteux, déduction faite de la provision <sup>2</sup>	3 751 \$	3 900 \$	3 238 \$
Prêts douteux nets, en pourcentage des prêts nets <sup>2</sup>	0,39 %	0,41 %	0,35 %
Total de la provision pour pertes sur créances en pourcentage des prêts bruts	0,97	0,99	1,01
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances en pourcentage de la moyenne des prêts nets	0,43	0,43	0,58

<sup>1</sup> Inclut la provision pour pertes sur prêts liée aux prêts qui sont évalués à la JVAERG de néant au 30 avril 2026 (1 million de dollars au 31 janvier 2026; néant au 30 avril 2025).

<sup>2</sup> Les prêts sur cartes de crédit sont considérés comme douteux lorsque les paiements sont en souffrance depuis 90 jours et sont radiés lorsque les paiements sont en souffrance depuis 180 jours.

#### Prêts garantis par des biens immobiliers

Les prêts de détail garantis par des biens immobiliers comprennent les prêts hypothécaires et les lignes de crédit consentis à des consommateurs nord-américains afin de répondre à leurs besoins financiers, notamment l'achat d'une résidence et un refinancement. Bien qu'elle conserve un privilège de premier rang à l'égard de la majorité des propriétés détenues à titre de sûretés, la Banque a des privilèges de deuxième rang à l'égard d'une petite partie des prêts, dont la majeure partie est adossée à d'autres prêts hypothécaires ou lignes de crédit domiciliaire consentis par la TD assortis de privilèges de premier rang. Au Canada, les politiques de crédit sont élaborées de sorte que l'exposition combinée de toutes les facilités de crédit non assurées à l'égard d'une propriété ne dépasse pas 80 % de la valeur de la sûreté au moment de l'octroi du prêt. Il est permis selon la législation de consentir des prêts selon un ratio prêt-valeur plus élevé, mais une assurance-prêt est alors exigée. Cette assurance est une couverture contractuelle pour la durée des facilités admissibles et protège le portefeuille

de prêts garantis par des biens immobiliers de la Banque contre les pertes potentielles causées par la défaillance d'emprunteurs. En outre, la Banque peut obtenir de l'assurance-prêt pour les prêts dont le ratio prêt-valeur est plus faible. Cette couverture d'assurance est fournie par des entités soutenues par un gouvernement ou par des assureurs de prêts hypothécaires privés approuvés. Aux États-Unis, au moment de l'octroi des prêts hypothécaires résidentiels, une assurance-prêt hypothécaire est généralement obtenue d'entités soutenues par un gouvernement ou d'autres assureurs de prêts hypothécaires privés approuvés lorsque le ratio prêt-valeur dépasse 80 % de la valeur de la sûreté au moment de l'octroi du prêt.

La Banque évalue régulièrement les facteurs de stress à l'égard de son portefeuille de prêts immobiliers dans le cadre de son programme global d'évaluation des facteurs de stress. Ces évaluations sont effectuées afin de déterminer dans quelle mesure le portefeuille serait vulnérable à un important repli de la situation économique. L'effet de variations extrêmes du prix des maisons, des taux d'intérêt et du taux de chômage figure parmi les facteurs étudiés au moment d'évaluer l'incidence sur les pertes sur créances et la rentabilité globale de la Banque. Diverses catégories du portefeuille, notamment les types d'habitation et les régions géographiques, sont examinées afin de déterminer l'existence de vulnérabilités particulières.

**TABLEAU 20 : PRÊTS GARANTIS PAR DES BIENS IMMOBILIERS AU CANADA<sup>1</sup>**

(en millions de dollars canadiens)

					<i>Aux</i>	
	Prêts hypothécaires résidentiels		Lignes de crédit domiciliaires		Total	
			Amortissables		Non amortissables	
			Total des prêts immobiliers garantis amortissables		Lignes de crédit domiciliaires	
	<b>30 avril 2026</b>					
<b>Total</b>	<b>254 028</b>	<b>\$</b>	<b>124 857</b>	<b>\$</b>	<b>378 885</b>	<b>\$</b>
	<b>31 octobre 2025</b>					
<b>Total</b>	<b>267 469</b>	<b>\$</b>	<b>110 829</b>	<b>\$</b>	<b>378 298</b>	<b>\$</b>

<sup>1</sup> Ne tiennent pas compte des prêts classés comme détenus à des fins de transaction puisque la Banque entend les vendre immédiatement ou dans un avenir proche, ni des prêts désignés à la JVRN à l'égard desquels aucune provision n'est comptabilisée.

**TABLEAU 21 : PRÊTS GARANTIS PAR DES BIENS IMMOBILIERS<sup>1, 2</sup>**

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

									<i>Aux</i>															
	Prêts hypothécaires résidentiels				Lignes de crédit domiciliaires				Total															
	Assurés <sup>3</sup>		Non assurés		Assurés <sup>3</sup>		Non assurés		Assurés <sup>3</sup>		Non assurés													
	<b>30 avril 2026</b>																							
<b>Canada</b>																								
Provinces de l'Atlantique	2 252	\$	0,9	%	4 947	\$	1,9	%	132	\$	0,1	%	3 197	\$	1,9	%	2 384	\$	0,6	%	8 144	\$	1,9	%
Colombie-Britannique <sup>4</sup>	7 385		2,9		44 406		17,5		673		0,4		32 152		19,6		8 058		1,9		76 558		18,3	
Ontario <sup>4</sup>	20 631		8,1		118 698		46,8		2 275		1,4		89 360		54,4		22 906		5,5		208 058		49,7	
Prairies <sup>4</sup>	15 286		6,0		22 074		8,7		1 248		0,8		17 930		10,9		16 534		4,0		40 004		9,6	
Québec	5 409		2,1		12 940		5,1		408		0,2		16 856		10,3		5 817		1,4		29 796		7,1	
Total – Canada	50 963		20,0	%	203 065		80,0	%	4 736		2,9	%	159 495		97,1	%	55 699		13,4	%	362 560		86,6	%
<b>États-Unis</b>	1 483				44 483				–				12 415				1 483				56 898			
<b>Total</b>	<b>52 446</b>	<b>\$</b>			<b>247 548</b>	<b>\$</b>			<b>4 736</b>	<b>\$</b>			<b>171 910</b>	<b>\$</b>			<b>57 182</b>	<b>\$</b>			<b>419 458</b>	<b>\$</b>		
	<b>31 octobre 2025</b>																							
<b>Canada</b>																								
Provinces de l'Atlantique	2 377	\$	0,9	%	5 038	\$	1,9	%	139	\$	0,1	%	2 833	\$	1,9	%	2 516	\$	0,6	%	7 871	\$	1,9	%
Colombie-Britannique <sup>4</sup>	7 849		2,9		47 101		17,6		708		0,5		28 551		19,3		8 557		2,1		75 652		18,2	
Ontario <sup>4</sup>	21 505		8,1		124 702		46,6		2 412		1,6		80 826		54,7		23 917		5,7		205 528		49,5	
Prairies <sup>4</sup>	16 350		6,1		22 746		8,5		1 320		0,9		15 738		10,6		17 670		4,3		38 484		9,3	
Québec	5 933		2,2		13 868		5,2		433		0,3		14 967		10,1		6 366		1,5		28 835		6,9	
Total – Canada	54 014		20,2	%	213 455		79,8	%	5 012		3,4	%	142 915		96,6	%	59 026		14,2	%	356 370		85,8	%
<b>États-Unis</b>	1 544				46 050				–				12 481				1 544				58 531			
<b>Total</b>	<b>55 558</b>	<b>\$</b>			<b>259 505</b>	<b>\$</b>			<b>5 012</b>	<b>\$</b>			<b>155 396</b>	<b>\$</b>			<b>60 570</b>	<b>\$</b>			<b>414 901</b>	<b>\$</b>		

<sup>1</sup> Région géographique selon l'adresse du bien immobilier hypothéqué.

<sup>2</sup> Ne tiennent pas compte des prêts classés comme détenus à des fins de transaction puisque la Banque entend les vendre immédiatement ou dans un avenir proche, ni des prêts désignés à la JVRN à l'égard desquels aucune provision n'est comptabilisée.

<sup>3</sup> L'assurance-prêt est une couverture contractuelle pour la durée des facilités admissibles en vertu de laquelle l'exposition de la Banque aux prêts garantis par des biens immobiliers est protégée, en tout ou en partie, contre les pertes potentielles causées par la défaillance d'un emprunteur. Elle est fournie par des entités soutenues par un gouvernement ou par d'autres assureurs de prêts hypothécaires privés approuvés.

<sup>4</sup> Les territoires sont répartis de la façon suivante : le Yukon avec la Colombie-Britannique; le Nunavut avec l'Ontario; et les Territoires du Nord-Ouest avec la région des Prairies.

Le tableau ci-après présente un sommaire de la période pendant laquelle les prêts hypothécaires résidentiels de la Banque seraient remboursés en totalité en fonction du montant du dernier remboursement reçu. Tous les montants sont calculés en fonction des montants des remboursements actuels de l'emprunteur, y compris les remboursements volontairement plus élevés que les montants prévus au contrat ou les autres remboursements anticipés volontaires. Le montant du dernier remboursement de l'emprunteur peut excéder le montant dû selon le contrat initial.

Les soldes dont la période d'amortissement restante excède 30 ans reflètent principalement les prêts hypothécaires canadiens à taux variable pour lesquels l'ancienne augmentation des taux d'intérêt par rapport aux niveaux de paiement actuels des emprunteurs a donné lieu à une période d'amortissement restante plus longue. Au renouvellement, la période d'amortissement des prêts hypothécaires canadiens est rajustée pour correspondre à la période d'amortissement contractuelle restante, ce qui peut entraîner une augmentation des paiements.

**TABLEAU 22 : CALENDRIER DE L'AMORTISSEMENT DES PRÊTS HYPOTHÉCAIRES RÉSIDENTIELS<sup>1, 2</sup>**

	<i>Aux</i>								
	Moins de 5 ans	De 5 ans à moins de 10 ans	De 10 ans à moins de 15 ans	De 15 ans à moins de 20 ans	De 20 ans à moins de 25 ans	De 25 ans à moins de 30 ans	De 30 ans à moins de 35 ans	35 ans et plus	Total
	<b>30 avril 2026</b>								
Canada	0,8 %	3,0 %	8,7 %	20,1 %	32,0 %	30,3 %	1,2 %	3,9 %	100,0 %
États-Unis	2,5	1,7	3,6	9,3	29,4	51,9	1,0	0,6	100,0
<b>Total</b>	<b>1,1 %</b>	<b>2,8 %</b>	<b>7,9 %</b>	<b>18,4 %</b>	<b>31,6 %</b>	<b>33,7 %</b>	<b>1,1 %</b>	<b>3,4 %</b>	<b>100,0 %</b>
	<b>31 octobre 2025</b>								
Canada	0,8 %	2,9 %	8,3 %	20,0 %	31,9 %	30,2 %	1,2 %	4,7 %	100,0 %
États-Unis	2,6	1,6	3,5	9,0	24,1	57,8	0,8	0,6	100,0
<b>Total</b>	<b>1,1 %</b>	<b>2,7 %</b>	<b>7,5 %</b>	<b>18,3 %</b>	<b>30,8 %</b>	<b>34,5 %</b>	<b>1,1 %</b>	<b>4,0 %</b>	<b>100,0 %</b>

<sup>1</sup> Ne tient pas compte des prêts classés comme détenus à des fins de transaction puisque la Banque entend les vendre immédiatement ou dans un avenir proche, ni des prêts désignés à la JVRN à l'égard desquels aucune provision n'est comptabilisée.

<sup>2</sup> Pourcentage basé sur l'encours.

**TABLEAU 23 : RATIO PRÊT-VALEUR MOYEN NON ASSURÉ – Nouveaux prêts montés et nouveaux prêts acquis<sup>1, 2, 3</sup>**

	<i>Trois mois clos les</i>					
	Prêts hypothécaires résidentiels	Lignes de crédit domiciliaires <sup>4, 5</sup>	Total	Prêts hypothécaires résidentiels	Lignes de crédit domiciliaires <sup>4, 5</sup>	Total
	<b>30 avril 2026</b>			<b>31 octobre 2025</b>		
<b>Canada</b>						
Provinces de l'Atlantique	68 %	69 %	69 %	70 %	69 %	69 %
Colombie-Britannique <sup>6</sup>	67	66	66	66	66	66
Ontario <sup>6</sup>	69	68	68	68	67	67
Prairies <sup>6</sup>	73	72	72	72	72	72
Québec	69	71	70	69	71	71
<b>Total – Canada</b>	<b>69</b>	<b>68</b>	<b>68</b>	<b>68</b>	<b>68</b>	<b>68</b>
<b>États-Unis</b>	<b>68</b>	<b>57</b>	<b>63</b>	<b>68</b>	<b>58</b>	<b>64</b>
<b>Total</b>	<b>69 %</b>	<b>68 %</b>	<b>68 %</b>	<b>68 %</b>	<b>68 %</b>	<b>68 %</b>

<sup>1</sup> Région géographique selon l'adresse du bien immobilier hypothéqué.

<sup>2</sup> Ne tiennent pas compte des prêts classés comme détenus à des fins de transaction puisque la Banque entend les vendre immédiatement ou dans un avenir proche, ni des prêts désignés à la JVRN à l'égard desquels aucune provision n'est comptabilisée.

<sup>3</sup> D'après le prix des maisons au moment du montage.

<sup>4</sup> Le ratio prêt-valeur attribuable aux lignes de crédit domiciliaires comprend les hypothèques subsidiaires de premier rang, le cas échéant.

<sup>5</sup> L'option de l'avantage du taux fixe des lignes de crédit domiciliaires est incluse dans le calcul du ratio prêt-valeur.

<sup>6</sup> Les territoires sont répartis de la façon suivante : le Yukon avec la Colombie-Britannique; le Nunavut avec l'Ontario; et les Territoires du Nord-Ouest avec la région des Prairies.

### Risque-pays

Le tableau suivant présente un sommaire des expositions directes au risque de crédit de la Banque ailleurs qu'au Canada et qu'aux États-Unis (l'Europe exclut le Royaume-Uni).

**TABLEAU 24 : TOTAL DE L'EXPOSITION NETTE PAR RÉGION ET CONTREPARTIE**

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Aux</i>												
	Prêts et engagements <sup>1</sup>				Dérivés, mises en pension et prêts de valeurs mobilières <sup>2</sup>				Portefeuille de négociation et de placement <sup>3</sup>				Exposition totale <sup>4</sup>
Région	Emprunteurs Entreprises	Emprunteurs souverains	Institutions financières	Total	Emprunteurs Entreprises	Emprunteurs souverains	Institutions financières	Total	Emprunteurs Entreprises	Emprunteurs souverains	Institutions financières	Total	
	<b>30 avril 2026</b>												
Europe	9 084 \$	8 \$	4 903 \$	13 995 \$	5 236 \$	1 767 \$	9 864 \$	16 867 \$	1 140 \$	25 200 \$	2 388 \$	28 728 \$	59 590 \$
Royaume-Uni	6 873	4 132	2 601	13 606	2 607	1 997	10 667	15 271	384	891	748	2 023	30 900
Asie	168	20	2 587	2 775	228	1 122	4 030	5 380	67	8 119	1 538	9 724	17 879
Autres pays <sup>5</sup>	342	27	676	1 045	1 130	351	1 987	3 468	88	180	2 033	2 301	6 814
<b>Total</b>	<b>16 467 \$</b>	<b>4 187 \$</b>	<b>10 767 \$</b>	<b>31 421 \$</b>	<b>9 201 \$</b>	<b>5 237 \$</b>	<b>26 548 \$</b>	<b>40 986 \$</b>	<b>1 679 \$</b>	<b>34 390 \$</b>	<b>6 707 \$</b>	<b>42 776 \$</b>	<b>115 183 \$</b>
	<b>31 octobre 2025</b>												
Europe	8 895 \$	8 \$	5 019 \$	13 922 \$	5 331 \$	1 359 \$	9 647 \$	16 337 \$	1 116 \$	25 876 \$	1 982 \$	28 974 \$	59 233 \$
Royaume-Uni	6 731	2 577	2 483	11 791	3 199	1 537	12 237	16 973	270	176	661	1 107	29 871
Asie	182	23	2 527	2 732	241	538	3 795	4 574	138	8 346	1 829	10 313	17 619
Autres pays <sup>5</sup>	227	–	690	917	705	410	2 353	3 468	110	216	1 967	2 293	6 678
<b>Total</b>	<b>16 035 \$</b>	<b>2 608 \$</b>	<b>10 719 \$</b>	<b>29 362 \$</b>	<b>9 476 \$</b>	<b>3 844 \$</b>	<b>28 032 \$</b>	<b>41 352 \$</b>	<b>1 634 \$</b>	<b>34 614 \$</b>	<b>6 439 \$</b>	<b>42 687 \$</b>	<b>113 401 \$</b>

<sup>1</sup> Les expositions, y compris les dépôts productifs d'intérêts auprès de banques, sont présentées déduction faite des imputations pour dépréciation, s'il y a lieu.

<sup>2</sup> Les expositions sont calculées à la juste valeur et sont présentées déduction faite des sûretés. Les dérivés sont présentés comme des expositions nettes lorsqu'il existe une convention-cadre de compensation de l'International Swaps and Derivatives Association.

<sup>3</sup> Les expositions du portefeuille de négociation sont présentées déduction faite des positions vendeur admissibles.

<sup>4</sup> En plus des expositions présentées ci-dessus, la Banque a également une exposition de 28,2 milliards de dollars (30,3 milliards de dollars au 31 octobre 2025) à des entités supranationales.

<sup>5</sup> L'exposition régionale présentée au poste Autres pays est largement attribuable à l'Australie.

## SITUATION DES FONDS PROPRES

### FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES

Les exigences en matière de fonds propres imposées par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB) sont mieux connues sous le nom de Bâle III. Selon Bâle III, le total des fonds propres comprend trois composantes, soit les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, les autres éléments de fonds propres de catégorie 1 et les fonds propres de catégorie 2. Les ratios de fonds propres réglementaires sensibles aux risques sont calculés en divisant les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, les fonds propres de catégorie 1 et le total des fonds propres par les actifs pondérés en fonction des risques, compte tenu de toute exigence réglementaire minimale énoncée relativement au plancher réglementaire. Bâle III a également mis de l'avant un ratio de levier non basé sur le risque pour compléter les exigences de fonds propres sensibles aux risques. Le ratio de levier est calculé en divisant les fonds propres de catégorie 1 par l'exposition à l'endettement, dont les principaux éléments comprennent les actifs au bilan, avec des ajustements faits aux expositions sur les cessions temporaires de titres et les dérivés, et des montants de l'équivalent-crédit pour les positions hors bilan. La TD gère ses fonds propres réglementaires selon le dispositif sur les fonds propres de Bâle III mis en œuvre par le BSIF.

### Exigences en matière de fonds propres du BSIF en vertu de Bâle III

Les lignes directrices *Normes de fonds propres* et *Exigences de levier* du BSIF décrivent en détail la façon dont les règles en matière de fonds propres de Bâle III doivent être appliquées par les banques canadiennes.

La réserve pour stabilité intérieure (RSI) a été augmentée pour passer de 3 % à 3,5 % au 1<sup>er</sup> novembre 2023 et est demeurée stable depuis. La fourchette de la RSI peut actuellement s'étendre de 0 % à 4 %, le niveau effectif étant modifié par le BSIF selon l'évolution du système financier canadien et de l'économie dans son ensemble.

Le BSIF a mis en œuvre les réformes de Bâle III et certains ajustements afin de les adapter à leur mise en œuvre au Canada. Ces réformes ont une incidence sur le calcul du risque de crédit, du risque de marché et du risque opérationnel pour les banques canadiennes, et modifient la ligne directrice *Exigences de levier* pour inclure une exigence selon laquelle les banques d'importance systémique intérieure (BISI) doivent maintenir un coussin de ratio de levier de 0,50 % en plus de l'exigence réglementaire minimale de 3,0 %. Ce coussin s'applique également au ratio de levier TLAC.

Le 1<sup>er</sup> novembre 2023, le plancher réglementaire des fonds propres selon l'approche standard est passé de 65 % à 67,5 % des actifs pondérés en fonction des risques. Le BSIF a indiqué que le plancher restera fixé à 67,5 % jusqu'à nouvel ordre.

La Banque a mis en œuvre le Cadre de capacité totale d'absorption des pertes (TLAC) par établissement des sociétés mères de banques d'importance systémique intérieure du BSIF. Ce cadre, qui établit une mesure fondée sur le risque, veille à ce qu'une BISI non viable dispose d'une capacité d'absorption des pertes suffisante par établissement (entité juridique distincte) afin d'assurer sa résolution. La Banque respecte les exigences énoncées dans ce cadre.

Le tableau ci-dessous présente les cibles minimales de fonds propres réglementaires publiées par le BSIF en vigueur au 30 avril 2026.

RATIOS CIBLES DE FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES ET DE TLAC						
	Minimum	Réserve de conservation des fonds propres	Suppléments pour les BISI/BISM <sup>1</sup>	Cible réglementaire au titre du Pilier 1 <sup>2</sup>	RSI	Cible réglementaire au titre du Pilier 1 et du Pilier 2
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	4,5 %	2,5 %	1,0 %	8,0 %	3,5 %	11,5 %
Fonds propres de catégorie 1	6,0	2,5	1,0	9,5	3,5	13,0
Total des fonds propres	8,0	2,5	1,0	11,5	3,5	15,0
Levier	3,0	s. o. <sup>3</sup>	0,5	3,5	s. o.	3,5
TLAC	18,0	2,5	1,0	21,5	3,5	25,0
Levier TLAC	6,75	s. o.	0,50	7,25	s. o.	7,25

<sup>1</sup> Le plus élevé des suppléments pour les BISI et les BISM s'applique au ratio de fonds propres pondérés en fonction des risques. Le supplément pour les BISI est actuellement équivalent à l'exigence supplémentaire de 1 % des fonds propres sous forme d'actions ordinaires prise en compte dans le ratio de fonds propres pondérés en fonction des risques pour les BISM que doit respecter la Banque. Le supplément pour les BISM pourrait augmenter au-delà de 1 %, pour atteindre un maximum de 4 %, si la cote pour les BISM attribuée à la Banque devait augmenter au-delà de certains seuils. La ligne directrice *Exigences de levier* du BSIF comprend une exigence selon laquelle les BISI doivent maintenir un coussin de ratio de levier fixé à 50 % des exigences pondérées de capacité accrue d'absorption des pertes d'une BISI, soit 0,50 %. Ce coussin s'applique également au ratio de levier TLAC.

<sup>2</sup> L'exigence à l'égard de la réserve anticyclique de la Banque était de 0 % au 30 avril 2026.

<sup>3</sup> Sans objet.

Le tableau ci-après présente des détails sur la situation des fonds propres réglementaires de la Banque.

**TABLEAU 25 : STRUCTURE DE FONDS PROPRES ET RATIOS – Bâle III**

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Aux</i>		
	30 avril 2026	31 octobre 2025	30 avril 2025
<b>Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires</b>			
Actions ordinaires majorées du surplus d'apport connexe	24 596 \$	25 010 \$	25 308 \$
Résultats non distribués	78 295	78 320	78 640
Cumul des autres éléments du résultat global	9 802	12 874	11 032
<b>Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires avant ajustements réglementaires</b>	<b>112 693</b>	<b>116 204</b>	<b>114 980</b>
<b>Ajustements réglementaires appliqués aux fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires</b>			
Ajustements de valorisation prudentiels	(180)	(165)	(164)
Goodwill (déduction faite du passif d'impôt correspondant)	(18 235)	(18 753)	(18 491)
Immobilisations incorporelles (déduction faite du passif d'impôt correspondant)	(3 541)	(3 316)	(3 058)
Actifs d'impôt différé, sauf s'ils résultent de différences temporaires	(192)	(202)	(327)
Réserve de couverture de flux de trésorerie	2 104	867	1 174
Insuffisance de l'encours des provisions pour pertes attendues	-	-	-
Profits et pertes attribuables à des variations de la juste valeur des passifs financiers dues à l'évolution du risque de crédit propre	(158)	(166)	(317)
Actifs nets au titre des régimes de retraite à prestations définies (déduction faite du passif d'impôt correspondant)	(821)	(811)	(736)
Actions propres	(1)	(9)	(5)
Participations non significatives dans les fonds propres de banques, de compagnies d'assurance et d'autres entités financières, déduction faite des positions courtes admissibles (montant supérieur au seuil de 10 %)	-	-	-
Participations significatives sous forme d'actions ordinaires de banques, de compagnies d'assurance et d'autres entités financières qui sortent du périmètre de consolidation réglementaire, déduction faite des positions courtes admissibles (montant supérieur au seuil de 10 %)	-	-	-
Placements en actions dans des fonds assujettis à l'approche de repli	(27)	(90)	(28)
Déduction des expositions sur crypto-actifs	(5)	-	-
Autres déductions et ajustements réglementaires de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires indiqués par le BSIF	23	20	20
<b>Total des ajustements réglementaires appliqués aux fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires</b>	<b>(21 033)</b>	<b>(22 625)</b>	<b>(21 932)</b>
<b>Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires</b>	<b>91 660</b>	<b>93 579</b>	<b>93 048</b>
<b>Autres éléments de fonds propres de catégorie 1</b>			
Autres éléments de fonds propres de catégorie 1 admissibles émis directement majorés des primes liées au capital	11 625	11 623	11 111
<b>Autres éléments de fonds propres de catégorie 1 avant ajustements réglementaires</b>	<b>11 625</b>	<b>11 623</b>	<b>11 111</b>
<b>Ajustements réglementaires appliqués aux autres éléments de fonds propres de catégorie 1</b>			
Participations non significatives dans les fonds propres de banques, de compagnies d'assurance et d'autres entités financières, déduction faite des positions courtes admissibles (montant supérieur au seuil de 10 %)	-	-	-
Participations significatives dans les fonds propres de banques, de compagnies d'assurance et d'autres entités financières qui sortent du périmètre de consolidation réglementaire, déduction faite des positions courtes admissibles	(700)	(700)	(700)
<b>Total des ajustements réglementaires appliqués aux autres éléments de fonds propres de catégorie 1</b>	<b>(700)</b>	<b>(700)</b>	<b>(700)</b>
<b>Autres éléments de fonds propres de catégorie 1</b>	<b>10 925</b>	<b>10 923</b>	<b>10 411</b>
<b>Fonds propres de catégorie 1</b>	<b>102 585</b>	<b>104 502</b>	<b>103 459</b>
<b>Fonds propres de catégorie 2 et provisions</b>			
Instruments de fonds propres de catégorie 2 admissibles émis directement majorés des primes liées au capital	10 345	10 733	10 514
Provisions collectives	1 158	1 661	1 553
<b>Fonds propres de catégorie 2 avant ajustements réglementaires</b>	<b>11 503</b>	<b>12 394</b>	<b>12 067</b>
<b>Ajustements réglementaires appliqués aux fonds propres de catégorie 2</b>			
Instruments de fonds propres de catégorie 2 détenus en propre	(8)	-	-
Participations non significatives dans les fonds propres de banques, de compagnies d'assurance et d'autres entités financières, déduction faite des positions courtes admissibles (montant supérieur au seuil de 10 %) <sup>1</sup>	-	-	-
Participations non significatives dans les autres instruments admissibles à la TLAC émis par des BISM et des BISI canadiennes, à hauteur de 10 % au plus des actions ordinaires émises de l'entité : montant anciennement destiné au seuil de 5 %, mais qui ne satisfait plus aux conditions	(48)	(30)	-
Participations significatives dans les fonds propres de banques, de compagnies d'assurance et d'autres entités financières qui sortent du périmètre de consolidation réglementaire, déduction faite des positions courtes admissibles	-	-	-
<b>Total des ajustements réglementaires appliqués aux fonds propres de catégorie 2</b>	<b>(56)</b>	<b>(30)</b>	<b>-</b>
<b>Fonds propres de catégorie 2</b>	<b>11 447</b>	<b>12 364</b>	<b>12 067</b>
<b>Total des fonds propres</b>	<b>114 032 \$</b>	<b>116 866 \$</b>	<b>115 526 \$</b>
<b>Actifs pondérés en fonction des risques</b>	<b>641 358 \$</b>	<b>636 424 \$</b>	<b>624 636 \$</b>
<b>Ratios et multiples de fonds propres</b>			
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (en pourcentage des actifs pondérés en fonction des risques)	14,3 %	14,7 %	14,9 %
Fonds propres de catégorie 1 (en pourcentage des actifs pondérés en fonction des risques)	16,0	16,4	16,6
Total des fonds propres (en pourcentage des actifs pondérés en fonction des risques)	17,8	18,4	18,5
Ratio de levier <sup>2</sup>	4,5	4,6	4,7

<sup>1</sup> Comprendent les autres instruments admissibles à la TLAC émis par des BISM et des BISI canadiennes qui sortent du périmètre de la consolidation réglementaire, à hauteur de 10 % au plus des actions ordinaires émises de l'entité.

<sup>2</sup> Le ratio de levier correspond au total des fonds propres de catégorie 1 divisé par l'exposition à l'endettement, telle qu'elle est définie dans la rubrique « Fonds propres réglementaires » du présent document.

Au 30 avril 2026, le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, le ratio des fonds propres de catégorie 1 et le ratio du total des fonds propres de la Banque étaient respectivement de 14,3 %, de 16,0 % et de 17,8 %. Le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de la Banque a diminué par rapport au ratio de 14,7 % au 31 octobre 2025, ce qui est principalement attribuable au rachat d'actions ordinaires aux fins d'annulation et à la croissance des actifs pondérés en fonction des risques, contrebalancés en partie par le résultat après dividendes et la mise à jour des modèles de risque de crédit. La Banque prévoit atteindre un ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires d'environ 13 % d'ici le 31 octobre 2027<sup>11, 12</sup>.

Au 30 avril 2026, le ratio de levier de la Banque était de 4,5 %. La diminution du ratio de levier de la Banque par rapport au ratio de 4,6 % au 31 octobre 2025 s'explique essentiellement par le rachat d'actions ordinaires aux fins d'annulation, contrebalancé en partie par le résultat après dividendes.

### Évolution future des fonds propres réglementaires

L'évolution future des fonds propres réglementaires est décrite à la rubrique « Évolution future des fonds propres réglementaires » du rapport de gestion de 2025 de la Banque.

**TABLEAU 26 : ACTIONS ET AUTRES TITRES<sup>1</sup>**

	(en milliers d'actions / de parts et en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)				<i>Aux</i>	
	30 avril 2026		31 octobre 2025			
	Nombre d'actions / de parts	Montant	Nombre d'actions / de parts	Montant		
<b>Actions ordinaires</b>						
Actions ordinaires en circulation	1 652 420	24 309 \$	1 689 496	24 727	\$	
Actions propres – actions ordinaires	(369)	(60)	–	–		
<b>Total des actions ordinaires</b>	<b>1 652 051</b>	<b>24 249 \$</b>	<b>1 689 496</b>	<b>24 727</b>	<b>\$</b>	
<b>Options sur actions</b>						
Droits acquis	5 751		5 160			
Droits non acquis	8 298		9 027			
<b>Actions privilégiées – catégorie A</b>						
Série 1	20 000	500 \$	20 000	500	\$	
Série 16	14 000	350	14 000	350		
Série 18	14 000	350	14 000	350		
Série 27	850	850	850	850		
Série 28	800	800	800	800		
	<b>49 650</b>	<b>2 850 \$</b>	<b>49 650</b>	<b>2 850</b>	<b>\$</b>	
<b>Autres instruments de capitaux propres<sup>2, 3</sup></b>						
Billets avec remboursement de capital à recours limité – Série 1	1 750	1 750	1 750	1 750		
Billets avec remboursement de capital à recours limité – Série 2	1 500	1 500	1 500	1 500		
Billets avec remboursement de capital à recours limité – Série 3 <sup>4</sup>	1 750	2 403	1 750	2 403		
Billets avec remboursement de capital à recours limité – Série 4 <sup>4</sup>	750	1 023	750	1 023		
Billets avec remboursement de capital à recours limité – Série 5	750	750	750	750		
Billets avec remboursement de capital à recours limité – Série 6 <sup>4</sup>	750	1 037	750	1 037		
Billets de fonds propres subordonnés perpétuels – Série 2023-9 <sup>5</sup>	1	312	1	312		
	<b>56 901</b>	<b>11 625 \$</b>	<b>56 901</b>	<b>11 625</b>	<b>\$</b>	
Actions propres – actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres	(25)	(14)	(29)	(4)		
<b>Total des actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres</b>	<b>56 876</b>	<b>11 611 \$</b>	<b>56 872</b>	<b>11 621</b>	<b>\$</b>	

<sup>1</sup> Pour plus de renseignements, y compris les caractéristiques de conversion et d'échange, les distributions ainsi que les modalités et conditions importantes, se reporter à la note 19 des états financiers consolidés de 2025 de la Banque.

<sup>2</sup> Pour les autres instruments de capitaux propres, le nombre d'actions ou de parts correspond au nombre de billets émis.

<sup>3</sup> Pour plus de renseignements, se reporter au tableau « Conditions importantes rattachées aux actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres » à la note 19 des états financiers consolidés de 2025 de la Banque.

<sup>4</sup> Pour les BRCL, série 3, série 4 et série 6, le montant représente l'équivalent en dollars canadiens du montant notionnel en dollars américains.

<sup>5</sup> Pour les billets de fonds propres subordonnés perpétuels constituant d'autres éléments de fonds propres de catégorie 1 (AT1), le montant représente l'équivalent en dollars canadiens du montant notionnel en dollars de Singapour.

### DIVIDENDES

Le 27 mai 2026, le conseil d'administration a approuvé un dividende de un dollar et douze cents (1,12 \$) par action ordinaire entièrement libérée du capital social de la Banque pour le trimestre se terminant le 31 juillet 2026. Ce dividende sera payable à compter du 31 juillet 2026 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 10 juillet 2026. La Banque a mis en place un cycle de revue des dividendes semestriel, afin de pouvoir mieux aligner le rendement pour les actionnaires sur la croissance des résultats.

### PLAN DE RÉINVESTISSEMENT DES DIVIDENDES

La Banque offre un plan de réinvestissement des dividendes (PRD) à ses actionnaires ordinaires. La participation à ce plan est facultative et, en vertu des conditions du plan, les dividendes en espèces sur les actions ordinaires servent à acheter des actions ordinaires additionnelles. Au gré de la Banque, les actions ordinaires peuvent être émises sur le capital autorisé, au cours moyen des cinq derniers jours de négociation précédant la date de versement des dividendes, moins un escompte variant entre 0 % et 5 %, au gré de la Banque, ou achetées sur le marché libre, au cours du marché.

Pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2026, la Banque a satisfait aux exigences du PRD en achetant des actions ordinaires sur le marché libre. Pour les trois mois clos le 30 avril 2025, la Banque a satisfait aux exigences du PRD en achetant des actions ordinaires sur le marché libre. Pour les six mois clos le 30 avril 2025, la Banque a satisfait aux exigences du PRD en émettant des actions ordinaires sur son capital autorisé sans escompte au cours des trois premiers mois et en achetant des actions ordinaires sur le marché libre au cours des trois derniers mois.

<sup>11</sup> Les attentes de la Banque à l'égard des cibles financières sont fondées sur des hypothèses prospectives qui comportent des risques et des incertitudes. Les résultats peuvent varier selon les conditions économiques réelles, notamment le taux de chômage, les taux d'intérêt et la croissance ou le ralentissement de l'économie, l'environnement opérationnel, y compris les exigences réglementaires, le climat politique et le contexte concurrentiel, et les hypothèses de la Banque à l'égard du rendement futur des activités, y compris les conditions de crédit, l'incertitude politique et commerciale, les facteurs et conditions propres à l'emprunteur ou à l'industrie, et l'incidence de la conversion des monnaies étrangères. Ces hypothèses sont assujetties à des incertitudes inhérentes et peuvent varier en fonction de facteurs indépendants de la volonté de la Banque, y compris ceux qui sont énoncés dans la section « Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs », au début du présent document. Se reporter à la section « Facteurs de risque qui pourraient avoir une incidence sur les résultats futurs » du rapport de gestion de 2025 de la Banque pour plus de renseignements sur les risques et incertitudes susceptibles d'avoir une incidence sur les estimations de la Banque.

<sup>12</sup> Calculé conformément à la ligne directrice *Normes de fonds propres* du BSIF.

## OFFRE PUBLIQUE DE RACHAT DANS LE COURS NORMAL DES ACTIVITÉS

Le 24 février 2025, la Banque a annoncé que la Bourse de Toronto (TSX) et le BSIF ont approuvé une offre publique de rachat dans le cours normal des activités (OPRCNA de 2025) visant à racheter, pour annulation, jusqu'à 100 millions de ses actions ordinaires pour un montant d'au plus 8 milliards de dollars. En janvier 2026, la Banque a mis fin à son OPRCNA de 2025, dans le cadre de laquelle elle a racheté et annulé 8 milliards de dollars d'actions ordinaires.

Le 16 janvier 2026, la Banque a annoncé que la TSX et le BSIF ont approuvé sa nouvelle offre publique de rachat dans le cours normal des activités (OPRCNA de 2026) visant à racheter, pour annulation, jusqu'à 61 millions de ses actions ordinaires pour un montant d'au plus 7 milliards de dollars. L'OPRCNA de 2026 a commencé le 20 janvier 2026 et prendra fin A) à la première des dates suivantes : i) le 15 janvier 2027; ii) la date à laquelle le coût d'achat total des actions ordinaires rachetées atteint 7 milliards de dollars; et iii) la date à laquelle le nombre maximal d'actions ordinaires pouvant être rachetées est atteint; ou B) à une date antérieure que la Banque pourra déterminer. Du début de l'OPRCNA de 2026, le 20 janvier 2026, jusqu'au 30 avril 2026, la Banque a racheté 23,2 millions d'actions dans le cadre du programme, à un prix moyen de 131,51 \$ l'action pour un montant total de 3,1 milliards de dollars. Au cours des trois mois clos le 30 avril 2026, la Banque a racheté et annulé environ 19,4 millions d'actions dans le cadre de l'OPRCNA de 2026, pour un montant total de 2,6 milliards de dollars.

## DISPOSITIONS RELATIVES AUX FONDS PROPRES D'URGENCE EN CAS DE NON-VIABILITÉ

Si un événement déclencheur faisant intervenir les dispositions relatives aux FPUNV devait survenir, pour toutes les séries d'actions privilégiées de premier rang de catégorie A, compte non tenu des actions privilégiées émises à l'égard des BRCRL, le nombre maximal d'actions ordinaires qui pourrait être émis serait un total de 0,6 milliard d'actions, en supposant qu'aucun dividende n'a été déclaré et n'était impayé sur ces actions privilégiées au moment de la conversion.

Les BRCRL, en raison du recours qu'ils comportent à l'égard des actions privilégiées détenues dans la fiducie à recours limité, comprennent des dispositions relatives aux FPUNV. Pour les BRCRL, si un événement déclencheur faisant intervenir les FPUNV devait survenir, le nombre maximal d'actions ordinaires qui pourrait être émis serait un total de 1,7 milliard d'actions, en supposant qu'aucun dividende n'a été déclaré et n'était impayé sur les actions privilégiées émises à l'égard des BRCRL.

Pour les billets et débiteures subordonnés admissibles comme FPUNV (y compris les billets perpétuels AT1), si un événement déclencheur faisant intervenir les FPUNV devait survenir, le nombre maximal d'actions ordinaires qui pourrait être émis serait un total de 3,2 milliards d'actions, en supposant qu'il n'y ait aucun intérêt couru ni impayé sur ces billets et débiteures subordonnés.

---

## FACTEURS DE RISQUE ET GESTION DES RISQUES

### Facteurs de risque qui pourraient avoir une incidence sur les résultats futurs

Outre les risques décrits dans la section « Gestion des risques » du rapport de gestion de 2025 de la Banque et du présent document, divers autres facteurs de risque, dont bon nombre échappent au contrôle de la Banque et dont les effets peuvent être difficiles à prévoir, pourraient faire en sorte que les résultats de la Banque diffèrent de façon importante des prévisions, objectifs et estimations de la Banque, ou pourraient nuire à la réputation de la Banque ou compromettre la viabilité de son modèle d'affaires. Tous les énoncés prospectifs, y compris les énoncés prospectifs inclus dans le présent rapport de gestion, sont naturellement assujettis à des risques inhérents et à des incertitudes, de nature générale et spécifique, qui peuvent faire en sorte que les résultats réels de la Banque diffèrent considérablement de ceux avancés dans les prévisions, les objectifs, les estimations et les énoncés prospectifs. Certains de ces facteurs sont présentés dans la section « Facteurs de risque et gestion des risques » du rapport de gestion de 2025 et dans la section « Gestion des risques » du présent document, et d'autres sont cités dans la section « Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs » du présent document. La Banque a mis à jour les facteurs de risque suivants pour tenir compte des changements dans l'environnement externe.

### *Risques géopolitiques*

En plus des risques géopolitiques présentés dans le rapport de gestion de 2025 de la Banque, le conflit entre les États-Unis et l'Iran a accru la volatilité et les perturbations sur les marchés mondiaux de l'énergie et des marchandises, a fait monter les prix de l'énergie et a donné lieu à l'imposition de restrictions sur le transport maritime dans des corridors clés comme le détroit d'Ormuz. Cette situation a entraîné une interruption de la production d'énergie, du transport et des flux commerciaux ainsi que des incidences négatives sur un plus grand éventail de marchandises et d'intrants qui sont à forte intensité énergétique ou qui sont tributaires des chaînes d'approvisionnement et des réseaux de transport mondiaux. La hausse des coûts de l'énergie, la capacité d'expédition limitée, les restrictions en matière d'assurance et les perturbations de l'approvisionnement ont contribué à la hausse des prix et à la volatilité dans ces marchés. Des perturbations prolongées ou une escalade plus importante des risques pourraient intensifier les pressions exercées sur les coûts, limiter la disponibilité de l'offre ou affecter la demande dans certains secteurs et certaines régions, ce qui pourrait avoir une incidence sur la Banque et ses clients.

### *Incertitude entourant l'inflation, les taux d'intérêt et la récession*

En plus de l'incertitude entourant l'inflation, les taux d'intérêt et la récession présentée dans le rapport de gestion de 2025 de la Banque, l'inflation a de nouveau montré des signes de tendance haussière, sous l'effet de fortes hausses des prix de l'énergie et des marchandises connexes à la suite des perturbations géopolitiques au Moyen-Orient. Les prix élevés de l'énergie ont augmenté l'inflation globale et contribué à la hausse des coûts des intrants et à la volatilité des prix dans l'ensemble des biens et services. Bien que les mesures de l'inflation fondamentale soient demeurées plus stables jusqu'à présent, la persistance et la durée des pressions exercées sur les coûts demeurent incertaines et pourraient avoir une incidence sur les attentes à l'égard de l'inflation. Les banques centrales ont réagi à ce contexte en réévaluant le rythme et le calendrier des ajustements prévus des taux d'intérêt. Au Canada et aux États-Unis, les taux directeurs ont été maintenus au cours des dernières décisions, reflétant un équilibre entre la modération de la croissance, le ralentissement des conditions du marché du travail et les risques émergents d'une hausse de l'inflation découlant des chocs liés à l'énergie et aux marchandises. Par conséquent, les perspectives liées aux taux d'intérêt sont encore plus incertaines, de sorte qu'il est possible que les taux d'intérêt demeurent plus élevés pendant plus longtemps que prévu ou qu'ils diminuent plus rapidement si la conjoncture économique se détériore, ce qui pourrait avoir une incidence sur la Banque et ses clients.

Pour de plus amples renseignements sur les perspectives économiques, se reporter à la rubrique « Sommaire et perspectives économiques » du présent document.

# GESTION DES RISQUES

## SOMMAIRE

Faire croître la rentabilité des résultats financiers en comptant sur l'équilibre entre les produits, les charges et la croissance des fonds propres implique de prendre des risques mesurés et de les gérer en tenant compte de l'appétit de la Banque pour le risque. L'objectif de la Banque est d'obtenir un rendement stable et durable pour chaque dollar de risque qu'elle prend, tout en accordant une grande importance à l'investissement dans ses entreprises afin d'atteindre ses objectifs stratégiques futurs.

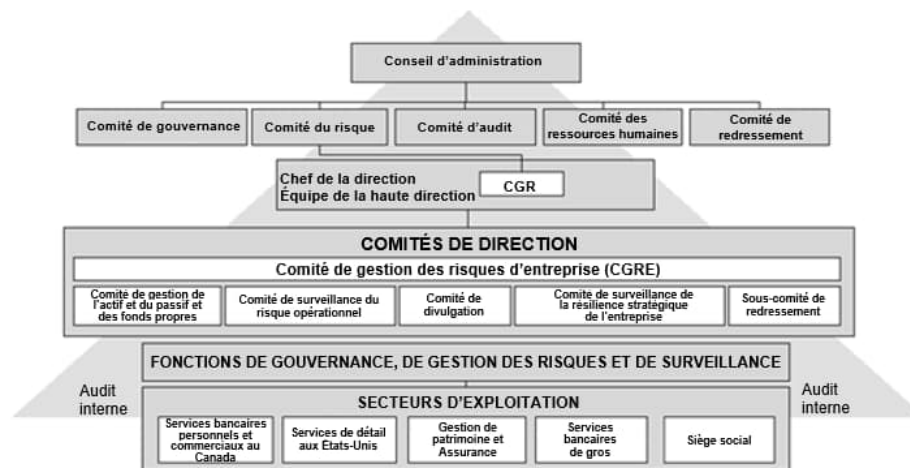
Les entreprises et les activités de la Banque sont exposées à un grand nombre de risques qui ont été recensés et définis dans le cadre de gestion des risques à l'échelle de l'entreprise. La tolérance de la Banque à ces risques est définie dans la prise de position sur l'« Appétit pour le risque de l'entreprise », élaborée dans un cadre global qui tient compte du contexte d'exploitation actuel de la Banque et de l'incidence que les risques émergents auront sur la stratégie et le profil de risque de la TD. L'appétit pour le risque de la Banque établit qu'elle prend les risques requis pour bâtir son entreprise, mais seulement si ces risques :

1) s'inscrivent dans la stratégie d'affaires et peuvent être compris et gérés; 2) n'exposent la Banque à aucune perte isolée importante; la TD ne met pas la Banque en péril pour une acquisition, une entreprise, un produit ou une décision pris isolément; et 3) ne risquent pas de porter atteinte à la marque TD. Il incombe à chaque entreprise d'établir sa propre capacité de risque et de l'aligner sur celle de la Banque, selon un examen approfondi des risques spécifiques auxquels elle est exposée.

La Banque juge qu'il est d'importance critique d'évaluer à intervalles réguliers le contexte dans lequel elle mène ses activités et de cerner les principaux risques et les risques émergents. Ces risques se définissent comme ceux qui pourraient avoir une incidence importante sur la Banque et sur lesquels les principaux responsables de la gestion du risque s'attendent du fait de l'ampleur possible ou du caractère immédiat de leur incidence.

Ces risques sont cernés par les principaux responsables de la gestion du risque qui en discutent et prennent des mesures à leur égard, en plus d'en faire rapport chaque trimestre au comité du risque. Des plans visant à atténuer les principaux risques et les risques émergents sont préparés, suivis et ajustés au besoin.

La structure de gouvernance et l'approche de la Banque pour la gestion des risques sont demeurées en grande partie identiques à celles décrites dans le rapport de gestion de 2025 de la Banque. Au cours du trimestre, le Comité du risque de réputation et des risques non traditionnels de l'entreprise (CRRE) a été renommé le Comité de surveillance de la résilience stratégique de l'entreprise (CSRSE). Le CSRSE, présidé par le chef de la gestion des risques, exerce une surveillance et fournit aux membres de la haute direction des lignes directrices et des directives à l'égard des risques stratégiques et de réputation découlant de la planification et de la mise en œuvre des stratégies et des activités connexes de la TD, y compris les activités liées aux risques traditionnels et non traditionnels.



Des renseignements additionnels sur les facteurs de risque figurent dans le présent document et la section « Facteurs de risque et gestion des risques » du rapport de gestion de 2025. Pour des renseignements complets sur la structure de gouvernance et sur l'approche pour la gestion des risques, se reporter à la section « Gestion des risques » du rapport de gestion de 2025 de la Banque.

Les sections ombragées du présent rapport de gestion présentent une analyse portant sur le risque de marché et le risque de liquidité et font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires pour la période close le 30 avril 2026.

## RISQUE DE CRÉDIT

L'exposition brute au risque de crédit, aussi appelée exposition en cas de défaillance (ECD), est le montant total auquel la Banque est exposée à la date de la défaillance d'un prêt et qui est évalué sans tenir compte des provisions relatives à une contrepartie particulière ou des radiations. Une exposition brute au risque de crédit ne reflète pas l'incidence des mesures d'atténuation du risque de crédit et englobe les expositions, qu'elles soient au bilan ou hors bilan. Les expositions au bilan comprennent principalement l'encours des prêts, les titres détenus à des fins autres que de transaction, les dérivés et certaines autres transactions assimilables aux prises en pension. Les expositions hors bilan consistent essentiellement en des montants sur les engagements non utilisés, des cautionnements et certaines autres transactions assimilables aux prises en pension.

Les expositions brutes au risque de crédit pour les deux approches que la Banque utilise pour mesurer le risque de crédit se présentent comme suit :

	<b>TABLEAU 27 : EXPOSITIONS BRUTES AU RISQUE DE CRÉDIT – Approches standard et fondée sur les notations internes (NI)<sup>1</sup></b>					
	(en millions de dollars canadiens)					
	<b>30 avril 2026</b>			<b>31 octobre 2025</b>		
	<b>Standard</b>	<b>NI</b>	<b>Total</b>	<b>Standard</b>	<b>NI</b>	<b>Total</b>
<b>Expositions de détail</b>						
Expositions garanties par l'immobilier résidentiel	5 301 \$	557 079 \$	562 380 \$	5 141 \$	552 249 \$	557 390 \$
Expositions aux produits de détail renouvelables admissibles	841	176 156	176 997	871	177 970	178 841
Autres expositions de détail	3 548	110 336	113 884	3 660	110 316	113 976
<b>Total – Risque de crédit de détail</b>	<b>9 690</b>	<b>843 571</b>	<b>853 261</b>	<b>9 672</b>	<b>840 535</b>	<b>850 207</b>
<b>Expositions autres que de détail</b>						
Entreprises	1 192	839 142	840 334	2 402	758 573	760 975
Emprunteurs souverains	162	475 443	475 605	175	552 954	553 129
Banques	801	188 591	189 392	7 121	180 614	187 735
<b>Total – Expositions autres que de détail</b>	<b>2 155</b>	<b>1 503 176</b>	<b>1 505 331</b>	<b>9 698</b>	<b>1 492 141</b>	<b>1 501 839</b>
<b>Expositions brutes au risque de crédit</b>	<b>11 845 \$</b>	<b>2 346 747 \$</b>	<b>2 358 592 \$</b>	<b>19 370 \$</b>	<b>2 332 676 \$</b>	<b>2 352 046 \$</b>

<sup>1</sup> Les expositions brutes au risque de crédit représentent l'ECD et ne tiennent pas compte de l'incidence des mesures d'atténuation du risque de crédit. Ce tableau ne tient compte ni des titrisations, ni des titres de capitaux propres, ni de certains autres actifs pondérés en fonction du risque de crédit.

## RISQUE DE MARCHÉ

Les fonds propres exposés au risque de marché sont calculés selon l'approche standard de Bâle III. La Banque continue d'utiliser la valeur à risque (VaR) comme mesure de gestion interne pour surveiller et contrôler le risque de marché.

### Liens entre le risque de marché et le bilan

Le tableau ci-dessous présente la ventilation des actifs et des passifs au bilan entre ceux qui sont exposés aux risques de marché de négociation et ceux qui sont exposés aux risques de marché autre que de négociation. Le risque de marché touchant les actifs et les passifs inclus dans le calcul de la VaR et les mesures employées aux fins des fonds propres exposés au risque de marché réglementaire est classé comme risque de marché de négociation.

**TABLEAU 28 : LIENS ENTRE LE RISQUE DE MARCHÉ ET LE BILAN**

(en millions de dollars canadiens)

	30 avril 2026				31 octobre 2025				Aux
	Bilan	Risque de marché de négociation	Risque de marché autre que de négociation	Autres	Bilan	Risque de marché de négociation	Risque de marché autre que de négociation	Autres	
<b>Actifs exposés au risque de marché</b>									
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	110 124 \$	2 867 \$	107 257 \$	– \$	109 417 \$	940 \$	108 477 \$	– \$	Risque de taux d'intérêt
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction	231 680	222 008	9 672	–	220 136	213 151	6 985	–	Risque de taux d'intérêt
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net	8 095	–	8 095	–	7 395	–	7 395	–	Risque actions, risque de change, risque de taux d'intérêt
Dérivés	74 835	67 258	7 577	–	82 972	72 906	10 066	–	Risque actions, risque de change, risque de taux d'intérêt
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	7 299	–	7 299	–	6 986	–	6 986	–	Risque de taux d'intérêt
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	128 612	–	128 612	–	126 369	–	126 369	–	Risque actions, risque de change, risque de taux d'intérêt
Titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances	238 677	–	238 677	–	240 439	–	240 439	–	Risque de change, risque de taux d'intérêt
Valeurs mobilières prises en pension	220 120	6 901	213 219	–	247 078	7 574	239 504	–	Risque de taux d'intérêt
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	964 289	–	964 289	–	953 012	–	953 012	–	Risque de taux d'intérêt
Autres actifs <sup>1</sup>	1 983	–	1 983	–	2 047	–	2 047	–	Risque de taux d'intérêt
Actifs non exposés au risque de marché	99 391	–	–	99 391	98 707	–	–	98 707	
<b>Total de l'actif</b>	<b>2 085 105 \$</b>	<b>299 034 \$</b>	<b>1 686 680 \$</b>	<b>99 391 \$</b>	<b>2 094 558 \$</b>	<b>294 571 \$</b>	<b>1 701 280 \$</b>	<b>98 707 \$</b>	
<b>Passifs exposés au risque de marché</b>									
Dépôts détenus à des fins de transaction	39 308 \$	31 118 \$	8 190 \$	– \$	37 882 \$	28 955 \$	8 927 \$	– \$	Risque actions, risque de taux d'intérêt
Dérivés	74 532	69 513	5 019	–	79 356	74 790	4 566	–	Risque actions, risque de change, risque de taux d'intérêt
Passifs de titrisation à la juste valeur	26 028	26 028	–	–	25 283	25 283	–	–	Risque de taux d'intérêt
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	222 503	8	222 495	–	197 635	3	197 632	–	Risque de taux d'intérêt
Dépôts	1 243 431	–	1 243 431	–	1 267 104	–	1 267 104	–	Risque de taux d'intérêt, risque de change
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert	42 293	38 785	3 508	–	43 795	42 475	1 320	–	Risque de taux d'intérêt
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension	218 392	20 920	197 472	–	221 150	13 922	207 228	–	Risque de taux d'intérêt
Passifs de titrisation au coût amorti	16 017	–	16 017	–	14 841	–	14 841	–	Risque de taux d'intérêt
Billets et débiteurs subordonnés	10 345	–	10 345	–	10 733	–	10 733	–	Risque de taux d'intérêt
Autres passifs <sup>1</sup>	16 901	–	16 901	–	16 934	–	16 934	–	Risque actions, risque de taux d'intérêt
Passifs et capitaux propres non exposés au risque de marché	175 355	–	–	175 355	179 845	–	–	179 845	
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>	<b>2 085 105 \$</b>	<b>186 372 \$</b>	<b>1 723 378 \$</b>	<b>175 355 \$</b>	<b>2 094 558 \$</b>	<b>185 428 \$</b>	<b>1 729 285 \$</b>	<b>179 845 \$</b>	

<sup>1</sup> Se rapportent aux prestations de retraite, aux assurances et aux passifs liés aux entités structurées.

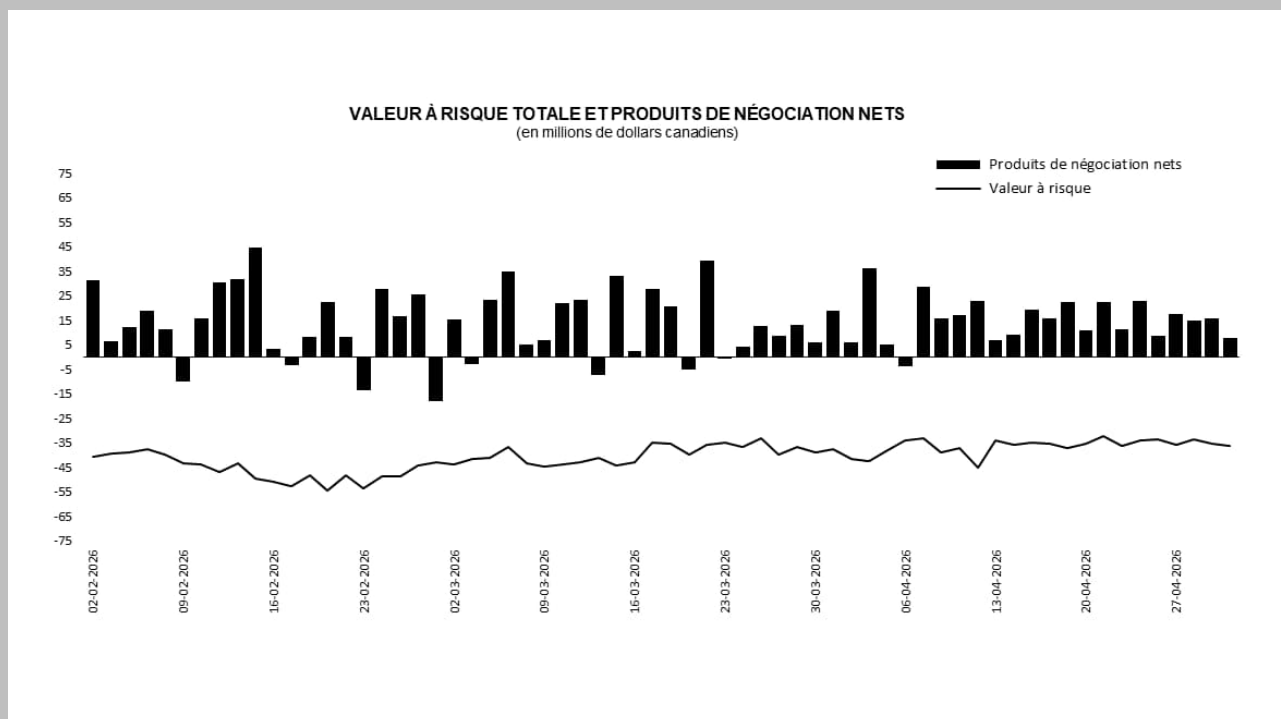
## Calcul de la VaR

La Banque calcule la VaR quotidiennement en combinant le risque de marché général et le risque idiosyncrasique propre à des titres de créance qui est associé aux positions de négociation de la Banque.

Le risque de marché général est établi en créant une distribution des variations possibles de la valeur de marché du portefeuille courant au moyen d'une simulation historique. La Banque évalue le portefeuille courant au moyen des variations des cours et des taux des 259 derniers jours de Bourse pour les produits sur titres de capitaux propres, de taux d'intérêt, de change, de crédit et sur marchandises. Le risque de marché général est calculé pour constituer le seuil que les pertes possibles du portefeuille ne devraient pas dépasser plus de un jour de Bourse sur 100. Le risque de marché général est calculé sur une période de détention de un jour.

Le risque idiosyncrasique propre à des titres de créance mesure le risque idiosyncrasique d'écart de taux de crédit (lié à une seule institution) pour les expositions au crédit du portefeuille de négociation au moyen d'une simulation de Monte-Carlo. Le modèle de risque idiosyncrasique propre à des titres de créance repose sur le comportement historique des écarts de crédit idiosyncrasique sur cinq ans. Le risque idiosyncrasique propre à des titres de créance, tout comme le risque de marché général, est calculé pour constituer le seuil que les pertes possibles du portefeuille ne devraient pas dépasser plus de un jour de Bourse sur 100. Le risque idiosyncrasique propre à des titres de créance est calculé sur une période de détention de dix jours.

Le graphique ci-après présente, à une date particulière, l'utilisation de la VaR quotidienne et les produits de négociation nets, présentés en équivalence fiscale, dans le secteur Services bancaires de gros. Les produits de négociation nets comprennent les produits de négociation et les produits d'intérêts nets liés aux positions des portefeuilles de négociation de la Banque utilisés pour la gestion des fonds propres exposés au risque de marché. Le deuxième trimestre clos le 30 avril 2026 a compté 9 jours de pertes de négociation et les produits de négociation nets ont été positifs pendant 86 % des jours de Bourse, ce qui reflète une activité de négociation normale. Au cours du trimestre, les pertes pour un jour de Bourse donnés n'ont jamais dépassé la VaR.



La VaR constitue une mesure utile, mais elle devrait être utilisée en tenant compte de certaines limites, notamment :

- la VaR recourt à des données historiques pour prédire des événements futurs, ce qui limite sa capacité d'effectuer des prévisions;
- elle ne donne pas d'information sur les pertes au-delà du niveau de confiance choisi;
- elle suppose que toutes les positions peuvent être liquidées au cours de la période de détention ayant servi pour calculer le montant de la VaR.

La Banque améliore sans cesse ses méthodes pour calculer la VaR et elle prévoit de nouvelles mesures du risque qui sont conformes aux habitudes du marché, aux meilleures pratiques de l'industrie et aux exigences réglementaires.

Afin de réduire quelques-unes des faiblesses de la VaR, la Banque se sert de paramètres additionnels conçus expressément pour la gestion des risques. Ces paramètres comprennent la simulation de crise et les sensibilités aux divers facteurs de risque de marché.

Le tableau qui suit présente le calcul de la VaR de la TD à la date de clôture du trimestre, la moyenne de la période et les extrêmes (haut et bas).

<b>TABLEAU 29 : MESURES DU RISQUE DE MARCHÉ DU PORTEFEUILLE</b>									
(en millions de dollars canadiens)									
					Trois mois clos les		Six mois clos les		
	Clôture	Moyenne	Haut	Bas	30 avril 2026	31 janvier 2026	30 avril 2025	30 avril 2026	30 avril 2025
Risque de taux d'intérêt	11,7	15,3	23,5	9,8	12,6	12,8	14,0	12,6	12,6
Risque d'écart de taux	18,0	19,6	26,0	13,5	14,8	20,1	17,2	19,9	
Risque actions	27,9	17,6	36,9	7,3	16,1	9,6	16,8	8,9	
Risque de change	2,1	4,1	8,2	1,3	5,1	3,8	4,6	3,9	
Risque sur marchandises	25,1	35,5	49,6	25,1	37,1	23,1	36,3	14,5	
Risque idiosyncrasique propre à des titres de créance	16,2	17,1	20,0	14,3	15,3	23,4	16,2	21,5	
Effet de diversification <sup>1</sup>	(65,0)	(69,1)	négl. <sup>2</sup>	négl.	(58,8)	(56,9)	(64,0)	(49,2)	
<b>Valeur à risque totale (une journée)</b>	<b>36,0</b>	<b>40,1</b>	<b>54,1</b>	<b>32,0</b>	<b>42,2</b>	<b>35,9</b>	<b>41,1</b>	<b>32,1</b>	

<sup>1</sup> La VaR globale est moins élevée que la somme de la VaR des différents types de risque, étant donné que certains risques sont atténués par la diversification des portefeuilles.

<sup>2</sup> Négligeable. Il n'est pas important de calculer un effet de diversification, du fait que le haut et le bas peuvent survenir à différents jours pour différents types de risque.

La VaR moyenne a diminué d'un trimestre à l'autre en raison des variations des positions à terme dans des marchandises, contrebalancées en partie par des variations des positions dans des titres à revenu fixe, ainsi que par l'élargissement des écarts de taux et des variations des positions exposées au risque de taux d'intérêt.

#### Validation du modèle de la VaR

La Banque utilise un test de validité rétroactif pour comparer les profits et les pertes réels à la VaR afin de s'assurer qu'ils sont conformes aux résultats statistiques du modèle de la VaR.

#### Risque de taux d'intérêt lié aux activités autres que de négociation

Le risque de taux d'intérêt lié aux activités autres que de négociation de la Banque découle principalement des activités traditionnelles des services bancaires personnels et commerciaux et est en général le résultat de l'asymétrie entre les dates d'échéance et les dates de révision des taux des actifs et des passifs de la Banque.

Les principales mesures utilisées pour gérer et contrôler ce risque sont la sensibilité de la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires et la sensibilité des produits d'intérêts nets.

La sensibilité de la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires permet de mesurer la variation de la valeur actualisée nette des actifs, des passifs et de certains éléments hors bilan du portefeuille bancaire de la Banque selon un choc donné des taux d'intérêt. Elle reflète la mesure de l'incidence possible de la valeur actualisée sur les capitaux propres attribuables aux actionnaires en l'absence d'un profil d'échéances présumé pour la gestion des capitaux propres de la Banque et ne tient pas compte des marges sur les produits.

La sensibilité des produits d'intérêts nets permet de mesurer la variation des produits d'intérêts nets sur une période de douze mois pour une variation donnée des taux d'intérêt à l'égard des actifs, des passifs et de certains autres éléments hors bilan du portefeuille bancaire en supposant un bilan stable au cours de la période.

La politique sur le risque de marché de la Banque établit les limites globales pour les mesures du risque de taux d'intérêt lié aux activités autres que de négociation. Ces limites sont revues à intervalles réguliers et approuvées par le comité du risque. Outre ces limites imposées par le conseil d'administration, le groupe Gestion du risque fixe des limites de risque au niveau des portefeuilles pour la gestion du risque de taux d'intérêt lié aux activités autres que de négociation de la Banque. Les expositions par rapport à ces limites font l'objet de contrôles réguliers qui sont consignés, et tout dépassement de ces limites, le cas échéant, est signalé au comité de gestion de l'actif et du passif et des fonds propres et au comité du risque.

Le tableau suivant présente l'incidence potentielle avant impôt d'une augmentation ou diminution immédiate et soutenue de 100 pdb des taux d'intérêt sur les mesures de la sensibilité de la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires et de la sensibilité des produits d'intérêts nets.

<b>TABLEAU 30 : SENSIBILITÉ AU RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT LIÉ AUX ACTIVITÉS AUTRES QUE DE NÉGOCIATION – MESURES</b>										
(en millions de dollars canadiens)										
	30 avril 2026					31 janvier 2026		30 avril 2025		Aux
	Sensibilité de la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires					Sensibilité des produits d'intérêts nets <sup>1</sup>		Sensibilité de la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires <sup>3</sup>		Sensibilité des produits d'intérêts nets <sup>1,3</sup>
	Dollar canadien <sup>2</sup>	Dollar américain	Total	Dollar canadien <sup>2</sup>	Dollar américain	Total	Total	Total	Total	Total
<b>Incidence avant impôt des éléments suivants :</b>										
Augmentation de 100 pdb des taux	(1 191) \$	(2 492) \$	(3 683) \$	354 \$	57 \$	411 \$	(2 521) \$	745 \$	(2 612) \$	679 \$
Diminution de 100 pdb des taux	1 144	2 263	3 407	(390)	(71)	(461)	2 179	(815)	2 116	(769)

<sup>1</sup> Représente l'exposition des produits d'intérêts nets au cours des douze mois suivant un choc immédiat et soutenu des taux d'intérêt et peut comprendre des ajustements au titre d'éléments non récurrents.

<sup>2</sup> Comprend les expositions aux autres devises.

<sup>3</sup> À compter du deuxième trimestre clos le 30 avril 2026, inclut les expositions du secteur Services bancaires de gros. Les données des périodes antérieures n'incluent pas le secteur Services bancaires de gros.

Au 30 avril 2026, une augmentation immédiate et soutenue de 100 pdb des taux d'intérêt aurait eu une incidence négative de 3 683 millions de dollars sur la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Banque, soit une augmentation de 1 162 millions de dollars par rapport à celle du trimestre précédent, et une incidence positive de 411 millions de dollars sur les produits d'intérêts nets de la Banque, soit une diminution de 334 millions de dollars par rapport à celle du trimestre précédent. Une diminution immédiate et soutenue de 100 pdb des taux d'intérêt aurait eu une incidence positive de 3 407 millions de dollars sur la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Banque, soit une augmentation de 1 228 millions de dollars par rapport à celle du trimestre précédent, et une incidence négative de 461 millions de dollars sur les produits d'intérêts nets de la Banque, soit une diminution de 354 millions de dollars par rapport à celle du trimestre précédent. L'augmentation d'un trimestre à l'autre de la sensibilité de la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires découle principalement des activités menées par le groupe de la Trésorerie en réponse surtout à la diminution de la sensibilité des produits d'intérêts nets en dollars américains.

## Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque de ne pas disposer de suffisamment de trésorerie ou de sûretés pour faire face aux obligations financières et de ne pas être en mesure de mobiliser des fonds ou de monétiser des actifs à des prix raisonnables en temps opportun. Les obligations financières peuvent découler de la sortie de dépôts, de l'échéance d'une dette, des engagements à accorder un crédit ou à fournir un concours de trésorerie ou de l'obligation de fournir des sûretés additionnelles en garantie.

### APPÉTIT POUR LE RISQUE DE LIQUIDITÉ DE LA TD

La TD met en œuvre un programme de gestion de la liquidité rigoureux, lequel est assujéti à la gouvernance et à la surveillance des risques et est conçu afin de maintenir des liquidités suffisantes pour permettre à la Banque de traverser un événement de liquidité important sans avoir recours à l'aide exceptionnelle d'une banque centrale. La Banque maintient l'accès à une base de financement stable et diversifiée et fait correspondre son profil de financement à celui des actifs et des obligations éventuelles qui pourraient être exigibles.

### RESPONSABLES DE LA GESTION DU RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le comité du risque, le comité de gestion de l'actif et du passif et des fonds propres, et le groupe Trésorerie sont responsables de l'identification, de l'évaluation, du contrôle, du suivi et de la surveillance du risque de liquidité.

- Le comité du risque revoit régulièrement la situation de trésorerie de la Banque et approuve tous les deux ans le cadre de gestion du risque de liquidité de la Banque et annuellement les politiques connexes.
- Le comité de gestion de l'actif et du passif et des fonds propres de la Banque est chargé d'établir des structures et des pratiques de gestion efficaces pour mesurer et gérer adéquatement le risque de liquidité et en assurer la gouvernance.
- Le comité général sur les liquidités et le financement, un sous-comité du comité de gestion de l'actif et du passif et des fonds propres, comprend des cadres supérieurs des groupes Trésorerie, Gestion du risque ainsi que du secteur Services bancaires de gros, et relève et surveille les risques de liquidité de la Banque.

En plus de notre cadre de surveillance par un comité, les activités de gestion du risque de liquidité sont soumises au modèle de gouvernance à trois lignes de défense. Le groupe Trésorerie, première ligne de défense pour la gestion du risque de liquidité, est soumis à un contrôle de deuxième ligne indépendant et à la surveillance par la fonction gestion des risques. Le groupe d'audit interne de la TD constitue la troisième ligne de défense. Les trois lignes de défense sont indépendantes du secteur dont les activités génèrent un risque de liquidité.

L'appétit pour le risque de liquidité et l'approche de la Banque pour la gestion du risque de liquidité sont demeurés en grande partie identiques à ceux décrits dans le rapport de gestion de 2025 de la Banque. Pour des renseignements complets sur le risque de liquidité, se reporter à la rubrique « Risque de liquidité » du rapport de gestion de 2025 de la Banque.

### Actifs liquides

Les actifs liquides non grevés de la Banque pourraient être utilisés pour aider à répondre à ses besoins de financement potentiels découlant d'événements de crise. L'admissibilité des actifs liquides tient compte de la valeur du marché et de la capacité d'absorption du marché en situation de crise ainsi que des restrictions opérationnelles, juridiques ou autres qui limitent la vente des actifs, leur remobilisation comme sûretés ou leur cession en garantie.

Les actifs détenus par la Banque pour répondre à ses obligations en matière de liquidité sont présentés dans les tableaux ci-après. Les tableaux excluent les actifs détenus par les activités d'assurance de la Banque puisqu'ils servent de soutien aux passifs propres aux assurances et aux exigences de fonds propres.

**TABLEAU 31 : SOMMAIRE DES ACTIFS LIQUIDES PAR TYPE ET PAR MONNAIE**

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Aux</i>				
	Actifs liquides détenus par la Banque	Valeurs mobilières obtenues en garantie au titre de transactions de financement sur valeurs mobilières et sur dérivés	Total des actifs liquides	Actifs liquides grevés	Actifs liquides non grevés <sup>1</sup>
	<b>30 avril 2026</b>				
Trésorerie et réserves des banques centrales	18 895 \$	– \$	18 895 \$	2 051 \$	16 844 \$
Obligations du gouvernement, d'organismes fédéraux, d'entités du secteur public et de banques multilatérales de développement <sup>2</sup>	111 472	107 727	219 199	106 362	112 837
Actions	19 172	8 035	27 207	21 076	6 131
Autres titres de créance	7 807	21 301	29 108	11 846	17 262
Autres titres	–	–	–	–	–
<b>Total (libellé en dollars canadiens)</b>	<b>157 346</b>	<b>137 063</b>	<b>294 409</b>	<b>141 335</b>	<b>153 074</b>
Trésorerie et réserves des banques centrales	87 832	–	87 832	–	87 832
Obligations du gouvernement, d'organismes fédéraux, d'entités du secteur public et de banques multilatérales de développement	217 540	156 479	374 019	178 673	195 346
Actions	67 214	70 625	137 839	77 536	60 303
Autres titres de créance	82 738	42 285	125 023	35 873	89 150
Autres titres	26 694	2 907	29 601	8 866	20 735
<b>Total (non libellé en dollars canadiens)</b>	<b>482 018</b>	<b>272 296</b>	<b>754 314</b>	<b>300 948</b>	<b>453 366</b>
<b>Total<sup>3</sup></b>	<b>639 364 \$</b>	<b>409 359 \$</b>	<b>1 048 723 \$</b>	<b>442 283 \$</b>	<b>606 440 \$</b>
	<b>31 octobre 2025</b>				
Total (libellé en dollars canadiens)	155 500 \$	128 048 \$	283 548 \$	124 734 \$	158 814 \$
Total (non libellé en dollars canadiens)	479 607	223 847	703 454	279 201	424 253
<b>Total</b>	<b>635 107 \$</b>	<b>351 895 \$</b>	<b>987 002 \$</b>	<b>403 935 \$</b>	<b>583 067 \$</b>

<sup>1</sup> Les actifs liquides non grevés comprennent les actifs au bilan, les actifs empruntés ou acquis en vertu de prises en pension et d'autres sûretés hors bilan reçues moins les actifs liquides grevés.

<sup>2</sup> Comprennent les titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation*.

<sup>3</sup> À compter du 30 avril 2026, comprend les sûretés reçues au titre des prêts sur marge et les sûretés livrées afin de faciliter des positions vendeur de clients.

Les actifs liquides non grevés détenus par La Banque Toronto-Dominion, par ses filiales canadiennes et étrangères et par les succursales à l'étranger sont résumés dans le tableau suivant.

**TABLEAU 32 : SOMMAIRE DES ACTIFS LIQUIDES NON GREVÉS DÉTENUS PAR LA BANQUE, LES FILIALES ET LES SUCCURSALES**

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Aux</i>	
	30 avril 2026	31 octobre 2025
La Banque Toronto-Dominion (société mère)	231 554 \$	257 722 \$
Filiales bancaires	340 442	306 961
Succursales à l'étranger	34 444	18 384
<b>Total</b>	<b>606 440 \$</b>	<b>583 067 \$</b>

La moyenne des actifs liquides de la Banque est présentée dans le tableau ci-après.

**TABLEAU 33 : SOMMAIRE DES ACTIFS LIQUIDES MOYENS PAR TYPE ET PAR MONNAIE**

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Moyenne pour les trois mois clos les

	Actifs liquides détenus par la Banque	Valeurs mobilières obtenues en garantie au titre de transactions de financement sur valeurs mobilières et sur dérivés	Total des actifs liquides	Actifs liquides grevés	Actifs liquides non grevés <sup>1</sup>
					30 avril 2026
Trésorerie et réserves des banques centrales	15 037 \$	– \$	15 037 \$	1 727 \$	13 310 \$
Obligations du gouvernement, d'organismes fédéraux, d'entités du secteur public et de banques multilatérales de développement <sup>2</sup>	113 658	103 532	217 190	98 831	118 359
Actions	20 519	8 277	28 796	21 468	7 328
Autres titres de créance	6 763	20 853	27 616	11 135	16 481
Autres titres	–	–	–	–	–
<b>Total (libellé en dollars canadiens)</b>	<b>155 977</b>	<b>132 662</b>	<b>288 639</b>	<b>133 161</b>	<b>155 478</b>
Trésorerie et réserves des banques centrales	86 270	–	86 270	–	86 270
Obligations du gouvernement, d'organismes fédéraux, d'entités du secteur public et de banques multilatérales de développement	219 447	156 746	376 193	183 625	192 568
Actions	66 206	70 158	136 364	77 606	58 758
Autres titres de créance	82 422	40 551	122 973	34 697	88 276
Autres titres	30 443	2 837	33 280	9 693	23 587
<b>Total (non libellé en dollars canadiens)</b>	<b>484 788</b>	<b>270 292</b>	<b>755 080</b>	<b>305 621</b>	<b>449 459</b>
<b>Total<sup>3</sup></b>	<b>640 765 \$</b>	<b>402 954 \$</b>	<b>1 043 719 \$</b>	<b>438 782 \$</b>	<b>604 937 \$</b>
					31 janvier 2026
Total (libellé en dollars canadiens)	158 150 \$	114 067 \$	272 217 \$	117 861 \$	154 356 \$
Total (non libellé en dollars canadiens)	488 070	232 658	720 728	288 610	432 118
<b>Total</b>	<b>646 220 \$</b>	<b>346 725 \$</b>	<b>992 945 \$</b>	<b>406 471 \$</b>	<b>586 474 \$</b>

<sup>1</sup> Les actifs liquides non grevés comprennent les actifs au bilan, les actifs empruntés ou acquis en vertu de prises en pension et d'autres sûretés hors bilan reçues moins les actifs liquides grevés.

<sup>2</sup> Comprennent les titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation*.

<sup>3</sup> À compter du 30 avril 2026, comprend les sûretés reçues au titre des prêts sur marge et les sûretés livrées afin de faciliter des positions vendeur de clients.

La moyenne des actifs liquides non grevés détenus par La Banque Toronto-Dominion, par ses filiales canadiennes et étrangères et par les succursales à l'étranger est présentée dans le tableau suivant :

**TABLEAU 34 : SOMMAIRE DES ACTIFS LIQUIDES MOYENS NON GREVÉS DÉTENUS PAR LA BANQUE, LES FILIALES ET LES SUCCURSALES**

(en millions de dollars canadiens)

Moyenne pour les trois mois clos les

	30 avril 2026	31 janvier 2026
La Banque Toronto-Dominion (société mère)	237 056 \$	259 779 \$
Filiales bancaires	338 412	300 135
Succursales à l'étranger	29 469	26 560
<b>Total</b>	<b>604 937 \$</b>	<b>586 474 \$</b>

## GRÈVEMENT D'ACTIFS

Dans le cadre des activités quotidiennes de la Banque, des actifs sont donnés en garantie afin d'obtenir du financement, soutenir les activités de négociation et de courtage et participer à des systèmes de compensation et de règlement. La TD a mis en place des politiques de cession d'actifs en garantie qui régissent le nombre d'actifs qu'elle grève afin de s'assurer qu'elle dispose d'actifs suffisants pour répondre à ses obligations en matière de liquidité. Un sommaire des actifs grévés et non grévés au bilan et hors bilan figure dans le tableau ci-dessous.

**TABLEAU 35 : ACTIFS GRÉVÉS ET ACTIFS NON GRÉVÉS**

(en millions de dollars canadiens)

	Total de l'actif		Grévés		Aux Non grévés	
	Total de l'actif	Sûretés données en garantie <sup>1</sup>	Autres <sup>2</sup>	Disponibles comme garantie <sup>3</sup>	30 avril 2026	
					Autres <sup>4</sup>	
Trésorerie et montants à recevoir	5 858	\$ -	\$ -	\$ -	\$ 5 858	\$ -
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	110 124	6 234	-	98 974	4 916	-
Valeurs mobilières, prêts détenus à des fins de transaction et autres	1 081 359	493 305	26 590	505 500	55 964	-
Dérivés	74 835	-	-	-	74 835	-
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	936 935	40 669	98 823	66 297	731 146	-
Autres actifs <sup>5</sup>	95 516	202	-	-	95 314	-
<b>Total de l'actif</b>	<b>2 304 627</b>	<b>\$ 540 410</b>	<b>\$ 125 413</b>	<b>\$ 670 771</b>	<b>\$ 968 033</b>	<b>\$ -</b>
						31 octobre 2025
<b>Total de l'actif</b>	<b>2 265 385</b>	<b>\$ 525 387</b>	<b>\$ 127 282</b>	<b>\$ 672 337</b>	<b>\$ 940 379</b>	<b>\$ -</b>

<sup>1</sup> Les sûretés données en garantie correspondent à la portion des actifs donnés en garantie dans le cadre de grèvement, comme les mises en pension, les prêts de valeurs mobilières, les contrats de dérivés, et les exigences liées à la participation aux chambres de compensation et aux systèmes de paiement.

<sup>2</sup> Comprennent les actifs qui soutiennent les activités de financement à long terme de la TD, telles que la titrisation des actifs et l'émission d'obligations sécurisées.

<sup>3</sup> Représentent les actifs qui sont disponibles facilement pour être utilisés en tant que sûreté afin d'obtenir du financement ou de satisfaire aux exigences en matière de garantie. Cette catégorie comprend les prêts non grévés adossés à des biens immobiliers qui sont admissibles à titre de garantie à la Federal Home Loan Bank (FHLB).

<sup>4</sup> Les autres actifs non grévés ne sont assujettis à aucune restriction quant à leur utilisation pour garantir un financement ou à titre de sûreté, mais ne sont pas considérés comme immédiatement disponibles.

<sup>5</sup> Les autres actifs comprennent le goodwill, les autres immobilisations incorporelles, les terrains, bâtiments, matériel et mobilier, autres actifs amortissables et actifs au titre de droits d'utilisation, les actifs d'impôt différé, les montants à recevoir des courtiers et des clients et les autres actifs du bilan qui ne sont pas présentés dans les catégories ci-dessus.

## SIMULATIONS DE CRISE DE LIQUIDITÉ ET PLANS DE LIQUIDITÉ D'URGENCE

Outre son indicateur interne de simulation de crise de liquidité, la Banque effectue des simulations de crise de liquidité au moyen d'une multitude de scénarios différents. Ces scénarios de crise constituent une combinaison d'événements propres à la TD et d'événements de crise généralisés à l'ensemble des marchés, qui sont conçus pour évaluer l'incidence potentielle de facteurs de risque importants pour le profil de risque de la Banque. Les évaluations du risque de liquidité font également partie du programme d'évaluation des facteurs de crise à l'échelle de la Banque.

La Banque maintient des plans de liquidité d'urgence pour l'entreprise et pour les filiales importantes qui exercent leurs activités dans les territoires étrangers, ces plans jouant le rôle de guide pour gérer les situations de crise de liquidité et faisant partie intégrante du cadre de gestion du risque de liquidité global de la Banque. Les plans de liquidité d'urgence décrivent les différentes étapes d'un plan d'urgence fondées sur la gravité et la durée de l'événement de liquidité et énumèrent les mesures de sortie de crise appropriées pour chacune des étapes. Dans l'optique d'assurer la préparation opérationnelle, ils fournissent les principales actions requises pour mettre en œuvre chaque mesure de sortie de crise. Les plans de liquidité d'urgence régionaux énumèrent les mesures de sortie de crise visant à traiter les événements de crise particuliers à chaque région. Les mesures et la structure de gouvernance présentées dans les plans de liquidité d'urgence de la Banque sont alignées sur le plan de sortie de crise de la Banque.

## NOTATIONS DE CRÉDIT

Les notations de crédit peuvent avoir une incidence sur l'accès de la Banque à des sources de financement ainsi que leur coût, et sa capacité d'entreprendre certaines activités commerciales de manière rentable. Les notations de crédit et les perspectives fournies par les agences de notation reflètent les perceptions que celles-ci ont de la Banque et leurs méthodes, et peuvent changer en fonction de plusieurs facteurs, notamment la solidité financière, la situation concurrentielle et la situation de trésorerie de la Banque, de même que de facteurs qui ne sont pas entièrement sous le contrôle de la Banque, comme les conditions touchant l'ensemble de l'industrie des services financiers.

**TABLEAU 36 : NOTATIONS DE CRÉDIT<sup>1</sup>**

	Au			
	30 avril 2026			
	Moody's	S&P	Fitch <sup>2</sup>	DBRS
Dépôts/contrepartie <sup>3</sup>	Aa1	A+	AA+	AA
Dettes de premier rang <sup>4</sup>	A2	A-	AA-	AA (bas)
Obligations sécurisées	Aaa	-	AAA	AAA
Ancienne dette subordonnée – non-FPUNV	A3	A-	A	A (haut)
Dettes subordonnées de catégorie 2 – FPUNV	A3 (hyb)	BBB+	A	A (bas)
Dettes perpétuelles AT1 – FPUNV	Baa2 (hyb)	BBB-	BBB+	-
Billets avec remboursement de capital à recours limité – FPUNV	Baa2 (hyb)	BBB-	BBB+	BBB (haut)
Actions privilégiées – FPUNV	Baa2 (hyb)	BBB-	BBB+	Pfd-2
Dettes à court terme (dépôts)	P-1	A-1	F1+	R-1 (haut)
Perspectives	Stables	Stables	Négatives	Stables

<sup>1</sup> Les notations ci-dessus s'appliquent à l'entité juridique La Banque Toronto-Dominion. Les notations des filiales sont disponibles sur le site Web de la Banque à l'adresse <http://www.td.com/francais/investisseurs/accueil/renseignements-sur-les-creances/notes-de-credit/credit.jsp>. Les notations de crédit ne constituent pas des recommandations visant l'achat, la vente ou la conservation d'une obligation financière, car elles ne fournissent pas de commentaires sur le cours du marché ni sur la pertinence pour un investisseur en particulier. Les notations de crédit peuvent en tout temps faire l'objet d'une révision ou d'un retrait par l'agence de notation.

<sup>2</sup> Tient compte du rehaussement des notations des dépôts à long terme par Fitch après la fin du trimestre, le 12 mai 2026.

<sup>3</sup> Représentent la notation des dépôts à long terme et la notation du risque de contrepartie attribuées par Moody's, la notation de crédit d'émetteur attribuée par S&P, la notation des dépôts à long terme attribuée par Fitch et la notation des dépôts à long terme attribuée par DBRS.

<sup>4</sup> Assujettie à une conversion au titre du régime de recapitalisation interne des banques.

La Banque examine régulièrement le niveau des sûretés additionnelles que ses contreparties exigeraient en cas d'abaissement de la notation de crédit de la TD. Le tableau suivant présente les sûretés additionnelles qui auraient pu être exigées aux termes de contrats par les contreparties de dérivés de gré à gré à la date de présentation de l'information financière en cas d'abaissement de un, deux et trois crans des notations de crédit de la Banque.

**TABLEAU 37 : EXIGENCES DE SÛRETÉS ADDITIONNELLES POUR ABAISSEMENT DES NOTATIONS<sup>1</sup>**

	Moyenne pour les trois mois clos les	
	30 avril 2026	31 janvier 2026
Abaisssement de un cran	966 \$	873 \$
Abaisssement de deux crans	1 364	1 342
Abaisssement de trois crans	2 253	2 313

<sup>1</sup> Ces exigences de sûretés sont fondées sur l'annexe de soutien au crédit pour chaque contrepartie figurant au contrat de gré à gré et sur les notations de crédit de la Banque attribuées par les agences de notation pertinentes.

**RATIO DE LIQUIDITÉ À COURT TERME (LCR)**

Le LCR est une norme selon Bâle III qui vise à faire en sorte que les banques disposent d'un encours suffisant de HQLA non grevés, sous forme d'encaisse ou d'actifs pouvant être convertis en liquidités, pour couvrir leurs besoins de liquidité dans un scénario de crise de liquidité qui durerait 30 jours.

Conformément à la ligne directrice *Normes de liquidité* du BSIF, la Banque doit maintenir un LCR minimum de 100 %, sauf en période de tensions financières, dans le cadre desquelles les institutions peuvent utiliser leur encours de HQLA. Le LCR de la Banque est calculé selon les paramètres des scénarios de la ligne directrice *Normes de liquidité*, y compris selon les critères d'admissibilité et la décote des HQLA, les taux de retrait des dépôts et les autres taux de sorties et d'entrées de trésorerie prescrits par la ligne directrice. Les HQLA qui sont admissibles aux fins du calcul du LCR sont constitués essentiellement de réserves auprès des banques centrales, de titres émis ou garantis par des emprunteurs souverains et de titres de haute qualité émis par des entités non financières.

Le tableau ci-dessous présente la position quotidienne moyenne propre au LCR de la Banque aux dates indiquées.

**TABLEAU 38 : RATIO DE LIQUIDITÉ À COURT TERME MOYEN<sup>1</sup>**

	Moyenne pour les trois mois clos le	
	Valeur non pondérée totale (moyenne) <sup>2</sup>	Valeur pondérée totale (moyenne) <sup>3</sup>
<b>Actifs liquides de haute qualité</b>		
Total des actifs liquides de haute qualité	s. o. <sup>4</sup> \$	336 237 \$
<b>Sorties de trésorerie</b>		
Dépôts de détail et dépôts de petites entreprises, dont :	512 073 \$	33 551 \$
Dépôts stables	269 909	8 097
Dépôts moins stables	242 164	25 454
Financement de gros non garanti, dont :	396 367	196 881
Dépôts opérationnels (toutes contreparties) et dépôts dans les réseaux de banques coopératives	144 650	33 806
Dépôts non opérationnels (toutes contreparties)	220 464	131 822
Dettes non garanties	31 253	31 253
Financement de gros garanti	s. o.	55 509
Exigences supplémentaires, dont :	399 786	135 014
Sorties associées aux expositions sur dérivés et autres sûretés exigées	90 550	67 754
Sorties associées à une perte de financement sur produits de dette	14 000	14 000
Facilités de crédit et de liquidité	295 236	53 260
Autres obligations de financement contractuelles	20 374	10 508
Autres obligations de financement conditionnelles	863 188	13 307
<b>Total des sorties de trésorerie</b>	s. o. \$	444 770 \$
<b>Entrées de trésorerie</b>		
Prêts garantis	279 438 \$	56 711 \$
Entrées liées aux expositions parfaitement productives	29 317	13 665
Autres entrées de trésorerie	116 169	116 169
<b>Total des entrées de trésorerie</b>	424 924 \$	186 545 \$

	Moyenne pour les trois mois clos les	
	30 avril 2026	31 janvier 2026
	Valeur ajustée totale	Valeur ajustée totale
<b>Total des actifs liquides de haute qualité</b>	336 237 \$	341 809 \$
<b>Total des sorties nettes de trésorerie</b>	258 225	249 469
<b>Ratio de liquidité à court terme</b>	130 %	137 %

<sup>1</sup> Le LCR est calculé conformément à la ligne directrice *Normes de liquidité* du BSIF, qui tient compte des exigences en matière de liquidité publiées par le CBCB. Le LCR pour le trimestre clos le 30 avril 2026 représente la moyenne des 62 données quotidiennes du trimestre.

<sup>2</sup> Les valeurs non pondérées des entrées et des sorties de trésorerie représentent les soldes impayés qui arrivent à échéance ou qui deviennent exigibles dans les 30 jours.

<sup>3</sup> Les valeurs pondérées sont calculées après l'application des décotes des HQLA ou des taux des entrées et des sorties de trésorerie, et des plafonds prescrits par la ligne directrice *Normes de liquidité* du BSIF.

<sup>4</sup> Sans objet conformément au modèle de divulgation commun du LCR.

Le LCR moyen de la Banque était de 130 % pour le trimestre clos le 30 avril 2026, et continue à satisfaire aux exigences réglementaires<sup>13</sup>.

La Banque détient une variété d'actifs liquides en proportion de ses besoins de liquidités. La majorité de ces actifs liquides sont également admissibles à titre de HQLA selon la ligne directrice *Normes de liquidité* du BSIF. Les actifs du niveau 1 de la Banque pour le trimestre clos le 30 avril 2026, calculés conformément à la ligne directrice *Normes de liquidité* du BSIF et aux exigences en matière de liquidité publiées par le CBCB, représentent 86 % du total des HQLA (86 % pour le trimestre clos le 31 janvier 2026). Conformément aux exigences de la ligne directrice *Normes de liquidité* du BSIF, les HQLA comme présentés de la Banque ne tiennent pas compte des HQLA excédentaires des Services bancaires aux États-Unis afin de refléter les motifs de transfert de liquidités entre les Services bancaires aux États-Unis et les sociétés affiliées en conformité avec les règlements de la Réserve fédérale des États-Unis. En excluant les HQLA excédentaires, le LCR des Services bancaires aux États-Unis se trouve effectivement plafonné à 100 % avant la consolidation totale de la Banque.

Comme il est décrit à la rubrique « Mode de gestion du risque de liquidité de la TD » du rapport de gestion de 2025 de la Banque, la Banque gère les HQLA et les autres réserves de liquidités selon ce qui est le plus exigeant entre le montant requis en interne pour l'excédent de 90 jours de la TD et sa cible de réserves de fonds propres supérieures aux minimums réglementaires exigés notamment pour le LCR, le ratio de liquidité à long terme (NSFR) et les flux de trésorerie nets cumulatifs.

#### **RATIO DE LIQUIDITÉ À LONG TERME**

Le NSFR, mesure selon Bâle III, est calculé comme le ratio du montant total du financement stable disponible (FSD) sur le montant total de financement stable requis (FSR). La Banque doit maintenir un NSFR égal ou supérieur à 100 % selon la ligne directrice *Normes de liquidité* du BSIF. Le montant de FSD de la Banque comprend les passifs et les instruments de fonds propres (y compris les dépôts et le financement de gros). Les actifs qui exigent un FSR sont établis en fonction des activités au bilan et hors bilan de la Banque, de leurs caractéristiques de liquidité ainsi que des exigences de la ligne directrice *Normes de liquidité* du BSIF.

---

<sup>13</sup> Les attentes de la Banque à l'égard des niveaux de liquidités s'appuient sur les hypothèses de la Banque à l'égard de certains facteurs, notamment la croissance des produits, les plans stratégiques et le rythme des rachats d'actions dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Banque (laquelle est assujettie aux prévisions financières et aux exigences en matière de fonds propres). Les hypothèses de la Banque sont assujetties à des incertitudes inhérentes et peuvent varier en fonction de plusieurs facteurs dépendants et indépendants de la volonté de la Banque, y compris les conditions générales du marché, les perspectives économiques et les enjeux géopolitiques. Se reporter à la section « Facteurs de risque qui pourraient avoir une incidence sur les résultats futurs » du présent document pour plus de renseignements sur les risques et les incertitudes susceptibles d'avoir une incidence sur les estimations de la Banque.

**TABLEAU 39 : RATIO DE LIQUIDITÉ À LONG TERME<sup>1</sup>**

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Au</i>				
	<b>30 avril 2026</b>				
	<b>Valeur non pondérée par durée résiduelle</b>				
	<b>Aucune échéance<sup>2</sup></b>	<b>Moins de 6 mois</b>	<b>De 6 mois à moins de 1 an</b>	<b>1 an ou plus</b>	<b>Valeur pondérée<sup>3</sup></b>
<b>Élément du financement stable disponible</b>					
Fonds propres	120 284 \$	s. o. \$	s. o. \$	6 456 \$	126 741 \$
Fonds propres réglementaires	120 284	s. o.	s. o.	6 456	126 741
Autres instruments de fonds propres	s. o.	s. o.	s. o.	-	-
Dépôts de détail et dépôts de petites entreprises, dont :	470 789	71 454	33 458	29 026	561 754
Dépôts stables	260 876	28 285	14 191	14 537	302 721
Dépôts moins stables	209 913	43 169	19 268	14 489	259 034
Financement de gros dont :	265 238	415 689	114 090	239 740	474 577
Dépôts opérationnels	118 996	2 349	-	-	60 672
Autre financement de gros	146 242	413 340	114 090	239 740	413 905
Passifs et leurs actifs interdépendants correspondants <sup>4</sup>	-	2 176	1 120	37 958	-
Autres passifs dont :	46 952	-	-	107 425	8 339
Passifs d'instruments dérivés aux fins du NSFR	s. o.	-	-	12 283	s. o.
Toutes les autres catégories de passifs et de capitaux propres non comprises dans les catégories ci-dessus	46 952	85 412	2 784	6 946	8 339
<b>Total du financement stable disponible</b>					<b>1 171 411 \$</b>
<b>Élément du financement stable requis</b>					
Total des HQLA aux fins du NSFR	s. o. \$	s. o. \$	s. o. \$	s. o. \$	56 729 \$
Dépôts détenus dans d'autres institutions financières à des fins opérationnelles	-	-	-	-	-
Prêts et titres productifs	137 817	286 565	120 315	682 316	798 041
Prêts productifs accordés à des institutions financières garantis par des HQLA de niveau 1	-	63 200	8 152	293	8 535
Prêts productifs accordés à des institutions financières garantis par des HQLA autres que de niveau 1 et prêts productifs accordés à des institutions financières non garantis	-	87 876	5 950	15 304	28 133
Prêts productifs accordés à des entreprises non financières, prêts à la clientèle de détail et de petites entreprises, et prêts aux entités souveraines, banques centrales et entités du secteur public dont :	42 651	63 197	42 200	301 123	349 289
Prêts présentant un risque de crédit pondéré inférieur ou égal à 35 % selon l'approche standard de Bâle II pour mesurer le risque de crédit	s. o.	-	-	-	-
Prêts hypothécaires résidentiels productifs dont :	38 189	63 880	57 488	287 681	289 245
Prêts présentant un risque de crédit pondéré inférieur ou égal à 35 % selon l'approche standard de Bâle II pour mesurer le risque de crédit	38 189	63 880	57 488	287 681	289 245
Titres qui ne sont pas en défaut et ne remplissent pas les critères définissant les HQLA, y compris les actions négociées sur les marchés organisés	56 977	8 412	6 524	77 915	122 839
Actifs et leurs passifs interdépendants correspondants <sup>4</sup>	-	2 970	2 016	36 268	-
Autres actifs dont :	80 934	-	-	154 483	118 052
Marchandises physiques, y compris l'or	26 384	s. o.	s. o.	s. o.	23 157
Actifs constituant la marge initiale des contrats dérivés contribuant au fonds de garantie de contrepartie centrale	-	-	-	19 516	16 589
Actifs d'instruments dérivés aux fins du NSFR	s. o.	-	-	11 824	-
Passifs d'instruments dérivés aux fins du NSFR avant déduction de la marge de variation constituée	s. o.	-	-	25 843	1 292
Tous les autres actifs non inclus dans les catégories ci-dessus	54 550	87 104	2 073	8 122	77 014
Éléments hors bilan	s. o.	-	-	865 572	31 434
<b>Total du financement stable requis</b>					<b>1 004 256 \$</b>
<b>Ratio de liquidité à long terme</b>					<b>117 %</b>
				<i>Au</i>	
				<b>31 janvier 2026<sup>5</sup></b>	
Total du financement stable disponible					1 152 199 \$
Total du financement stable requis					1 005 388
Ratio de liquidité à long terme					115 %

<sup>1</sup> Le NSFR est calculé conformément à la ligne directrice *Normes de liquidité* du BSIF, qui tient compte des exigences en matière de liquidité publiées par le CBCB.<sup>2</sup> Les éléments présentés sous la catégorie « Aucune échéance » ne sont assortis d'aucune échéance précise. Cette catégorie regroupe notamment les fonds propres sans échéance, les dépôts sans échéance, les positions courtes, les positions à échéance ouverte, les actions qui ne remplissent pas les critères définissant les HQLA et les marchandises physiques.<sup>3</sup> Les valeurs pondérées sont calculées après l'application des pondérations aux fins du NSFR prescrites par la ligne directrice *Normes de liquidité* du BSIF.<sup>4</sup> Certains éléments de l'actif et du passif réputés interdépendants par le BSIF, et à ce titre, leurs coefficients de FSR et de FSD sont ajustés à zéro. Les passifs interdépendants ne peuvent être échus pendant que l'actif demeure au bilan, ne peuvent servir à financer d'autres actifs tandis que le principal de l'actif ne peut servir qu'à rembourser le passif. Par conséquent, les seuls actifs et passifs interdépendants de la Banque qui sont admissibles à ce traitement sont les passifs découlant du Programme des Obligations hypothécaires du Canada et leurs actifs grevés correspondants.<sup>5</sup> À compter du 30 avril 2026, la période de comparaison a été modifiée pour refléter l'information du trimestre précédent.

Le NSFR de la Banque au 30 avril 2026 était de 117 % (115 % au 31 janvier 2026), correspondant à un montant excédentaire de 167 milliards de dollars, ce qui respecte les exigences réglementaires.

## FINANCEMENT

La Banque a accès à une variété de sources de financement garanties et non garanties. Les activités de financement de la Banque sont menées conformément aux politiques de gestion du risque de liquidité, lesquelles exigent que tous les actifs soient financés selon la durée appropriée et selon un profil de diversification prudent.

L'approche principale de financement de la Banque consiste à maximiser l'utilisation des dépôts mobilisés par l'entremise des services bancaires personnels et commerciaux et des activités de gestion de patrimoine, lesquels ont compté pour environ 62 % (64 % au 31 octobre 2025) du financement total de la Banque. Le financement provenant des dépôts non personnels présenté ci-dessous ne tient pas compte des dépôts du secteur Services bancaires de gros de la Banque (y compris ceux du sous-secteur Services bancaires de financement de grandes entreprises et de placement).

### TABLEAU 40 : SOMMAIRE DU FINANCEMENT PROVENANT DES DÉPÔTS

(en millions de dollars canadiens)	Aux	
	30 avril 2026	31 octobre 2025
Dépôts personnels	641 827 \$	650 396 \$
Dépôts non personnels	305 886	316 319
<b>Total</b>	<b>947 713 \$</b>	<b>966 715 \$</b>

## FINANCEMENT DE GROS

La Banque a différents programmes de financement de gros externe à terme (plus de un an) inscrits pour accéder à une grande variété de sources de financement, y compris la titrisation d'actifs, les obligations sécurisées et les titres de créance de gros non garantis. La Banque recourt à du financement à terme sous forme de billets de premier rang, de titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation*, de billets adossés à des créances sur cartes de crédit (Fiducie de cartes de crédit Evergreen) et de lignes de crédit domiciliaires (Genesis Trust II). Le financement de gros de la Banque est réparti par région, par monnaie et par type de financement. La Banque recourt à du financement à court terme (un an ou moins) au moyen de certificats de dépôt et de papier commercial.

Le tableau suivant présente les programmes de financement à terme et de titres de fiducie de capital de la Banque par région ainsi que le montant de financement de chacun au 30 avril 2026.

Canada	États-Unis	Europe
Programme de titres de fiducie de capital (20 milliards de dollars)	Programme de titres de fiducie de capital et de créance inscrit à la SEC des États-Unis (F-3) (75 milliards de dollars américains)	Programme d'obligations sécurisées législatives inscrit à la Financial Conduct Authority (FCA) du Royaume-Uni (100 milliards de dollars)
Programme de billets à moyen terme de premier rang liés du Canada (10 milliards de dollars)		Programme de billets à moyen terme – marché mondial inscrit à la FCA (40 milliards de dollars américains)
Programme de titres adossés à des créances – lignes de crédit domiciliaires (Genesis Trust II) (7 milliards de dollars)		Programme de billets structurés à moyen terme liés – marché mondial non inscrit (20 milliards de dollars américains)

Le tableau ci-après présente la ventilation de la dette à terme de la Banque par monnaie et type de financement. Le financement à terme s'élevait à 190,9 milliards de dollars au 30 avril 2026 (192,0 milliards de dollars au 31 octobre 2025).

Il est à noter que le tableau 41 : Financement à long terme et le tableau 42 : Financement de gros ne présentent aucun financement obtenu par voie d'opération de rachat ou de financement sur valeurs mobilières.

### TABLEAU 41 : FINANCEMENT À LONG TERME<sup>1</sup>

Financement à long terme par devise	Aux	
	30 avril 2026	31 octobre 2025
Dollar canadien	28 %	26 %
Dollar américain	34	33
Euro	29	32
Livre sterling	5	4
Autres	4	5
<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

Financement à long terme par type	Aux	
	30 avril 2026	31 octobre 2025
Billets à moyen terme non garantis de premier rang	55 %	53 %
Obligations sécurisées	34	37
Titrisation de prêts hypothécaires <sup>2</sup>	9	8
Titres adossés à des créances mobilières à terme	2	2
<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

<sup>1</sup> Le tableau comprend les billets garantis et non garantis, de premier rang et subordonnés, sauf les billets structurés et le papier commercial, émis à des investisseurs externes et d'une durée initiale de plus de un an.

<sup>2</sup> La titrisation de prêts hypothécaires exclut les activités de négociation de prêts hypothécaires résidentiels.

La Banque maintient des limites de concentration à l'égard des montants des dépôts de gros à court terme de façon à ne pas trop dépendre de déposants particuliers comme source de financement. Qui plus est, elle limite la concentration des échéances à court terme du financement de gros afin de réduire le risque de refinancement durant un événement de stress.

Le tableau ci-dessous présente la durée restante des diverses sources du financement en cours respectivement aux 30 avril 2026 et 31 octobre 2025.

**TABLEAU 42 : FINANCEMENT DE GROS**

(en millions de dollars canadiens)

								<i>Aux</i>	
								30 avril 2026	31 octobre 2025
	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 mois à 1 an	Jusqu'à 1 an	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans	Total	Total
Dépôts effectués par des banques <sup>1</sup>	1 951 \$	234 \$	330 \$	710 \$	3 225 \$	– \$	– \$	3 225 \$	2 738 \$
Billet de dépôt au porteur	1 174	671	725	1 125	3 695	–	–	3 695	5 732
Certificats de dépôt	14 284	17 081	32 033	48 501	111 899	3 276	–	115 175	90 513
Papier commercial	13 605	15 439	11 407	13 112	53 563	810	–	54 373	53 759
Obligations sécurisées	–	3 423	5 337	14 194	22 954	9 785	31 894	64 633	70 558
Titrisation de prêts hypothécaires <sup>2</sup>	39	968	1 085	1 803	3 895	4 247	33 903	42 045	40 124
Billets à moyen terme non garantis de premier rang <sup>3</sup>	–	7 645	2 303	13 019	22 967	22 872	60 825	106 664	102 136
Billets et débiteures subordonnés <sup>4</sup>	–	–	–	–	–	–	10 345	10 345	10 733
Titres adossés à des créances mobilières à terme	1 326	1 987	2 901	6 324	12 538	1 719	1 453	15 710	15 702
Divers <sup>5</sup>	38 853	4 956	3 060	2 653	49 522	2 957	3 489	55 968	47 820
<b>Total</b>	<b>71 232 \$</b>	<b>52 404 \$</b>	<b>59 181 \$</b>	<b>101 441 \$</b>	<b>284 258 \$</b>	<b>45 666 \$</b>	<b>141 909 \$</b>	<b>471 833 \$</b>	<b>439 815 \$</b>
Dont :									
Garantis	1 365 \$	7 736 \$	10 681 \$	23 679 \$	43 461 \$	15 751 \$	67 250 \$	126 462 \$	126 388 \$
Non garantis	69 867	44 668	48 500	77 762	240 797	29 915	74 659	345 371	313 427
<b>Total</b>	<b>71 232 \$</b>	<b>52 404 \$</b>	<b>59 181 \$</b>	<b>101 441 \$</b>	<b>284 258 \$</b>	<b>45 666 \$</b>	<b>141 909 \$</b>	<b>471 833 \$</b>	<b>439 815 \$</b>

<sup>1</sup> Comprennent seulement les dépôts commerciaux à échéance déterminée auprès de banques.

<sup>2</sup> Comprend les titres adossés à des créances hypothécaires émises à des investisseurs externes et dans le cadre des activités de négociation de prêts hypothécaires résidentiels du secteur Services bancaires de gros.

<sup>3</sup> Comprennent a) la dette de premier rang incluse dans le régime de recapitalisation interne; et b) la dette de premier rang de 1,5 milliard de dollars exclue du régime de recapitalisation interne et d'une durée initiale de moins de 400 jours, dont une tranche de 1,3 milliard de dollars comporte une durée restante de 1 à 3 mois et une tranche de 0,2 milliard de dollars comporte une durée restante de 6 mois à 1 an. Excluent des billets structurés d'un montant de 2,3 milliards de dollars qui sont assujettis à une conversion au titre du régime de recapitalisation des banques (3,3 milliards de dollars au 31 octobre 2025).

<sup>4</sup> Les billets et débiteures subordonnés ne sont pas considérés en tant que financement de gros étant donné qu'ils peuvent être engagés essentiellement à des fins de gestion des fonds propres.

<sup>5</sup> Comprend les dépôts à échéance déterminée d'institutions autres que des banques (non garantis) de 26,6 milliards de dollars (26,9 milliards de dollars au 31 octobre 2025) et les autres dépôts n'ont aucune échéance.

À l'exclusion des activités de négociation de prêts hypothécaires résidentiels du secteur Services bancaires de gros, la Banque a émis à l'intention d'investisseurs externes des titres adossés à des créances hypothécaires s'élevant respectivement à 1,3 milliard de dollars et à 2,4 milliards de dollars pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2026 (respectivement 1,3 milliard de dollars et 2,3 milliards de dollars pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2025), et les autres titres adossés à des actifs émis étaient de néant pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2026 (respectivement néant et 0,2 milliard de dollars pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2025). La Banque a également émis des billets à moyen terme non garantis s'élevant respectivement à 8,9 milliards de dollars et à 15,3 milliards de dollars pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2026 (respectivement néant et 10,4 milliards de dollars pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2025). Les obligations sécurisées émises se sont élevées respectivement à 2,8 milliards de dollars et à 5,1 milliards de dollars pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2026 (néant pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2025).

**FAITS NOUVEAUX RÉGLEMENTAIRES CONCERNANT LA LIQUIDITÉ ET LE FINANCEMENT**

En janvier 2026, le BSIF a publié la version finale de la ligne directrice *Normes de liquidité* (2026), laquelle entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> mai 2026 (au début du troisième trimestre de l'exercice 2026). Les modifications introduisent des catégories de dépôts afin d'évaluer les risques de liquidité associés aux billets structurés et aux dépôts provenant d'intermédiaires financiers non bancaires, et clarifient les attentes à l'égard des instruments assortis de caractéristiques conditionnelles ou de profils d'échéance incertains, particulièrement en ce qui touche les caractéristiques de rachat anticipé et ce que cela implique sur le plan de la liquidité.

**ISSB – IFRS S1 ET IFRS S2**

En mars 2025, le BSIF a publié des modifications à la ligne directrice B-15 pour s'assurer de l'interopérabilité continue avec les exigences de la version finale des normes du Conseil canadien des normes d'information sur la durabilité (CCNID). Les principales modifications comprennent le report de la date de mise en œuvre pour la communication d'informations sur les indicateurs sectoriels et sur les émissions de gaz à effet de serre (GES) du champ d'application 3, qui passe de l'exercice 2025 à l'exercice 2028. Le rapport annuel sur la durabilité 2025 de la Banque tiendra compte de l'intégration graduelle des exigences relatives aux indicateurs intersectoriels, en vigueur au 31 octobre 2025.

En avril 2025, les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM) ont annoncé qu'elles suspendaient leurs travaux visant l'élaboration d'un nouveau règlement sur la communication obligatoire d'information liée aux changements climatiques qui est fondé sur les deux normes publiées par le CCNID. Les normes du CCNID, publiées en décembre 2024, sont fondées sur les normes internationales sur la durabilité publiées par l'International Sustainability Standards Board (ISSB). Ces normes énoncent les obligations de communiquer les informations significatives du point de vue financier sur les risques et les possibilités liés à la durabilité et aux changements climatiques dans le but de répondre aux besoins d'information des investisseurs. Pour devenir obligatoires au Canada, ces normes doivent d'abord être intégrées dans un règlement des ACVM. La Banque continue d'évaluer l'incidence de l'application de ces normes et de suivre l'évolution de la situation du côté des différents organismes de normalisation et de réglementation.

---

## TITRISATION ET ARRANGEMENTS HORS BILAN

Dans le cadre normal des activités, la Banque conclut des opérations de titrisation et des arrangements hors bilan. La Banque s'associe à des entités structurées qu'elle soutient ainsi qu'à des entités soutenues par des tiers. Pour obtenir plus de renseignements, voir la section « Titrisation et arrangements hors bilan », la note 9 intitulée « Transferts d'actifs financiers » et la note 10 intitulée « Entités structurées » du rapport annuel 2025 de la Banque. Aucun changement important n'a été apporté aux activités de titrisation et aux arrangements hors bilan de la Banque au cours du trimestre clos le 30 avril 2026.

### Titrisation d'actifs initiés par des tiers

#### *Entités ad hoc importantes non consolidées*

La Banque titre des actifs initiés par des tiers par l'entremise d'entités structurées soutenues par la Banque, y compris par l'entremise de ses conduits multicédants qu'elle ne consolide pas. Les conduits multicédants titrisent des actifs initiés par des tiers. La Banque gère les conduits multicédants et fournit des facilités de liquidité ainsi que des services de distribution de valeurs mobilières; elle peut également fournir des rehaussements de crédit. Au 30 avril 2026, l'exposition éventuelle totale de perte que courait la Banque en raison des facilités de liquidité qu'elle fournit à des conduits multicédants s'élevait à 58,7 milliards de dollars (57,5 milliards de dollars au 31 octobre 2025). De plus, au 30 avril 2026, le financement à risque fourni par la Banque en vertu de ces facilités de liquidité dans le cadre des émissions de papier commercial adossé à des actifs (PCAA) en circulation s'établissait à 38,6 milliards de dollars (38,5 milliards de dollars au 31 octobre 2025).

---

## MÉTHODES ET ESTIMATIONS COMPTABLES

Les états financiers consolidés intermédiaires non audités de la Banque ont été dressés selon les IFRS. Pour plus de renseignements sur les méthodes comptables selon les IFRS de la Banque, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires du deuxième trimestre de 2026 et des états financiers consolidés annuels de 2025 de la Banque. Pour plus de renseignements sur les jugements, estimations et hypothèses comptables importants selon les IFRS de la Banque, se reporter à la note 3 des états financiers consolidés intermédiaires du deuxième trimestre de 2026 de la Banque et des états financiers consolidés annuels de 2025 de la Banque.

### MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES COURANTES

La Banque n'a adopté aucune nouvelle norme comptable pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2026.

### JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES COMPTABLES

Les estimations utilisées dans l'application des méthodes comptables de la Banque sont essentielles pour faire comprendre les résultats d'exploitation et la situation financière de la Banque. Certaines méthodes comptables de la Banque amènent nécessairement à poser des jugements et à établir des estimations de nature complexe et subjective, puisqu'elles portent sur des questions qui sont de nature incertaine. Toute modification de ces jugements et estimations et toute modification des normes et méthodes comptables pourraient avoir une incidence négative importante sur les états financiers consolidés intermédiaires de la Banque. La Banque a instauré des procédés pour s'assurer que les méthodes comptables sont appliquées de manière uniforme et que les processus de modification des méthodes, de calcul des estimations et d'adoption des nouvelles normes comptables sont adéquatement contrôlés et suivis de manière appropriée et systématique.

### Dépréciation – Modèle fondé sur les pertes de crédit attendues

Le modèle fondé sur les pertes de crédit attendues exige l'exercice de jugement et l'application d'estimations et d'hypothèses dans l'évaluation du contexte économique actuel et prospectif. Une grande incertitude économique perdure et la direction continue d'exercer un jugement d'expert en matière de crédit pour déterminer si le risque de crédit d'une exposition a augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale et pour établir le montant des pertes de crédit attendues à chaque date de clôture. Dans la mesure où certaines répercussions ne sont pas totalement intégrées dans les calculs des modèles, des ajustements quantitatifs et qualitatifs temporaires ont été pris en compte, notamment pour ce qui est des risques liés à la grande incertitude en matière de politique et de commerce. Ces ajustements seront mis à jour au besoin dans les périodes à venir.

### MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES FUTURES

Aucune nouvelle norme ni modification comptable n'a été publiée au cours des trois mois et six mois clos le 30 avril 2026. Pour une description des modifications de méthodes comptables futures, se reporter à la note 4 des états financiers consolidés annuels de 2025 de la Banque.

---

## MODIFICATIONS DU CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Au cours de la plus récente période intermédiaire, il n'y a eu aucune modification des politiques, procédures et autres processus sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque qui a eu ou qui pourrait raisonnablement avoir une incidence importante sur son contrôle interne à l'égard de l'information financière. Pour plus de renseignements sur les modifications de méthodes, procédures et estimations comptables apportées par la Banque, se reporter aux notes 2 et 3 des états financiers consolidés intermédiaires du deuxième trimestre de 2026 de la Banque.

## GLOSSAIRE

### TERMES FINANCIERS ET BANCAIRES

**Actifs administrés** : Actifs appartenant aux clients pour lesquels la Banque fournit des services de nature administrative, comme la perception du revenu de placement et la transmission des ordres des clients (après sélection du placement par les clients). La majorité de ces actifs ne sont pas constatés au bilan consolidé de la Banque.

**Actifs gérés** : Actifs appartenant aux clients, gérés par la Banque, pour lesquels la Banque choisit des placements au nom des clients (selon une politique de placement). En plus de la famille de fonds communs de placement TD, la Banque gère des actifs au nom de particuliers, de caisses de retraite, de sociétés, d'institutions, de fonds de dotation et de fondations. Ces actifs ne sont pas constatés au bilan consolidé de la Banque. Certains actifs gérés qui sont également administrés par la Banque sont compris dans les actifs administrés.

**Actifs pondérés en fonction des risques** : Actifs calculés en appliquant aux risques au bilan et hors bilan un facteur de pondération des risques qui est prévu par la réglementation. Les facteurs de pondération des risques sont établis par le BSIF afin de convertir les risques au bilan et hors bilan à un niveau de risque comparable.

**Actifs productifs d'intérêts moyens** : Mesure financière non conforme aux PCGR qui reflète la situation financière de la Banque et est calculée comme la moyenne de la valeur comptable des dépôts auprès de banques, des prêts et des valeurs mobilières d'après les soldes quotidiens pour la période close le 31 octobre de chaque exercice.

**Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF)** : Autorité de réglementation des institutions financières canadiennes à chartre fédérale et des régimes de retraite de compétence fédérale.

**Capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires** : Mesure financière non conforme aux PCGR qui correspond au montant des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires moins le goodwill, le goodwill théorique et les immobilisations incorporelles théoriques liés à la participation dans Schwab et d'autres immobilisations incorporelles acquises, déduction faite des passifs d'impôt différé connexes. Cette mesure peut servir à évaluer l'utilisation des capitaux propres par la Banque.

**Capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires** : Capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires des secteurs d'exploitation qui reflètent la répartition moyenne du capital. La méthode de répartition du capital de la Banque à ses secteurs d'exploitation est essentiellement alignée sur les exigences de Bâle III en matière de fonds propres sous forme d'actions ordinaires.

**Charges nettes du Siège social** : Charges autres que d'intérêts liées aux groupes responsables des services et du contrôle de l'entreprise qui ne sont pas affectées à un secteur d'exploitation donné.

**Contrats à terme de gré à gré** : Contrats négociés hors Bourse entre deux parties obligeant une partie au contrat à acheter et l'autre partie à vendre un actif à un prix déterminé à une date ultérieure.

**Contrats à terme standardisés** : Contrats négociés en Bourse visant l'achat ou la vente de valeurs mobilières à un cours stipulé d'avance et à une date ultérieure donnée.

**Conventions-cadres de compensation** : Accords juridiques entre deux parties liées par de nombreux contrats de dérivés prévoyant le règlement net de tous les contrats au moyen d'un paiement unique, dans une seule monnaie, dans le cas d'un défaut ou de la résiliation d'un contrat.

**Coût amorti** : Montant auquel est évalué un actif ou un passif financier lors de sa comptabilisation initiale, diminué des remboursements sur le principal, majoré ou diminué de l'amortissement cumulé, calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif, de toute différence entre le montant initial et le montant à l'échéance, et diminué de toute réduction pour dépréciation.

**Couverture** : Technique de gestion visant à réduire les risques auxquels les variations des taux d'intérêt, des taux de change et d'autres facteurs du marché exposent la Banque. Ces risques sont éliminés ou réduits au moyen d'opérations sur les marchés financiers afin d'établir une position compensatoire.

**Équivalence fiscale** : Méthode de calcul (non conforme aux PCGR) qui consiste à majorer les produits et la charge d'impôt à l'égard de certains titres exonérés d'impôt afin de les porter à un montant équivalent avant impôt afin de pouvoir comparer les produits d'intérêts nets provenant de sources imposables et ceux provenant de sources non imposables.

**Évaluation à la valeur de marché** : Évaluation reflétant les cours en vigueur sur le marché à la date du bilan pour les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur.

**Federal Deposit Insurance Corporation (FDIC)** : Agence fédérale américaine qui assure la sécurité des dépôts dans les comptes bancaires des déposants clients d'une banque membre. De plus, la FDIC examine et supervise certaines institutions financières à des fins de fiabilité et de rigueur, exerce des fonctions relatives à la protection des consommateurs et gère des banques mises sous séquestre (des banques défailtantes).

**Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires** : Mesure principale des fonds propres selon Bâle III composée essentiellement des actions ordinaires, des résultats non distribués et des participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales admissibles. Les déductions réglementaires qui sont faites pour en arriver aux fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires comprennent le goodwill et les immobilisations incorporelles, les participations non consolidées dans les fonds propres de banques, de compagnies d'assurance et d'autres entités financières, les actifs d'impôt différé, les actifs des régimes de retraite à prestations définies et les déficits de provisionnement.

**Fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV)** : Instruments (actions privilégiées et dette subordonnée) qui comportent une caractéristique ou une disposition permettant à une institution financière de convertir définitivement ces instruments en actions ordinaires ou de les déprécier en intégralité, si l'institution n'est plus viable.

**Groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements** : Groupe constitué de banques, d'analystes, d'investisseurs et d'auditeurs mis sur pied par le CSF en mai 2012 afin d'améliorer la présentation des informations sur les risques fournies par les banques ou autres institutions financières.

**Juste valeur** : Prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation dans les conditions actuelles du marché.

**Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG)** : Selon IFRS 9, lorsqu'un actif satisfait au critère des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels, l'évaluation du modèle économique permet de déterminer comment classer l'instrument. Lorsque l'instrument est détenu afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels, donc que sa vente n'est pas prévue, il est évalué comme étant évalué au coût amorti. Si la détention de l'instrument s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est à la fois la perception de flux de trésorerie contractuels et la vente potentielle de l'actif, il est alors évalué comme étant à la JVAERG.

**Juste valeur par le biais du résultat net (JV RN) :** Selon IFRS 9, le classement d'un actif dépend du respect de deux critères, soit les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels et une évaluation du modèle économique. Lorsqu'un actif ne satisfait pas à ces deux critères à la fois, il est évalué à la juste valeur et toutes les variations de la juste valeur sont comptabilisées en résultat net.

**Levier d'exploitation :** Mesure non conforme aux PCGR qui, pour la Banque, correspond à la différence entre la variation en pourcentage des produits rajustés (secteur Services bancaires aux États-Unis, selon la devise d'origine), déduction faite des charges afférentes aux activités d'assurance, et la variation en pourcentage des charges rajustées (secteur Services bancaires aux États-Unis, en dollars américains), majorées de la partie revenant aux partenaires des programmes de détaillants de la provision pour pertes sur créances liée au portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis de la Banque. Ensemble, ces rajustements fournissent une mesure du levier d'exploitation que la direction estime plus révélatrice du rendement sous-jacent.

**Marge d'intérêts nette :** Ratio non conforme aux PCGR correspondant aux produits d'intérêts nets exprimé en pourcentage des actifs productifs d'intérêts moyens aux fins de mesurer le rendement. Cette mesure est un indicateur de la rentabilité des actifs productifs de la Banque moins les coûts de financement. La marge d'intérêts nette rajustée est calculée de la même façon, mais en utilisant les produits d'intérêts nets rajustés.

**Méthode du taux d'intérêt effectif :** Technique servant à calculer le taux d'intérêt effectif sur une période donnée d'après la valeur comptable d'un instrument financier au début de la période comptable. Selon cette méthode, le taux d'intérêt effectif, élément clé du calcul, actualise les entrées et sorties de trésorerie futures attendues sur la durée de vie d'un instrument financier.

**Notionnel :** Montant de référence servant à calculer les paiements pour les instruments financiers dérivés.

**Obligations garanties par une hypothèque :** Titres garantis par des créances, composés de titres adossés à des créances hypothécaires distincts et émis sous forme de différentes catégories de titres hypothécaires transmis directement à l'investisseur dont l'échéance, les taux d'intérêt et les risques varient. Les obligations garanties par une hypothèque d'émetteurs privés sont collectivement appelées obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes.

**Options :** Contrats qui confèrent à l'acheteur le droit futur, mais non l'obligation future, d'acheter ou de vendre une valeur mobilière, un taux de change, un taux d'intérêt ou un autre instrument financier ou une marchandise à un prix stipulé d'avance, à une date prédéterminée ou avant cette échéance.

**Papier commercial adossé à des actifs (PCAA) :** Forme de papier commercial garanti par d'autres actifs financiers. Les investisseurs institutionnels achètent généralement ces instruments pour diversifier leurs actifs et générer des gains à court terme.

**Perte en cas de défaillance (PCD) :** Perte que subirait la Banque en cas de défaillance de l'emprunteur à l'égard d'un prêt, exprimée en pourcentage de l'exposition en cas de défaillance.

**Pertes de crédit attendues :** Pertes de crédit attendues correspondant à la pondération probabiliste de la valeur actualisée des insuffisances de flux de trésorerie attendus sur la durée de vie attendue restante de l'instrument financier et tenant compte des informations raisonnables et justifiables sur des événements passés, des circonstances actuelles et des prévisions d'événements et de la conjoncture économique à venir ayant une incidence sur l'évaluation du risque de crédit de la Banque.

**Points de base (pdb) :** Unité équivalant à 1/100 de 1 %. Une variation de 1 % correspond donc à une variation de 100 points de base.

**Prêts douteux :** Prêts dont la qualité a subi, de l'avis de la direction, une détérioration au point où la Banque n'a plus l'assurance raisonnable de recouvrer en temps opportun la totalité du principal et des intérêts.

**Probabilité de défaillance (PD) :** Probabilité que l'emprunteur ne soit pas en mesure d'effectuer les remboursements prévus.

**Produits liés aux activités de négociation :** Mesure financière non conforme aux PCGR qui correspond au total des produits (pertes) de négociation, des produits d'intérêts nets sur les positions de négociation, et les produits provenant des instruments financiers qui sont désignés à la JV RN et gérés dans un portefeuille de négociation. Les produits liés aux activités de négociation (équivalence fiscale) du secteur Services bancaires de gros sont également une mesure financière non conforme aux PCGR et sont calculés de la même manière, en utilisant les rajustements de l'équivalence fiscale. Les deux mesures servent à évaluer le rendement des activités de négociation.

**Provision pour pertes sur créances (à l'état du résultat) :** Montant additionnel requis pour porter le total de la provision pour pertes sur créances (au bilan) à un niveau que la direction juge adéquat pour refléter les pertes sur créances prévues du portefeuille.

**Provision pour pertes sur créances (au bilan consolidé) :** Représente les pertes de crédit attendues sur les actifs financiers, y compris les expositions hors bilan, à la date du bilan. La provision pour pertes sur créances consiste en une provision à l'étape 3 relative aux actifs financiers dépréciés et à une provision à l'étape 2 et à l'étape 1 relative aux actifs financiers productifs et aux instruments hors bilan. Cette provision est augmentée de la provision pour pertes sur créances inscrite à l'état du résultat consolidé, diminuée des radiations nettes des recouvrements et des cessions et subit l'incidence de la conversion des monnaies étrangères.

**Rajustement de la valeur du crédit (RVC) :** Représente une exigence pour les fonds propres qui mesure le risque de crédit attribuable à la défaillance de contreparties sur dérivés. Selon cette exigence, les banques sont tenues d'être capitalisées pour parer aux fluctuations potentielles de l'écart de crédit des contreparties pour les portefeuilles de dérivés.

**Ratio cours/bénéfice :** Ratio calculé en divisant le cours de clôture de l'action par le résultat par action des quatre derniers trimestres afin d'indiquer le rendement sur le marché. Le ratio cours/bénéfice rajusté est calculé de la même manière, en utilisant le résultat par action rajusté.

**Ratio d'efficacité :** Mesure l'efficacité opérationnelle et est calculé d'après les charges autres que d'intérêts exprimées en pourcentage du total des produits. Un pourcentage plus faible indique une meilleure efficacité de nos activités. Le ratio d'efficacité rajusté est calculé de la même manière, mais en utilisant les charges autres que d'intérêts rajustées et le total des produits rajustés.

**Ratio de fonds propres de catégorie 1 :** De nature plus permanente, les fonds propres de catégorie 1 comprennent principalement les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, les résultats non distribués, les actions privilégiées et les instruments innovateurs. Ce ratio est le quotient des fonds propres de catégorie 1 par les actifs pondérés en fonction des risques.

**Ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires :** Principale mesure de la suffisance des fonds propres selon Bâle III et correspond aux fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires divisés par les actifs pondérés en fonction des risques.

**Ratio de versement de dividendes :** Ratio représentant le pourcentage du résultat de la Banque payé aux actionnaires ordinaires sous forme de dividende et calculé en divisant les dividendes sur actions ordinaires par le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires. Le ratio de versement de dividendes rajusté est calculé de la même manière, en utilisant le résultat net rajusté.

**Ratio du total des fonds propres** : Correspond à la somme des fonds propres nets de catégorie 1 et de catégorie 2. Le ratio du total des fonds propres est le quotient du total des fonds propres par les actifs pondérés en fonction des risques.

**Rendement de l'action** : Ratio qui correspond au dividende par action ordinaire pour l'exercice divisé par la moyenne quotidienne du cours de clôture de l'action pendant l'exercice.

**Rendement des actifs pondérés en fonction des risques** : Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires, exprimé en pourcentage des actifs pondérés en fonction des risques moyens.

**Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires** : Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de la Banque consolidée qui correspond au résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires, exprimé en pourcentage des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires et sert à évaluer l'utilisation des capitaux propres par la Banque. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires pour les secteurs d'exploitation correspond au résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires d'un secteur d'exploitation donné exprimé en pourcentage de son capital attribué moyen. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires rajusté est calculé de la même manière, en utilisant le résultat net rajusté.

**Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires (RCPCAAO)** : Mesure financière non conforme aux PCGR qui correspond au résultat net comme présenté attribuable aux actionnaires ordinaires après ajustement pour exclure l'amortissement après impôt des immobilisations incorporelles acquises, qui sont traitées comme un élément à noter, et exprimé en pourcentage des capitaux propres corporels moyens attribuables aux actionnaires ordinaires. Le RCPCAAO rajusté est calculé de la même manière, en utilisant le résultat net rajusté. Ces deux mesures peuvent être utilisées pour évaluer l'utilisation des capitaux propres par la Banque.

**Rendement total pour les actionnaires** : Rendement total gagné sur un placement dans des actions ordinaires de la TD. Le rendement mesure la variation de la valeur pour les actionnaires, en supposant que les dividendes versés sont réinvestis en actions additionnelles.

**Résultat de base par action** : Mesure du rendement calculée en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pour la période. Le résultat par action rajusté est calculé de la même manière, en utilisant le résultat net rajusté.

**Résultat dilué par action** : Mesure du rendement calculée en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, après ajustement pour tenir compte de l'effet dilutif de toutes les actions ordinaires potentielles. Le résultat dilué par action rajusté est calculé de la même manière, en utilisant le résultat net rajusté.

**Résultats rajustés** : Mesure financière non conforme aux PCGR utilisée par la Banque pour évaluer chacun de ses secteurs et pour mesurer sa performance globale. Pour obtenir les résultats rajustés, la Banque retranche les « éléments à noter » des résultats comme présentés. Les éléments à noter comprennent des éléments que la direction n'estime pas révélateurs du rendement sous-jacent.

**Sinistres liés aux catastrophes** : Sinistres liés à un événement unique survenu au cours de la période, pour lesquels le total des demandes d'indemnisation est égal ou supérieur à un seuil interne de 5 millions de dollars avant la réassurance. Le seuil interne de la Banque pourrait changer de temps à autre.

**Swaps** : Contrats qui comportent l'échange de flux d'intérêt à taux fixe contre un taux variable et de monnaies différentes portant sur un notionnel pendant une période donnée.

**Taux de croissance annuel composé (TCAC)** : Mesure de croissance de la valeur d'un placement établie sur plusieurs périodes, soit depuis le début jusqu'à la fin du placement, en supposant un rendement composé.

**Taux d'imposition effectif** : Taux et indicateur de rendement correspondant à la charge d'impôt sur le résultat en pourcentage du résultat net avant impôt. Le taux d'imposition effectif rajusté est calculé de la même manière, en utilisant les résultats rajustés.

**Taux d'intérêt effectif** : Taux qui actualise les flux de trésorerie futurs attendus sur la durée de vie prévue de l'instrument financier de manière à obtenir la valeur comptable de l'instrument. Le calcul tient compte du taux d'intérêt contractuel ainsi que des honoraires ou des coûts marginaux directement attribuables à l'instrument et de tous les autres escomptes ou primes.

**Titre adossé à des actifs** : Titre dont la valeur et les flux de revenus proviennent d'un ensemble déterminé d'actifs sous-jacents et sont garantis par cet ensemble d'actifs.

**Titrisation** : Opération par laquelle des actifs financiers, principalement des prêts, sont cédés à des structures qui financent habituellement l'achat de ces prêts en émettant différentes catégories de titres adossés à des actifs.

**Uniquement des remboursements de principal et des versements d'intérêts (critère des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels)** : Flux de trésorerie contractuels d'un actif financier qui concordent avec un contrat de prêt de base.

**Valeur à risque (VaR)** : Mesure utilisée pour surveiller et contrôler le niveau global du risque et pour calculer les fonds propres réglementaires requis pour le risque de marché dans les activités de négociation. La VaR mesure l'incidence négative que d'éventuelles fluctuations des taux et des prix du marché pourraient avoir sur la valeur d'un portefeuille pendant une période donnée.

**Valeur comptable** : Valeur à laquelle un actif ou un passif est constaté dans le bilan consolidé.

**Valeur comptable par action** : Mesure calculée en divisant les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires par le nombre d'actions ordinaires en circulation à la fin de la période.

# ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES (non audité)

## BILAN CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE (non audité)

(aux dates indiquées et en millions de dollars canadiens)

	30 avril 2026	31 octobre 2025
<b>ACTIF</b>		
Trésorerie et montants à recevoir de banques	5 858 \$	7 512 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	110 124	109 417
	<b>115 982</b>	<b>116 929</b>
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction (Note 4)	231 680	220 136
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net (Note 4)	8 095	7 395
Dérivés (Note 4)	74 835	82 972
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net (Note 4)	7 299	6 986
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (Note 4)	128 612	126 369
	<b>450 521</b>	<b>443 858</b>
<b>Titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances (Notes 4, 5)</b>	<b>238 677</b>	<b>240 439</b>
<b>Valeurs mobilières prises en pension</b>	<b>220 120</b>	<b>247 078</b>
<b>Prêts (Notes 4, 6)</b>		
Prêts hypothécaires résidentiels	299 994	315 063
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	274 675	259 033
Cartes de crédit	40 802	41 662
Entreprises et gouvernements	357 237	345 943
	<b>972 708</b>	<b>961 701</b>
Provision pour pertes sur prêts (Note 6)	(8 419)	(8 689)
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	<b>964 289</b>	<b>953 012</b>
<b>Divers</b>		
Goodwill	18 460	18 980
Autres immobilisations incorporelles	3 624	3 409
Terrains, bâtiments, matériel et mobilier, autres actifs amortissables et actifs au titre de droits d'utilisation	9 979	10 132
Actifs d'impôt différé	5 327	5 388
Montants à recevoir des courtiers et des clients	29 969	27 345
Autres actifs (Note 8)	28 157	27 988
	<b>95 516</b>	<b>93 242</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>2 085 105 \$</b>	<b>2 094 558 \$</b>
<b>PASSIF</b>		
Dépôts détenus à des fins de transaction (Notes 4, 9)	39 308 \$	37 882 \$
Dérivés (Note 4)	74 532	79 356
Passifs de titrisation à la juste valeur (Note 4)	26 028	25 283
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net (Notes 4, 9)	222 503	197 635
	<b>362 371</b>	<b>340 156</b>
<b>Dépôts (Notes 4, 9)</b>		
Particuliers	641 827	650 396
Banques	25 537	27 233
Entreprises et gouvernements	576 067	589 475
	<b>1 243 431</b>	<b>1 267 104</b>
<b>Divers</b>		
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert (Note 4)	42 293	43 795
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension	218 392	221 150
Passifs de titrisation au coût amorti (Note 4)	16 017	14 841
Montants à payer aux courtiers et aux clients	29 487	27 434
Passifs au titre des contrats d'assurance	7 307	7 278
Autres passifs (Note 10)	31 144	34 240
	<b>344 640</b>	<b>348 738</b>
<b>Billets et débiteures subordonnés (Notes 4, 11)</b>	<b>10 345</b>	<b>10 733</b>
<b>Total du passif</b>	<b>1 960 787</b>	<b>1 966 731</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
<b>Capitaux propres attribuables aux actionnaires</b>		
Actions ordinaires (Note 12)	24 309	24 727
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres (Note 12)	11 625	11 625
Actions propres – actions ordinaires (Note 12)	(60)	–
Actions propres – actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres (Note 12)	(14)	(4)
Surplus d'apport	361	285
Résultats non distribués	78 295	78 320
Cumul des autres éléments du résultat global	9 802	12 874
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>124 318</b>	<b>127 827</b>
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>	<b>2 085 105 \$</b>	<b>2 094 558 \$</b>

Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

**ÉTAT DU RÉSULTAT CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE** (non audité)

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Trois mois clos les		Six mois clos les	
	30 avril 2026	30 avril 2025	30 avril 2026	30 avril 2025
<b>Produits d'intérêts<sup>1</sup> (Note 19)</b>				
Prêts	12 316 \$	12 602 \$	25 035 \$	26 069 \$
Prises en pension	1 886	2 368	4 103	4 974
Valeurs mobilières				
Intérêts	4 086	4 398	8 345	9 100
Dividendes	895	848	1 527	1 371
Dépôts auprès de banques	798	1 366	1 667	2 940
	<b>19 981</b>	<b>21 582</b>	<b>40 677</b>	<b>44 454</b>
<b>Charges d'intérêts (Note 19)</b>				
Dépôts	8 119	9 923	16 705	21 146
Passifs de titrisation	244	205	475	433
Billets et débentures subordonnés	107	145	229	280
Mises en pension et ventes à découvert	2 447	2 746	5 199	5 736
Divers	203	438	419	868
	<b>11 120</b>	<b>13 457</b>	<b>23 027</b>	<b>28 463</b>
<b>Produits d'intérêts nets</b>	<b>8 861</b>	<b>8 125</b>	<b>17 650</b>	<b>15 991</b>
<b>Produits autres que d'intérêts</b>				
Services de placement et de valeurs mobilières	2 449	2 006	4 818	4 020
Commissions sur crédit	433	419	826	838
Produits (pertes) de négociation	921	992	2 420	2 297
Frais de service	681	680	1 384	1 366
Services de cartes	605	704	1 333	1 477
Produits des activités d'assurance	1 945	1 876	3 946	3 746
Autres produits (pertes) (Notes 5, 7)	(98)	8 135	5	7 251
	<b>6 936</b>	<b>14 812</b>	<b>14 732</b>	<b>20 995</b>
<b>Total des produits</b>	<b>15 797</b>	<b>22 937</b>	<b>32 382</b>	<b>36 986</b>
<b>Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances (Note 6)</b>	<b>1 001</b>	<b>1 341</b>	<b>2 040</b>	<b>2 553</b>
<b>Charges afférentes aux activités d'assurance</b>	<b>1 398</b>	<b>1 417</b>	<b>3 020</b>	<b>2 924</b>
<b>Charges autres que d'intérêts</b>				
Salaires et avantages du personnel	4 795	4 485	9 752	9 135
Charges d'occupation des locaux, amortissement compris	529	499	1 046	1 011
Charges liées à la technologie, au matériel et au mobilier, amortissement compris	743	699	1 450	1 388
Amortissement des autres immobilisations incorporelles	215	194	423	381
Communication et marketing	444	427	799	768
Charges (recouvrement de charges) de restructuration (Note 17)	(6)	163	194	163
Frais liés aux activités de courtage et honoraires de sous-conseiller	136	133	264	262
Services professionnels, services-conseils et services externes	1 010	957	2 056	1 850
Divers	506	582	1 141	1 251
	<b>8 372</b>	<b>8 139</b>	<b>17 125</b>	<b>16 209</b>
<b>Résultat avant impôt sur le résultat et quote-part du résultat net de la participation dans Schwab</b>	<b>5 026</b>	<b>12 040</b>	<b>10 197</b>	<b>15 300</b>
<b>Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat</b>	<b>775</b>	<b>985</b>	<b>1 903</b>	<b>1 683</b>
<b>Quote-part du résultat net de la participation dans Schwab (Note 7)</b>	<b>—</b>	<b>74</b>	<b>—</b>	<b>305</b>
<b>Résultat net</b>	<b>4 251</b>	<b>11 129</b>	<b>8 294</b>	<b>13 922</b>
<b>Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur autres instruments de capitaux propres</b>	<b>202</b>	<b>200</b>	<b>303</b>	<b>286</b>
<b>Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires</b>	<b>4 049 \$</b>	<b>10 929 \$</b>	<b>7 991 \$</b>	<b>13 636 \$</b>
<b>Résultat par action</b> (en dollars canadiens) (Note 16)				
De base	2,44 \$	6,28 \$	4,78 \$	7,81 \$
Dilué	2,43	6,27	4,77	7,81
<b>Dividendes par action ordinaire</b> (en dollars canadiens)	<b>1,08</b>	<b>1,05</b>	<b>2,16</b>	<b>2,10</b>

<sup>1</sup> Pour les trois mois et six mois clos les 30 avril 2026, comprennent respectivement des produits d'intérêts de 17 839 millions de dollars et 36 563 millions de dollars (respectivement 19 285 millions de dollars et 40 031 millions de dollars pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2025) qui ont été calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

**ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE** (non audité)

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les		Six mois clos les	
	30 avril 2026	30 avril 2025	30 avril 2026	30 avril 2025
<b>Résultat net</b>	<b>4 251 \$</b>	<b>11 129 \$</b>	<b>8 294 \$</b>	<b>13 922 \$</b>
<b>Autres éléments du résultat global</b>				
<b>Éléments qui seront reclassés par la suite dans le résultat net</b>				
<b>Variation nette du profit latent (de la perte latente) sur les actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global</b>				
Profit latent (perte latente)	(257)	(338)	77	(204)
Reclassement en résultat de la perte nette (du profit net)	2	(3)	(2)	6
Provision pour pertes sur créances comptabilisée en résultat	–	2	1	1
Impôt sur le résultat lié aux éléments suivants :				
Profit latent (perte latente)	66	84	(23)	49
Reclassement en résultat de la perte nette (du profit net)	–	2	2	4
	<b>(189)</b>	<b>(253)</b>	<b>55</b>	<b>(144)</b>
<b>Variation nette du profit latent (de la perte latente) de change sur les investissements dans des établissements à l'étranger, déduction faite des activités de couverture</b>				
Profit latent (perte latente)	(60)	(6 146)	(3 612)	(927)
Reclassement en résultat de la perte nette (du profit net)	–	(533)	–	(533)
Profit net (perte nette) sur les couvertures	(37)	4 090	2 373	514
Reclassement en résultat de la perte nette (du profit net) sur les couvertures	–	799	–	799
Impôt sur le résultat lié aux éléments suivants :				
Profit net (perte nette) sur les couvertures	10	(1 138)	(660)	(145)
Reclassement en résultat de la perte nette (du profit net) sur les couvertures	–	(220)	–	(220)
	<b>(87)</b>	<b>(3 148)</b>	<b>(1 899)</b>	<b>(512)</b>
<b>Variation nette du profit (de la perte) sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie</b>				
Profit (perte)	(1 130)	2 464	(3 089)	3 953
Reclassement en résultat de la perte (du profit)	23	(218)	1 369	(1 402)
Impôt sur le résultat lié aux éléments suivants :				
Profit (perte)	325	(714)	834	(1 095)
Reclassement en résultat de la perte (du profit)	(22)	109	(364)	390
	<b>(804)</b>	<b>1 641</b>	<b>(1 250)</b>	<b>1 846</b>
<b>Quote-part des autres éléments du résultat global de la participation dans Schwab</b>				
	–	2 208	–	1 870
<b>Éléments qui ne seront pas reclassés par la suite dans le résultat net</b>				
<b>Profit (perte) de réévaluation des régimes d'avantages du personnel</b>				
Profit (perte)	108	(40)	39	(17)
Impôt sur le résultat	(30)	11	(11)	6
	<b>78</b>	<b>(29)</b>	<b>28</b>	<b>(11)</b>
<b>Variation du profit net latent (de la perte nette latente) sur les titres de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global</b>				
Profit net latent (perte nette latente)	6	49	35	63
Impôt sur le résultat	(2)	(13)	(10)	(16)
	<b>4</b>	<b>36</b>	<b>25</b>	<b>47</b>
<b>Profit (perte) découlant des variations de la juste valeur attribuables au risque de crédit propre des passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net</b>				
Profit (perte)	14	39	(3)	29
Impôt sur le résultat	(4)	(11)	–	(8)
	<b>10</b>	<b>28</b>	<b>(3)</b>	<b>21</b>
<b>Total des autres éléments du résultat global</b>	<b>(988)</b>	<b>483</b>	<b>(3 044)</b>	<b>3 117</b>
<b>Total du résultat global</b>	<b>3 263 \$</b>	<b>11 612 \$</b>	<b>5 250 \$</b>	<b>17 039 \$</b>
Attribuable aux :				
Actionnaires ordinaires	3 061 \$	11 412 \$	4 947 \$	16 753 \$
Actionnaires privilégiés et porteurs d'autres instruments de capitaux propres	202	200	303	286

Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

**ÉTAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE (non audité)**

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les		Six mois clos les	
	30 avril 2026	30 avril 2025	30 avril 2026	30 avril 2025
<b>Actions ordinaires (Note 12)</b>				
Solde au début de la période	24 551 \$	25 528 \$	24 727 \$	25 373 \$
Produit des actions émises à l'exercice d'options sur actions	42	44	150	69
Actions émises dans le cadre du plan de réinvestissement des dividendes	–	–	–	130
Rachat d'actions aux fins d'annulation et autres	(284)	(436)	(568)	(436)
Solde à la fin de la période	24 309	25 136	24 309	25 136
<b>Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres (Note 12)</b>				
Solde au début de la période	11 625	11 138	11 625	10 888
Émission d'actions et d'autres instruments de capitaux propres	–	–	–	750
Rachat d'actions et d'autres instruments de capitaux propres	–	–	–	(500)
Solde à la fin de la période	11 625	11 138	11 625	11 138
<b>Actions propres – actions ordinaires (Note 12)</b>				
Solde au début de la période	(5)	(38)	–	(17)
Achat d'actions	(2 899)	(2 880)	(6 213)	(6 384)
Vente d'actions	2 844	2 892	6 153	6 375
Solde à la fin de la période	(60)	(26)	(60)	(26)
<b>Actions propres – actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres (Note 12)</b>				
Solde au début de la période	(11)	(51)	(4)	(18)
Achat d'actions et d'autres instruments de capitaux propres	(353)	(267)	(515)	(1 387)
Vente d'actions et d'autres instruments de capitaux propres	350	290	505	1 377
Solde à la fin de la période	(14)	(28)	(14)	(28)
<b>Surplus d'apport</b>				
Solde au début de la période	315	189	285	204
Prime nette (escompte net) sur la vente d'actions propres	15	1	21	(11)
Émission d'options sur actions, déduction faite des options exercées	27	3	40	3
Divers	4	6	15	3
Solde à la fin de la période	361	199	361	199
<b>Résultats non distribués</b>				
Solde au début de la période	78 253	71 718	78 320	70 826
Résultat net attribuable aux porteurs d'instruments de capitaux propres	4 251	11 129	8 294	13 922
Dividendes sur actions ordinaires	(1 786)	(1 815)	(3 597)	(3 651)
Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur autres instruments de capitaux propres	(202)	(200)	(303)	(286)
Frais liés à l'émission d'actions et d'autres instruments de capitaux propres	–	–	–	(2)
Prime nette sur le rachat d'actions ordinaires, d'actions privilégiées et d'autres instruments de capitaux propres (Note 12)	(2 321)	(2 135)	(4 483)	(2 135)
Profit (perte) de réévaluation des régimes d'avantages du personnel	78	(29)	28	(11)
Profit réalisé (perte réalisée) sur les titres de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	22	(28)	36	(23)
Solde à la fin de la période	78 295	78 640	78 295	78 640
<b>Cumul des autres éléments du résultat global</b>				
<i>Profit net latent (perte nette latente) sur les actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global :</i>				
Solde au début de la période	527	(99)	283	(208)
Autres éléments du résultat global	(189)	(255)	54	(145)
Provision pour pertes sur créances	–	2	1	1
Solde à la fin de la période	338	(352)	338	(352)
<i>Profit net latent (perte nette latente) sur les titres de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global :</i>				
Solde au début de la période	167	46	146	35
Autres éléments du résultat global	25	8	60	24
Reclassement de la perte (du profit) dans les résultats non distribués	(21)	28	(35)	23
Solde à la fin de la période	171	82	171	82
<i>Profit (perte) découlant des variations de la juste valeur attribuables au risque de crédit propre des passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net :</i>				
Solde au début de la période	(41)	(29)	(28)	(22)
Autres éléments du résultat global	10	28	(3)	21
Solde à la fin de la période	(31)	(1)	(31)	(1)
<i>Profit net latent (perte nette latente) de change sur les investissements dans des établissements à l'étranger, déduction faite des activités de couverture :</i>				
Solde au début de la période	11 430	15 529	13 242	12 893
Autres éléments du résultat global	(87)	(3 148)	(1 899)	(512)
Solde à la fin de la période	11 343	12 381	11 343	12 381
<i>Profit net (perte nette) sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie :</i>				
Solde au début de la période	(1 215)	(2 719)	(769)	(2 924)
Autres éléments du résultat global	(804)	1 641	(1 250)	1 846
Solde à la fin de la période	(2 019)	(1 078)	(2 019)	(1 078)
<b>Total du cumul des autres éléments du résultat global</b>	<b>9 802</b>	<b>11 032</b>	<b>9 802</b>	<b>11 032</b>
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>124 318 \$</b>	<b>126 091 \$</b>	<b>124 318 \$</b>	<b>126 091 \$</b>

Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE** (non audité)

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les		Six mois clos les	
	30 avril 2026	30 avril 2025	30 avril 2026	30 avril 2025
<b>Flux de trésorerie des activités d'exploitation</b>				
Résultat net	4 251 \$	11 129 \$	8 294 \$	13 922 \$
Ajustements pour déterminer les flux de trésorerie nets des activités d'exploitation				
Profit à la vente des actions de Schwab (Note 7)	–	(9 159)	–	(9 159)
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances (Note 6)	1 001	1 341	2 040	2 553
Amortissement	346	340	684	685
Amortissement des autres immobilisations incorporelles	215	194	423	381
Perte nette (profit net) sur les valeurs mobilières (Note 5)	1	282	(2)	1 202
Quote-part du résultat net de la participation dans Schwab (Note 7)	–	(74)	–	(305)
Impôt différé	(275)	(457)	151	(527)
Variations des actifs et passifs d'exploitation				
Intérêts à recevoir et à payer (Notes 8, 10)	(147)	(608)	(227)	(845)
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension	4 610	(6 454)	(2 758)	(14 498)
Valeurs mobilières prises en pension	2 805	5 643	26 958	(8 259)
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert	838	(2 533)	(1 502)	4 038
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction	3 208	3 853	(11 544)	(19 232)
Prêts, déduction faite de la titrisation et des ventes	(6 807)	27 634	(13 334)	10 510
Dépôts	(4 733)	(21 175)	(22 247)	(2 583)
Dérivés	(427)	3 143	3 313	3 968
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction, à la juste valeur par le biais du résultat net	330	(718)	(700)	(1 659)
Actifs et passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	(2 995)	(16 984)	24 555	(14 080)
Passifs de titrisation	1 625	1 721	1 921	2 870
Impôt exigible	(624)	1 822	(727)	241
Montants à recevoir des courtiers et des clients ou à payer à ceux-ci	7 205	327	(571)	(3 652)
Divers, y compris la perte latente (le profit latent) de change	(186)	12 471	8 099	(4 112)
<b>Flux de trésorerie nets des activités d'exploitation</b>	<b>10 241</b>	<b>11 738</b>	<b>22 826</b>	<b>(38 541)</b>
<b>Flux de trésorerie des activités de financement</b>				
Émission de billets et débetures subordonnés (Note 11)	1 000	17	1 000	2 129
Rachat de billets et débetures subordonnés (Note 11)	(1 257)	(2 927)	(1 263)	(2 994)
Émission d'actions ordinaires, déduction faite des frais d'émission (Note 12)	38	40	136	62
Rachat d'actions ordinaires, y compris l'impôt sur la valeur nette des rachats d'action (Note 12)	(2 605)	(2 571)	(5 051)	(2 571)
Émission d'actions privilégiées et d'autres instruments de capitaux propres, déduction faite des frais d'émission (Note 12)	–	–	–	748
Rachat d'actions privilégiées et d'autres instruments de capitaux propres (Note 12)	–	–	–	(500)
Vente d'actions propres et d'autres instruments de capitaux propres (Note 12)	3 209	3 183	6 679	7 741
Achat d'actions propres et d'autres instruments de capitaux propres (Note 12)	(3 252)	(3 147)	(6 728)	(7 771)
Dividendes versés sur les actions et distributions versées sur les autres instruments de capitaux propres	(3 759)	(2 015)	(3 900)	(3 807)
Remboursement des obligations locatives	(168)	(340)	(331)	(509)
<b>Flux de trésorerie nets des activités de financement</b>	<b>(6 794)</b>	<b>(7 760)</b>	<b>(9 458)</b>	<b>(7 472)</b>
<b>Flux de trésorerie des activités d'investissement</b>				
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	3 469	(9 911)	(3 459)	29 129
Activités relatives aux actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				
Achats	(9 750)	(21 836)	(21 762)	(42 813)
Produit tiré des échéances	5 986	9 817	13 264	18 123
Produit tiré des ventes	2 230	1 530	2 712	2 370
Activités relatives aux titres de créance au coût amorti				
Achats	(14 200)	(22 204)	(26 245)	(29 337)
Produit tiré des échéances	8 661	13 422	21 407	26 012
Produit tiré des ventes	356	4 183	403	21 935
Achats nets de terrains, de bâtiments, de matériel et mobilier, d'autres actifs amortissables et d'autres immobilisations incorporelles	(624)	(436)	(1 155)	(933)
Trésorerie nette acquise dans le cadre de dessaisissements (Note 7)	–	20 627	–	20 627
<b>Flux de trésorerie nets des activités d'investissement</b>	<b>(3 872)</b>	<b>(4 808)</b>	<b>(14 835)</b>	<b>45 113</b>
Incidence des variations du taux de change sur la trésorerie et les montants à recevoir de banques	(4)	(221)	(187)	(36)
<b>Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des montants à recevoir de banques</b>	<b>(429)</b>	<b>(1 051)</b>	<b>(1 654)</b>	<b>(936)</b>
Trésorerie et montants à recevoir de banques au début de la période	6 287	6 552	7 512	6 437
<b>Trésorerie et montants à recevoir de banques à la fin de la période</b>	<b>5 858 \$</b>	<b>5 501 \$</b>	<b>5 858 \$</b>	<b>5 501 \$</b>
<b>Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie des activités d'exploitation</b>				
Montant d'impôt sur le résultat payé (recouvré) au cours de la période	1 315 \$	1 466 \$	2 812 \$	2 787 \$
Montant des intérêts payés au cours de la période	11 588	13 978	23 602	29 456
Montant des intérêts reçus au cours de la période	19 407	20 647	39 498	43 231
Montant des dividendes reçus au cours de la période	821	721	1 464	1 347

Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES (non audité)

## NOTE 1 : NATURE DES ACTIVITÉS

### INFORMATION SUR LA SOCIÉTÉ

La Banque Toronto-Dominion est une banque à charte en vertu de la *Loi sur les banques* (Canada). Les actionnaires d'une banque ne sont pas responsables, en tant que tels, des dettes, actes ou défauts de celle-ci, sauf dans les cas prévus par la *Loi sur les banques* (Canada). La Banque Toronto-Dominion et ses filiales sont désignées collectivement par l'appellation Groupe Banque TD (la « TD » ou la « Banque »). La Banque est issue de la fusion, le 1<sup>er</sup> février 1955, de la Banque de Toronto, qui a obtenu une charte en 1855, et de la Banque Dominion, dont la charte remonte à 1869. La Banque est constituée au Canada, et son siège social et sa principale place d'affaires sont situés au 66 Wellington Street West, Toronto (Ontario). La TD offre ses services dans quatre secteurs d'exploitation qui exercent leurs activités dans plusieurs centres financiers dans le monde : Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, Services bancaires aux États-Unis, Gestion de patrimoine et Assurance, et Services bancaires de gros.

### BASE D'ÉTABLISSEMENT

Les présents états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés sur une base résumée selon la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire* (IAS 34), publiée par l'International Accounting Standards Board (IASB), à l'aide des méthodes comptables décrites à la note 2 des états financiers consolidés annuels de 2025 de la Banque, y compris les exigences comptables du Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF), et appliquées de façon uniforme pour toutes les périodes présentées. Les états financiers consolidés intermédiaires sont présentés en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Certains montants comparatifs ont été révisés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

La préparation des états financiers consolidés intermédiaires exige que la direction exerce son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses à l'égard des montants présentés d'actifs, de passifs, de produits et de charges, et de l'information à fournir à l'égard des actifs ou passifs éventuels, comme il est décrit plus en détail à la note 3 des états financiers consolidés annuels de 2025 de la Banque et à la note 3 du présent document. Par conséquent, les résultats réels peuvent différer des montants estimatifs, au fur et à mesure que surviennent des événements qui les confirment.

Les états financiers consolidés intermédiaires de la Banque ont été préparés en utilisant des méthodes comptables uniformes pour des transactions et événements semblables se produisant dans des circonstances similaires. Toutes les opérations intersociétés, tous les soldes intersociétés et tous les profits latents et pertes latentes intersociétés comptabilisés sur ces opérations sont éliminés à la consolidation.

Les états financiers consolidés intermédiaires pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2026 ont été approuvés et leur publication a été autorisée par le conseil d'administration de la Banque le 27 mai 2026, conformément à une recommandation du comité d'audit.

Puisque les états financiers consolidés intermédiaires n'incluent pas toutes les informations à fournir normalement requises pour les états financiers consolidés annuels, ils doivent être lus avec les états financiers consolidés annuels de 2025 de la Banque, les notes correspondantes et les passages ombragés du rapport de gestion de 2025. Les politiques et procédures de gestion des risques de la Banque sont présentées dans le rapport de gestion. Les passages ombragés de la section « Gestion des risques » du rapport de gestion figurant dans le rapport aux actionnaires, se rapportant au risque de marché, au risque de liquidité et au risque d'assurance, font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires, comme le permettent les Normes internationales d'information financière (IFRS).

## NOTE 2 : MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES COURANTES ET FUTURES

### MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES COURANTES

La Banque n'a adopté aucune nouvelle norme comptable pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2026.

### MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES FUTURES

Aucune nouvelle norme ni modification comptable n'a été publiée au cours des trois mois et six mois clos le 30 avril 2026. Pour une description des modifications de méthodes comptables futures, se reporter à la note 4 des états financiers consolidés annuels de 2025 de la Banque.

## NOTE 3 : JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES COMPTABLES IMPORTANTS

Les estimations utilisées dans l'application des méthodes comptables de la Banque sont essentielles pour faire comprendre les résultats d'exploitation et la situation financière de la Banque. Certaines méthodes comptables de la Banque amènent nécessairement à poser des jugements et à établir des estimations de nature complexe et subjective, puisqu'elles portent sur des questions qui sont de nature incertaine. Toute modification de ces jugements et estimations et toute modification des normes et méthodes comptables pourraient avoir une incidence négative importante sur les états financiers consolidés intermédiaires de la Banque. La Banque a instauré des procédés pour s'assurer que les méthodes comptables sont appliquées de manière uniforme et que les processus de modification des méthodes de calcul des estimations et d'adoption des nouvelles normes comptables sont adéquatement contrôlés et suivis de manière appropriée et systématique. Pour une description des jugements, estimations et hypothèses comptables importants, se reporter à la note 3 des états financiers consolidés annuels de 2025 de la Banque.

### Dépréciation – Modèle fondé sur les pertes de crédit attendues

Le modèle fondé sur les pertes de crédit attendues exige l'exercice de jugement et l'application d'estimations et d'hypothèses dans l'évaluation du contexte économique actuel et prospectif. Une grande incertitude économique perdure et la direction continue d'exercer un jugement d'expert en matière de crédit pour déterminer si le risque de crédit d'une exposition a augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale et pour établir le montant des pertes de crédit attendues à chaque date de clôture. Dans la mesure où certaines répercussions ne sont pas totalement intégrées dans les calculs des modèles, des ajustements quantitatifs et qualitatifs temporaires ont été pris en compte, notamment pour ce qui est des risques liés à la grande incertitude entourant les politiques et le commerce. Ces ajustements seront mis à jour au besoin dans les périodes à venir.

**NOTE 4 : ÉVALUATIONS DE LA JUSTE VALEUR**

L'approche et les méthodes utilisées par la Banque pour calculer la juste valeur sont demeurées sensiblement les mêmes pendant les trois mois et six mois clos le 30 avril 2026.

**a) JUSTE VALEUR DES ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS NON COMPTABILISÉS À LA JUSTE VALEUR**

Le tableau suivant présente la juste valeur des actifs et passifs financiers de la Banque non comptabilisés à la juste valeur.

**Actifs et passifs financiers non comptabilisés à la juste valeur<sup>1</sup>**

(en millions de dollars canadiens)

	30 avril 2026		31 octobre 2025	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>				
Titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances				
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement	175 268 \$	174 211 \$	183 593 \$	182 478 \$
Autres titres de créance	63 409	63 171	56 846	56 679
Total des titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances	238 677	237 382	240 439	239 157
Total des prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	964 289	965 599	953 012	956 424
Total des actifs financiers non comptabilisés à la juste valeur	1 202 966 \$	1 202 981 \$	1 193 451 \$	1 195 581 \$
<b>PASSIFS FINANCIERS</b>				
Dépôts	1 243 431 \$	1 242 629 \$	1 267 104 \$	1 267 466 \$
Passifs de titrisation au coût amorti	16 017	15 973	14 841	14 805
Billets et débentures subordonnés	10 345	10 422	10 733	10 929
Total des passifs financiers non comptabilisés à la juste valeur	1 269 793 \$	1 269 024 \$	1 292 678 \$	1 293 200 \$

<sup>1</sup> Ce tableau ne tient pas compte des actifs et passifs financiers dont la valeur comptable se rapproche de leur juste valeur.

## b) HIÉRARCHIE DES JUSTES VALEURS

Le tableau ci-après présente, aux 30 avril 2026 et 31 octobre 2025, le classement dans les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs de chaque actif et passif évalué à la juste valeur sur une base récurrente.

### Hiérarchie des justes valeurs des actifs et passifs évalués à la juste valeur sur une base récurrente

(en millions de dollars canadiens)

	30 avril 2026				31 octobre 2025			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
<b>ACTIFS FINANCIERS ET MARCHANDISES</b>								
<b>Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction<sup>1</sup></b>								
<b>Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement</b>								
Obligations des gouvernements canadiens								
Fédéral	3 767	\$ 4 323	\$ –	\$ 8 090	4 892	\$ 3 875	\$ –	\$ 8 767
Provinces	–	5 939	–	5 939	–	4 537	–	4 537
Obligations émises par le gouvernement fédéral des États-Unis, des gouvernements d'États, des municipalités et d'autres organismes américains	4 276	24 255	–	28 531	2 973	20 811	–	23 784
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE <sup>2</sup>	189	6 502	–	6 691	283	5 818	–	6 101
Titres adossés à des créances hypothécaires	–	794	–	794	–	768	–	768
<b>Autres titres de créance</b>								
Émetteurs canadiens	–	7 583	48	7 631	–	6 695	67	6 762
Autres émetteurs	–	17 607	–	17 607	–	16 508	–	16 508
<b>Titres de capitaux propres</b>	92 306	280	25	92 611	87 713	171	25	87 909
<b>Prêts détenus à des fins de transaction</b>	–	30 114	426	30 540	–	30 032	–	30 032
<b>Marchandises</b>	31 805	1 441	–	33 246	33 446	1 521	–	34 967
<b>Droits conservés</b>	–	–	–	–	–	1	–	1
	132 343	98 838	499	231 680	129 307	90 737	92	220 136
<b>Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net</b>								
Valeurs mobilières	536	5 249	1 529	7 314	465	5 019	1 567	7 051
Prêts	–	780	1	781	–	344	–	344
	536	6 029	1 530	8 095	465	5 363	1 567	7 395
<b>Dérivés</b>								
Contrats de taux d'intérêt	6	9 749	11	9 766	6	10 990	8	11 004
Contrats de change	106	40 883	1	40 990	30	53 576	3	53 609
Contrats dérivés de crédit	–	87	–	87	–	44	–	44
Dérivés d'actions	179	16 305	–	16 484	162	12 534	–	12 696
Contrats de marchandises et autres contrats	735	6 709	64	7 508	752	4 867	–	5 619
	1 026	73 733	76	74 835	950	82 011	11	82 972
<b>Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net</b>								
Valeurs mobilières <sup>1</sup>	–	7 299	–	7 299	–	6 986	–	6 986
	–	7 299	–	7 299	–	6 986	–	6 986
<b>Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global</b>								
<b>Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement</b>								
Obligations des gouvernements canadiens								
Fédéral	129	17 010	–	17 139	100	15 791	–	15 891
Provinces	–	21 013	–	21 013	–	21 080	–	21 080
Obligations émises par le gouvernement fédéral des États-Unis, des gouvernements d'États, des municipalités et d'autres organismes américains	500	53 965	–	54 465	851	53 641	–	54 492
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE	–	8 335	–	8 335	–	7 875	–	7 875
Titres adossés à des créances hypothécaires	–	1 840	–	1 840	–	1 896	–	1 896
<b>Autres titres de créance</b>								
Titres adossés à des actifs	–	8 327	–	8 327	–	8 709	–	8 709
Obligations de sociétés et autres	–	13 765	–	13 765	–	13 091	–	13 091
<b>Titres de capitaux propres</b>	1 188	4	2 143	3 335	1 136	–	1 911	3 047
<b>Prêts</b>	–	393	–	393	–	288	–	288
	1 817	124 652	2 143	128 612	2 087	122 371	1 911	126 369
<b>Valeurs mobilières prises en pension</b>	–	6 901	–	6 901	–	7 574	–	7 574
<b>PASSIFS FINANCIERS</b>								
<b>Dépôts détenus à des fins de transaction</b>								
<b>Dérivés</b>								
Contrats de taux d'intérêt	4	9 763	88	9 855	6	9 572	76	9 654
Contrats de change	75	33 505	2	33 582	24	42 496	5	42 525
Contrats dérivés de crédit	–	378	–	378	–	440	–	440
Dérivés d'actions	–	23 570	107	23 677	–	19 528	155	19 683
Contrats de marchandises et autres contrats	1 190	5 822	28	7 040	806	6 193	55	7 054
	1 269	73 038	225	74 532	836	78 229	291	79 356
<b>Passifs de titrisation à la juste valeur</b>	–	26 028	–	26 028	–	25 283	–	25 283
<b>Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net</b>								
<b>Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert<sup>1</sup></b>	13 866	28 427	–	42 293	15 342	28 453	–	43 795
<b>Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension</b>	–	11 106	–	11 106	–	11 557	–	11 557

<sup>1</sup> Les soldes reflètent la diminution des valeurs mobilières détenues (positions acheteur) du montant équivalant aux valeurs mobilières identiques vendues, mais non encore achetées (positions vendeur).

<sup>2</sup> Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

**c) TRANSFERTS ENTRE LES NIVEAUX DE LA HIÉRARCHIE DES JUSTES VALEURS DES ACTIFS ET PASSIFS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR SUR UNE BASE RÉCURRENTÉ**

La politique de la Banque est de comptabiliser le transfert des actifs et des passifs entre les différents niveaux de la hiérarchie des justes valeurs selon les justes valeurs à la fin de chaque période de présentation de l'information financière. Les actifs et les passifs sont transférés entre le niveau 1 et le niveau 2 selon que la fréquence et le volume de transactions soient suffisants ou non sur un marché actif.

**Transferts entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs**

(en millions de dollars canadiens)

	<b>30 avril 2026</b>			
	<i>Trois mois clos les</i>			
	30 avril 2025			
	Du niveau 1 au niveau 2	Du niveau 2 au niveau 1	Du niveau 1 au niveau 2	Du niveau 2 au niveau 1
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction	1 874 \$	1 133 \$	– \$	1 660 \$
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	498	627	–	3 584
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert	2 040	906	–	1 856
	<b>30 avril 2026</b>			
	<i>Six mois clos les</i>			
	30 avril 2025			
	Du niveau 1 au niveau 2	Du niveau 2 au niveau 1	Du niveau 1 au niveau 2	Du niveau 2 au niveau 1
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction	4 054 \$	1 641 \$	– \$	1 972 \$
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	1 008	629	–	3 586
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert	3 102	1 965	–	910

Il n'y a eu aucun transfert important entre le niveau 2 et le niveau 3 au cours des trois mois et six mois clos les 30 avril 2026 et 2025.

Il n'y a eu aucun changement important aux données non observables et aux sensibilités des actifs et passifs classés dans le niveau 3 au cours des trois mois et six mois clos les 30 avril 2026 et 2025.

**d) RAPPROCHEMENT DES VARIATIONS DE LA JUSTE VALEUR DES ACTIFS ET PASSIFS DE NIVEAU 3**

Les tableaux ci-après présentent les variations de la juste valeur de tous les actifs et passifs qui sont évalués à la juste valeur à l'aide de données non observables importantes de niveau 3 pour les trois mois et six mois clos les 30 avril 2026 et 2025.

**Rapprochement des variations de la juste valeur des actifs et passifs de niveau 3**

(en millions de dollars canadiens)

	Total des profits réalisés et latents (pertes réalisées et latentes)							Variation des profits latents (pertes latentes) sur les instruments encore détenus <sup>5</sup>	
	Juste valeur au 1 <sup>er</sup> février 2026	Inclus dans le résultat net <sup>2</sup>	Inclus dans les autres éléments du résultat global <sup>3,4</sup>	Achats/ émissions	Ventes/ règlements	Au niveau 3	Hors du niveau 3	Juste valeur au 30 avril 2026	
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>									
<b>Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction</b>									
Autres titres de créance	67	\$ -	\$ -	\$ -	(19)	\$ 1	(1)	\$ 48	(1)
Titres de capitaux propres	23	2	-	-	-	-	-	25	-
Prêts détenus à des fins de transaction	179	(9)	-	256	-	-	-	426	-
	269	(7)	-	256	(19)	1	(1)	499	(1)
<b>Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net</b>									
Valeurs mobilières	1 622	39	(2)	50	(184)	4	-	1 529	22
Prêts	-	-	-	1	-	-	-	1	-
	1 622	39	(2)	51	(184)	4	-	1 530	22
<b>Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global</b>									
Autres titres de créance	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres de capitaux propres	2 159	-	8	1	(25)	-	-	2 143	3
	2 159	\$ -	\$ 8	\$ 1	(25)	\$ -	\$ -	2 143	\$ 3
<b>PASSIFS FINANCIERS</b>									
<b>Dépôts détenus à des fins de transaction<sup>6</sup></b>									
Dérivés <sup>7</sup>	(224)	\$ 18	\$ -	(6)	\$ 53	\$ -	\$ 1	(158)	\$ 20
Contrats de taux d'intérêt	(62)	(15)	-	-	-	-	-	(77)	(24)
Contrats de change	(1)	-	-	-	-	-	-	(1)	-
Dérivés d'actions	(120)	19	-	-	(4)	-	(2)	(107)	18
Contrats de marchandises et autres contrats	(17)	25	-	4	-	24	-	36	25
	(200)	29	-	4	(4)	24	(2)	(149)	19
<b>Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net</b>									
	-	(7)	-	(3)	6	-	-	(4)	6

	Total des profits réalisés et latents (pertes réalisées et latentes)							Variation des profits latents (pertes latentes) sur les instruments encore détenus <sup>5</sup>	
	Juste valeur au 1 <sup>er</sup> novembre 2025	Inclus dans le résultat net <sup>2</sup>	Inclus dans les autres éléments du résultat global <sup>4</sup>	Achats/ émissions	Ventes/ règlements	Au niveau 3	Hors du niveau 3	Juste valeur au 30 avril 2026	
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>									
<b>Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction</b>									
Autres titres de créance	67	\$ (1)	\$ -	\$ -	(22)	\$ 5	(1)	\$ 48	(4)
Titres de capitaux propres	25	-	-	-	-	-	-	25	-
Prêts détenus à des fins de transaction	-	(123)	-	549	-	-	-	426	-
	92	(124)	-	549	(22)	5	(1)	499	(4)
<b>Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net</b>									
Valeurs mobilières	1 567	43	(6)	119	(198)	4	-	1 529	32
Prêts	-	-	-	1	-	-	-	1	-
	1 567	43	(6)	120	(198)	4	-	1 530	32
<b>Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global</b>									
Autres titres de créance	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres de capitaux propres	1 911	-	149	171	(88)	-	-	2 143	8
	1 911	\$ -	\$ 149	\$ 171	(88)	\$ -	\$ -	2 143	\$ 8
<b>PASSIFS FINANCIERS</b>									
<b>Dépôts détenus à des fins de transaction<sup>6</sup></b>									
Dérivés <sup>7</sup>	(273)	\$ 39	\$ -	(6)	\$ 74	\$ -	\$ 8	(158)	\$ 44
Contrats de taux d'intérêt	(68)	(11)	-	-	2	-	-	(77)	(16)
Contrats de change	(2)	4	-	-	-	-	(3)	(1)	-
Dérivés d'actions	(155)	21	-	-	(5)	1	31	(107)	27
Contrats de marchandises et autres contrats	(55)	64	-	4	(1)	24	-	36	76
	(280)	78	-	4	(4)	25	28	(149)	87
<b>Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net</b>									
	(2)	(2)	-	(9)	9	-	-	(4)	(2)

<sup>1</sup> Comprennent les variations de change.

<sup>2</sup> Les profits/pertes sur les actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans les produits autres que d'intérêts dans l'état du résultat consolidé intermédiaire.

<sup>3</sup> Autres éléments du résultat global.

<sup>4</sup> Comprennent les profits/pertes réalisés transférés dans les résultats non distribués au moment de la cession d'actions désignées à la JVAERG. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 5.

<sup>5</sup> Les variations des profits latents/pertes latentes sur les actifs financiers à la JVAERG sont comptabilisées dans le cumul des autres éléments du résultat global.

<sup>6</sup> Les émissions et les rachats des dépôts détenus à des fins de transaction sont présentés au montant brut.

<sup>7</sup> Composés d'actifs dérivés de 76 millions de dollars (25 millions de dollars aux 31 janvier 2026 / 1<sup>er</sup> février 2026; 11 millions aux 31 octobre 2025 / 1<sup>er</sup> novembre 2025) et de passifs dérivés de 225 millions de dollars (225 millions de dollars aux 31 janvier 2026 / 1<sup>er</sup> février 2026; 291 millions de dollars aux 31 octobre 2025 / 1<sup>er</sup> novembre 2025) qui ont été présentés au montant net dans ce tableau aux fins de la présentation seulement.

**Rapprochement des variations de la juste valeur des actifs et passifs de niveau 3**

(en millions de dollars canadiens)

	Juste valeur au 1 <sup>er</sup> février 2025	Total des profits réalisés et latents (pertes réalisées et latentes)			Activités <sup>1</sup>		Transferts		Juste valeur au 30 avril 2025	Variation des profits latents (pertes latentes) sur les instruments encore détenus <sup>4</sup>
		Inclus dans le résultat net <sup>2</sup>	Inclus dans les autres éléments du résultat global <sup>3</sup>	Achats/ émissions	Ventes/ règlements	Au niveau 3	Hors du niveau 3			
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>										
<b>Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction</b>										
Autres titres de créance	11	\$ -	\$ -	\$ -	(7)	\$ 2	\$ -	\$ 6	\$ -	
Titres de capitaux propres	8	-	-	20	-	-	-	28	-	
	19	-	-	20	(7)	2	-	34	-	
<b>Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net</b>										
Valeurs mobilières	1 287	(40)	-	39	(20)	-	(13)	1 253	(43)	
	1 287	(40)	-	39	(20)	-	(13)	1 253	(43)	
<b>Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global</b>										
Autres titres de créance	3	-	-	-	(3)	-	-	-	(3)	
Titres de capitaux propres	3 174	-	3	1	(370)	-	-	2 808	(357)	
	3 177	\$ -	\$ 3	\$ 1	\$ (373)	\$ -	\$ -	\$ 2 808	\$ (360)	
<b>PASSIFS FINANCIERS</b>										
<b>Dépôts détenus à des fins de transaction<sup>5</sup></b>	(459)	\$ 24	\$ -	\$ (52)	\$ 103	\$ -	\$ -	\$ (384)	\$ 27	
<b>Dérivés<sup>6</sup></b>										
Contrats de taux d'intérêt	(155)	74	-	-	-	-	-	(81)	68	
Contrats de change	21	(23)	-	-	(1)	2	-	(1)	(8)	
Dérivés d'actions	(29)	(98)	-	-	-	(4)	-	(131)	(95)	
Contrats de marchandises et autres contrats	(4)	(16)	-	-	-	-	-	(20)	(12)	
	(167)	(63)	-	-	(1)	(2)	-	(233)	(47)	
<b>Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net</b>	(1)	7	-	(7)	-	-	-	(1)	7	

	Juste valeur au 1 <sup>er</sup> novembre 2024	Total des profits réalisés et latents (pertes réalisées et latentes)			Activités <sup>1</sup>		Transferts		Juste valeur au 30 avril 2025	Variation des profits latents (pertes latentes) sur les instruments encore détenus <sup>4</sup>
		Inclus dans le résultat net <sup>2</sup>	Inclus dans les autres éléments du résultat global <sup>3</sup>	Achats/ émissions	Ventes/ règlements	Au niveau 3	Hors du niveau 3			
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>										
<b>Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction</b>										
Autres titres de créance	26	\$ -	\$ -	\$ -	(22)	\$ 2	\$ -	\$ 6	\$ -	
Titres de capitaux propres	12	1	-	22	(7)	-	-	28	-	
	38	1	-	22	(29)	2	-	34	-	
<b>Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net</b>										
Valeurs mobilières	1 233	(14)	-	54	(37)	30	(13)	1 253	(30)	
	1 233	(14)	-	54	(37)	30	(13)	1 253	(30)	
<b>Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global</b>										
Autres titres de créance	7	-	-	-	(7)	-	-	-	-	
Titres de capitaux propres	3 355	-	3	3	(553)	-	-	2 808	-	
	3 362	\$ -	\$ 3	\$ 3	\$ (560)	\$ -	\$ -	\$ 2 808	\$ -	
<b>PASSIFS FINANCIERS</b>										
<b>Dépôts détenus à des fins de transaction<sup>5</sup></b>	(505)	\$ 28	\$ -	\$ (124)	\$ 217	\$ -	\$ -	\$ (384)	\$ 34	
<b>Dérivés<sup>6</sup></b>										
Contrats de taux d'intérêt	(158)	67	-	-	10	-	-	(81)	70	
Contrats de change	1	(16)	-	-	3	9	2	(1)	(5)	
Dérivés d'actions	(24)	(103)	-	-	(2)	(2)	-	(131)	(102)	
Contrats de marchandises et autres contrats	(10)	(10)	-	-	-	-	-	(20)	(9)	
	(191)	(62)	-	-	11	7	2	(233)	(46)	
<b>Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net</b>	(24)	6	-	(14)	31	-	-	(1)	6	

<sup>1</sup> Comprennent les variations de change.

<sup>2</sup> Les profits/pertes sur les actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans les produits autres que d'intérêts dans l'état du résultat consolidé intermédiaire.

<sup>3</sup> Comprennent les profits/pertes réalisés transférés dans les résultats non distribués au moment de la cession d'actions désignées à la JVAERG. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 5.

<sup>4</sup> Les variations des profits latents/pertes latentes sur les actifs financiers à la JVAERG sont comptabilisées dans le cumul des autres éléments du résultat global.

<sup>5</sup> Les émissions et les rachats des dépôts détenus à des fins de transaction sont présentés au montant brut.

<sup>6</sup> Composés d'actifs dérivés de 32 millions de dollars (38 millions de dollars aux 31 janvier 2025 / 1<sup>er</sup> février 2025; 30 millions de dollars aux 31 octobre 2024 / 1<sup>er</sup> novembre 2024) et de passifs dérivés de 265 millions de dollars (205 millions de dollars aux 31 janvier 2025 / 1<sup>er</sup> février 2025; 221 millions de dollars aux 31 octobre 2024 / 1<sup>er</sup> novembre 2024) qui ont été présentés au montant net dans ce tableau aux fins de la présentation seulement.

**NOTE 5 : VALEURS MOBILIÈRES**
**a) PROFITS LATENTS (PERTES LATENTES) SUR LES VALEURS MOBILIÈRES**

Le tableau suivant présente un sommaire des profits latents et des pertes latentes aux 30 avril 2026 et 31 octobre 2025.

**Profits latents (pertes latentes) sur les valeurs mobilières à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global**

(en millions de dollars canadiens)

	30 avril 2026				31 octobre 2025			
	Coût / coût amorti <sup>1</sup>	Profits bruts latents	(Pertes brutes latentes)	Juste valeur	Coût / coût amorti <sup>1</sup>	Profits bruts latents	(Pertes brutes latentes)	Juste valeur
<b>Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement</b>								
Obligations des gouvernements canadiens								
Fédéral	17 159 \$	42 \$	(62) \$	17 139 \$	15 956 \$	23 \$	(88) \$	15 891 \$
Provinces	20 849	168	(4)	21 013	20 971	120	(11)	21 080
Obligations émises par le gouvernement fédéral des États-Unis, des gouvernements d'États, des municipalités et d'autres organismes américains								
	54 282	272	(89)	54 465	54 279	267	(54)	54 492
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE								
	8 311	25	(1)	8 335	7 864	15	(4)	7 875
Titres adossés à des créances hypothécaires								
	1 823	18	(1)	1 840	1 869	29	(2)	1 896
	102 424	525	(157)	102 792	100 939	454	(159)	101 234
<b>Autres titres de créance</b>								
Titres adossés à des actifs								
	8 316	22	(11)	8 327	8 713	11	(15)	8 709
Obligations de sociétés et autres								
	13 720	76	(31)	13 765	13 011	106	(26)	13 091
	22 036	98	(42)	22 092	21 724	117	(41)	21 800
<b>Total des titres de créance</b>	<b>124 460</b>	<b>623</b>	<b>(199)</b>	<b>124 884</b>	<b>122 663</b>	<b>571</b>	<b>(200)</b>	<b>123 034</b>
<b>Titres de capitaux propres</b>								
Actions ordinaires								
	2 401	253	(30)	2 624	2 332	226	(22)	2 536
Actions privilégiées								
	705	85	(79)	711	523	67	(79)	511
	3 106	338	(109)	3 335	2 855	293	(101)	3 047
<b>Total des valeurs mobilières à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global</b>	<b>127 566 \$</b>	<b>961 \$</b>	<b>(308) \$</b>	<b>128 219 \$</b>	<b>125 518 \$</b>	<b>864 \$</b>	<b>(301) \$</b>	<b>126 081 \$</b>

<sup>1</sup> Comprend la conversion des soldes au coût amorti au taux de change au comptant à la fin de la période.

**b) TITRES DE CAPITAUX PROPRES DÉSIGNÉS À LA JUSTE VALEUR PAR LE BIAIS DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL**

La Banque a désigné certains titres de capitaux propres comme étant à la JVAERG. Le tableau suivant présente la juste valeur des titres de capitaux propres désignés à la JVAERG aux 30 avril 2026 et 31 octobre 2025 et les revenus de dividendes comptabilisés à l'égard de ceux-ci pour les trois mois et six mois clos les 30 avril 2026 et 2025.

**Titres de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global**

(en millions de dollars canadiens)

	Aux		Trois mois clos les		Six mois clos les	
	30 avril 2026	31 octobre 2025	30 avril 2026	30 avril 2025	30 avril 2026	30 avril 2025
	Juste valeur		Revenus de dividendes comptabilisés		Revenus de dividendes comptabilisés	
Actions ordinaires	2 624 \$	2 536 \$	32 \$	88 \$	52 \$	115 \$
Actions privilégiées	711	511	29	35	65	74
<b>Total</b>	<b>3 335 \$</b>	<b>3 047 \$</b>	<b>61 \$</b>	<b>123 \$</b>	<b>117 \$</b>	<b>189 \$</b>

La Banque a cédé certains titres de capitaux propres conformément à sa stratégie de placement et a cédé des actions de la Federal Home Loan Bank (FHLB) conformément aux exigences de détention d'actions imposées par la FHLB à ses membres, comme suit :

**Profits nets réalisés (pertes nettes réalisées) sur les titres de capitaux propres**

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les		Six mois clos les	
	30 avril 2026	30 avril 2025	30 avril 2026	30 avril 2025
<b>Titres de capitaux propres</b>				
Juste valeur				
	118 \$	62 \$	209 \$	126 \$
Profit réalisé cumulé (perte réalisée cumulée)				
	29	(26)	48	(20)
<b>Actions de la FHLB</b>				
Juste valeur				
	21	219	31	537
Profit réalisé cumulé (perte réalisée cumulée)				
	–	–	–	–

### c) PROFITS NETS RÉALISÉS (PERTES NETTES RÉALISÉES) SUR LES TITRES DE CRÉANCE

La Banque a cédé certains titres de créance évalués au coût amorti ou à la JVAERG au cours de l'exercice. Le tableau suivant présente les profits nets réalisés et les pertes nettes réalisées sur les titres cédés au cours des trois mois et six mois clos les 30 avril 2026 et 2025, qui sont inclus dans les autres produits (pertes) à l'état du résultat consolidé intermédiaire.

#### Profits nets réalisés (pertes nettes réalisées) sur les titres de créance

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les		Six mois clos les	
	30 avril 2026	30 avril 2025 <sup>1</sup>	30 avril 2026	30 avril 2025 <sup>1</sup>
Titres de créance au coût amorti	1 \$	(285) \$	– \$	(1 196) \$
Titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(2)	3	2	(6)
<b>Total</b>	<b>(1) \$</b>	<b>(282) \$</b>	<b>2 \$</b>	<b>(1 202) \$</b>

<sup>1</sup> Comprennent des pertes sur titres de créance avant impôt respectivement de 284 millions de dollars (199 millions de dollars américains) et 1 207 millions de dollars (848 millions de dollars américains) pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2025 découlant de l'initiative de restructuration du bilan mise en œuvre dans le secteur Services bancaires aux États-Unis. Pour plus de renseignements sur la limite de l'actif des deux filiales bancaires américaines de la TD, se reporter à la note 25 des états financiers consolidés annuels de 2025 de la Banque.

### d) QUALITÉ DU CRÉDIT DES TITRES DE CRÉANCE

La Banque évalue le risque de crédit des expositions autres que de détail par emprunteur individuel, en utilisant la notation de risque-emprunteur (NRE) et la notation de risque par facilité, comme il est décrit dans les passages ombragés de la section « Gestion des risques » du rapport de gestion de 2025. Ce système sert à évaluer toutes les expositions autres que de détail, y compris les titres de créance.

Le tableau suivant présente la valeur comptable brute des titres de créance évalués au coût amorti et des titres de créance à la JVAERG par notation de risque interne aux fins de la gestion du risque de crédit et ventile les titres de créance selon qu'ils font l'objet de provisions à l'étape 1, à l'étape 2 ou à l'étape 3. Pour de plus amples renseignements sur la provision pour pertes sur créances (au bilan et à l'état du résultat) à l'égard des titres de créance, se reporter au tableau « Provision pour pertes sur créances (au bilan) » de la note 6.

#### Titres de créance par notation de risque

(en millions de dollars canadiens)

	30 avril 2026				31 octobre 2025				Aux
	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total	
<b>Titres de créance<sup>1</sup></b>									
Première qualité	362 249 \$	– \$	s. o. <sup>2</sup> \$	362 249 \$	362 521 \$	– \$	s. o. \$	362 521 \$	
Qualité inférieure	1 154	120	s. o.	1 274	738	167	s. o.	905	
Actifs surveillés et classés	s. o.	40	s. o.	40	s. o.	49	s. o.	49	
Défaillance	s. o.	s. o.	–	–	s. o.	s. o.	–	–	
<b>Total des titres de créance</b>	<b>363 403</b>	<b>160</b>	<b>–</b>	<b>363 563</b>	<b>363 259</b>	<b>216</b>	<b>–</b>	<b>363 475</b>	
<b>Provision pour pertes sur créances relative aux titres de créance au coût amorti</b>	<b>2</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>2</b>	
<b>Total des titres de créance, déduction faite de la provision</b>	<b>363 401 \$</b>	<b>160 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>363 561 \$</b>	<b>363 257 \$</b>	<b>216 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>363 473 \$</b>	

<sup>1</sup> Comprennent les titres de créance adossés à des prêts garantis par le gouvernement de 118 millions de dollars (94 millions de dollars au 31 octobre 2025), lesquels sont présentés comme ayant une note de crédit de qualité inférieure ou de catégorie moindre selon le risque de crédit de l'emprunteur.

<sup>2</sup> Sans objet.

Au 30 avril 2026, le total des titres de créance, déduction faite de la provision, présenté dans le tableau ci-dessus comprenait des titres de créance évalués au coût amorti, déduction faite de la provision, de 238 677 millions de dollars (240 439 millions de dollars au 31 octobre 2025) et des titres de créance évalués à la JVAERG de 124 884 millions de dollars (123 034 millions de dollars au 31 octobre 2025). Aux 30 avril 2026 et 31 octobre 2025, la différence entre les pertes de crédit attendues fondées sur des pondérations probabilistes et les pertes de crédit attendues selon le scénario de base sur les titres de créance à la JVAERG ou au coût amorti n'était pas significative.

**NOTE 6 : PRÊTS, PRÊTS DOUTEUX ET PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES****a) PRÊTS**

Le tableau suivant présente les détails sur les prêts de la Banque aux 30 avril 2026 et 31 octobre 2025.

Prêts (en millions de dollars canadiens)	Aux	
	30 avril 2026	31 octobre 2025
Prêts hypothécaires résidentiels	299 994 \$	315 063 \$
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	274 675	259 033
Cartes de crédit	40 802	41 662
Entreprises et gouvernements	357 237	345 943
	972 708	961 701
Prêts à la JVAERG <sup>1</sup>	393	288
<b>Total des prêts</b>	<b>973 101</b>	<b>961 989</b>
<b>Total de la provision pour pertes sur prêts</b>	<b>8 419</b>	<b>8 689</b>
<b>Total des prêts, déduction faite de la provision</b>	<b>964 682 \$</b>	<b>953 300 \$</b>

<sup>1</sup> Compris dans les actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global au bilan consolidé intermédiaire.

Aux fins de la présentation dans le tableau « Prêts par notation de risque », les prêts aux entreprises et aux gouvernements et les prêts à la JVAERG sont regroupés de la manière suivante :

**Prêts – Entreprises et gouvernements**

(en millions de dollars canadiens)	Aux	
	30 avril 2026	31 octobre 2025
Prêts au coût amorti	357 237 \$	345 943 \$
Prêts à la JVAERG <sup>1</sup>	393	288
<b>Prêts</b>	<b>357 630</b>	<b>346 231</b>
<b>Provision pour pertes sur prêts</b>	<b>3 577</b>	<b>3 847</b>
<b>Prêts, déduction faite de la provision</b>	<b>354 053 \$</b>	<b>342 384 \$</b>

<sup>1</sup> Compris dans les actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global au bilan consolidé intermédiaire.

**b) QUALITÉ DU CRÉDIT DES PRÊTS**

En ce qui a trait aux expositions dans le portefeuille de détail, notamment en ce qui concerne les particuliers et les petites entreprises, la Banque gère les expositions par groupe, à l'aide de techniques de notation de crédit prédictives. Pour les expositions autres que de détail, une NRE est attribuée à chaque emprunteur selon sa probabilité de défaillance (PD), d'après des modèles exclusifs d'évaluation des risques propres à une industrie ou un secteur et selon des jugements d'experts. Pour plus de renseignements, notamment sur la concordance entre les fourchettes de PD et les notations de risque des expositions de détail ainsi que sur la concordance entre l'échelle de NRE en 21 points de la Banque et les notations de risque et les notations de crédit externes pour les expositions autres que de détail, se reporter aux passages ombragés de la section « Gestion des risques » du rapport de gestion de 2025.

Les tableaux suivants présentent la valeur comptable brute des prêts et des expositions au risque de crédit sur les engagements de prêt et les contrats de garantie financière par notation de risque interne aux fins de la gestion du risque de crédit et ventilent les prêts et expositions selon qu'ils font l'objet de provisions à l'étape 1, à l'étape 2 ou à l'étape 3.

### Prêts par notation de risque

(en millions de dollars canadiens)

	30 avril 2026				31 octobre 2025				Aux
	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total	
<b>Prêts hypothécaires résidentiels<sup>1, 2, 3</sup></b>									
Risque faible	203 804 \$	893 \$	s. o.	204 697 \$	221 168 \$	765 \$	s. o.	221 933 \$	
Risque normal	69 586	9 952	s. o.	79 538	70 217	8 391	s. o.	78 608	
Risque moyen	527	10 047	s. o.	10 574	351	9 490	s. o.	9 841	
Risque élevé	374	3 786	344	4 504	3	3 700	391	4 094	
Défaillance	s. o.	s. o.	681	681	s. o.	s. o.	587	587	
<b>Total des prêts</b>	<b>274 291</b>	<b>24 678</b>	<b>1 025</b>	<b>299 994</b>	<b>291 739</b>	<b>22 346</b>	<b>978</b>	<b>315 063</b>	
<b>Provision pour pertes sur prêts</b>	<b>101</b>	<b>223</b>	<b>96</b>	<b>420</b>	<b>102</b>	<b>175</b>	<b>80</b>	<b>357</b>	
<b>Prêts, déduction faite de la provision</b>	<b>274 190</b>	<b>24 455</b>	<b>929</b>	<b>299 574</b>	<b>291 637</b>	<b>22 171</b>	<b>898</b>	<b>314 706</b>	
<b>Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers<sup>4</sup></b>									
Risque faible	119 366	2 558	s. o.	121 924	110 513	2 588	s. o.	113 101	
Risque normal	84 273	16 071	s. o.	100 344	75 881	19 812	s. o.	95 693	
Risque moyen	30 455	7 199	s. o.	37 654	29 757	6 792	s. o.	36 549	
Risque élevé	6 045	7 571	475	14 091	5 407	7 209	448	13 064	
Défaillance	s. o.	s. o.	662	662	s. o.	s. o.	626	626	
<b>Total des prêts</b>	<b>240 139</b>	<b>33 399</b>	<b>1 137</b>	<b>274 675</b>	<b>221 558</b>	<b>36 401</b>	<b>1 074</b>	<b>259 033</b>	
<b>Provision pour pertes sur prêts</b>	<b>697</b>	<b>1 171</b>	<b>275</b>	<b>2 143</b>	<b>699</b>	<b>1 220</b>	<b>274</b>	<b>2 193</b>	
<b>Prêts, déduction faite de la provision</b>	<b>239 442</b>	<b>32 228</b>	<b>862</b>	<b>272 532</b>	<b>220 859</b>	<b>35 181</b>	<b>800</b>	<b>256 840</b>	
<b>Cartes de crédit</b>									
Risque faible	6 372	4	s. o.	6 376	8 011	4	s. o.	8 015	
Risque normal	12 024	108	s. o.	12 132	12 222	119	s. o.	12 341	
Risque moyen	13 264	899	s. o.	14 163	12 780	902	s. o.	13 682	
Risque élevé	2 913	4 665	388	7 966	2 727	4 329	419	7 475	
Défaillance	s. o.	s. o.	165	165	s. o.	s. o.	149	149	
<b>Total des prêts</b>	<b>34 573</b>	<b>5 676</b>	<b>553</b>	<b>40 802</b>	<b>35 740</b>	<b>5 354</b>	<b>568</b>	<b>41 662</b>	
<b>Provision pour pertes sur prêts</b>	<b>738</b>	<b>1 093</b>	<b>448</b>	<b>2 279</b>	<b>743</b>	<b>1 089</b>	<b>460</b>	<b>2 292</b>	
<b>Prêts, déduction faite de la provision</b>	<b>33 835</b>	<b>4 583</b>	<b>105</b>	<b>38 523</b>	<b>34 997</b>	<b>4 265</b>	<b>108</b>	<b>39 370</b>	
<b>Entreprises et gouvernements<sup>1, 2, 3, 5</sup></b>									
Première qualité ou risque faible ou normal	147 440	164	s. o.	147 604	139 518	152	s. o.	139 670	
Qualité inférieure ou risque moyen	180 474	12 222	s. o.	192 696	173 836	13 289	s. o.	187 125	
Actifs surveillés et classés ou risque élevé	670	14 094	112	14 876	538	16 098	77	16 713	
Défaillance	s. o.	s. o.	2 454	2 454	s. o.	s. o.	2 723	2 723	
<b>Total des prêts</b>	<b>328 584</b>	<b>26 480</b>	<b>2 566</b>	<b>357 630</b>	<b>313 892</b>	<b>29 539</b>	<b>2 800</b>	<b>346 231</b>	
<b>Provision pour pertes sur prêts</b>	<b>1 200</b>	<b>1 666</b>	<b>711</b>	<b>3 577</b>	<b>1 195</b>	<b>1 878</b>	<b>774</b>	<b>3 847</b>	
<b>Prêts, déduction faite de la provision</b>	<b>327 384</b>	<b>24 814</b>	<b>1 855</b>	<b>354 053</b>	<b>312 697</b>	<b>27 661</b>	<b>2 026</b>	<b>342 384</b>	
<b>Total des prêts</b>	<b>877 587</b>	<b>90 233</b>	<b>5 281</b>	<b>973 101</b>	<b>862 929</b>	<b>93 640</b>	<b>5 420</b>	<b>961 989</b>	
<b>Total de la provision pour pertes sur prêts</b>	<b>2 736</b>	<b>4 153</b>	<b>1 530</b>	<b>8 419</b>	<b>2 739</b>	<b>4 362</b>	<b>1 588</b>	<b>8 689</b>	
<b>Total des prêts, déduction faite de la provision</b>	<b>874 851 \$</b>	<b>86 080 \$</b>	<b>3 751 \$</b>	<b>964 682 \$</b>	<b>860 190 \$</b>	<b>89 278 \$</b>	<b>3 832 \$</b>	<b>953 300 \$</b>	

<sup>1</sup> Comprennent des prêts douteux d'un montant de 230 millions de dollars (273 millions de dollars au 31 octobre 2025) pour lesquels aucune provision pour pertes sur prêts n'a été établie étant donné que la valeur réalisable de la garantie dépasse le montant du prêt.

<sup>2</sup> Excluent les prêts détenus à des fins de transaction et les prêts détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN) d'une juste valeur respectivement de 31 milliards de dollars (30 milliards de dollars au 31 octobre 2025) et 0,8 milliard de dollars (0,3 milliard de dollars au 31 octobre 2025).

<sup>3</sup> Comprennent les prêts hypothécaires assurés de 67 milliards de dollars (69 milliards de dollars au 31 octobre 2025).

<sup>4</sup> Comprennent les prêts immobiliers aux particuliers assurés par des gouvernements canadiens de 5 milliards de dollars (5 milliards de dollars au 31 octobre 2025).

<sup>5</sup> Comprennent les prêts garantis par des organismes gouvernementaux de 24 milliards de dollars (24 milliards de dollars au 31 octobre 2025), qui sont principalement présentés comme des prêts d'emprunteurs ayant une note de crédit de qualité inférieure ou de catégorie moindre selon le risque de crédit de l'emprunteur.

**Prêts par notation de risque (suite) – Instruments de crédit hors bilan<sup>1</sup>**

(en millions de dollars canadiens)

	30 avril 2026				31 octobre 2025			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total
<b>Expositions de détail<sup>2</sup></b>								
Risque faible	305 100 \$	1 331 \$	s. o. \$	306 431 \$	318 759 \$	1 464 \$	s. o. \$	320 223 \$
Risque normal	71 565	1 227	s. o.	72 792	62 564	1 147	s. o.	63 711
Risque moyen	17 272	1 155	s. o.	18 427	16 381	1 295	s. o.	17 676
Risque élevé	1 422	1 203	–	2 625	1 282	1 092	–	2 374
Défaillance	s. o.	s. o.	–	–	s. o.	s. o.	–	–
<b>Expositions autres que de détail<sup>3</sup></b>								
Première qualité	326 904	–	s. o.	326 904	319 274	–	s. o.	319 274
Qualité inférieure	104 133	5 558	s. o.	109 691	103 936	5 710	s. o.	109 646
Actifs surveillés et classés	756	4 198	–	4 954	150	4 905	–	5 055
Défaillance	s. o.	s. o.	274	274	s. o.	s. o.	343	343
<b>Total des instruments de crédit hors bilan</b>	<b>827 152</b>	<b>14 672</b>	<b>274</b>	<b>842 098</b>	<b>822 346</b>	<b>15 613</b>	<b>343</b>	<b>838 302</b>
<b>Provision pour les instruments de crédit hors bilan</b>	<b>472</b>	<b>553</b>	<b>5</b>	<b>1 030</b>	<b>470</b>	<b>566</b>	<b>16</b>	<b>1 052</b>
<b>Total des instruments de crédit hors bilan, déduction faite de la provision</b>	<b>826 680 \$</b>	<b>14 119 \$</b>	<b>269 \$</b>	<b>841 068 \$</b>	<b>821 876 \$</b>	<b>15 047 \$</b>	<b>327 \$</b>	<b>837 250 \$</b>

<sup>1</sup> Compte non tenu des engagements hypothécaires.

<sup>2</sup> Comprennent des lignes de crédit personnelles et sur cartes de crédit de 397 milliards de dollars (401 milliards de dollars au 31 octobre 2025), lesquelles sont annulables sans condition en tout temps, au gré de la Banque.

<sup>3</sup> Comprennent la tranche non utilisée de 68 milliards de dollars (67 milliards de dollars au 31 octobre 2025) des facilités de crédit et de liquidité sans engagement.



#### d) PROVISION POUR PERTES SUR PRÊTS PAR ÉTAPE

Le tableau suivant présente les détails sur la provision pour pertes sur prêts par étape de la Banque aux 30 avril 2026 et 2025 et pour les trois mois clos à ces dates.

##### Provision pour pertes sur prêts par étape

(en millions de dollars canadiens)

	30 avril 2026				Trois mois clos les 30 avril 2025			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total
<b>Prêts hypothécaires résidentiels</b>								
Solde au début de la période	103 \$	194 \$	86 \$	383 \$	114 \$	181 \$	73 \$	368 \$
Provision pour pertes sur créances								
Transfert à l'étape 1 <sup>1</sup>	23	(21)	(2)	–	22	(20)	(2)	–
Transfert à l'étape 2	(13)	21	(8)	–	(7)	17	(10)	–
Transfert à l'étape 3	–	(10)	10	–	–	(8)	8	–
Réévaluation nette en raison des transferts entre les étapes <sup>2</sup>	(5)	4	–	(1)	(5)	4	–	(1)
Nouveaux montages ou acquisitions <sup>3</sup>	5	s. o.	s. o.	5	5	s. o.	s. o.	5
Remboursements nets <sup>4</sup>	(1)	(1)	–	(2)	(1)	(1)	–	(2)
Décomptabilisation d'actifs financiers (à l'exclusion des cessions et des radiations) <sup>5</sup>	(1)	(5)	(9)	(15)	(5)	(6)	(7)	(18)
Modifications des risques, paramètres et modèles <sup>6</sup>	(10)	41	20	51	(15)	8	9	2
Cessions	–	–	–	–	–	–	–	–
Radiations	–	–	(3)	(3)	–	–	(1)	(1)
Reprises	–	–	2	2	–	–	1	1
Écart de conversion et autres ajustements	–	–	–	–	(2)	(1)	(3)	(6)
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>101 \$</b>	<b>223 \$</b>	<b>96 \$</b>	<b>420 \$</b>	<b>106 \$</b>	<b>174 \$</b>	<b>68 \$</b>	<b>348 \$</b>
<b>Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers</b>								
Solde, y compris les instruments hors bilan, au début de la période	721 \$	1 211 \$	275 \$	2 207 \$	683 \$	1 224 \$	282 \$	2 189 \$
Provision pour pertes sur créances								
Transfert à l'étape 1 <sup>1</sup>	186	(184)	(2)	–	139	(137)	(2)	–
Transfert à l'étape 2	(65)	87	(22)	–	(60)	85	(25)	–
Transfert à l'étape 3	(3)	(79)	82	–	(2)	(76)	78	–
Réévaluation nette en raison des transferts entre les étapes <sup>2</sup>	(82)	72	3	(7)	(61)	72	2	13
Nouveaux montages ou acquisitions <sup>3</sup>	81	s. o.	s. o.	81	76	s. o.	s. o.	76
Remboursements nets <sup>4</sup>	(23)	(28)	(4)	(55)	(20)	(29)	(4)	(53)
Décomptabilisation d'actifs financiers (à l'exclusion des cessions et des radiations) <sup>5</sup>	(23)	(26)	(11)	(60)	(21)	(27)	(10)	(58)
Modifications des risques, paramètres et modèles <sup>6</sup>	(72)	168	272	368	(46)	179	269	402
Cessions	–	–	–	–	–	–	–	–
Radiations	–	–	(401)	(401)	–	–	(399)	(399)
Reprises	–	–	83	83	–	–	92	92
Écart de conversion et autres ajustements	–	(1)	–	(1)	(15)	(21)	(5)	(41)
<b>Solde, y compris les instruments hors bilan, à la fin de la période</b>	<b>720</b>	<b>1 220</b>	<b>275</b>	<b>2 215</b>	<b>673</b>	<b>1 270</b>	<b>278</b>	<b>2 221</b>
<b>Moins la provision pour les instruments hors bilan<sup>7</sup></b>	<b>23</b>	<b>49</b>	<b>–</b>	<b>72</b>	<b>24</b>	<b>52</b>	<b>–</b>	<b>76</b>
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>697 \$</b>	<b>1 171 \$</b>	<b>275 \$</b>	<b>2 143 \$</b>	<b>649 \$</b>	<b>1 218 \$</b>	<b>278 \$</b>	<b>2 145 \$</b>
<b>Cartes de crédit<sup>8</sup></b>								
Solde, y compris les instruments hors bilan, au début de la période	950 \$	1 395 \$	451 \$	2 796 \$	927 \$	1 372 \$	498 \$	2 797 \$
Provision pour pertes sur créances								
Transfert à l'étape 1 <sup>1</sup>	252	(243)	(9)	–	235	(224)	(11)	–
Transfert à l'étape 2	(92)	116	(24)	–	(82)	105	(23)	–
Transfert à l'étape 3	(7)	(271)	278	–	(6)	(286)	292	–
Réévaluation nette en raison des transferts entre les étapes <sup>2</sup>	(101)	128	7	34	(78)	113	6	41
Nouveaux montages ou acquisitions <sup>3</sup>	48	s. o.	s. o.	48	38	s. o.	s. o.	38
Remboursements nets <sup>4</sup>	(10)	(3)	17	4	(12)	(1)	20	7
Décomptabilisation d'actifs financiers (à l'exclusion des cessions et des radiations) <sup>5</sup>	(12)	(27)	(106)	(145)	(9)	(21)	(104)	(134)
Modifications des risques, paramètres et modèles <sup>6</sup>	(87)	298	244	455	(28)	302	225	499
Cessions	–	–	–	–	–	–	–	–
Radiations	–	–	(529)	(529)	–	–	(532)	(532)
Reprises	–	–	118	118	–	–	97	97
Écart de conversion et autres ajustements	–	1	1	2	(32)	(46)	(19)	(97)
<b>Solde, y compris les instruments hors bilan, à la fin de la période</b>	<b>941</b>	<b>1 394</b>	<b>448</b>	<b>2 783</b>	<b>953</b>	<b>1 314</b>	<b>449</b>	<b>2 716</b>
<b>Moins la provision pour les instruments hors bilan<sup>7</sup></b>	<b>203</b>	<b>301</b>	<b>–</b>	<b>504</b>	<b>210</b>	<b>289</b>	<b>–</b>	<b>499</b>
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>738 \$</b>	<b>1 093 \$</b>	<b>448 \$</b>	<b>2 279 \$</b>	<b>743 \$</b>	<b>1 025 \$</b>	<b>449 \$</b>	<b>2 217 \$</b>

<sup>1</sup> Les transferts représentent les transferts d'une étape à l'autre avant la réévaluation des pertes de crédit attendues.

<sup>2</sup> Représente la réévaluation automatique entre des pertes de crédit attendues pour les douze mois à venir (étape 1) et des pertes de crédit attendues pour la durée de vie (étape 2 ou étape 3) en raison des transferts d'une étape à l'autre nécessaires du fait de la migration du risque de crédit, comme il est décrit à la rubrique « Augmentation importante du risque de crédit » de la note 2 et de la note 3 des états financiers consolidés annuels de 2025 de la Banque, tous les autres facteurs ayant une incidence sur la variation des pertes de crédit attendues demeurant constants.

<sup>3</sup> Représentent l'augmentation de la provision découlant des nouveaux montages de prêts, des prêts acquis ou des prêts renouvelés.

<sup>4</sup> Représentent les variations de la provision liées aux variations des flux de trésorerie associées aux nouveaux octrois ou aux remboursements sur les prêts en cours.

<sup>5</sup> Représente la diminution de la provision découlant des prêts entièrement remboursés et exclut la diminution associée aux prêts qui ont été cédés ou radiés en totalité.

<sup>6</sup> Représentent les variations de la provision liées aux modifications des risques (p. ex. la PD) de la période considérée découlant des modifications apportées aux facteurs macroéconomiques, au niveau de risque, aux paramètres et/ou aux modèles après la migration d'une étape à l'autre. Pour plus de renseignements, se reporter aux rubriques « Évaluation des pertes de crédit attendues », « Informations prospectives » et « Jugement d'expert en matière de crédit » de la note 2 et de la note 3 des états financiers consolidés annuels de 2025 de la Banque.

<sup>7</sup> La provision pour pertes sur prêts pour les instruments hors bilan est comptabilisée dans les autres passifs au bilan consolidé intermédiaire.

<sup>8</sup> Les prêts sur cartes de crédit sont considérés comme douteux et sont transférés à l'étape 3 lorsque les paiements sont en souffrance depuis 90 jours et radiés après 180 jours de retard. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés annuels de 2025 de la Banque.

**Provision pour pertes sur prêts par étape (suite)**

(en millions de dollars canadiens)

	30 avril 2026				Trois mois clos les 30 avril 2025			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total
	<b>Entreprises et gouvernements</b>							
Solde, y compris les instruments hors bilan, au début de la période	1 418 \$	1 905 \$	888 \$	4 211 \$	1 272 \$	1 997 \$	971 \$	4 240 \$
Provision pour pertes sur créances								
Transfert à l'étape 1 <sup>1</sup>	81	(81)	–	–	66	(63)	(3)	–
Transfert à l'étape 2	(145)	148	(3)	–	(161)	176	(15)	–
Transfert à l'étape 3	(2)	(62)	64	–	(1)	(72)	73	–
Réévaluation nette en raison des transferts entre les étapes <sup>1</sup>	(28)	34	2	8	(18)	45	–	27
Nouveaux montages ou acquisitions <sup>1</sup>	376	s. o.	s. o.	376	314	s. o.	s. o.	314
Remboursements nets <sup>1</sup>	–	(46)	(42)	(88)	(2)	(5)	(76)	(83)
Décomptabilisation d'actifs financiers (à l'exclusion des cessions et des radiations) <sup>1</sup>	(205)	(194)	(186)	(585)	(160)	(199)	(46)	(405)
Modifications des risques, paramètres et modèles <sup>1</sup>	(43)	169	402	528	57	311	302	670
Cessions	–	–	(5)	(5)	–	–	–	–
Radiations	–	–	(407)	(407)	–	–	(383)	(383)
Reprises	–	–	13	13	–	–	23	23
Écart de conversion et autres ajustements	(6)	(4)	(10)	(20)	(39)	(56)	(9)	(104)
Solde, y compris les instruments hors bilan, à la fin de la période	1 446	1 869	716	4 031	1 328	2 134	837	4 299
Moins la provision pour les instruments hors bilan <sup>2</sup>	246	203	5	454	181	211	4	396
Solde à la fin de la période	1 200	1 666	711	3 577	1 147	1 923	833	3 903
<b>Total de la provision, y compris celle pour les instruments hors bilan, à la fin de la période</b>	<b>3 208</b>	<b>4 706</b>	<b>1 535</b>	<b>9 449</b>	<b>3 060</b>	<b>4 892</b>	<b>1 632</b>	<b>9 584</b>
<b>Moins le total de la provision pour les instruments hors bilan<sup>2</sup></b>	<b>472</b>	<b>553</b>	<b>5</b>	<b>1 030</b>	<b>415</b>	<b>552</b>	<b>4</b>	<b>971</b>
<b>Total de la provision pour pertes sur prêts à la fin de la période</b>	<b>2 736 \$</b>	<b>4 153 \$</b>	<b>1 530 \$</b>	<b>8 419 \$</b>	<b>2 645 \$</b>	<b>4 340 \$</b>	<b>1 628 \$</b>	<b>8 613 \$</b>

<sup>1</sup> Pour des explications sur ces postes, se reporter au tableau « Provision pour pertes sur prêts par étape » figurant à la page précédente de la présente note.

<sup>2</sup> La provision pour pertes sur prêts pour les instruments hors bilan est comptabilisée dans les autres passifs au bilan consolidé intermédiaire.

Le tableau suivant présente les détails sur la provision pour pertes sur prêts par étape de la Banque aux 30 avril 2026 et 2025 et pour les six mois clos à ces dates.

### Provision pour pertes sur prêts par étape

(en millions de dollars canadiens)

	30 avril 2026				Six mois clos les 30 avril 2025			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total
<b>Prêts hypothécaires résidentiels</b>								
Solde au début de la période	102 \$	175 \$	80 \$	357 \$	116 \$	189 \$	60 \$	365 \$
Provision pour pertes sur créances								
Transfert à l'étape 1 <sup>1</sup>	47	(44)	(3)	–	57	(54)	(3)	–
Transfert à l'étape 2	(21)	36	(15)	–	(13)	28	(15)	–
Transfert à l'étape 3	–	(20)	20	–	–	(19)	19	–
Réévaluation nette en raison des transferts entre les étapes <sup>2</sup>	(11)	9	–	(2)	(12)	8	–	(4)
Nouveaux montages ou acquisitions <sup>3</sup>	11	s. o.	s. o.	11	12	s. o.	s. o.	12
Remboursements nets <sup>4</sup>	(2)	(2)	–	(4)	(2)	(2)	–	(4)
Décomptabilisation d'actifs financiers (à l'exclusion des cessions et des radiations) <sup>5</sup>	(2)	(10)	(18)	(30)	(9)	(10)	(13)	(32)
Modifications des risques, paramètres et modèles <sup>6</sup>	(22)	79	37	94	(43)	34	22	13
Cessions	–	–	–	–	–	–	–	–
Radiations	–	–	(7)	(7)	–	–	(2)	(2)
Reprises	–	–	3	3	–	–	1	1
Écart de conversion et autres ajustements	(1)	–	(1)	(2)	–	–	(1)	(1)
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>101 \$</b>	<b>223 \$</b>	<b>96 \$</b>	<b>420 \$</b>	<b>106 \$</b>	<b>174 \$</b>	<b>68 \$</b>	<b>348 \$</b>
<b>Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers</b>								
Solde, y compris les instruments hors bilan, au début de la période	724 \$	1 275 \$	274 \$	2 273 \$	696 \$	1 175 \$	262 \$	2 133 \$
Provision pour pertes sur créances								
Transfert à l'étape 1 <sup>1</sup>	388	(385)	(3)	–	324	(321)	(3)	–
Transfert à l'étape 2	(125)	167	(42)	–	(124)	172	(48)	–
Transfert à l'étape 3	(6)	(157)	163	–	(5)	(149)	154	–
Réévaluation nette en raison des transferts entre les étapes <sup>2</sup>	(166)	142	6	(18)	(143)	148	4	9
Nouveaux montages ou acquisitions <sup>3</sup>	173	s. o.	s. o.	173	160	s. o.	s. o.	160
Remboursements nets <sup>4</sup>	(46)	(54)	(9)	(109)	(42)	(54)	(8)	(104)
Décomptabilisation d'actifs financiers (à l'exclusion des cessions et des radiations) <sup>5</sup>	(45)	(55)	(24)	(124)	(42)	(57)	(20)	(119)
Modifications des risques, paramètres et modèles <sup>6</sup>	(168)	300	574	706	(148)	360	578	790
Cessions	–	–	–	–	–	–	–	–
Radiations	–	–	(822)	(822)	–	–	(811)	(811)
Reprises	–	–	161	161	–	–	170	170
Écart de conversion et autres ajustements	(9)	(13)	(3)	(25)	(3)	(4)	–	(7)
<b>Solde, y compris les instruments hors bilan, à la fin de la période</b>	<b>720</b>	<b>1 220</b>	<b>275</b>	<b>2 215</b>	<b>673</b>	<b>1 270</b>	<b>278</b>	<b>2 221</b>
Moins la provision pour les instruments hors bilan <sup>7</sup>	23	49	–	72	24	52	–	76
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>697 \$</b>	<b>1 171 \$</b>	<b>275 \$</b>	<b>2 143 \$</b>	<b>649 \$</b>	<b>1 218 \$</b>	<b>278 \$</b>	<b>2 145 \$</b>
<b>Cartes de crédit<sup>8</sup></b>								
Solde, y compris les instruments hors bilan, au début de la période	944 \$	1 386 \$	460 \$	2 790 \$	947 \$	1 374 \$	378 \$	2 699 \$
Provision pour pertes sur créances								
Transfert à l'étape 1 <sup>1</sup>	533	(514)	(19)	–	720	(698)	(22)	–
Transfert à l'étape 2	(183)	232	(49)	–	(168)	212	(44)	–
Transfert à l'étape 3	(16)	(544)	560	–	(11)	(528)	539	–
Réévaluation nette en raison des transferts entre les étapes <sup>2</sup>	(210)	250	16	56	(300)	225	13	(62)
Nouveaux montages ou acquisitions <sup>3</sup>	96	s. o.	s. o.	96	74	s. o.	s. o.	74
Remboursements nets <sup>4</sup>	5	–	34	39	6	3	38	47
Décomptabilisation d'actifs financiers (à l'exclusion des cessions et des radiations) <sup>5</sup>	(23)	(56)	(223)	(302)	(36)	(43)	(179)	(258)
Modifications des risques, paramètres et modèles <sup>6</sup>	(185)	663	512	990	(275)	775	600	1 100
Cessions	–	–	–	–	–	–	–	–
Radiations	–	–	(1 058)	(1 058)	–	–	(1 061)	(1 061)
Reprises	–	–	227	227	–	–	190	190
Écart de conversion et autres ajustements	(20)	(23)	(12)	(55)	(4)	(6)	(3)	(13)
<b>Solde, y compris les instruments hors bilan, à la fin de la période</b>	<b>941</b>	<b>1 394</b>	<b>448</b>	<b>2 783</b>	<b>953</b>	<b>1 314</b>	<b>449</b>	<b>2 716</b>
Moins la provision pour les instruments hors bilan <sup>7</sup>	203	301	–	504	210	289	–	499
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>738 \$</b>	<b>1 093 \$</b>	<b>448 \$</b>	<b>2 279 \$</b>	<b>743 \$</b>	<b>1 025 \$</b>	<b>449 \$</b>	<b>2 217 \$</b>

<sup>1</sup> Les transferts représentent les transferts d'une étape à l'autre avant la réévaluation des pertes de crédit attendues.

<sup>2</sup> Représente la réévaluation automatique entre des pertes de crédit attendues pour les douze mois à venir (étape 1) et des pertes de crédit attendues pour la durée de vie (étape 2 ou étape 3) en raison des transferts d'une étape à l'autre nécessaires du fait de la migration du risque de crédit, comme il est décrit à la rubrique « Augmentation importante du risque de crédit » de la note 2 et de la note 3 des états financiers consolidés annuels de 2025 de la Banque, tous les autres facteurs ayant une incidence sur la variation des pertes de crédit attendues demeurant constants.

<sup>3</sup> Représentent l'augmentation de la provision découlant des nouveaux montages de prêts, des prêts acquis ou des prêts renouvelés.

<sup>4</sup> Représentent les variations de la provision liées aux variations des flux de trésorerie associées aux nouveaux octrois ou aux remboursements sur les prêts en cours.

<sup>5</sup> Représente la diminution de la provision découlant des prêts entièrement remboursés et exclut la diminution associée aux prêts qui ont été cédés ou radiés en totalité.

<sup>6</sup> Représentent les variations de la provision liées aux modifications des risques (p. ex. la PD) de la période considérée découlant des modifications apportées aux facteurs macroéconomiques, au niveau de risque, aux paramètres et/ou aux modèles après la migration d'une étape à l'autre. Pour plus de renseignements, se reporter aux rubriques « Évaluation des pertes de crédit attendues », « Informations prospectives » et « Jugement d'expert en matière de crédit » de la note 2 et de la note 3 des états financiers consolidés annuels de 2025 de la Banque.

<sup>7</sup> La provision pour pertes sur prêts pour les instruments hors bilan est comptabilisée dans les autres passifs au bilan consolidé intermédiaire.

<sup>8</sup> Les prêts sur cartes de crédit sont considérés comme douteux et sont transférés à l'étape 3 lorsque les paiements sont en souffrance depuis 90 jours et radiés après 180 jours de retard. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés annuels de 2025 de la Banque.

**Provision pour pertes sur prêts par étape (suite)**

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Six mois clos les</i>							
	30 avril 2026				30 avril 2025			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total
<b>Entreprises et gouvernements</b>								
Solde, y compris les instruments hors bilan, au début de la période	1 439 \$	2 092 \$	790 \$	4 321 \$	1 150 \$	1 937 \$	853 \$	3 940 \$
Provision pour pertes sur créances								
Transfert à l'étape 1 <sup>1</sup>	174	(174)	–	–	154	(151)	(3)	–
Transfert à l'étape 2	(283)	290	(7)	–	(314)	334	(20)	–
Transfert à l'étape 3	(4)	(213)	217	–	(4)	(224)	228	–
Réévaluation nette en raison des transferts entre les étapes <sup>1</sup>	(59)	79	1	21	(46)	103	1	58
Nouveaux montages ou acquisitions <sup>1</sup>	795	s. o.	s. o.	795	614	s. o.	s. o.	614
Remboursements nets <sup>1</sup>	7	(77)	(144)	(214)	15	(24)	(86)	(95)
Décomptabilisation d'actifs financiers (à l'exclusion des cessions et des radiations) <sup>1</sup>	(472)	(449)	(288)	(1 209)	(329)	(395)	(122)	(846)
Modifications des risques, paramètres et modèles <sup>1</sup>	(135)	364	841	1 070	86	561	552	1 199
Cessions	–	–	(27)	(27)	–	–	(9)	(9)
Radiations	–	–	(663)	(663)	–	–	(585)	(585)
Reprises	–	–	33	33	–	–	39	39
Écart de conversion et autres ajustements	(16)	(43)	(37)	(96)	2	(7)	(11)	(16)
Solde, y compris les instruments hors bilan, à la fin de la période	1 446	1 869	716	4 031	1 328	2 134	837	4 299
Moins la provision pour les instruments hors bilan <sup>2</sup>	246	203	5	454	181	211	4	396
Solde à la fin de la période	1 200	1 666	711	3 577	1 147	1 923	833	3 903
<b>Total de la provision, y compris celle pour les instruments hors bilan, à la fin de la période</b>	<b>3 208</b>	<b>4 706</b>	<b>1 535</b>	<b>9 449</b>	<b>3 060</b>	<b>4 892</b>	<b>1 632</b>	<b>9 584</b>
<b>Moins le total de la provision pour les instruments hors bilan<sup>2</sup></b>	<b>472</b>	<b>553</b>	<b>5</b>	<b>1 030</b>	<b>415</b>	<b>552</b>	<b>4</b>	<b>971</b>
<b>Total de la provision pour pertes sur prêts à la fin de la période</b>	<b>2 736 \$</b>	<b>4 153 \$</b>	<b>1 530 \$</b>	<b>8 419 \$</b>	<b>2 645 \$</b>	<b>4 340 \$</b>	<b>1 628 \$</b>	<b>8 613 \$</b>

<sup>1</sup> Pour des explications sur ces postes, se reporter au tableau « Provision pour pertes sur prêts par étape » figurant à la page précédente de la présente note.

<sup>2</sup> La provision pour pertes sur prêts pour les instruments hors bilan est comptabilisée dans les autres passifs au bilan consolidé intermédiaire.

La provision pour pertes sur créances pour tous les actifs financiers restants n'est pas importante.

**e) INFORMATIONS PROSPECTIVES**

Des facteurs macroéconomiques pertinents sont intégrés aux paramètres de risque selon le cas. Des facteurs de risque additionnels qui sont propres aux industries ou aux secteurs sont également intégrés, lorsque pertinents. Les principales variables macroéconomiques qui sont utilisées dans la détermination des pertes de crédit attendues comprennent le taux de chômage par région pour toutes les expositions de détail et les indices d'accès à la propriété par région pour les prêts hypothécaires résidentiels et les lignes de crédit domiciliaires. Pour les prêts aux entreprises et aux gouvernements, les principales variables macroéconomiques comprennent le produit intérieur brut (PIB), le taux de chômage, les taux d'intérêt et les écarts de taux. Se reporter à la note 3 des états financiers consolidés annuels de 2025 de la Banque pour en savoir plus sur la façon dont les informations prospectives sont générées et prises en compte pour déterminer si une augmentation importante du risque de crédit est survenue et pour évaluer les pertes de crédit attendues.

## Variables macroéconomiques

Les variables macroéconomiques retenues sont projetées sur l'horizon prévisionnel. Le tableau suivant présente les valeurs moyennes des variables macroéconomiques pour les quatre trimestres civils à partir du trimestre considéré et les quatre années restantes de l'horizon prévisionnel pour le scénario de base, le scénario optimiste et le scénario pessimiste qui ont servi à la détermination des pertes de crédit attendues de la Banque au 30 avril 2026. Plus l'horizon prévisionnel est long, moins les données prospectives sont faciles à obtenir et plus les projections qui reposent sur les hypothèses entourant les relations structurelles entre les paramètres économiques sont incertaines. Le conflit actuel au Moyen-Orient et le choc énergétique qui en découle exercent une nouvelle pression sur les perspectives économiques, qui s'ajoute à l'incertitude commerciale qui demeure élevée. Par conséquent, notre scénario de base reflète un certain ralentissement de la croissance et une révision à la hausse du taux de chômage. Toute nouvelle intensification des tensions commerciales ou une prolongation du conflit au Moyen-Orient faisant en sorte que les prix de l'énergie demeurent élevés représenteraient un facteur de risque supplémentaire susceptible de nuire aux perspectives économiques. Cependant, les scénarios pessimistes au Canada et aux États-Unis de la Banque reflètent une récession et aident la Banque à prendre en compte ces risques de façon appropriée dans son processus de provisionnement.

## Variables macroéconomiques

	<i>Au</i>					
	<b>30 avril 2026</b>					
	Scénario de base		Scénario optimiste		Scénario pessimiste	
	Moyenne T2 2026- T1 2027 <sup>1</sup>	Quatre années restantes de l'horizon prévisionnel <sup>1</sup>	Moyenne T2 2026- T1 2027 <sup>1</sup>	Quatre années restantes de l'horizon prévisionnel <sup>1</sup>	Moyenne T2 2026- T1 2027 <sup>1</sup>	Quatre années restantes de l'horizon prévisionnel <sup>1</sup>
Taux de chômage						
Canada	6,6 %	6,0 %	6,1 %	5,6 %	7,6 %	7,2 %
États-Unis	4,3	4,0	4,1	3,8	5,5	5,4
PIB réel						
Canada	1,3	1,8	1,7	1,9	(0,7)	2,1
États-Unis	2,3	2,0	2,6	2,4	(0,2)	2,5
Prix des propriétés résidentielles						
Canada (prix moyen observé) <sup>2</sup>	–	3,7	2,4	4,3	(6,3)	3,0
États-Unis (IPP CoreLogic) <sup>3</sup>	2,8	3,5	3,2	4,1	(6,1)	4,4
Taux d'intérêt directeurs des banques centrales						
Canada	2,25	2,25	2,50	2,50	1,13	1,42
États-Unis	3,44	3,25	3,75	3,75	2,06	2,30
Rendement des obligations du Trésor américain à 10 ans	4,16	4,10	4,47	4,57	3,67	3,68
Écart des obligations américaines de notation BBB à 10 ans (points de pourcentage)	1,38	1,60	1,18	1,52	2,21	1,90
Taux de change (dollar américain/dollar canadien)	0,74 \$	0,75 \$	0,75 \$	0,76 \$	0,69 \$	0,71 \$

<sup>1</sup> Les valeurs représentent les valeurs moyennes pour les périodes mentionnées et la moyenne de la croissance d'un exercice à l'autre du PIB réel et des prix des propriétés résidentielles.

<sup>2</sup> Le prix moyen des propriétés résidentielles correspond au prix de vente moyen des propriétés vendues publié par le Service inter-agences; les données sont colligées par l'Association canadienne de l'immeuble.

<sup>3</sup> L'indice des prix des propriétés résidentielles de CoreLogic (IPP CoreLogic) est un indice fondé sur la méthode des ventes répétées qui suit l'évolution à la hausse ou à la baisse des prix des mêmes propriétés au fil du temps.

## f) SENSIBILITÉ DE LA PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES

Les pertes de crédit attendues sont sensibles aux données utilisées dans les modèles internes, aux variables macroéconomiques des scénarios prospectifs et aux pondérations probabilistes respectives afin de déterminer les pertes de crédit attendues fondées sur des pondérations probabilistes, et à d'autres facteurs pris en compte lorsqu'un jugement d'expert en matière de crédit est exercé. Les variations de ces données, hypothèses, modèles et jugements auraient une incidence sur la détermination si une augmentation importante du risque de crédit est survenue et sur l'évaluation des pertes de crédit attendues.

Le tableau suivant présente les pertes de crédit attendues selon le scénario de base et les pertes de crédit attendues fondées sur des pondérations probabilistes, ces dernières étant tirées de trois scénarios de pertes de crédit attendues pour les prêts productifs et les instruments hors bilan. L'écart reflète l'incidence de l'utilisation de plusieurs scénarios élaborés à partir des pertes de crédit attendues selon le scénario de base et la variation des pertes de crédit attendues en découlant en raison de la sensibilité et de l'absence de linéarité résultant de l'utilisation des scénarios macroéconomiques.

## Variations des pertes de crédit attendues fondées sur des pondérations probabilistes par rapport aux pertes de crédit attendues selon le scénario de base

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Aux</i>	
	<b>30 avril 2026</b>	31 octobre 2025
Pertes de crédit attendues fondées sur des pondérations probabilistes	<b>7 914 \$</b>	8 137 \$
Pertes de crédit attendues selon le scénario de base	<b>7 375</b>	7 737
Écart – en dollars	<b>539 \$</b>	400 \$
Écart – en pourcentage	<b>7,3 %</b>	5,2 %

Les pertes de crédit attendues pour les prêts productifs et les instruments hors bilan correspondent au montant global des pertes de crédit attendues fondées sur des pondérations probabilistes à l'étape 1 et à l'étape 2, soit respectivement les pertes de crédit attendues pour les douze mois à venir et les pertes de crédit attendues pour la durée de vie. Un transfert des pertes de crédit attendues de l'étape 1 à l'étape 2 survient à la suite d'une augmentation importante du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale. Le tableau suivant présente l'estimation de l'incidence de la catégorisation par étapes des pertes de crédit attendues en indiquant les pertes de crédit attendues pour tous les prêts productifs et les instruments hors bilan, calculées à partir des pertes de crédit attendues pour les douze mois à venir par rapport au montant global des pertes de crédit attendues fondées sur des pondérations probabilistes actuelles, tous les profils de risque demeurant constants.

#### Incidence supplémentaire des pertes de crédit attendues pour la durée de vie

(en millions de dollars canadiens)

	Aux	
	30 avril 2026	31 octobre 2025
Pertes de crédit attendues fondées sur des pondérations probabilistes	7 914 \$	8 137 \$
Tous les prêts productifs et instruments hors bilan selon des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	6 232	6 435
<b>Incidence supplémentaire des pertes de crédit attendues pour la durée de vie</b>	<b>1 682 \$</b>	<b>1 702 \$</b>

#### g) BIENS SAISIS

Les biens saisis sont des actifs non financiers qui ont fait l'objet d'une reprise de possession dans le cadre de laquelle la Banque obtient les titres, devient propriétaire ou prend possession des propriétés individuelles, comme des biens immobiliers, qui sont gérées aux fins de vente de manière ordonnée, et le produit en découlant est affecté à la réduction ou au remboursement de tout solde du prêt en souffrance. En général, la Banque n'installe pas ses activités dans des propriétés saisies. La Banque s'en remet principalement à des évaluations de tiers pour établir la valeur comptable des biens saisis. Les biens saisis détenus en vue de la vente s'élevaient à 111 millions de dollars au 30 avril 2026 (101 millions de dollars au 31 octobre 2025) et étaient comptabilisés dans les autres actifs au bilan consolidé intermédiaire.

#### h) PRÊTS EN SOUFFRANCE MAIS NON DOUTEUX

Un prêt est classé comme en souffrance lorsqu'un emprunteur a omis de faire un paiement exigible à l'échéance prévue au contrat. Le tableau suivant présente de l'information sur les prêts en souffrance mais non douteux. Les prêts qui sont en souffrance depuis moins de 31 jours aux termes du contrat ne sont pas pris en compte puisqu'ils ne sont pas une indication, de façon générale, qu'un emprunteur ne respectera pas ses obligations de paiement.

#### Prêts en souffrance mais non douteux<sup>1</sup>

(en millions de dollars canadiens)

	Aux					
	30 avril 2026			31 octobre 2025		
	De 31 à 60 jours	De 61 à 89 jours	Total	De 31 à 60 jours	De 61 à 89 jours	Total
Prêts hypothécaires résidentiels	408 \$	178 \$	586 \$	407 \$	129 \$	536 \$
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	855	295	1 150	930	301	1 231
Cartes de crédit	349	244	593	373	253	626
Entreprises et gouvernements	186	134	320	247	85	332
<b>Total</b>	<b>1 798 \$</b>	<b>851 \$</b>	<b>2 649 \$</b>	<b>1 957 \$</b>	<b>768 \$</b>	<b>2 725 \$</b>

<sup>1</sup> Comprennent les prêts qui sont évalués à la JVAERG.

#### NOTE 7 : PARTICIPATIONS DANS DES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET DES COENTREPRISES

##### PARTICIPATION DANS THE CHARLES SCHWAB CORPORATION

Le 12 février 2025, la Banque a vendu la totalité de sa participation en actions restante dans The Charles Schwab Corporation (« Schwab ») dans le cadre d'une offre enregistrée et d'un rachat d'actions par Schwab. Immédiatement avant la vente, la TD détenait 184,7 millions d'actions ordinaires de Schwab, ce qui représentait une propriété économique de 10,1 %. Le produit tiré de la vente des actions s'est établi à environ 21,0 milliards de dollars, et la Banque a comptabilisé un profit net à la vente d'environ 9,2 milliards de dollars dans les autres produits (pertes). Ce profit est présenté déduction faite de la réalisation du cumul des écarts de conversion connexe comptabilisé auparavant dans le cumul des autres éléments du résultat global, de la réalisation du cumul des autres éléments du résultat global lié aux éléments désignés comme couverture d'investissement net et des coûts de transaction directs. Aux fins de l'information sectorielle, la Banque a comptabilisé un profit de 8,6 milliards de dollars après impôt dans le secteur Siège social et des honoraires de prise ferme de 184 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros par suite du rôle de Valeurs Mobilières TD en tant que chef de file responsable des registres dans le cadre de la transaction. Au cours du trimestre considéré, la Banque a révisé son estimation de l'impôt à payer sur le profit à la vente des actions de Schwab, ce qui a fait augmenter son profit à 8,9 milliards de dollars après impôt. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 15.

La Banque a cessé de comptabiliser sa quote-part du résultat attribuable aux actionnaires ordinaires lié à sa participation dans Schwab par suite de la vente. Avant la vente, la Banque comptabilisait sa participation dans Schwab selon la méthode de la mise en équivalence. La quote-part de la Banque du résultat attribuable aux actionnaires ordinaires de Schwab était présentée avec un décalage d'un mois. La quote-part de la Banque du résultat net de sa participation antérieure dans Schwab de respectivement 74 millions de dollars et 305 millions de dollars pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2025 tient compte du résultat net après les ajustements relatifs à l'amortissement après impôt de certaines immobilisations incorporelles.

La vente par la Banque de sa participation en actions dans Schwab a mis fin à la convention d'actionnaires. La Banque continue d'avoir une relation d'affaires avec Schwab dans le cadre de la convention sur les comptes de dépôt assurés (la « convention sur les CDA avec Schwab »).

## CONVENTION SUR LES COMPTES DE DÉPÔT ASSURÉS

Le 4 mai 2023, la Banque et Schwab ont conclu une convention révisée sur les CDA avec Schwab, dont la date d'échéance initiale est le 1<sup>er</sup> juillet 2034. Selon la convention sur les CDA avec Schwab, la Banque met des comptes de dépôt de passage à la disposition des clients de Schwab. Schwab désigne une tranche des dépôts auprès de la Banque comme des obligations à taux fixe. La tranche restante des dépôts est désignée comme des obligations à taux variable. Le niveau plancher de dépôt des CDA est établi à 60 milliards de dollars américains.

Pour plus de renseignements sur la convention sur les CDA avec Schwab, se reporter à la note 26 des états financiers consolidés annuels de 2025 de la Banque.

### NOTE 8 : AUTRES ACTIFS

#### Autres actifs

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Aux</i>	
	30 avril 2026	31 octobre 2025
Créances clients et autres éléments	7 892 \$	9 366 \$
Intérêts courus	5 326	5 674
Chèques et autres effets en voie de règlement	1 246	–
Actif d'impôt exigible	4 496	3 849
Actif au titre des régimes à prestations définies	1 092	1 111
Participations dans d'autres entreprises associées et coentreprises	5 288	5 237
Charges payées d'avance	1 926	1 815
Actifs au titre des contrats de réassurance	891	936
<b>Total</b>	<b>28 157 \$</b>	<b>27 988 \$</b>

### NOTE 9 : DÉPÔTS

Les dépôts à vue comprennent tous les dépôts pour lesquels la Banque n'a pas le droit de demander un préavis de retrait et incluent principalement les comptes chèques des entreprises et des gouvernements. Les dépôts sur préavis comprennent tous les dépôts pour lesquels la Banque peut légalement demander un préavis de retrait et incluent les comptes d'épargne et les comptes chèques. Les dépôts à terme sont encaissables à une date d'échéance donnée, la durée variant de un jour à dix ans. Ils comprennent généralement des dépôts à échéance déterminée, des certificats de placement garanti, des créances de premier rang et d'autres instruments semblables. Le montant global des dépôts à terme en coupures de 100 000 \$ ou plus au 30 avril 2026 s'établissait à 558 milliards de dollars (544 milliards de dollars au 31 octobre 2025).

#### Dépôts

(en millions de dollars canadiens)

							<i>Aux</i>	
	<b>Par type</b>			<b>Par pays</b>			30 avril 2026	31 octobre 2025
	À vue	À préavis	À terme <sup>1</sup>	Canada	États-Unis	Autres pays	Total	Total
Particuliers	26 676 \$	482 541 \$	132 610 \$	356 908 \$	284 919 \$	– \$	641 827 \$	650 396 \$
Banques	10 771	719	14 047	19 701	4 327	1 509	25 537	27 233
Entreprises et gouvernements <sup>2</sup>	163 464	192 166	220 437	424 291	150 653	1 123	576 067	589 475
	<b>200 911</b>	<b>675 426</b>	<b>367 094</b>	<b>800 900</b>	<b>439 899</b>	<b>2 632</b>	<b>1 243 431</b>	<b>1 267 104</b>
Détenus à des fins de transaction	–	–	39 308	26 909	5 513	6 886	39 308	37 882
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net <sup>3</sup>	–	–	222 176	60 930	89 731	71 515	222 176	197 336
<b>Total</b>	<b>200 911 \$</b>	<b>675 426 \$</b>	<b>628 578 \$</b>	<b>888 739 \$</b>	<b>535 143 \$</b>	<b>81 033 \$</b>	<b>1 504 915 \$</b>	<b>1 502 322 \$</b>
<b>Dépôts non productifs d'intérêts inclus ci-dessus<sup>4</sup></b>								
Au Canada							61 038 \$	60 796 \$
Aux États-Unis							71 653	73 364
Autres pays							44	1
<b>Dépôts productifs d'intérêts inclus ci-dessus<sup>4</sup></b>								
Au Canada							827 701	834 275
Aux États-Unis <sup>5</sup>							463 490	468 328
Autres pays							80 989	65 558
<b>Total<sup>2, 6</sup></b>							<b>1 504 915 \$</b>	<b>1 502 322 \$</b>

<sup>1</sup> Comprendent une dette de premier rang de 107,5 milliards de dollars (104,3 milliards de dollars au 31 octobre 2025) qui est assujettie au régime de recapitalisation interne des banques. Ce régime confère à la Société d'assurance-dépôts du Canada certains pouvoirs, y compris la capacité de convertir en actions ordinaires certaines actions et certains passifs admissibles dans le cas où la Banque serait en défaillance.

<sup>2</sup> Comprendent une somme de 64,6 milliards de dollars (70,6 milliards de dollars au 31 octobre 2025) relative à des détenteurs d'obligations sécurisées.

<sup>3</sup> Les passifs financiers désignés à la JVRN dans le bilan consolidé comprennent également des engagements de prêts, des contrats de garantie financière et d'autres passifs désignés à la JVRN de 327 millions de dollars (299 millions de dollars au 31 octobre 2025).

<sup>4</sup> Les dépôts sont répartis par région géographique selon le point d'origine des dépôts.

<sup>5</sup> Comprendent des fonds fédéraux américains déposés de 9,1 milliards de dollars (7,2 milliards de dollars au 31 octobre 2025) et des dépôts et avances de la FHLB de 4,1 milliards de dollars (1,1 milliard de dollars au 31 octobre 2025).

<sup>6</sup> Comprend des dépôts de 804,5 milliards de dollars (807,7 milliards de dollars au 31 octobre 2025) libellés en dollars américains et de 114,6 milliards de dollars (111,1 milliards de dollars au 31 octobre 2025) libellés dans d'autres monnaies.

**NOTE 10 : AUTRES PASSIFS****Autres passifs**

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Aux</i>	
	30 avril 2026	31 octobre 2025
Comptes fournisseurs, charges à payer et autres éléments	8 507 \$	8 954 \$
Intérêts courus	4 077	4 652
Salaires et avantages du personnel à payer	5 929	7 313
Chèques et autres effets en voie de règlement	–	255
Passif d'impôt exigible	216	296
Passifs d'impôt différé	288	303
Passif au titre des régimes à prestations définies	1 341	1 372
Obligations locatives	5 290	5 352
Passifs liés aux entités structurées	3 885	4 008
Provisions	1 611	1 735
<b>Total</b>	<b>31 144 \$</b>	<b>34 240 \$</b>

**NOTE 11 : BILLETS ET DÉBENTURES SUBORDONNÉS****Émissions**

Le 30 avril 2026, la Banque a émis des billets d'un montant en principal de 1 milliard de dollars à taux fixe rajusté comprenant des dispositions relatives aux fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV) qui constituent des titres secondaires de la Banque, venant à échéance le 16 juin 2036. Les billets portent intérêt à un taux fixe annuel de 4,208 % (intérêts payables semestriellement) jusqu'au 16 juin 2031 et, par la suite, à un taux équivalant au taux canadien des opérations de pension à un jour quotidien composé et majoré de 1,270 % (intérêts payables trimestriellement) jusqu'à l'échéance le 16 juin 2036. À compter du 16 juin 2031, la Banque peut, à son gré, avec l'approbation préalable du BSIF, racheter les billets, en totalité ou en partie, à leur valeur nominale majorée des intérêts courus et impayés en donnant aux porteurs un préavis d'au moins 10 jours et d'au plus 60 jours.

**Rachats**

Le 4 mars 2026, la Banque a racheté la totalité de ses billets subordonnés en circulation d'un montant en principal de 1,25 milliard de dollars comprenant des dispositions relatives aux FPUNV, portant intérêt à 4,859 % et venant à échéance le 4 mars 2031, qui constituent des titres secondaires de la Banque, au prix de rachat correspondant à 100 % du principal, majoré des intérêts courus et impayés jusqu'à la date de rachat, exclusivement.

**NOTE 12 : CAPITAUX PROPRES**

Le tableau suivant présente un sommaire des variations des actions et autres instruments de capitaux propres émis et en circulation et des actions propres détenues pour les trois mois et six mois clos les 30 avril 2026 et 2025.

**Actions ordinaires et autres instruments de capitaux propres émis et en circulation et actions propres détenues**

(en milliers d'actions ou d'autres instruments de capitaux propres et en millions de dollars canadiens)

	<i>Trois mois clos les</i>								<i>Six mois clos les</i>	
	<b>30 avril 2026</b>		30 avril 2025		<b>30 avril 2026</b>		30 avril 2025			
	<b>Nombre d'actions</b>	<b>Montant</b>	Nombre d'actions	Montant	<b>Nombre d'actions</b>	<b>Montant</b>	Nombre d'actions	Montant		
<b>Actions ordinaires</b>										
Solde au début de la période	<b>1 671 278</b>	<b>24 551</b>	\$ 1 752 200	25 528	\$ 1 689 496	<b>24 727</b>	\$ 1 750 272	25 373	\$	
Produit des actions émises à l'exercice d'options sur actions	<b>488</b>	<b>42</b>	592	44	<b>1 696</b>	<b>150</b>	945	69		
Actions émises dans le cadre du plan de réinvestissement des dividendes	-	-	-	-	-	-	1 575	130		
Rachat d'actions aux fins d'annulation et autres	<b>(19 346)</b>	<b>(284)</b>	(30 001)	(436)	<b>(38 772)</b>	<b>(568)</b>	(30 001)	(436)		
<b>Solde à la fin de la période – actions ordinaires</b>	<b>1 652 420</b>	<b>24 309</b>	\$ 1 722 791	25 136	\$ 1 652 420	<b>24 309</b>	\$ 1 722 791	25 136	\$	
<b>Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres</b>										
<b>Actions privilégiées – catégorie A</b>										
Solde au début de la période	<b>49 650</b>	<b>2 850</b>	\$ 71 650	3 400	\$ 49 650	<b>2 850</b>	\$ 91 650	3 900	\$	
Rachat d'actions	-	-	-	-	-	-	(20 000)	(500)		
Solde à la fin de la période	<b>49 650</b>	<b>2 850</b>	\$ 71 650	3 400	\$ 49 650	<b>2 850</b>	\$ 71 650	3 400	\$	
<b>Autres instruments de capitaux propres<sup>1</sup></b>										
Solde au début de la période	<b>7 251</b>	<b>8 775</b>	\$ 6 501	7 738	\$ 7 251	<b>8 775</b>	\$ 5 751	6 988	\$	
Émission de billets avec remboursement de capital à recours limité	-	-	-	-	-	-	750	750		
Solde à la fin de la période	<b>7 251</b>	<b>8 775</b>	6 501	7 738	<b>7 251</b>	<b>8 775</b>	6 501	7 738		
<b>Solde à la fin de la période – actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres</b>	<b>56 901</b>	<b>11 625</b>	\$ 78 151	11 138	\$ 56 901	<b>11 625</b>	\$ 78 151	11 138	\$	
<b>Actions propres – actions ordinaires<sup>2</sup></b>										
Solde au début de la période	<b>41</b>	<b>(5)</b>	\$ 458	(38)	\$ -	<b>-</b>	\$ 213	(17)	\$	
Achat d'actions	<b>21 888</b>	<b>(2 899)</b>	34 066	(2 880)	<b>48 916</b>	<b>(6 213)</b>	78 941	(6 384)		
Vente d'actions	<b>(21 560)</b>	<b>2 844</b>	(34 211)	2 892	<b>(48 547)</b>	<b>6 153</b>	(78 841)	6 375		
<b>Solde à la fin de la période – actions propres – actions ordinaires</b>	<b>369</b>	<b>(60)</b>	\$ 313	(26)	\$ 369	<b>(60)</b>	\$ 313	(26)	\$	
<b>Actions propres – actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres<sup>2</sup></b>										
Solde au début de la période	<b>11</b>	<b>(11)</b>	\$ 549	(51)	\$ 29	<b>(4)</b>	\$ 163	(18)	\$	
Achat d'actions et d'autres instruments de capitaux propres	<b>347</b>	<b>(353)</b>	989	(267)	<b>569</b>	<b>(515)</b>	3 442	(1 387)		
Vente d'actions et d'autres instruments de capitaux propres	<b>(333)</b>	<b>350</b>	(1 397)	290	<b>(573)</b>	<b>505</b>	(3 464)	1 377		
<b>Solde à la fin de la période – actions propres – actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres</b>	<b>25</b>	<b>(14)</b>	\$ 141	(28)	\$ 25	<b>(14)</b>	\$ 141	(28)	\$	

<sup>1</sup> Pour les autres instruments de capitaux propres, le nombre d'actions correspond au nombre de billets émis.

<sup>2</sup> Lorsque, dans le cadre de ses activités de négociation, la Banque acquiert ses propres instruments de capitaux propres, ceux-ci sont classés à titre d'actions propres, et leur coût est porté en déduction des capitaux propres.

## DIVIDENDES

Le 27 mai 2026, le conseil d'administration a approuvé un dividende de un dollar et douze cents (1,12 \$) par action ordinaire entièrement libérée du capital social de la Banque pour le trimestre se terminant le 31 juillet 2026. Ce dividende sera payable à compter du 31 juillet 2026 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 10 juillet 2026.

## PLAN DE RÉINVESTISSEMENT DES DIVIDENDES

La Banque offre un plan de réinvestissement des dividendes (PRD) à ses actionnaires ordinaires. La participation à ce plan est facultative et, en vertu des conditions du plan, les dividendes en espèces sur les actions ordinaires servent à acheter des actions ordinaires additionnelles. Au gré de la Banque, les actions ordinaires peuvent être émises sur le capital autorisé, au cours moyen des cinq derniers jours de négociation précédant la date de versement des dividendes, moins un escompte variant entre 0 % et 5 %, au gré de la Banque, ou achetées sur le marché libre, au cours du marché.

Pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2026, la Banque a satisfait aux exigences du PRD en achetant des actions ordinaires sur le marché libre. Pour les trois mois clos le 30 avril 2025, la Banque a satisfait aux exigences du PRD en achetant des actions ordinaires sur le marché libre. Pour les six mois clos le 30 avril 2025, la Banque a satisfait aux exigences du PRD en émettant des actions ordinaires sur son capital autorisé sans escompte au cours des trois premiers mois et en achetant des actions ordinaires sur le marché libre au cours des trois derniers mois.

## OFFRE PUBLIQUE DE RACHAT DANS LE COURS NORMAL DES ACTIVITÉS

Le 24 février 2025, la Banque a annoncé que la Bourse de Toronto (TSX) et le BSIF ont approuvé une offre publique de rachat dans le cours normal des activités (OPRCNA de 2025) visant à racheter, pour annulation, jusqu'à 100 millions de ses actions ordinaires pour un montant d'au plus 8 milliards de dollars. En janvier 2026, la Banque a mis fin à son OPRCNA de 2025, dans le cadre de laquelle elle a racheté et annulé 8 milliards de dollars d'actions ordinaires.

Le 16 janvier 2026, la Banque a annoncé que la TSX et le BSIF ont approuvé sa nouvelle offre publique de rachat dans le cours normal des activités (OPRCNA de 2026) visant à racheter, pour annulation, jusqu'à 61 millions de ses actions ordinaires pour un montant d'au plus 7 milliards de dollars. L'OPRCNA de 2026 a commencé le 20 janvier 2026 et prendra fin A) à la première des dates suivantes : i) le 15 janvier 2027; ii) la date à laquelle le coût d'achat total des actions ordinaires rachetées atteint 7 milliards de dollars; et iii) la date à laquelle le nombre maximal d'actions ordinaires pouvant être rachetées est atteint; ou B) à une date antérieure que la Banque pourra déterminer. Du début de l'OPRCNA de 2026, le 20 janvier 2026, jusqu'au 30 avril 2026, la Banque a racheté 23,2 millions d'actions dans le cadre du programme, à un prix moyen de 131,51 \$ l'action pour un montant total de 3,1 milliards de dollars. Au cours des trois mois clos le 30 avril 2026, la Banque a racheté et annulé environ 19,4 millions d'actions dans le cadre de l'OPRCNA de 2026, pour un montant total de 2,6 milliards de dollars.

## NOTE 13 : RÉMUNÉRATION FONDÉE SUR DES ACTIONS

Pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2026, la Banque a comptabilisé une charge de rémunération pour l'attribution d'options sur actions respectivement de 9,0 millions de dollars et 18,3 millions de dollars (respectivement 7,0 millions de dollars et 10,1 millions de dollars pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2025). Pour les trois mois clos les 30 avril 2026 et 2025, aucune option sur actions n'a été attribuée par la Banque. Pour les six mois clos le 30 avril 2026, 1,6 million (2,0 millions pour les six mois clos le 30 avril 2025) d'options sur actions ont été attribuées par la Banque à une juste valeur moyenne pondérée de 21,89 \$ l'option (12,80 \$ l'option pour les six mois clos le 30 avril 2025).

Le tableau suivant présente les hypothèses utilisées pour l'estimation de la juste valeur des options pour les six mois clos les 30 avril 2026 et 2025.

### Hypothèses utilisées pour l'estimation de la juste valeur des options

(en dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Six mois clos les	
	30 avril 2026	30 avril 2025
Taux d'intérêt sans risque	3,42 %	3,08 %
Durée contractuelle des options	10 ans	10 ans
Volatilité prévue	19,44 %	19,47 %
Rendement de l'action prévu	4,02 %	3,94 %
Prix d'exercice / cours de l'action	126,43 \$	75,76 \$

Le taux d'intérêt sans risque est fondé sur les rendements d'obligations de référence du gouvernement du Canada à la date d'attribution. La volatilité prévue est calculée d'après la volatilité quotidienne moyenne historique et le rendement de l'action prévu est fondé sur les versements de dividendes au cours de l'exercice précédent. Ces hypothèses sont évaluées sur une période correspondant à la durée contractuelle des options.

**NOTE 14 : AVANTAGES DU PERSONNEL**

Le tableau suivant présente les charges liées aux régimes de retraite à prestations définies principaux et au principal régime d'avantages complémentaires de retraite à prestations définies de la Banque ainsi qu'à ses autres régimes de retraite à prestations définies importants pour les trois mois et six mois clos les 30 avril 2026 et 2025. Les autres régimes à prestations définies à l'intention des employés offerts par la Banque et certaines de ses filiales ne sont pas considérés comme importants aux fins de la présentation de l'information financière.

**Charges liées aux régimes de retraite à prestations définies**

(en millions de dollars canadiens)

	Régimes de retraite principaux		Principal régime d'avantages complémentaires de retraite		Autres régimes de retraite <sup>1</sup>	
					<i>Trois mois clos les</i>	
	30 avril 2026	30 avril 2025	30 avril 2026	30 avril 2025	30 avril 2026	30 avril 2025
Coût des services rendus – prestations acquises	68 \$	69 \$	2 \$	1 \$	5 \$	5 \$
Frais (produits) d'intérêts nets sur le passif (l'actif) net au titre des prestations définies	(11)	(13)	4	4	4	5
Coûts des services passés	–	–	–	–	2	–
Charges administratives au titre des prestations définies	3	2	–	–	1	2
<b>Total</b>	<b>60 \$</b>	<b>58 \$</b>	<b>6 \$</b>	<b>5 \$</b>	<b>12 \$</b>	<b>12 \$</b>

					<i>Six mois clos les</i>	
	30 avril 2026	30 avril 2025	30 avril 2026	30 avril 2025	30 avril 2026	30 avril 2025
	Coût des services rendus – prestations acquises	137 \$	138 \$	3 \$	3 \$	10 \$
Frais (produits) d'intérêts nets sur le passif (l'actif) net au titre des prestations définies	(23)	(25)	8	8	8	11
Coûts des services passés	–	–	–	–	2	–
Charges administratives au titre des prestations définies	5	5	–	–	3	3
<b>Total</b>	<b>119 \$</b>	<b>118 \$</b>	<b>11 \$</b>	<b>11 \$</b>	<b>23 \$</b>	<b>24 \$</b>

<sup>1</sup> Comprennent le régime de retraite à prestations définies de Canada Trust, le régime de retraite à prestations définies de TD Banknorth, le régime de retraite à prestations définies de Financement auto TD, le régime de retraite à prestations définies de TD Assurance et les régimes de retraite complémentaires à prestations définies à l'intention des membres de la direction.

Le tableau suivant présente les charges liées aux régimes à cotisations définies de la Banque pour les trois mois et six mois clos les 30 avril 2026 et 2025.

**Charges liées aux régimes de retraite à cotisations définies**

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Trois mois clos les</i>		<i>Six mois clos les</i>	
	30 avril 2026	30 avril 2025	30 avril 2026	30 avril 2025
	Régimes de retraite à cotisations définies <sup>1</sup>	92 \$	85 \$	203 \$
Régimes de retraite d'État <sup>2</sup>	156	140	386	360
<b>Total</b>	<b>248 \$</b>	<b>225 \$</b>	<b>589 \$</b>	<b>551 \$</b>

<sup>1</sup> Comprennent le volet à cotisations définies du Régime de retraite TD (Canada) et du régime à cotisations définies 401(k) de TD Bank, N.A.

<sup>2</sup> Comprennent le Régime de pensions du Canada, le Régime des rentes du Québec et la sécurité sociale en vertu de la *Federal Insurance Contributions Act* des États-Unis.

Le tableau suivant présente les réévaluations comptabilisées dans les autres éléments du résultat global pour les régimes de retraite à prestations définies principaux et le principal régime d'avantages complémentaires de retraite à prestations définies ainsi que pour certains des autres régimes de retraite à prestations définies importants de la Banque pour les trois mois et six mois clos les 30 avril 2026 et 2025.

**Montants comptabilisés dans les autres éléments du résultat global ayant trait à la réévaluation des régimes de retraite à prestations définies<sup>1, 2, 3</sup>**

(en millions de dollars canadiens)

	Régimes de retraite principaux		Principal régime d'avantages complémentaires de retraite		Autres régimes de retraite	
	<i>Trois mois clos les</i>					
	30 avril 2026	30 avril 2025	30 avril 2026	30 avril 2025	30 avril 2026	30 avril 2025
Profit (perte) de réévaluation – hypothèses financières	200 \$	297 \$	10 \$	12 \$	8 \$	14 \$
Profit (perte) de réévaluation – rendement des actifs des régimes moins les produits d'intérêts	(110)	(366)	–	–	–	–
Variation du plafond de l'actif et de l'exigence de capitalisation minimale	–	3	–	–	–	–
<b>Total</b>	<b>90 \$</b>	<b>(66) \$</b>	<b>10 \$</b>	<b>12 \$</b>	<b>8 \$</b>	<b>14 \$</b>

	Régimes de retraite principaux		Principal régime d'avantages complémentaires de retraite		Autres régimes de retraite	
	<i>Six mois clos les</i>					
	30 avril 2026	30 avril 2025	30 avril 2026	30 avril 2025	30 avril 2026	30 avril 2025
Profit (perte) de réévaluation – hypothèses financières	435 \$	158 \$	18 \$	5 \$	7 \$	4 \$
Profit (perte) de réévaluation – rendement des actifs des régimes moins les produits d'intérêts	(421)	(184)	–	–	–	–
Variation du plafond de l'actif et de l'exigence de capitalisation minimale	–	–	–	–	–	–
<b>Total</b>	<b>14 \$</b>	<b>(26) \$</b>	<b>18 \$</b>	<b>5 \$</b>	<b>7 \$</b>	<b>4 \$</b>

<sup>1</sup> Excluent le régime de retraite à prestations définies de Canada Trust, le régime de retraite à prestations définies de TD Banknorth, le régime de retraite à prestations définies de Financement auto TD, le régime de retraite à prestations définies de TD Assurance et les autres régimes à prestations définies à l'intention des employés offerts par la Banque et certaines de ses filiales qui ne sont pas considérés comme importants aux fins de la présentation de l'information financière, puisque ces régimes ne sont pas réévalués chaque trimestre.

<sup>2</sup> Les variations des taux d'actualisation et du rendement des actifs des régimes sont examinées et mises à jour chaque trimestre. Toutes les autres hypothèses sont mises à jour chaque année.

<sup>3</sup> Les montants sont présentés avant impôt.

**NOTE 15 : IMPÔT SUR LE RÉSULTAT**

**Ajustement de l'impôt à payer sur le profit à la vente des actions de Schwab**

Au cours du trimestre considéré, la Banque a révisé son estimation de l'impôt à payer sur le profit à la vente des actions de Schwab réalisé à l'exercice précédent. La révision, qui reflète les plus récentes déclarations fiscales de la Banque et tient compte d'informations auparavant impossibles à estimer, a réduit la charge d'impôt sur le résultat de la Banque de 288 millions de dollars.

**Autres questions fiscales**

L'Agence du revenu du Canada (ARC), Revenu Québec et l'Alberta Tax and Revenue Administration (ATRA) refusent certaines déductions demandées par la Banque au titre des dividendes et des intérêts. Au 30 avril 2026, les nouvelles cotisations à l'égard de la Banque établies par l'ARC représentaient un montant total de 1 676 millions de dollars pour les années de 2011 à 2020, celles établies par Revenu Québec représentaient un montant total de 52 millions de dollars pour les années de 2011 à 2019 et celles établies par l'ATRA représentaient un montant total de 71 millions de dollars pour les années de 2011 à 2020. Dans l'ensemble, la Banque a reçu des avis de nouvelles cotisations représentant des impôts et des intérêts totalisant 1 799 millions de dollars. La Banque s'attend à recevoir de nouvelles cotisations pour les années non frappées de prescription. La Banque est d'avis que les positions prises dans ses déclarations fiscales étaient conformes et a déposé le 21 mars 2023 un avis d'appel auprès de la Cour canadienne de l'impôt.

**NOTE 16 : RÉSULTAT PAR ACTION**

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pour la période.

Le résultat dilué par action est calculé au moyen de la même méthode que celle employée pour établir le résultat de base par action, sauf que certains ajustements sont apportés au résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires et au nombre moyen pondéré d'actions en circulation dans le but de tenir compte de l'effet dilutif de toutes les actions ordinaires potentielles qui seraient censées être émises par la Banque.

Le tableau suivant présente le résultat de base et le résultat dilué par action de la Banque pour les trois mois et six mois clos les 30 avril 2026 et 2025.

**Résultat de base et dilué par action**

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Trois mois clos les		Six mois clos les	
	30 avril 2026	30 avril 2025	30 avril 2026	30 avril 2025
<b>Résultat de base par action</b>				
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	4 049 \$	10 929 \$	7 991 \$	13 636 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions)	1 660,7	1 740,5	1 670,6	1 745,3
<b>Résultat de base par action (en dollars canadiens)</b>	<b>2,44 \$</b>	<b>6,28 \$</b>	<b>4,78 \$</b>	<b>7,81 \$</b>
<b>Résultat dilué par action</b>				
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires, y compris l'incidence des titres dilutifs	4 049 \$	10 929 \$	7 991 \$	13 636 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions)	1 660,7	1 740,5	1 670,6	1 745,3
Effet des titres dilutifs				
Options sur actions potentiellement exerçables (en millions) <sup>1</sup>	4,8	1,2	4,8	1,0
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué (en millions)	1 665,5	1 741,7	1 675,4	1 746,3
<b>Résultat dilué par action (en dollars canadiens)<sup>1</sup></b>	<b>2,43 \$</b>	<b>6,27 \$</b>	<b>4,77 \$</b>	<b>7,81 \$</b>

<sup>1</sup> Pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2026, le calcul du résultat dilué par action n'exclut aucune option en cours. Pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2025, le calcul du résultat dilué par action exclut un nombre moyen d'options en cours respectivement de 4,7 millions et 7,2 millions à un prix d'exercice moyen pondéré respectivement de 92,91 \$ et 89,12 \$, puisque le prix des options était supérieur au cours moyen des actions ordinaires de la Banque.

**NOTE 17 : PROVISIONS ET PASSIFS ÉVENTUELS**

À l'exception de ce qui est décrit ci-après, il n'y a pas eu d'événements importants ou de transactions importantes autres que les éléments présentés à la note 25 des états financiers consolidés annuels de 2025 de la Banque.

**a) QUESTIONS D'ORDRE JURIDIQUE ET RÉGLEMENTAIRE**

Dans le cadre normal des activités, la Banque et ses filiales font l'objet de diverses poursuites judiciaires et procédures administratives à l'égard de leurs activités et de leurs programmes de conformité, dont des poursuites civiles, des examens des autorités de réglementation, des enquêtes, des audits et des demandes de renseignements de la part d'organismes gouvernementaux, de réglementation et d'autoréglementation et des autorités chargées de l'application des lois dans divers territoires. La Banque constitue des provisions lorsqu'il devient probable qu'elle subira une perte et que le montant peut être estimé de façon fiable. La Banque évalue aussi la fourchette globale estimative des pertes raisonnablement possibles (c'est-à-dire celles qui ne sont ni probables ni peu probables) pouvant découler de poursuites judiciaires et procédures administratives, en sus des provisions. Cependant, la Banque ne présente pas la perte particulière possible liée à chaque question sous-jacente étant donné l'incertitude importante associée à chaque perte possible comme il est décrit ci-après et les conséquences négatives sur la résolution par la Banque des questions qui constituent des pertes raisonnablement possibles si les pertes possibles individuelles étaient présentées. Au 30 avril 2026, la fourchette estimative des pertes raisonnablement possibles allait de néant à environ 456,8 millions de dollars (de néant à environ 440,7 millions de dollars au 31 octobre 2025). Les provisions et les pertes raisonnablement possibles de la Banque représentent les meilleures estimations de la Banque en fonction des informations disponibles à l'heure actuelle à l'égard des procédures pouvant faire l'objet d'estimations, bien qu'un certain nombre de facteurs puisse amener les pertes réelles de la Banque à être très différentes de ses provisions ou des pertes raisonnablement possibles. Par exemple, les estimations de la Banque exigent beaucoup de jugement, en raison des différentes étapes auxquelles se trouvent les procédures, de l'existence de multiples codéfendeurs dont la part de responsabilité reste à déterminer, des nombreuses questions en suspens toujours en cause dans plusieurs procédures, dont certaines échappent à la volonté de la Banque ou portent sur des théories et des interprétations juridiques nouvelles, de l'incertitude planant sur les divers dénouements possibles de ces procédures et du fait que les procédures sous-jacentes évolueront au fil du temps. De plus, certaines poursuites visent des dommages-intérêts très importants ou indéterminés. Pour plus de renseignements sur les questions d'ordre juridique ou réglementaire importantes, se reporter à la note 25 des états financiers consolidés annuels de 2025 de la Banque. D'après les connaissances actuelles de la Banque, sous réserve des facteurs susmentionnés ainsi que des autres incertitudes inhérentes aux litiges et aux questions d'ordre réglementaire autres que celles décrites ci-dessous : i) il n'y a pas eu de changements importants relativement aux éléments présentés à la note 25 des états financiers consolidés annuels de 2025 de la Banque; et ii) depuis le 31 octobre 2025, aucune autre question d'ordre juridique ou réglementaire n'a été relevée ou n'a progressé au point où il serait raisonnable de s'attendre à ce qu'elle ait une incidence financière importante sur la Banque.

Comme il a été présenté précédemment, le 10 octobre 2024, la Banque a annoncé qu'à la suite d'une collaboration et communication actives avec les autorités et les organismes de réglementation, elle est parvenue à une résolution (la « résolution globale ») des enquêtes sur ses programmes de lutte contre le blanchiment d'argent (LCBA) et de conformité à la *Bank Secrecy Act* (BSA) aux États-Unis (collectivement, le « programme de LCBA-BSA aux États-Unis ») dont il a déjà été fait mention. La Banque et certaines de ses filiales américaines ont consenti à des ordonnances auprès de l'Office of the Comptroller of the Currency (OCC), de la Réserve fédérale (Federal Reserve Board ou FRB) et du Financial Crimes Enforcement Network, et elles ont conclu des ententes sur le plaidoyer avec la Money Laundering and Asset Recovery Section, Criminal Division du département de la Justice des États-Unis et le bureau du procureur fédéral du district du New Jersey. La résolution globale comprend les éléments suivants : i) un paiement total de 3,088 milliards de dollars américains (4,233 milliards de dollars), montant qui a été entièrement provisionné à l'exercice 2024; ii) un plaidoyer de culpabilité par TD Bank, N.A (TDBNA) à une infraction pour avoir pris part à un complot visant à omettre de maintenir un programme adéquat de LCBA, à omettre de produire des déclarations d'opérations en monnaie exactes et à blanchir des instruments monétaires, et par TD Bank US Holding Company (TDBUSH) à deux infractions pour avoir amené TDBNA à omettre de maintenir un programme adéquat de LCBA et à omettre de produire des déclarations d'opérations en monnaie exactes; iii) des exigences relatives aux mesures correctives à apporter au programme de LCBA-BSA aux États-Unis de la Banque; iv) la nécessité d'accorder la priorité au financement et à la dotation en personnel pour mettre en place les mesures correctives, ce qui comprend des attestations par le conseil d'administration des distributions de dividendes de certaines filiales américaines de la

Banque à la Banque; v) la supervision officielle des mesures correctives relatives au programme de LCBA-BSA aux États-Unis au moyen d'un programme de surveillance indépendant; vi) une limite de 434 milliards de dollars américains (correspondant à l'actif total combiné de la Banque aux États-Unis au 30 septembre 2024) s'appliquant à l'actif total moyen combiné des deux filiales bancaires américaines de la TD (TDBNA et TD Bank USA, N.A.) (collectivement, la « Banque aux États-Unis ») (la « limite de l'actif »), et si la Banque aux États-Unis ne se conforme pas à tous les articles exécutoires des ordonnances sur consentement de l'OCC (et pour chaque année successive au cours de laquelle la Banque aux États-Unis demeure en situation de non-conformité), l'OCC peut exiger de la Banque aux États-Unis qu'elle réduise davantage l'actif total combiné jusqu'à hauteur de 7 %; vii) pendant la période préalable à l'acceptation par l'OCC des politiques et procédures améliorées de LCBA de la Banque aux États-Unis, l'obligation de la Banque aux États-Unis de se soumettre à des processus d'approbation de surveillance par l'OCC pour ce qui est des nouveaux produits, services et marchés ou encore des nouvelles succursales afin d'assurer que le risque de blanchiment d'argent lié à toute nouvelle initiative est évalué et atténué comme il se doit; viii) des obligations pour la Banque et TD Group U.S. Holdings, LLC (TDGUS) de retenir les services d'un tiers afin d'évaluer l'efficacité de la gouvernance d'entreprise ainsi que de la structure de gestion aux États-Unis pour s'assurer d'une surveillance adéquate des activités aux États-Unis; ix) des obligations de se conformer aux modalités des ententes sur le plaidoyer avec le département de la Justice des États-Unis pendant une période de probation de cinq ans (qui pourrait être prolongée par suite du défaut de la Banque de respecter les engagements de conformité, de l'omission de coopérer ou de signaler une conduite alléguée, s'il y a lieu, ou de la commission d'autres crimes); x) une obligation continue de collaborer dans le cadre des enquêtes du département de la Justice des États-Unis; et xi) une obligation continue de signaler toute violation avérée ou alléguée par la Banque, ses filiales ou ses employés susceptible de constituer une violation des lois fédérales américaines. La Banque s'emploie à se conformer aux modalités des ordonnances sur consentement et des ententes sur le plaidoyer, notamment aux exigences relatives aux mesures correctives à apporter au programme de LCBA et de conformité à la BSA aux États-Unis de la Banque. Au cours du premier trimestre de 2025, la Banque a payé en totalité le reste des sanctions pécuniaires exigées au titre des ordonnances sur consentement et des ententes sur le plaidoyer conclues dans le cadre de la résolution globale. Le paiement a été couvert par les provisions que la Banque a constituées précédemment relativement à cette affaire.

Comme il a été présenté précédemment, la Banque de même que certains administrateurs, dirigeants et employés anciens ou actuels ont été nommés défendeurs dans des recours collectifs proposés aux États-Unis et au Canada apparemment intentés au nom d'actionnaires de la Banque alléguant, entre autres, qu'une baisse du cours des actions de la Banque était attribuable à des informations trompeuses fournies concernant les programmes de LCBA de la Banque et/ou les résultats potentiels des enquêtes des organismes gouvernementaux ou des organismes de réglementation. Les deux recours collectifs proposés déposés aux États-Unis ont été regroupés sous l'intitulé *Tiessen v. The Toronto-Dominion Bank, et al.*, devant la United States District Court for the Southern District of New York, et un recours conjoint modifié a été déposé, dans lequel TD Bank, N.A., TDBUSH et certains administrateurs anciens et actuels sont également nommés défendeurs. Le 30 mai 2025, les défendeurs ont déposé une requête en irrecevabilité dans l'affaire *Tiessen*, laquelle est en instance devant la cour. Parmi les trois recours collectifs proposés en Ontario, *Parkin v. The Toronto-Dominion Bank, et al.*, a été désigné comme étant l'action principale, les deux autres recours en Ontario étant suspendus. L'autre recours collectif toujours en cours au Québec a été suspendu. Dans l'affaire *Parkin*, l'audience de certification et l'audition de la motion pour demander l'autorisation en vertu de la *Loi sur les valeurs mobilières* (Ontario) ont eu lieu en partie du 17 au 20 février 2026 ainsi que les 20 et 21 mai 2026, et les plaidoiries sont prévues pour le 28 mai 2026. Une action dérivée connexe des actionnaires, intitulée *Rubin v. Masrani, et al.*, a également été intentée aux États-Unis, apparemment au nom de la TD, devant la Cour suprême de l'État de New York, comté de New York, contre certains administrateurs, dirigeants et employés anciens et actuels de la TD, et certaines des sociétés affiliées et filiales américaines de la TD. L'affaire présente des allégations de manquements aux obligations et d'autres réclamations à l'encontre des défendeurs individuels relativement au programme de LCBA et de conformité à la BSA aux États-Unis de la Banque. Le 31 octobre 2025, la TD a déposé une requête en irrecevabilité dans l'affaire *Rubin*. Certains actionnaires présumés de la TD ont également déposé une requête auprès de la Cour supérieure de justice de l'Ontario (*The Trustees of International Brotherhood of Electrical Workers, et al., v. The Toronto-Dominion Bank, et al.*) sollicitant l'autorisation d'intenter une action dérivée connexe des actionnaires devant la Delaware Court of Chancery au nom de la TD et de TDBUSH contre certains administrateurs et dirigeants actuels et anciens. La motion en autorisation a été entendue le 21 avril 2026. Le 4 mai 2026, le tribunal a rejeté la motion en autorisation des requérants. Ces derniers ont 30 jours à compter de la date de la décision pour interjeter appel. Toutes les procédures en sont encore à un stade précoce. Il est impossible d'estimer les pertes ou les dommages-intérêts à l'heure actuelle.

Comme il a été présenté précédemment, la Banque a été nommée défenderesse dans un recours collectif proposé aux États-Unis, intenté au nom d'actionnaires de First Horizon alléguant qu'une baisse du cours des actions de First Horizon découlait de l'information trompeuse fournie par la Banque concernant son programme de LCBA-BSA aux États-Unis et son incidence sur la fusion envisagée de la Banque avec First Horizon. Certains administrateurs anciens et actuels et un ancien employé de la Banque ont également été nommés défendeurs dans ce recours. Le 26 novembre 2025, le tribunal a rejeté la demande des requérants, mais leur a donné une dernière possibilité de modifier de nouveau leur demande afin d'en corriger les lacunes. Le 22 janvier 2026, les requérants, plutôt que de modifier leur demande, ont déposé un avis d'appel. Le 26 février 2026, trois poursuites individuelles ont été intentées par des entités constituées sous le régime des lois des îles Caïmans devant le tribunal d'État du New Jersey contre la Banque, TDBNA, TDGUS et des dirigeants et employés anciens et actuels, dans lesquelles les requérants allèguent qu'ils ont été incités à acheter et à détenir des actions de First Horizon en se basant sur les déclarations de la TD concernant son programme de LCBA-BSA aux États-Unis et l'incidence de celui-ci sur la fusion envisagée de la Banque avec First Horizon : *Nineteen77 Global Multi-Strategy Alpha Master Ltd. et al. v. The Toronto-Dominion Bank et al.*; *AQR Arbitrage MA Offshore Fund L.P. et al. v. The Toronto-Dominion Bank et al.*; *HBK Master Fund LP et al. v. The Toronto-Dominion Bank et al.* Le 27 mars 2026, la TD a déposé un avis visant à renvoyer les affaires devant le tribunal fédéral, ce que les requérants contestent. Il est impossible d'estimer les pertes ou les dommages-intérêts à l'heure actuelle.

Comme il a été présenté précédemment, la Banque est nommée défenderesse dans un certain nombre de procédures, notamment des recours collectifs, au Canada ou aux États-Unis dans lesquelles sont présentées des allégations visant différents frais, différentes pratiques et différentes décisions relatives au crédit. Ces procédures, qui en sont rendues à différentes étapes, comprennent : un recours intenté au Québec contre des membres du secteur des services financiers (dont la Banque) concernant l'existence de frais d'insuffisance de fonds et le montant de ces frais, un recours intenté au Québec contre certains courtiers (dont Placements directs TD) concernant la communication des frais de conversion des monnaies étrangères, un recours intenté au Québec contre des membres du secteur de l'assurance automobile (dont Primmum compagnie d'assurance) concernant les pratiques en matière de souscription au Québec, et un recours collectif, qui a récemment été certifié, intenté contre la Banque concernant une pratique de la TD consistant à considérer, pour les employés appartenant à une certaine catégorie, les montants payés au titre des régimes de rémunération applicables comme englobant les indemnités de vacances et de congés payés de ces employés.

Pour plus de renseignements sur les questions fiscales, se reporter à la note 15.

## **b) CHARGES DE RESTRUCTURATION**

Au cours de l'exercice 2026, la Banque a pris certaines mesures afin de réduire les coûts et d'atteindre une plus grande efficacité. Le programme de restructuration s'est terminé le 31 janvier 2026. Pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2026, la Banque a engagé (recouvré) des charges de restructuration respectivement de (6) millions de dollars avant impôt et 194 millions de dollars avant impôt (163 millions de dollars avant impôt pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2025).

## NOTE 18 : INFORMATIONS SECTORIELLES

Aux fins de la présentation de l'information de gestion, la Banque présente les résultats de ses activités commerciales en fonction de quatre secteurs d'exploitation : Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, Services bancaires aux États-Unis, Gestion de patrimoine et Assurance, et Services bancaires de gros. Les autres activités de la Banque sont regroupées au sein du secteur Siège social. À compter du premier trimestre de 2026, le secteur Services de détail aux États-Unis a été renommé Services bancaires aux États-Unis par la Banque afin de mieux refléter les produits et services financiers du secteur.

Le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada offre des produits et des services financiers aux particuliers, aux petites entreprises et aux commerces et comprend Financement auto TD au Canada. Le secteur Services bancaires aux États-Unis comprend les activités de services bancaires personnels et aux entreprises aux États-Unis, Financement auto TD aux États-Unis et les activités de gestion de patrimoine aux États-Unis. À compter du premier trimestre de 2026, les produits autres que d'intérêts au sein du secteur Services bancaires aux États-Unis sont ajustés pour exclure la quote-part de la Banque des pertes découlant des placements communautaires comportant des avantages fiscaux comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence, laquelle est reclassée dans la charge d'impôt sur le résultat. L'ajustement entre les produits autres que d'intérêts et la charge d'impôt sur le résultat présenté dans le secteur Services bancaires aux États-Unis est renversé dans le secteur Siège social. Pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2026, l'ajustement a été respectivement de 179 millions de dollars (131 millions de dollars américains) et 363 millions de dollars (263 millions de dollars américains) (respectivement 161 millions de dollars (113 millions de dollars américains) et 325 millions de dollars (229 millions de dollars américains) pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2025). Les montants comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée au premier trimestre de 2026. Le 12 février 2025, la Banque a vendu la totalité de sa participation en actions restante dans Schwab. Avant la vente, la participation de la Banque dans Schwab était présentée dans le secteur Services bancaires aux États-Unis. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 7. Le secteur Gestion de patrimoine et Assurance comprend les activités de gestion de patrimoine au Canada, lesquelles offrent des produits et des services de placement à des investisseurs institutionnels et de détail, et les activités d'assurance, lesquelles offrent des produits d'assurance de dommages et d'assurance de personnes à des clients partout au Canada. Le secteur Services bancaires de gros offre une vaste gamme de produits et services bancaires de marchés financiers, de placement et de financement de grandes entreprises, dont la prise ferme et la distribution de nouvelles émissions de titres de créance et d'actions, les conseils sur les acquisitions et dessaisissements stratégiques, et les solutions pour les besoins de transactions courantes, de financement et de placement des clients de la Banque. Le secteur Siège social comprend l'incidence de certains programmes de titrisation d'actifs, la gestion de trésorerie, l'élimination des rajustements en équivalence fiscale et les autres reclassements effectués par la direction, l'impôt au niveau de l'entreprise, ainsi que les produits et les charges résiduels non répartis.

Le tableau suivant présente les résultats sectoriels pour les trois mois et six mois clos les 30 avril 2026 et 2025.

### Résultats par secteur d'exploitation<sup>1</sup>

(en millions de dollars canadiens)

	Services bancaires personnels et commerciaux au Canada		Services de détail aux États-Unis		Gestion de patrimoine et Assurance		Services bancaires de gros <sup>2</sup>		Siège social <sup>2</sup>		Total	
	<i>Trois mois clos les 30 avril</i>											
	2026	2025	2026	2025	2026	2025	2026	2025	2026	2025	2026	2025
Produits (pertes) d'intérêts nets	4 289 \$	4 023 \$	3 196 \$	3 038 \$	423 \$	362 \$	276 \$	45 \$	677 \$	657 \$	8 861 \$	8 125 \$
Produits (pertes) autres que d'intérêts	967	968	588	(284)	3 355	3 141	2 117	2 084	(91)	8 903	6 936	14 812
<b>Total des produits</b>	<b>5 256</b>	<b>4 991</b>	<b>3 784</b>	<b>2 754</b>	<b>3 778</b>	<b>3 503</b>	<b>2 393</b>	<b>2 129</b>	<b>586</b>	<b>9 560</b>	<b>15 797</b>	<b>22 937</b>
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	498	622	342	442	–	–	78	123	83	154	1 001	1 341
Charges afférentes aux activités d'assurance	–	–	–	–	1 398	1 417	–	–	–	–	1 398	1 417
Charges autres que d'intérêts	2 088	2 052	2 476	2 338	1 249	1 131	1 509	1 461	1 050	1 157	8 372	8 139
Résultat avant impôt sur le résultat et quote-part du résultat net de la participation dans Schwab	2 670	2 317	966	(26)	1 131	955	806	545	(547)	8 249	5 026	12 040
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	745	649	153	(68)	294	248	194	126	(611)	30	775	985
Quote-part du résultat net de la participation dans Schwab <sup>3,4</sup>	–	–	–	78	–	–	–	–	–	(4)	–	74
<b>Résultat net</b>	<b>1 925 \$</b>	<b>1 668 \$</b>	<b>813 \$</b>	<b>120 \$</b>	<b>837 \$</b>	<b>707 \$</b>	<b>612 \$</b>	<b>419 \$</b>	<b>64 \$</b>	<b>8 215 \$</b>	<b>4 251 \$</b>	<b>11 129 \$</b>

	<i>Six mois clos les 30 avril</i>											
	2026	2025	2026	2025	2026	2025	2026	2025	2026	2025	2026	2025
	Produits (pertes) d'intérêts nets	8 683 \$	8 158 \$	6 492 \$	6 102 \$	829 \$	731 \$	201 \$	(62) \$	1 445 \$	1 062 \$	17 650 \$
Produits (pertes) autres que d'intérêts	1 994	1 982	1 377	(402)	6 855	6 370	4 662	4 191	(156)	8 854	14 732	20 995
<b>Total des produits</b>	<b>10 677</b>	<b>10 140</b>	<b>7 869</b>	<b>5 700</b>	<b>7 684</b>	<b>7 101</b>	<b>4 863</b>	<b>4 129</b>	<b>1 289</b>	<b>9 916</b>	<b>32 382</b>	<b>36 986</b>
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	934	1 143	637	893	–	–	250	195	219	322	2 040	2 553
Charges afférentes aux activités d'assurance	–	–	–	–	3 020	2 924	–	–	–	–	3 020	2 924
Charges autres que d'intérêts	4 235	4 138	4 944	4 718	2 507	2 304	3 072	2 996	2 367	2 053	17 125	16 209
Résultat avant impôt sur le résultat et quote-part du résultat net de la participation dans Schwab	5 508	4 859	2 288	89	2 157	1 873	1 541	938	(1 297)	7 541	10 197	15 300
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	1 539	1 360	435	(96)	563	486	368	220	(1 002)	(287)	1 903	1 683
Quote-part du résultat net de la participation dans Schwab <sup>3,4</sup>	–	–	–	277	–	–	–	–	–	28	–	305
<b>Résultat net</b>	<b>3 969 \$</b>	<b>3 499 \$</b>	<b>1 853 \$</b>	<b>462 \$</b>	<b>1 594 \$</b>	<b>1 387 \$</b>	<b>1 173 \$</b>	<b>718 \$</b>	<b>(295) \$</b>	<b>7 856 \$</b>	<b>8 294 \$</b>	<b>13 922 \$</b>

<sup>1</sup> La part des produits et des pertes sur créances revenant aux partenaires des programmes de détaillants est présentée dans le secteur Siège social, et un montant correspondant (représentant la quote-part nette des partenaires) est comptabilisé dans les charges autres que d'intérêts, de sorte à éliminer toute incidence sur le résultat net comme présenté du secteur Siège social. Le résultat net présenté dans le secteur Services bancaires aux États-Unis ne comprend que la part des produits et des pertes sur créances attribuables à la Banque en vertu des conventions.

<sup>2</sup> Les produits d'intérêts nets au sein du secteur Services bancaires de gros sont présentés en équivalence fiscale. Le rajustement de l'équivalence fiscale présenté dans le secteur Services bancaires de gros est renversé dans le secteur Siège social.

<sup>3</sup> Le montant après impôt pour l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises a été comptabilisé dans le secteur Siège social.

<sup>4</sup> La quote-part de la Banque du résultat de Schwab était présentée avec un décalage d'un mois. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 7.

### Total de l'actif par secteur d'exploitation

(en millions de dollars canadiens)

	Services bancaires personnels et commerciaux au Canada	Services bancaires aux États-Unis	Gestion de patrimoine et Assurance	Services bancaires de gros	Siège social	Total
	<i>Au 30 avril 2026</i>					
<b>Total de l'actif</b>	<b>626 142 \$</b>	<b>508 946 \$</b>	<b>27 370 \$</b>	<b>763 319 \$</b>	<b>159 328 \$</b>	<b>2 085 105 \$</b>
	<i>Au 31 octobre 2025</i>					
<b>Total de l'actif</b>	<b>616 115 \$</b>	<b>530 729 \$</b>	<b>25 231 \$</b>	<b>754 391 \$</b>	<b>168 092 \$</b>	<b>2 094 558 \$</b>

**NOTE 19 : PRODUITS D'INTÉRÊTS ET CHARGES D'INTÉRÊTS**

Les tableaux suivants présentent les produits d'intérêts et les charges d'intérêts par évaluation comptable.

**Produits d'intérêts**

(en millions de dollars canadiens)	<i>Trois mois clos les</i>		<i>Six mois clos les</i>	
	30 avril 2026	30 avril 2025	30 avril 2026	30 avril 2025
Évalués au coût amorti <sup>1</sup>	16 715 \$	18 227 \$	34 276 \$	38 071 \$
Évalués à la JVAERG – instruments de créance <sup>1</sup>	1 124	1 058	2 287	1 960
	17 839	19 285	36 563	40 031
Évalués ou désignés à la JVRN	2 078	2 172	3 991	4 233
Évalués à la JVAERG – instruments de capitaux propres	64	125	123	190
<b>Total</b>	<b>19 981 \$</b>	<b>21 582 \$</b>	<b>40 677 \$</b>	<b>44 454 \$</b>

<sup>1</sup> Les produits d'intérêts sont calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

**Charges d'intérêts**

(en millions de dollars canadiens)	<i>Trois mois clos les</i>		<i>Six mois clos les</i>	
	30 avril 2026	30 avril 2025	30 avril 2026	30 avril 2025
Évalués au coût amorti <sup>1</sup>	8 466 \$	10 622 \$	17 618 \$	22 442 \$
Évalués ou désignés à la JVRN	2 654	2 835	5 409	6 021
<b>Total</b>	<b>11 120 \$</b>	<b>13 457 \$</b>	<b>23 027 \$</b>	<b>28 463 \$</b>

<sup>1</sup> Les charges d'intérêts sont calculées selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

**NOTE 20 : FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES**

La Banque gère ses fonds propres conformément aux lignes directrices établies par le BSIF. Les lignes directrices sur les fonds propres réglementaires évaluent les fonds propres compte tenu du risque de crédit, du risque de marché et du risque opérationnel. La Banque applique plusieurs directives, procédures et contrôles en matière de fonds propres pour réaliser ses objectifs, et elle est désignée banque d'importance systémique intérieure (BISI) et banque d'importance systémique mondiale (BISM).

Les banques canadiennes désignées BISI doivent respecter les cibles minimales de ratios de fonds propres fondés sur les risques et de ratio de levier du BSIF. Les cibles minimales comprennent un supplément pour les BISI et une réserve pour stabilité intérieure (RSI) à l'égard du ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, du ratio de fonds propres de catégorie 1, du ratio du total des fonds propres et du ratio de capacité totale d'absorption des pertes (TLAC) fondé sur le risque. Le niveau de la RSI a été augmenté pour s'établir à 3,5 % à partir du 1<sup>er</sup> novembre 2023, ce qui a fait passer respectivement à 11,5 %, 13,0 %, 15,0 % et 25,0 % les cibles minimales réglementaires publiées. La cible du BSIF comprend le plus élevé des suppléments pour les BISI et les BISM, lesquels s'établissent actuellement à 1 % pour la Banque. La cible de ratio de levier du BSIF exige que les BISI maintiennent un coussin de ratio de levier de 0,50 % en plus de l'exigence minimale en vigueur, ce qui a pour effet de fixer les cibles minimales réglementaires publiées de ratio de levier et de ratio TLAC respectivement à 3,5 % et 7,25 %.

La Banque a respecté toutes les exigences minimales établies par le BSIF pour les six mois clos le 30 avril 2026 à l'égard des ratios de fonds propres fondés sur les risques et des ratios de levier.

Le tableau qui suit résume la situation des fonds propres réglementaires de la Banque aux 30 avril 2026 et 31 octobre 2025.

**Situation des fonds propres réglementaires**

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	<i>Aux</i>	
	30 avril 2026	31 octobre 2025
<b>Fonds propres</b>		
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	91 660 \$	93 579 \$
Fonds propres de catégorie 1	102 585	104 502
Total des fonds propres	114 032	116 866
<b>Actifs pondérés en fonction des risques servant à calculer les ratios de fonds propres</b>	<b>641 358</b>	<b>636 424</b>
<b>Ratios de fonds propres et de levier</b>		
Ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	14,3 %	14,7 %
Ratio de fonds propres de catégorie 1	16,0	16,4
Ratio du total des fonds propres	17,8	18,4
Ratio de levier	4,5	4,6
Ratio TLAC	31,1	31,8
Ratio de levier TLAC	8,8	8,9

## RENSEIGNEMENTS À L'INTENTION DES ACTIONNAIRES ET DES INVESTISSEURS

### Service des relations avec les actionnaires

Si vous :	et que votre demande de renseignements porte sur ce qui suit :	Veillez communiquer avec les personnes suivantes :
êtes un actionnaire inscrit (votre nom figure sur votre certificat d'actions de la TD)	un dividende non reçu, un certificat d'actions perdu, une question de succession, un changement d'adresse au registre des actionnaires, un changement de compte bancaire pour le dépôt des dividendes, le plan de réinvestissement des dividendes, l'élimination des envois en double aux actionnaires ou l'arrêt (ou la reprise) des envois de rapports annuels et trimestriels	<b>Agent des transferts :</b> Compagnie Trust TSX 301-100 Adelaide Street West Toronto (Ontario) M5H 4H1 1-800-387-0825 (Canada et États-Unis seulement) ou 416-682-3860 Télec. : 1-888-249-6189 <a href="mailto:shareholderinquiries@tmx.com">shareholderinquiries@tmx.com</a> ou <a href="http://www.tsxtrust.com">www.tsxtrust.com</a>
détenez vos actions de la TD par l'intermédiaire du système d'inscription direct aux États-Unis	un dividende non reçu, un certificat d'actions perdu, une question de succession, un changement d'adresse au registre des actionnaires, l'élimination des envois en double aux actionnaires ou l'arrêt (ou la reprise) des envois de rapports annuels et trimestriels	Coagent des transferts et agent comptable des registres : Computershare Trust Company, N.A. P.O. Box 43006 Providence, RI 02940-3006, ou  Computershare Trust Company, N.A. 150 Royall Street Suite 101 Canton, MA 02021 1-866-233-4836 Service ATS (pour malentendants) : 1-800-231-5469 Actionnaires à l'extérieur des États-Unis : 201-680-6578 Service ATS pour actionnaires à l'extérieur des États-Unis : 201-680-6610 Demandes de renseignements par courriel : <a href="mailto:web.queries@computershare.com">web.queries@computershare.com</a> Pour accéder à votre compte électronique : <a href="http://www.computershare.com/investor">www.computershare.com/investor</a>
détenez en propriété véritable des actions de la TD qui sont immatriculées au nom d'un intermédiaire, comme une banque, une société de fiducie, un courtier en valeurs mobilières ou une autre personne désignée	vos actions de la TD, notamment des questions au sujet du plan de réinvestissement des dividendes et de l'envoi de documents aux actionnaires	Votre intermédiaire

Pour toute autre question, les actionnaires peuvent communiquer avec le Service des relations avec les actionnaires de la TD par téléphone au 416-944-6367 ou au 1-866-756-8936, ou par courriel à l'adresse [td.shareholderrelations@td.com](mailto:td.shareholderrelations@td.com). Veuillez prendre note qu'en nous faisant parvenir un courriel ou en nous laissant un message vocal, vous consentez à ce que nous transmettions votre demande aux personnes aptes à vous répondre.

### Renseignements généraux

Produits et services : Communiquer avec TD Canada Trust, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 au 1-866-233-2323

En anglais : 1-866-567-8888

En cantonais/mandarin : 1-800-328-3698

Service de télécommunications à l'intention des malentendants : 1-800-361-1180

Site Web : [www.td.com](http://www.td.com)

Courriel : [customer.service@td.com](mailto:customer.service@td.com)

### Conférence téléphonique sur les résultats trimestriels

Le Groupe Banque TD tiendra une conférence téléphonique sur les résultats le 28 mai 2026, à Toronto, en Ontario. La conférence sera diffusée en webémission audio en direct sur le site Web de la TD à 9 h 30 HE. Au cours de la conférence téléphonique, des dirigeants de la TD présenteront les résultats financiers de la Banque pour le deuxième trimestre et tiendront des discussions portant sur les informations présentées. Une période de questions destinée aux analystes suivra. Il sera possible de consulter les documents accompagnant les exposés qui auront lieu pendant la conférence sur le site Web de la TD à l'adresse [www.td.com/francais/investisseurs](http://www.td.com/francais/investisseurs), le 28 mai 2026, avant le début de celle-ci. Une ligne téléphonique pour écoute seulement est ouverte au 416-855-9085 ou au 1-800-990-2777 (sans frais). Le code d'accès est le 62095#.

La version archivée de la webémission audio et des documents des exposés pourra être consultée à l'adresse [www.td.com/francais/investisseurs](http://www.td.com/francais/investisseurs). Il sera également possible d'écouter la conférence jusqu'à 23 h 59 HE, le 11 juin 2026, en composant le 289-819-1325 ou le 1-888-660-6264 (sans frais). Le code d'accès est le 62095#.